

SECTION H — ÉLECTRICITÉ

H01 ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES FONDAMENTAUX

Note(s)

1. Les procédés ne relevant que d'une seule technique prévue ailleurs, p.ex. séchage, revêtement, sont classés dans la classe appropriée pour cette technique.
2. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe B81 et de la sous-classe B81B concernant les "dispositifs à microstructure" et les "systèmes à microstructure".

H01B Câbles; Conducteurs; Isolateurs; Emploi de matériaux spécifiés pour leurs propriétés conductrices, isolantes ou diélectriques (emploi pour les propriétés magnétiques H01F 1/00; guides d'ondes H01P)

Schéma général

CONDUCTEURS OU CÂBLES

Caractérisés par le matériau.....	1/00
Caractérisés par la forme.....	5/00, 7/00
Types particuliers pour: communications; transport d'énergie; câbles supraconducteurs.....	11/00, 9/00, 12/00
Fabrication; récupération.....	13/00, 15/00

ISOLATEURS OU CORPS ISOLANTS

Caractérisés par le matériau.....	3/00
Caractérisés par la forme.....	17/00
Fabrication.....	19/00

1/00 Conducteurs ou corps conducteurs caractérisés par les matériaux conducteurs utilisés; Emploi de matériaux spécifiés comme conducteurs (conducteurs, câbles ou lignes de transmission supraconducteurs ou hyperconducteurs caractérisés par les matériaux utilisés H01B 12/00) [4]

Note(s)

Les groupes H01B 1/14-H01B 1/24 ont priorité sur les groupes H01B 1/02-H01B 1/06.

- 1/02 • composés principalement de métaux ou d'alliages
- 1/04 • composés principalement soit de compositions à base de carbone-silicium, soit de carbone soit de silicium
- 1/06 • composés principalement d'autres substances non métalliques
- 1/08 • • oxydes
- 1/10 • • sulfures
- 1/12 • • substances organiques [3]
- 1/14 • Matériau conducteur dispersé dans un matériau inorganique non conducteur [3]
- 1/16 • • le matériau conducteur comportant des métaux ou des alliages [3]
- 1/18 • • le matériau conducteur comportant des compositions à base de carbone-silicium, du carbone ou du silicium [3]
- 1/20 • Matériau conducteur dispersé dans un matériau organique non conducteur [3]
- 1/22 • • le matériau conducteur comportant des métaux ou des alliages [3]

- 1/24 • • le matériau conducteur comportant des compositions à base de carbone-silicium, du carbone ou du silicium [3]

3/00 Isolateurs ou corps isolants caractérisés par le matériau isolant; Emploi de matériaux spécifiés pour leurs propriétés isolantes ou diélectriques

- 3/02 • composés principalement de substances inorganiques
- 3/04 • • mica
- 3/06 • • amiante
- 3/08 • • quartz; verre; laine de verre; laine de laitier; émaux vitreux
- 3/10 • • oxydes métalliques (céramiques H01B 3/12)
- 3/12 • • céramiques
- 3/14 • • ciments
- 3/16 • • gaz
- 3/18 • composés principalement de substances organiques
- 3/20 • • liquides, p.ex. huiles (huiles de silicone H01B 3/46)
- 3/22 • • • hydrocarbures
- 3/24 • • • contenant de l'halogène dans les molécules, p.ex. huiles halogénées
- 3/26 • • asphalte; bitume; brai
- 3/28 • • caoutchoucs naturels ou synthétiques
- 3/30 • • matières plastiques; résines; cires

Note(s) [2006.01]

Le groupe H01B 3/47 a priorité sur les groupes H01B 3/32-H01B 3/46.

- 3/32 • • • résines naturelles
- 3/34 • • • cires (cires de silicone H01B 3/46)

H01B

- 3/36 • • • produits de condensation de phénols avec des aldéhydes ou des cétones
- 3/38 • • • produits de condensation d'aldéhydes avec des amines ou amides
- 3/40 • • • résines époxy
- 3/42 • • • polyesters; polyéthers; polyacétals
- 3/44 • • • résines vinyliques; résines acryliques (silicones H01B 3/46)
- 3/46 • • • silicones
- 3/47 • • • matières plastiques renforcées de fibres, p.ex. matières plastiques renforcées de verre [2006.01]
- 3/48 • • matériaux fibreux (matières plastiques renforcées de fibres H01B 3/47) [1, 2006.01]
- 3/50 • • • tissus
- 3/52 • • • bois; papier; carton (papier non conducteur en soi D21H 27/12)
- 3/54 • • • papier durci; tissus durcis
- 3/56 • • gaz

Note(s)

Le groupe H01B 12/00 a priorité sur les groupes H01B 5/00-H01B 11/00.

5/00 Conducteurs ou corps conducteurs non isolés caractérisés par la forme

- 5/02 • Barres; Barreaux; Fils ou rubans simples; Barres omnibus [1, 7]
- 5/04 • • enroulés ou bobinés
- 5/06 • Tubes simples
- 5/08 • Pluralité de fils ou analogues toronnés en forme de corde
- 5/10 • • toronnés autour d'un espace, d'un matériau isolant ou d'un matériau conducteur dissemblable
- 5/12 • Fils tressés ou analogues
- 5/14 • comprenant des couches ou pellicules conductrices sur supports isolants
- 5/16 • comprenant un matériau conducteur incorporé à un matériau isolant ou faiblement conducteur, p.ex. du caoutchouc conducteur (H01B 1/14, H01B 1/20 ont priorité; corps isolants combinés avec des éléments conducteurs mélangés H01B 17/64; peintures conductrices C09D 5/24) [3]

7/00 Conducteurs ou câbles isolés caractérisés par la forme

- 7/02 • Disposition de l'isolement
- 7/04 • Câbles, conducteurs ou cordons flexibles, p.ex. câbles traînants
- 7/06 • Conducteurs ou câbles extensibles, p.ex. cordon torsadant automatiquement
- 7/08 • Câbles plats ou à ruban
- 7/10 • Câbles à contact, c. à d. ayant des conducteurs pouvant être mis en contact par distorsion du câble
- 7/12 • Câbles flottants
- 7/14 • Câbles sous-marins
- 7/16 • Câbles à tubes rigides
- 7/17 • Protection contre les dommages provoqués par des facteurs extérieurs, p.ex. gaines ou armatures [7]
- 7/18 • • par l'usure, la contrainte mécanique ou la pression [1, 7]
- 7/20 • • • Tubes métalliques, p.ex. gaines de plomb [1, 7]
- 7/22 • • • Fils rubans ou métalliques, p.ex. d'acier [1, 7]
- 7/24 • • • Dispositifs de protection localisée contre la contrainte mécanique ou la pression [1, 7]
- 7/26 • • • Réduction des pertes dans les gaines ou armatures [1, 7]

- 7/28 • • par l'humidité, la corrosion, les attaques chimiques ou les conditions atmosphériques [1, 7]
- 7/282 • • • empêchant la pénétration de fluides dans les conducteurs ou les câbles [7]
- 7/285 • • • • par remplissage total ou partiel d'interstices du câble [7]
- 7/288 • • • • en utilisant un matériau hygroscopique ou un matériau gonflant en présence d'un liquide [7]
- 7/29 • • par des températures extrêmes ou par les flammes (H01B 7/42 a priorité) [7]
- 7/295 • • • en utilisant un matériau résistant aux flammes [7]
- 7/30 • avec dispositions pour réduire les pertes dans les conducteurs transmettant du courant alternatif, p.ex. dues à l'effet pelliculaire
- 7/32 • avec dispositions pour détecter des défauts, p.ex. ruptures ou fuites
- 7/36 • avec repères distinctifs ou indication de longueur
- 7/38 • avec des dispositions pour faciliter l'enlèvement de l'isolation [7]
- 7/40 • avec des dispositions pour faciliter le montage ou la fixation [7]
- 7/42 • avec des dispositions pour la dissipation ou la conduction de la chaleur [7]

9/00 Câbles de transport d'énergie

- 9/02 • avec écrans ou couches conductrices, p.ex. en vue d'éviter des gradients de potentiel élevés
- 9/04 • Câbles concentriques
- 9/06 • Câbles sous pression de gaz; Câbles sous pression d'huile; Câbles utilisés dans des conduits sous pression de fluides

11/00 Câbles ou conducteurs de communication

- 11/02 • Câbles à paires ou quarts torsadés
- 11/04 • • à paires ou quarts disposées les unes par rapport aux autres de manière à réduire la diaphonie
- 11/06 • • pourvus de moyens propres à réduire les effets de perturbations électromagnétiques ou électrostatiques, p.ex. écrans
- 11/08 • • • Ecrans particuliers pour réduire la diaphonie
- 11/10 • • • Ecrans particuliers pour réduire les perturbations provoquées par des sources extérieures
- 11/12 • • Dispositions pour obtenir des caractéristiques de transmission déterminées
- 11/14 • • • Câbles à charge inductive continue, p.ex. câbles krarupisés
- 11/16 • • • Câbles, p.ex. câbles sous-marins, avec bobines ou autres éléments incorporés au cours de la fabrication du câble
- 11/18 • Câbles coaxiaux; Câbles analogues ayant plusieurs conducteurs intérieurs dans un conducteur extérieur commun
- 11/20 • • Câbles comportant plusieurs lignes coaxiales [3]
- 11/22 • Câbles comprenant à la fois au moins un conducteur de l'électricité et des fibres optiques [4]

12/00 Conducteurs, câbles ou lignes de transmission supraconducteurs ou hyperconducteurs

- (supraconducteurs caractérisés par la technique de mise en forme des céramiques ou par leur composition céramique C04B 35/00) [2, 4]
- 12/02 • caractérisés par leurs formes [4]

<u>Note(s)</u>	
	Le groupe H01B 12/12 a priorité sur les groupes H01B 12/04-H01B 12/10.
12/04	• • à fil unique [4]
12/06	• • à couches ou fils déposés sur des supports ou des noyaux [4]
12/08	• • à fils toronnés ou tressés [4]
12/10	• • à plusieurs filaments enrobés dans des conducteurs normaux [4]
12/12	• • Conducteurs creux [4]
12/14	• caractérisés par la disposition de l'isolation thermique [4]
12/16	• caractérisés par le refroidissement [4]
13/00	Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de conducteurs ou câbles
13/004	• pour fabriquer des câbles à tubes rigides [7]
13/008	• pour fabriquer des conducteurs ou câbles extensibles [7]
13/012	• pour fabriquer des faisceaux de fils [7]
13/016	• pour fabriquer des câbles coaxiaux (application d'isolants discontinus H01B 13/20) [7]
13/02	• Toronnage
13/04	• • Disposition réciproque de paires ou de quarts en vue de réduire la diaphonie
13/06	• Isolation des conducteurs ou des câbles (H01B 13/32 a priorité) [4]
13/08	• • par enroulement
13/10	• • par chevauchement longitudinal
13/12	• • par application de fibres lâches
13/14	• • par boudinage
13/16	• • par passage à travers un bain liquide ou par immersion dans un bain liquide; par pulvérisation
13/18	• • Application d'isolants discontinus, p.ex. disques, perles
13/20	• • • pour câbles concentriques ou coaxiaux
13/22	• Gainage; Blindage; Ecrans; Application de couches de protection d'un autre genre (H01B 13/32 a priorité) [4]
13/24	• • par extrusion
13/26	• • par enroulement, guipage ou chevauchement longitudinal
13/28	• Application d'une charge inductive continue, p.ex. krarupisation
13/30	• Séchage; Imprégnation (H01B 13/32 a priorité) [4]
13/32	• Remplissage ou revêtement avec un matériau imperméable [4]
13/34	• pour marquer des conducteurs ou câbles [7]
15/00	Appareils ou procédés de récupération du matériau de câbles (conducteurs ou câbles isolés avec des dispositions pour faciliter l'enlèvement de l'isolation H01B 7/38; procédés ou appareils spécialement adaptés pour enlever l'isolation des conducteurs H02G 1/12)
17/00	Isolateurs ou corps isolants caractérisés par la forme
17/02	• Isolateurs à suspension; Isolateurs d'arrêt
17/04	• • Chaînes; Chaînes multiples
17/06	• • Fixation des isolateurs aux supports, aux conducteurs ou aux isolateurs voisins
17/08	• • • par boulon à tête
17/10	• • • par liaison intermédiaire
17/12	• • Caractéristiques particulières des isolateurs d'arrêt
17/14	• Isolateurs de support (isolateurs à tige H01B 17/20; isolateurs fendus ou perforés H01B 17/24)
17/16	• • Fixation d'un isolateur à un support, à un conducteur ou à un isolateur voisin
17/18	• • pour conducteurs très lourds, p.ex. barres-omnibus, rails
17/20	• Isolateurs à tige
17/22	• • Fixation de conducteurs à un isolateur
17/24	• Isolateurs fendus ou perforés pour fixation par clou, vis, fil ou barre, p.ex. diabolos, bobines
17/26	• Isolateurs d'entrée; Isolateurs de traversée
17/28	• • du type condensateur
17/30	• • Scellement
17/32	• Isolateurs simples constitués par au moins deux corps isolants dissemblables
17/34	• Isolateurs à liquide, p.ex. à huile
17/36	• Isolateurs à vide ou à gaz
17/38	• Accessoires, garniture, p.ex. capuchons, capots; Eléments de fixation prévus à cet effet
17/40	• • sans ciment, mastic ou colle
17/42	• Moyens pour obtenir une distribution améliorée de la tension (isolateurs de traversée du type condensateur H01B 17/28); Protection contre la décharge en arc
17/44	• • Association structurelle d'isolateurs avec des anneaux anticorona
17/46	• • Moyens pour ménager un trajet de décharge en arc extérieur
17/48	• • sur chaînes ou autres isolateurs disposés en série
17/50	• à surfaces traitées de manière appropriée pour préserver les propriétés isolantes, p.ex. pour la protection contre l'humidité, la souillure
17/52	• à dispositifs de nettoyage (H01B 17/54 a priorité)
17/54	• à dispositifs de chauffage ou de réfrigération
17/56	• Corps isolants
17/58	• • Tuyaux, manchons, perles isolantes ou bobines au travers desquels passe le conducteur
17/60	• • Corps isolants composés
17/62	• • Couches ou pellicules isolantes appliquées aux corps métalliques
17/64	• • combinés avec des éléments conducteurs mélangés, insérés ou en couches
17/66	• • Jonction de corps isolants, p.ex. par liaison
19/00	Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication d'isolateurs ou de corps isolants
19/02	• Séchage; Imprégnation
19/04	• Traitement des surfaces, p.ex. application de revêtements

H01C RÉSISTANCES

Note(s)

- Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "variable" signifie variable de façon mécanique.

2. Les résistances variables dont la valeur est changée de façon non mécanique, p.ex. par effet électrique ou thermique, sont classées dans le groupe H01C 7/00.

Schéma général

RÉSISTANCES FIXES.....	3/00, 7/00, 8/00, 11/00
RÉSISTANCES VARIABLES.....	10/00
AUTRES RÉSISTANCES.....	13/00
DÉTAILS.....	1/00
FABRICATION.....	17/00

1/00 Détails

- 1/01 • Montage; Support [2]
- 1/012 • • l'élément de base s'étendant le long de la résistance pour la rendre rigide ou la renforcer (H01C 1/016 a priorité; élément résistif formé de plusieurs spires ou boucles constituant un enroulement spiral, hélicoïdal ou en forme de tore H01C 3/18, H01C 3/20; élément résistif constitué par une ou plusieurs couches ou revêtements sur un élément de base H01C 7/00) [2]
- 1/014 • • la résistance étant maintenue et supportée entre deux éléments de support (H01C 1/016 a priorité) [2]
- 1/016 • • avec compensation de la dilatation ou de la contraction de la résistance [2]
- 1/02 • Boîtiers; Enveloppes; Enrobage; Remplissage de boîtier ou d'enveloppe [2]
- 1/022 • • le boîtier ou l'enveloppe pouvant être ouvert ou séparé de l'élément résistif [2]
- 1/024 • • le boîtier ou l'enveloppe étant fermé hermétiquement (H01C 1/028, H01C 1/032, H01C 1/034 ont priorité) [2]
- 1/026 • • • avec un gaz ou le vide entre l'élément résistif et le carter ou l'enveloppe [2]
- 1/028 • • l'élément résistif étant enrobé dans un matériau isolant pourvu d'une gaine extérieure [2]
- 1/03 • • • dans un matériau isolant en poudre [2]
- 1/032 • • avec plusieurs couches entourant l'élément résistif (H01C 1/028 a priorité) [2]
- 1/034 • • le boîtier ou l'enveloppe étant constitué par un revêtement ou un moulage sans gaine extérieure (H01C 1/032 a priorité) [2]
- 1/036 • • • sur un élément résistif enroulé [2]
- 1/04 • Dispositions de repères, p.ex. codage par la couleur
- 1/06 • Dispositions d'écrans électrostatiques ou électromagnétiques
- 1/08 • Dispositions de réfrigération; Dispositions de chauffage; Dispositions de ventilation
- 1/082 • • au moyen d'une circulation forcée de fluide [2]
- 1/084 • • par refroidissement naturel, p.ex. ailettes, dissipateurs thermiques [2]
- 1/12 • Dispositions de collecteurs de courant
- 1/125 • • de contacts fluides [2]
- 1/14 • Bornes ou points de prise spécialement adaptés aux résistances; Dispositions de bornes ou points de prise sur les résistances
- 1/142 • • les bornes ou points de prise étant constitués par un revêtement appliqué sur l'élément résistif [2]
- 1/144 • • les bornes ou points de prise étant soudés ou brasés [2]
- 1/146 • • l'élément résistif entourant la borne [2]
- 1/148 • • les bornes enveloppant ou entourant l'élément résistif (H01C 1/142 a priorité) [2]
- 1/16 • Réseaux de résistances non prévus ailleurs

3/00 Résistances métalliques fixes en fil ou en ruban, p.ex. bobinées, tressées ou en forme de grille

- 3/02 • disposées ou structurées en vue de réduire la self-induction, la capacité ou la variation en fonction de la fréquence
- 3/04 • Résistances ballast en fil de fer; Résistances similaires à coefficient de température variable
- 3/06 • Résistances souples ou pliables, une telle résistance pouvant être mise en boucle ou se replier sur elle-même [2]
- 3/08 • Élément résistif dont la dimension ou la caractéristique change de façon continue ou par pas d'une borne à l'autre [2]
- 3/10 • l'élément résistif ayant une forme en zigzag ou sinueuse [2]
- 3/12 • • situé dans un plan [2]
- 3/14 • l'élément résistif étant formé de plusieurs spires ou boucles enroulées en spirale, en hélice ou en forme de tore (H01C 3/02-H01C 3/12 ont priorité) [2]
- 3/16 • • comprenant plusieurs éléments enroulés distincts ou plusieurs configurations d'enroulement [2]
- 3/18 • • enroulées sur un élément de base plat ou en forme de ruban (H01C 3/16 a priorité) [2]
- 3/20 • • enroulées sur un élément de base cylindrique ou prismatique (H01C 3/16 a priorité) [2]

7/00 Résistances fixes constituées par une ou plusieurs couches ou revêtements; Résistances fixes constituées de matériau conducteur en poudre ou de matériau semi-conducteur en poudre avec ou sans matériau isolant (constituées de matériau pulvérulent ou granulaire H01C 8/00; résistances avec une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. résistances à effet de champ, H01L 29/00; dispositifs à semi-conducteurs sensibles au rayonnement électromagnétique ou corpusculaire, p.ex. cellules photo-résistantes, H01L 31/00; résistances commandées par un champ magnétique H01L 43/08; dispositifs à résistance négative à effet de volume H01L 47/00) [2]

- 7/02 • à coefficient de température positif
- 7/04 • à coefficient de température négatif
- 7/06 • présentant des moyens pour réduire au minimum les variations de résistance dépendantes des variations de température
- 7/10 • sensibles à la tension, p.ex. varistances [6]
- 7/102 • • Couche-barrière de varistance, p.ex. couches de surface (H01C 7/12 a priorité) [6]
- 7/105 • • Noyaux de varistance (H01C 7/12 a priorité) [6]
- 7/108 • • • en oxyde métallique [6]
- 7/112 • • • du type ZnO [6]
- 7/115 • • • du type dioxyde de titane ou titanate [6]
- 7/118 • • • en carbure, p.ex. du type SiC [6]
- 7/12 • • Résistances de protection contre les surtensions; Parafoudres [3]
- 7/13 • sensibles au courant [2]

Note(s)

Les groupes H01C 7/02-H01C 7/13 ont priorité sur les groupes H01C 7/18-H01C 7/22.

- 7/18 • comprenant une pluralité de couches empilées entre les bornes [2]
- 7/20 • la couche ou le revêtement résistif étant de section décroissante [2]
- 7/22 • Élément résistif allongé plié ou courbé, p.ex. sinusoïdal ou en hélice [2]
- 8/00 Résistances fixes en matériau conducteur pulvérulent ou granulaire, ou en matériau semi-conducteur pulvérulent ou granulaire [2]**
- 8/02 • Cohérents ou résistances imparfaites analogues pour la détection d'ondes électromagnétiques [2]
- 8/04 • Résistances de protection contre les surtensions; Parafoudres [2, 3]
- 10/00 Résistances variables [2]**
- 10/02 • Résistances liquides [2]
- 10/04 • avec une relation mathématique donnée entre le mouvement du moyen de commande de la résistance et la valeur de la résistance, cette relation étant autre qu'une relation directe de proportionnalité [2]
- 10/06 • variables par mise en court-circuit de différentes portions de l'élément résistif [2]
- 10/08 • • avec des pièces conductrices interposées entre l'élément résistif et les moyens de mise en court-circuit, p.ex. prises [2]
- 10/10 • variables par pression ou force mécanique [2]
- 10/12 • • par changement de la pression entre des masses résistives ou entre une masse résistive et une masse conductrice, p.ex. du type empilé [2]
- 10/14 • variables par moyens de commande auxiliaires [2]
- 10/16 • comprenant une pluralité d'éléments résistifs [2]
- 10/18 • • comprenant des éléments résistifs présentant des valeurs grossières et des valeurs précises [2]
- 10/20 • • les organes de contact ou les éléments résistifs mobiles étant associés en mouvement [2]
- 10/22 • les dimensions de l'élément résistif variant de façon continue dans une direction, p.ex. élément résistif conique (H01C 10/04 a priorité) [2]
- 10/23 • les dimensions de l'élément résistif variant par une série de pas progressifs [2]
- 10/24 • le contact se déplaçant le long des spires d'un élément résistif en hélice, ou vice versa [2]
- 10/26 • l'élément résistif se déplaçant (H01C 10/16, H01C 10/24 ont priorité) [2]

Note(s)

Les groupes H01C 10/02-H01C 10/26 ont priorité sur les groupes H01C 10/28-H01C 10/50.

- 10/28 • le contact basculant sur ou roulant le long de l'élément résistif ou des points de prise [2]
- 10/30 • le contact glissant le long de l'élément résistif [2]
- 10/32 • • le contact se déplaçant suivant un arc [2]
- 10/34 • • • le contact ou le moyen conducteur associé se déplaçant sur un collecteur en forme d'anneau ou de partie d'anneau [2]
- 10/36 • • • associées structurellement à des moyens de commutation [2]
- 10/38 • • le contact se déplaçant suivant une droite [2]

- 10/40 • • • entraîné au moyen d'une vis [2]
- 10/42 • • • • le contact glissant constituant un pont entre l'élément résistif et une barre conductrice ou un collecteur parallèle [2]
- 10/44 • • • le contact glissant constituant un pont entre l'élément résistif et une barre conductrice ou un collecteur parallèle (H01C 10/42 a priorité) [2]
- 10/46 • Dispositions de résistances fixes pourvues de moyens de connexion, p.ex. chevilles (H01C 10/28, H01C 10/30 ont priorité) [2]
- 10/48 • • comprenant un contact se déplaçant suivant un arc [2]
- 10/50 • associées structurellement à un moyen de commutation (H01C 10/36 a priorité) [2]
- 11/00 Résistances liquides fixes [2]**
- 13/00 Résistances non prévues ailleurs**
- 13/02 • Combinaisons structurelles de résistances [2]
- 17/00 Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de résistances** (garnitures de carters ou d'enveloppes H01C 1/02; réduction en poudre de l'isolation entourant une résistance H01C 1/03; fabrication de résistances dépendantes de la température H01C 7/02, H01C 7/04) [2]
- 17/02 • adaptés à la fabrication de résistances avec enveloppe ou carter (dispositifs ou procédés pour remplir ou comprimer un matériau isolant dans des tubes d'éléments chauffants H05B 3/52) [2]
- 17/04 • adaptés pour enrouler l'élément résistif [2]
- 17/06 • adaptés pour déposer en couche le matériau résistif sur un élément de base [2]
- 17/065 • • par des techniques de film épais, p.ex. sérigraphie [6]
- 17/07 • • par liaison de feuilles résistives, p.ex. placage [6]
- 17/075 • • par des techniques de film mince [6]
- 17/08 • • • par dépôt en phase vapeur [2]
- 17/10 • • • par projection à la flamme [2]
- 17/12 • • • par pulvérisation [2]
- 17/14 • • • par dépôt chimique [2]
- 17/16 • • • • au moyen d'un courant électrique [2]
- 17/18 • • • • sans utiliser un courant électrique [2]
- 17/20 • • par procédés pyrolytiques [2]
- 17/22 • adaptés pour ajuster la valeur de la résistance [2]
- 17/23 • • en ouvrant ou en fermant des pistes résistantes d'une valeur prédéterminée [6]
- 17/232 • • Ajustement du coefficient de température; Ajustement de la valeur de la résistance par ajustement du coefficient de température [6]
- 17/235 • • Ajustement initial des parties d'un potentiomètre pour le calibrage [6]
- 17/24 • • en supprimant ou en ajoutant du matériau résistif (H01C 17/23, H01C 17/232, H01C 17/235 ont priorité) [2, 6]
- 17/242 • • • par laser [6]
- 17/245 • • • par des moyens mécaniques, p.ex. jet de sable, sectionnement, traitement ultrasonore [6]
- 17/26 • • en transformant le matériau résistif [2]
- 17/28 • adaptés pour appliquer les bornes [2]
- 17/30 • adaptés à la cuisson [2]

H01F AIMANTS; INDUCTANCES; TRANSFORMATEURS; EMPLOI DE MATÉRIAUX SPÉCIFIÉS POUR LEURS PROPRIÉTÉS MAGNÉTIQUES [2]

Schéma général

AIMANTS, ÉLECTRO-AIMANTS

Caractérisés par le matériau magnétique.....	1/00
Noyaux, culasses, armatures.....	3/00
Bobines d'induction.....	5/00
Aimants ou bobines supraconducteurs.....	6/00
Aimants.....	7/00
Aimantation ou désaimantation.....	13/00
Fabrication.....	41/00
PELLICULES MAGNÉTIQUES MINCES.....	10/00

INDUCTANCES FIXES OU TRANSFORMATEURS FIXES

Du type pour signaux.....	17/00, 19/00
Autres que du type pour signaux.....	30/00, 37/00
Fabrication.....	41/00

INDUCTANCES OU TRANSFORMATEURS VARIABLES

Du type pour signaux.....	21/00
Autres que du type pour signaux.....	29/00
Fabrication.....	41/00

DÉTAILS DE TRANSFORMATEURS OU D'INDUCTANCES, EN GÉNÉRAL.....

TRANSFORMATEURS À ENROULEMENTS SUPRACONDUCTEURS OU CRYOGÉNIQUES.....

ADAPTATIONS DE TRANSFORMATEURS OU D'INDUCTANCES À DES APPLICATIONS OU DES FONCTIONS SPÉCIFIQUES.....

1/00 Aimants ou corps magnétiques, caractérisés par les matériaux magnétiques appropriés; Emploi de matériaux spécifiés pour leurs propriétés magnétiques

Note(s) [2010.01]

Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.

- 1/01 • en matériaux inorganiques (H01F 1/44 a priorité) [6]
- 1/03 • caractérisés par leur coercivité [6]

Note(s)

Le groupe H01F 1/40 a priorité sur le groupe H01F 1/03.

- 1/032 • • • en matériaux magnétiques durs [6]
- 1/04 • • • • métaux ou alliages [6]
- 1/047 • • • • • Alliages caractérisés par leur composition [5, 6]
- 1/053 • • • • • • contenant des métaux des terres rares [5, 6]
- 1/055 • • • • • • • et des métaux de transition magnétiques, p.ex. SmCo_5 [6]
- 1/057 • • • • • • • et des éléments IIIa, p.ex. $\text{Nd}_2\text{Fe}_{14}\text{B}$ [6]
- 1/058 • • • • • • • et des éléments IVa, p.ex. $\text{Gd}_2\text{Fe}_{14}\text{C}$ [6]
- 1/059 • • • • • • • et des éléments Va, p.ex. $\text{Sm}_2\text{Fe}_{17}\text{N}_2$ [6]
- 1/06 • • • • • sous forme de particules, p.ex. de poudre (H01F 1/047 a priorité) [5, 6]
- 1/08 • • • • • • comprimées, frittées ou agglomérées [6]
- 1/09 • • • • • mélanges de particules métalliques et non métalliques; particules métalliques ayant un revêtement d'oxyde [6]
- 1/10 • • • • • substances non métalliques, p.ex. ferrites [6]

- 1/11 • • • • • sous forme de particules [6]
- 1/113 • • • • • • dans un liant [6]
- 1/117 • • • • • • • Corps flexibles [6]
- 1/12 • • • en matériaux magnétiques doux [6]
- 1/14 • • • • métaux ou alliages [6]
- 1/147 • • • • • Alliages caractérisés par leur composition [5, 6]
- 1/153 • • • • • • Alliages métalliques amorphes, p.ex. métaux vitreux [5, 6]
- 1/16 • • • • • sous forme de feuilles (H01F 1/147 a priorité) [5, 6]
- 1/18 • • • • • • avec revêtement isolant [6]
- 1/20 • • • • • sous forme de particules, p.ex. de poudre (H01F 1/147 a priorité) [5, 6]
- 1/22 • • • • • • comprimées, frittées ou agglomérées [6]
- 1/24 • • • • • • • les particules étant isolées [6]
- 1/26 • • • • • • • • au moyen de substances organiques macromoléculaires [6]
- 1/28 • • • • • • dispersées ou suspendues dans un liant [6]
- 1/33 • • • • • mélanges de particules métalliques ou non métalliques; particules métalliques ayant un revêtement d'oxyde [6]
- 1/34 • • • • • substances non métalliques, p.ex. ferrites [6]
- 1/36 • • • • • sous forme de particules [6]
- 1/37 • • • • • dans un liant [6]
- 1/375 • • • • • • Corps flexibles [6]
- 1/38 • • • • • amorphes, p.ex. oxydes amorphes [6]
- 1/40 • • en matériaux semi-conducteurs magnétiques, p.ex. CdCr_2S_4 [6]
- 1/42 • en matériaux organiques ou organo-métalliques (H01F 1/44 a priorité) [6]
- 1/44 • en liquides magnétiques, p.ex. ferrofluides [6]

3/00 Noyaux, culasses ou induits

3/02	• en feuilles	10/06	• caractérisées par le contact physique ou de couplage avec le conducteur associé ou de connexion
3/04	• en bandes ou rubans	10/08	• caractérisées par les couches magnétiques (application de pellicules magnétiques aux substrats H01F 41/14) [3]
3/06	• en fils	10/10	• • caractérisées par la composition [3]
3/08	• en poudre	10/12	• • • Métaux ou alliages [3]
3/10	• Dispositions composites de circuits magnétiques	10/13	• • • • Alliages métalliques amorphes, p.ex. métaux vitreux [7]
3/12	• • Circuits magnétiques en dérivation	10/14	• • • • contenant du fer ou du nickel (H01F 10/13, H01F 10/16 ont priorité) [3, 7]
3/14	• • Contractions; Fentes, p.ex. entrefers (dans les circuits magnétiques en dérivation H01F 3/12)	10/16	• • • • contenant du cobalt (H01F 10/13 a priorité) [3, 7]
5/00	Bobines d'induction (bobines supraconductrices H01F 6/06; inductances fixes du type pour signaux H01F 17/00)	10/18	• • • • les pellicules étant des composés [3]
5/02	• enroulées sur des supports non magnétiques, p.ex. mandrins	10/187	• • • • Composés amorphes [7]
5/04	• Dispositions des connexions électriques aux bobines, p.ex. fils de connexion	10/193	• • • • Composés semi-conducteurs magnétiques [7]
5/06	• Isolement des enroulements	10/20	• • • • Ferrites [3]
6/00	Aimants supraconducteurs; Bobines supraconductrices [6]	10/22	• • • • • Orthoferrites [3]
6/02	• Etouffement de la supraconductivité; Dispositions pour la protection lors de la phase de transition vers l'état de conductivité normale [6]	10/24	• • • • • Grenats [3]
6/04	• Refroidissement [6]	10/26	• caractérisées par le substrat ou par les couches intermédiaires (H01F 10/32 a priorité) [3, 7]
6/06	• Bobines, p.ex. dispositions pour l'enroulement, l'isolation, les enveloppes ou les bornes des bobines [6]	10/28	• • caractérisées par la composition du substrat [3]
7/00	Aimants (aimants supraconducteurs H01F 6/00)	10/30	• • caractérisées par la composition des couches intermédiaires [3]
7/02	• Aimants permanents	10/32	• Multicouches couplées par échange de spin, p.ex. superréseaux à structure nanométrique [7]
7/04	• • Moyens pour libérer la force attractive	13/00	Appareils ou procédés pour l'aimantation ou pour la désaimantation
7/06	• Electro-aimants; Actionneurs comportant des électro-aimants [6]		Note(s)
7/08	• • avec armatures		Les groupes H01F 17/00-H01F 38/00, à l'exclusion des groupes H01F 27/42 et H01F 38/32, <u>couvrent</u> uniquement les aspects de la structure ou de la construction des transformateurs, des réactances inductives, des bobines d'arrêt ou analogues. Ces groupes <u>ne couvrent pas</u> les dispositions relatives aux circuits de tels dispositifs, qui sont couverts par les endroits axés sur la fonction appropriés.
7/10	• • • spécialement adaptés au courant alternatif	17/00	Inductances fixes du type pour signaux
7/11	• • • • atténuant ou éliminant les effets des courants de Foucault [6]	17/02	• sans noyau magnétique
7/12	• • • • comprenant des dispositifs anti-vibratoires	17/03	• • avec forme en céramique
7/121	• • • Guidage ou positionnement d'armatures, p.ex. maintien des armatures dans leur position extrême [6]	17/04	• avec noyau magnétique
7/122	• • • • au moyen d'un aimant permanent [6]	17/06	• • avec noyau refermé sur lui-même, p.ex. tore
7/123	• • • • au moyen d'une bobine auxiliaire [6]	17/08	• • • Bobines de pupinisation pour circuits de télécommunication
7/124	• • • • au moyen d'un verrou mécanique, p.ex. détente [6]	19/00	Transformateurs fixes ou inductances mutuelles fixes du type pour signaux (H01F 36/00 à priorité) [3]
7/126	• • • Support ou montage [6]	19/02	• Transformateurs ou inductances mutuelles à basse fréquence, c. à d. ne convenant qu'au fonctionnement aux fréquences de la bande acoustique
7/127	• • • Assemblage [6]	19/04	• Transformateurs ou inductances mutuelles appropriés au fonctionnement aux fréquences situées bien au-delà de la bande acoustique
7/128	• • • Encapsulation, mise sous enveloppe ou scellement [6]	19/06	• • Transformateurs à large bande, p.ex. appropriés au fonctionnement aux fréquences assez basses de la bande acoustique
7/129	• • • • d'armatures [6]	19/08	• • Transformateurs à polarisation magnétique, p.ex. pour le traitement d'impulsions
7/13	• • • caractérisés par la caractéristique de force d'attraction	21/00	Inductances ou transformateurs variables du type pour signaux (H01F 36/00 a priorité) [3]
7/14	• • • Armatures pivotantes (H01F 7/17 a priorité) [6]	21/02	• continûment variables, p.ex. variomètres
7/16	• • • Armatures à mouvement rectiligne (H01F 7/17 a priorité) [6]	21/04	• • par déplacement relatif de spires ou de parties d'enroulements
7/17	• • • Armatures à mouvement rectiligne et pivotant [6]		
7/18	• • • Circuits en vue d'obtenir des caractéristiques de fonctionnement souhaitées, p.ex. pour un fonctionnement lent, pour l'excitation successive des enroulements, pour l'excitation à grande vitesse des enroulements		
7/20	• • sans armature		
10/00	Pellicules magnétiques minces, p.ex. de structure à un domaine		

H01F

- 21/06 • • par déplacement du noyau ou d'une partie du noyau par rapport à l'enroulement ou aux enroulements dans l'ensemble
- 21/08 • • par variation de la perméabilité du noyau, p.ex. par variation de la polarisation magnétique
- 21/10 • • au moyen d'un blindage mobile
- 21/12 • discontinûment variables, p.ex. à prises

27/00 **Détails de transformateurs ou d'inductances, en général [6]**

- 27/02 • Enveloppes
- 27/04 • • Passages de conducteurs ou d'axes à travers les enveloppes, p.ex. pour dispositifs de changement de prise
- 27/06 • Montages, supports ou suspensions de transformateurs, réactances ou bobines d'arrêt
- 27/08 • Refroidissement; Ventilation
- 27/10 • • Refroidissement par liquide
- 27/12 • • • Refroidissement par huile
- 27/14 • • • • Chambres d'expansion; Conservateurs d'huile; Matelas de gaz; Dispositions pour la purification, le séchage ou le remplissage
- 27/16 • • • Refroidissement par eau
- 27/18 • • • par évaporation de liquides
- 27/20 • • Refroidissement par des gaz particuliers ou par de l'air non ambiant
- 27/22 • • Refroidissement par conduction de chaleur à travers des éléments de remplissage solides ou en poudre
- 27/23 • Protection contre la corrosion [6]
- 27/24 • Noyaux magnétiques
- 27/245 • • fabriqués à partir de tôles, p.ex. à grains orientés (H01F 27/26 a priorité) [5]
- 27/25 • • fabriqués à partir de bandes ou de feuillards (H01F 27/26 a priorité) [5]
- 27/255 • • fabriqués à partir de particules (H01F 27/26 a priorité) [5]
- 27/26 • • Fixation des parties du noyau entre elles; Fixation ou montage du noyau dans l'enveloppe ou sur un support
- 27/28 • Bobines; Enroulements; Connexions conductrices
- 27/29 • • Bornes; Aménagements de prises [6]
- 27/30 • • Fixation ou serrage de bobines, d'enroulements ou de parties de ceux-ci entre eux; Fixation ou montage des bobines ou enroulements sur le noyau, dans l'enveloppe ou sur un autre support
- 27/32 • • Isolation des bobines, des enroulements, ou de leurs éléments
- 27/33 • Dispositions pour amortissement du bruit
- 27/34 • Moyens particuliers pour éviter ou réduire les effets électriques ou magnétiques indésirables, p.ex. pertes à vide, courants réactifs, harmoniques, oscillations, champs de fuite
- 27/36 • • Blindages ou écrans électriques ou magnétiques (mobiles pour faire varier l'inductance H01F 21/10) [6]
- 27/38 • • Organes de noyaux auxiliaires; Bobines ou enroulements auxiliaires
- 27/40 • Association structurelle de composants électriques incorporés, p.ex. fusibles
- 27/42 • Circuits spécialement adaptés à la modification ou la compensation des caractéristiques électriques des transformateurs, réactances ou bobines d'arrêt [6]

29/00 **Transformateurs ou inductances variables non couverts par le groupe H01F 21/00**

- 29/02 • avec prises sur les bobines ou les enroulements; avec possibilités de regroupement ou d'interconnexion des enroulements
- 29/04 • • avec possibilité de changer de prise sans interrompre le courant de charge
- 29/06 • avec collecteur de courant glissant ou roulant sur ou le long de l'enroulement
- 29/08 • avec noyau, bobine, enroulement ou écran mobile pour compenser une variation de tension ou un déphasage, p.ex. régulateurs d'induction
- 29/10 • • avec parties du circuit magnétique mobiles
- 29/12 • • avec bobines, enroulements ou parties de ceux-ci mobiles; avec écran mobile
- 29/14 • à polarisation magnétique variable

30/00 **Transformateurs fixes non couverts par le groupe H01F 19/00 [6]**

- 30/02 • Autotransformateurs [6]
- 30/04 • avec plusieurs enroulements secondaires alimentant chacun une charge séparée, p.ex. pour alimentations de postes radio-électriques [6]
- 30/06 • caractérisés par la structure [6]
- 30/08 • • sans noyau magnétique [6]
- 30/10 • • Transformateurs monophasés (H01F 30/16 a priorité) [6]
- 30/12 • • Transformateurs diphasés, triphasés ou polyphasés [6]
- 30/14 • • • pour le changement du nombre de phases [6]
- 30/16 • • Transformateurs toroïdaux [6]

36/00 **Transformateurs munis d'enroulements supraconducteurs ou d'enroulements travaillant à des températures cryogéniques [3]**

37/00 **Inductances fixes non couvertes par le groupe H01F 17/00 [6]**

38/00 **Adaptations de transformateurs ou d'inductances à des applications ou des fonctions spécifiques [6]**

- 38/02 • pour fonctionnement non linéaire [6]
- 38/04 • • pour modifier la fréquence [6]
- 38/06 • • pour modifier la forme d'onde [6]
- 38/08 • Transformateurs ou inductances à fortes fuites [6]
- 38/10 • • Inductances ballast, p.ex. pour lampes à décharge [6]
- 38/12 • Allumage, p.ex. pour moteurs à combustion interne [6]
- 38/14 • Couplages inductifs [6]
- 38/16 • Transformateurs en cascade, p.ex. pour utilisation sous très haute tension [6]
- 38/18 • Transformateurs rotatifs [6]
- 38/20 • Transformateurs de mesure [6]
- 38/22 • • pour courant alternatif monophasé [6]
- 38/24 • • • Transformateurs de potentiel [6]
- 38/26 • • • • Construction [6]
- 38/28 • • • Transformateurs d'intensité [6]
- 38/30 • • • • Construction [6]
- 38/32 • • • • Dispositions relatives aux circuits [6]
- 38/34 • • • Transformateurs de potentiel et d'intensité combinés [6]
- 38/36 • • • • Construction [6]
- 38/38 • • pour courant alternatif polyphasé [6]
- 38/40 • • pour courant continu [6]
- 38/42 • Transformateurs de retour de spot [6]

41/00 Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication ou à l'assemblage des dispositifs couverts par la présente sous-classe

- 41/02 • pour la fabrication de noyaux, bobines ou aimants (H01F 41/14 a priorité) [3]
- 41/04 • • pour la fabrication de bobines
- 41/06 • • • Enroulement
- 41/08 • • • • Enroulement de conducteurs sur, ou enfilage de conducteurs dans, des noyaux ou formes qui sont refermés sur eux-mêmes, p.ex. des tores
- 41/10 • • • Raccord des connexions aux enroulements
- 41/12 • • • Isolation d'enroulements
- 41/14 • pour appliquer des pellicules magnétiques sur des substrats [3]

Note(s)

Le groupe H01F 41/30 a priorité sur les groupes H01F 41/16-H01F 41/24.

- 41/16 • • le matériau magnétique étant appliqué sous forme de particules, p.ex. par sérigraphie (H01F 41/18 a priorité) [3, 7]
- 41/18 • • par pulvérisation cathodique [3]
- 41/20 • • par évaporation [3]
- 41/22 • • Traitement thermique; Décomposition thermique; Dépôt chimique à partir d'une vapeur [3]
- 41/24 • • à partir de liquides [3]
- 41/26 • • • en utilisant des courants électriques [3]
- 41/28 • • • par épitaxie en phase liquide [3]
- 41/30 • • pour appliquer des structures nanométriques, p.ex. en utilisant l'épitaxie par jets moléculaires (MBE) [7]
- 41/32 • pour appliquer un matériau conducteur, isolant ou magnétique sur une pellicule magnétique [7]
- 41/34 • • selon des configurations particulières, p.ex. par lithographie [7]

H01G CONDENSATEURS; CONDENSATEURS, REDRESSEURS, DÉTECTEURS, DISPOSITIFS DE COMMUTATION, DISPOSITIFS PHOTOSENSIBLES OU SENSIBLES À LA TEMPÉRATURE, DU TYPE ÉLECTROLYTIQUE (emploi de matériaux spécifiés pour leurs propriétés diélectriques H01B 3/00; condensateurs avec une barrière de potentiel ou une barrière de surface H01L 29/00)

Note(s) [2013.01]

Dans la présente sous-classe, le groupe H01G 11/00 a priorité sur les groupes H01G 4/00 et H01G 9/00.

Schéma général

CONDENSATEURS

- Fixes.....4/00
- Variables: mécaniquement; non mécaniquement.....5/00, 7/00
- Détails.....2/00

APPAREILS ÉLECTROLYTIQUES.....9/00

COMBINAISONS STRUCTURALES.....15/00, 17/00

FABRICATION.....4/00, 5/00, 7/00, 9/00, 13/00

2/00 Détails de condensateurs non couverts par un seul des groupes H01G 4/00-H01G 11/00 [6]

- 2/02 • Dispositifs de montage [6]
- 2/04 • • spécialement adaptés pour le montage sur un châssis [6]
- 2/06 • • spécialement adaptés pour le montage sur un support de circuit imprimé [6]
- 2/08 • Dispositions de réfrigération; Dispositions de chauffage; Dispositions de ventilation [6]
- 2/10 • Boîtiers: Capsulations [6]
- 2/12 • Protection contre la corrosion (H01G 2/10 a priorité) [6]
- 2/14 • Protection contre la surcharge électrique ou thermique (par réfrigération H01G 2/08) [6]
- 2/16 • • avec des éléments fusibles [6]
- 2/18 • • avec des contacts de rupture [6]
- 2/20 • Dispositions pour empêcher la décharge par les bords des électrodes [6]
- 2/22 • Blindage électrostatique ou magnétique [6]
- 2/24 • Repères, p.ex. codage en couleurs [6]

4/00 Condensateurs fixes; Procédés pour leur fabrication (condensateurs électrolytiques H01G 9/00) [2]

- 4/002 • Détails [6]
- 4/005 • • Electrodes [6]

- 4/008 • • • Emploi de matériaux spécifiés [6]
- 4/01 • • • Forme des électrodes autoporteuses [6]
- 4/012 • • • Forme des électrodes non autoporteuses [6]
- 4/015 • • • Dispositions particulières pour l'autorégénération [6]
- 4/018 • • Diélectriques [6]
- 4/02 • • • Diélectriques gazeux ou sous forme de vapeur [2, 6]
- 4/04 • • • Diélectriques liquides [2, 6]
- 4/06 • • • Diélectriques solides [2, 6]
- 4/08 • • • • Diélectriques inorganiques [2, 6]
- 4/10 • • • • • Diélectriques à base d'oxydes métalliques [2, 6]
- 4/12 • • • • • Diélectriques céramiques [2, 6]
- 4/14 • • • • • Diélectriques organiques [2, 6]
- 4/16 • • • • • en matériau fibreux, p.ex. en papier [2, 6]
- 4/18 • • • • • en matériau synthétique, p.ex. en dérivés de la cellulose (H01G 4/16 a priorité) [2, 6]
- 4/20 • • • utilisant des combinaisons de diélectriques d'au moins deux des groupes H01G 4/02-H01G 4/06 (H01G 4/12 a priorité) [2, 6]
- 4/22 • • • • imprégné [2, 6]
- 4/224 • • Boîtiers: Capsulations [6]

- 4/228 • • Bornes [6]
- 4/232 • • • pour la connexion électrique d'au moins deux couches d'un condensateur à empilement ou à enroulement [6]
- 4/236 • • • pour traverser l'enveloppe, c.à d. traversée d'entrée [6]
- 4/242 • • • l'élément capacitif entourant la borne [6]
- 4/245 • • • • Points de prise entre les couches d'une électrode enroulée [6]
- 4/248 • • • les bornes enveloppant ou entourant l'élément capacitif, p.ex. capsules (H01G 4/252 a priorité) [6]
- 4/252 • • • les bornes étant constituées par un revêtement appliqué sur l'élément capacitif (H01G 4/232 a priorité) [6]
- 4/255 • • Moyens de correction de la capacité [6]
- 4/258 • • Moyens de compensation des effets de température [6]
- 4/26 • Condensateurs plissés [2]
- 4/28 • Condensateurs tubulaires [2]
- 4/30 • Condensateurs à empilement (H01G 4/33 a priorité) [2, 6]
- 4/32 • Condensateurs enroulés [2]
- 4/33 • Condensateurs à film mince ou à film épais [6]
- 4/35 • Condensateurs de traversée ou condensateurs antiparasites [6]
- 4/38 • Condensateurs multiples, c. à d. combinaisons structurales de condensateurs fixes [2]
- 4/40 • Combinaisons structurales de condensateurs fixes avec d'autres éléments électriques non couverts par la présente sous-classe, la structure étant principalement constituée par un condensateur, p.ex. combinaisons RC [2]
- 5/00 Condensateurs dont la capacité varie par des moyens mécaniques, p.ex. en tournant un axe; Procédés pour leur fabrication [2]**
- 5/01 • Détails
- 5/011 • • Electrodes [6]
- 5/012 • • • au moins une des électrodes étant constituée par un liquide ou une poudre déplaçables [6]
- 5/013 • • Diélectriques [6]
- 5/014 • • Boîtiers; Capsulations [6]
- 5/015 • • Collecteurs de courant
- 5/017 • • Compensation de température [6]
- 5/019 • • Moyens pour corriger les caractéristiques capacitatives [6]
- 5/04 • à variation de surface efficace d'armature [6]
- 5/06 • • par rotation d'armatures planes ou sensiblement planes [6]
- 5/08 • • • fonctionnant tour à tour [6]
- 5/10 • • par rotation d'armatures hélicoïdales [6]
- 5/12 • • par rotation d'armatures partiellement cylindriques, coniques ou sphériques [6]
- 5/14 • • par mouvement d'armatures longitudinal [6]
- 5/16 • à variation de la distance entre armatures [6]
- 5/18 • • par changement de l'inclinaison, p.ex. par flexion, par enroulement spiral ou hélicoïdal [6]
- 5/38 • Condensateurs multiples, p.ex. jumelés
- 5/40 • Combinaisons structurales de condensateurs variables avec d'autres éléments électriques non couverts par la présente sous-classe, la structure étant principalement constituée par un condensateur, p.ex. combinaisons RC [6]
- 7/00 Condensateurs dont la capacité varie par des moyens non mécaniques; Procédés pour leur fabrication [2]**
- 7/02 • • Electrets, c. à d. ayant un diélectrique polarisé en permanence
- 7/04 • • à diélectrique choisi pour sa variation de permittivité en fonction de la température appliquée
- 7/06 • • à diélectrique choisi pour sa variation de permittivité en fonction de la tension appliquée, c. à d. condensateurs ferro-électriques (électrets H01G 7/02)
- 9/00 Condensateurs électrolytiques, redresseurs électrolytiques, détecteurs électrolytiques, dispositifs de commutation électrolytiques, dispositifs électrolytiques photosensibles ou sensibles à la température; Procédés pour leur fabrication [2]**
- 9/004 • • Détails [6]
- 9/008 • • Bornes [6]
- 9/012 • • • spécialement adaptées pour les condensateurs à solides [6]
- 9/02 • • Diaphragmes; Séparateurs [6]
- 9/022 • • Électrolytes; Absorbants [6]
- 9/025 • • • Électrolytes solides (H01G 11/54 a priorité) [6]
- 9/028 • • • • Electrolytes organiques semi-conducteurs, p.ex. TCNQ [6]
- 9/032 • • • • Electrolytes inorganiques semi-conducteurs, p.ex. MnO₂ [6]
- 9/035 • • • Électrolytes liquides, p.ex. matériaux d'imprégnation (H01G 11/54 a priorité) [6]
- 9/04 • • Electrodes [6]
- 9/042 • • • caractérisées par le matériau (H01G 11/22 a priorité) [6]
- 9/045 • • • • à base d'aluminium [6]
- 9/048 • • • caractérisées par leur structure (H01G 11/22 a priorité) [6]
- 9/052 • • • • Electrodes frittées [6]
- 9/055 • • • • Electrodes à feuille mince gravée chimiquement [6]
- 9/06 • • • Montage dans les récipients [6]
- 9/07 • • Couches diélectriques [6]
- 9/08 • • Boîtiers: Capsulations [6]
- 9/10 • • • Scellement, p.ex. de fils de traversée [6]
- 9/12 • • • Orifices ou autres moyens pour permettre la dilatation [6]
- 9/14 • • Combinaisons structurales pour modifier ou compenser les caractéristiques de condensateurs
- 9/145 • Condensateurs à électrolyte liquide (H01G 11/00 a priorité) [6]
- 9/15 • Condensateurs à électrolyte solide (H01G 11/00 a priorité) [6]
- 9/16 • spécialement adaptés pour l'utilisation en tant que redresseurs ou détecteurs (H01G 9/22 a priorité)
- 9/18 • Dispositifs auto-interrupteurs
- 9/20 • Dispositifs photosensibles
- 9/21 • Dispositifs sensibles à la température [6]
- 9/22 • *Dispositifs utilisant la réduction et l'oxydation combinées, p.ex. dispositions Redox ou solion [1, 2013.01]*
- 9/26 • Combinaisons structurales de condensateurs électrolytiques, de redresseurs électrolytiques, de détecteurs électrolytiques, de dispositifs de commutation électrolytiques, de dispositifs électrolytiques photosensibles ou sensibles à la température les uns avec les autres [6]
- 9/28 • Combinaisons structurales de condensateurs électrolytiques, de redresseurs électrolytiques, de détecteurs électrolytiques, de dispositifs de commutation électrolytiques, avec d'autres composants électriques non couverts par la présente sous-classe [6]

- 11/00 Condensateurs hybrides, c. à d. ayant des électrodes positive et négative différentes; Condensateurs électriques à double couche [EDL]; Procédés de fabrication desdits condensateurs ou de leurs composants [2013.01]**
- Note(s) [2013.01]**
- Le groupe H01G 11/02 a priorité sur les groupes H01G 11/04-H01G 11/14.
- 11/02** • utilisant des combinaisons de réactions de réduction et d'oxydation, p.ex. dispositifs redox ou solion [2013.01]
- 11/04** • Condensateurs hybrides [2013.01]
- 11/06** • • avec une des électrodes permettant de doper les ions de façon réversible, p.ex. condensateurs lithium-ion [2013.01]
- 11/08** • Combinaisons structurales, p.ex. assemblage ou connexion de condensateurs hybrides ou EDL avec d'autres composants électriques, au moins un condensateur hybride ou EDL étant le composant principal [2013.01]
- 11/10** • Condensateurs hybrides ou condensateurs EDL multiples, p.ex. réseaux ou modules (leurs boîtiers, caisses, encapsulations ou fixations associés H01G 11/78) [2013.01]
- 11/12** • • Condensateurs hybrides ou EDL à empilement [2013.01]
- 11/14** • Agencements ou procédés de réglage ou de protection des condensateurs hybrides ou EDL (circuits de protection de sécurité spécialement adaptés aux condensateurs, et effectuant une commutation automatique dans le cas d'un changement indésirable des conditions normales de travail H02H 7/16; circuits de protection de sécurité pour limiter l'excès de courant ou de tension sans déconnexion H02H 9/00) [2013.01]
- 11/16** • • contre les surcharges électriques, p.ex. comprenant des fusibles [2013.01]
- 11/18** • • contre les surcharges thermiques, p.ex. chauffage, réfrigération ou ventilation [2013.01]
- 11/20** • • Reformation ou procédés d'élimination des impuretés, p.ex. piégeage [2013.01]
- 11/22** • Électrodes [2013.01]
- 11/24** • • caractérisées par les propriétés structurales des matériaux composant les électrodes ou inclus dans les électrodes, p.ex. forme, surface ou porosité; caractérisées par les propriétés structurales des poudres ou particules utilisées à cet effet [2013.01]
- 11/26** • • caractérisées par leur structure, p.ex. multicouches, selon la porosité ou les caractéristiques de surface [2013.01]
- 11/28** • • • agencées ou disposées sur un collecteur de courant; Couches ou phases entre les électrodes et les collecteurs de courant, p.ex. adhésifs [2013.01]
- 11/30** • • caractérisées par leur matériau [2013.01]
- 11/32** • • • à base de carbone [2013.01]
- 11/34** • • • • caractérisées par la carbonisation ou l'activation de carbone [2013.01]
- 11/36** • • • • Nanostructures, p.ex. nanofibres, nanotubes ou fullerènes [2013.01]
- 11/38** • • • • Pâtes ou mélanges de carbone; Liants ou additifs [2013.01]
- 11/40** • • • • Fibres [2013.01]
- 11/42** • • • • Poudres ou particules, p.ex. composition de ces poudres ou particules [2013.01]
- 11/44** • • • • Matières premières pour électrodes, p.ex. résine ou charbon [2013.01]
- 11/46** • • • Oxydes métalliques [2013.01]
- 11/48** • • • Polymères conducteurs [2013.01]
- 11/50** • • • spécialement adaptées aux condensateurs lithium-ion, p.ex. pour doper le lithium ou pour intercalation [2013.01]
- 11/52** • Séparateurs [2013.01]
- 11/54** • Électrolytes [2013.01]
- 11/56** • • Électrolytes solides, p.ex. gels; Additifs pour ceux-ci [2013.01]
- 11/58** • • Électrolytes liquides [2013.01]
- 11/60** • • • caractérisés par le solvant [2013.01]
- 11/62** • • • caractérisés par le soluté, p.ex. sels, anions ou cations [2013.01]
- 11/64** • • • caractérisés par les additifs [2013.01]
- 11/66** • Collecteurs de courant [2013.01]
- 11/68** • • caractérisés par leur matériau [2013.01]
- 11/70** • • caractérisés par leur structure [2013.01]
- 11/72** • • spécialement adaptés pour être intégrés dans des condensateurs hybrides ou EDL multiples ou empilés [2013.01]
- 11/74** • Bornes, p.ex. extensions des collecteurs de courant [2013.01]
- 11/76** • • spécialement adaptées pour être intégrées dans des condensateurs hybrides ou EDL multiples ou empilés [2013.01]
- 11/78** • Caisses; Boîtiers; Capsulations; Fixations [2013.01]
- 11/80** • • Joints; Garnitures [2013.01]
- 11/82** • • Fixation ou assemblage d'un élément capacitif dans un boîtier, p.ex. montage d'électrodes, de collecteurs de courant ou de bornes dans des récipients ou capsules [2013.01]
- 11/84** • Procédés de fabrication de condensateurs hybrides ou EDL ou de leurs composants [2013.01]
- 11/86** • • spécialement adaptés pour les électrodes (carbonisation ou activation du charbon pour la fabrication d'électrodes H01G 11/34) [2013.01]
- 13/00 Appareils spécialement adaptés à la fabrication de condensateurs; Procédés spécialement adaptés à la fabrication de condensateurs non prévus dans les groupes H01G 4/00-H01G 11/00 [2, 2013.01]**
- 13/02** • Machines à enrouler des condensateurs [2]
- 13/04** • Séchage; Imprégnation [2]
- 13/06** • avec dispositions pour enlever les surfaces de métal [2]
- 15/00 Combinaisons structurales de condensateurs ou d'autres dispositifs, couverts par au moins deux groupes principaux différents de la présente sous-classe, les uns avec les autres (concernant au moins un condensateur hybride ou électrique à double couche [EDL] en tant que composant principal H01G 11/08) [6, 2013.01]**
- 17/00 Combinaisons structurales de condensateurs ou d'autres dispositifs couverts par au moins deux groupes principaux différents de la présente sous-classe avec d'autres éléments électriques non couverts par la présente sous-classe, p.ex. combinaisons RC [6]**

H01G

H01H **INTERRUPTEURS ÉLECTRIQUES; RELAIS; SÉLECTEURS, DISPOSITIFS DE PROTECTION** (câbles à contact H01B 7/10; dispositifs auto-interrupteurs du type électrolytique H01G 9/18; circuits de protection, de sécurité H02H; commutation par des moyens électroniques sans fermeture de contacts H03K 17/00)

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre (dans les groupes H01H 69/00-H01H 87/00) les dispositifs pour la protection des lignes électriques ou machines ou appareils électriques dans le cas d'un changement non voulu des conditions électriques normales de fonctionnement, la condition électrique assurant directement l'apport d'énergie au dispositif.
2. La présente sous-classe ne couvre pas les socles, enveloppes ou couvercles qui s'adaptent à plusieurs dispositifs de commutation ou qui s'adaptent à un dispositif de commutation et également à un autre composant électrique, p.ex. une barre-omnibus, un connecteur de ligne. Ces socles, enveloppes ou couvercles sont couverts par le groupe H02B 1/26.
3. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "relais" désigne un dispositif de commutation, pourvu de contacts, commandés par une énergie électrique qui fournit, directement ou indirectement, toute l'énergie mécanique nécessaire pour opérer la fermeture et l'ouverture de ces contacts;
 - "mécanisme moteur" se rapporte au moyen par lequel une force d'actionnement appliquée à l'interrupteur est transmise aux contacts mobiles.
4. Dans la présente sous-classe, les détails sont classés comme suit:
 - les détails d'un type de dispositif de commutation non spécifié, ou les détails considérés comme applicables à plusieurs sortes de dispositifs de commutation désignés par les expressions: interrupteurs, relais, sélecteurs et dispositifs de protection sont classés dans les groupes H01H 1/00-H01H 9/00;
 - les détails d'un type d'interrupteur non spécifié ou les détails considérés comme applicables à plusieurs types d'interrupteurs tels que définis par les groupes H01H 13/00-H01H 43/00 et les sous-groupes H01H 35/02, H01H 35/06, H01H 35/14, H01H 35/18, H01H 35/24 et H01H 35/42, tous désignés ci-après par "types de base", sont classés dans les groupes H01H 1/00-H01H 9/00;
 - les détails d'un type de relais non spécifié ou considérés comme applicables à plusieurs types de relais tels que définis par les groupes H01H 51/00-H01H 61/00, désignés ci-après par "types de base", sont classés dans le groupe H01H 45/00;
 - les détails d'un dispositif de protection non spécifié ou les détails applicables à plusieurs types de dispositifs de protection tels que définis par les groupes H01H 73/00-H01H 83/00, désignés ci-après par "types de base", sont classés dans le groupe H01H 71/00.
 - Cependant, un détail décrit uniquement avec référence à, ou de toute évidence applicable uniquement à un dispositif de commutation d'un seul type de base est classé dans le groupe relatif au dispositif de commutation de ce type de base, p.ex. en H01H 19/02, H01H 75/04;
 - les détails structurels mécaniques des organes de commande d'interrupteurs ou de claviers, tels que touches, boutons-poussoirs, leviers ou d'autres mécanismes de transmission de la force aux parties activées sont classés dans la présente sous-classe, même quand ils sont utilisés pour la commande de commutateurs électroniques.

Cependant, les détails mécaniques à finalité électronique directe sont classés dans le groupe H03K 17/94.

Schéma général

INTERRUPTEURS ÉLECTRIQUES

Caractérisés par le mode d'actionnement:

mécanique:

à déplacement rectiligne: une direction; deux directions.....	13/00, 15/00
à déplacement angulaire: angle illimité; angle limité.....	19/00, 21/00
par traction; par basculement.....	17/00, 23/00
à déplacements combinés.....	25/00
par éléments amovibles.....	27/00

physique:

général; champ électrique ou magnétique; chaleur; explosion.....	35/00, 36/00, 37/00, 39/00
--	----------------------------

Caractérisés par les contacts:

liquides.....	29/00
---------------	-------

Caractérisés par la tension ou l'intensité:

sans; avec extinction de l'arc.....	31/00, 33/00
-------------------------------------	--------------

Caractérisés par le temps de fonctionnement:

manuel; programme.....	41/00, 43/00
------------------------	--------------

Fabrication..... 11/00

RELAIS

Electromagnétiques; dynamo- électriques; magnétostrictifs..... 51/00, 53/00, 55/00

Electrostrictifs ou piézo- électriques; électrostatiques; électrothermiques..... 57/00, 59/00, 61/00

Détails

généraux; électromécaniques; circuits.....	45/00, 50/00, 47/00
--	---------------------

Fabrication..... 49/00

SÉLECTEURS

Types..... 67/00

Détails..... 63/00

Fabrication..... 65/00

SECTIONNEURS

à basse tension et à couteau..... 21/54

pour haute tension.....	31/00
en combinaison avec des fusibles.....	85/54
DISPOSITIFS DE PROTECTION	
Disjoncteurs:	
avec réarmement manuel; à moteur; séparés.....	73/00, 75/00, 77/00
Interrupteurs de protection:	
par court-circuit; ouvrant et fermant; particuliers.....	79/00, 81/00, 83/00
Fusibles; dispositifs à évaporation.....	85/00, 87/00
Détails d'interrupteurs ou de relais de protection.....	71/00
Fabrication.....	69/00
COMBINAISONS.....	89/00
DÉTAILS GÉNÉRAUX	
Contacts.....	1/00
Mécanismes:	
actionnement de contacts en général; à action brusque; à retard.....	3/00, 5/00, 7/00
Autres.....	9/00

Interrupteurs électriques

1/00 Contacts (contacts liquides H01H 29/04)

1/02 • caractérisés par leur matériau

1/021 • • Matériau composite **[2006.01]**

Note(s) [2006.01]

1. Dans le présent groupe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - un "matériau composite" est un matériau constitué de plusieurs matériaux différents, p.ex. d'un matériau revêtu, de matériaux disposés en couches ou de fibres de carbone dans une base ou matrice en cuivre.
 2. La matière pouvant être classée dans plus d'un des groupes H01H 1/023-H01H 1/029 doit être classée dans tous les groupes appropriés.
- 1/023 • • • avec un métal noble comme matériau de base **[2006.01]**
- 1/0233 • • • et contenant des carbures **[2006.01]**
- 1/0237 • • • et contenant des oxydes **[2006.01]**
- 1/025 • • • avec du cuivre comme matériau de base **[2006.01]**
- 1/027 • • • contenant des particules ou des fibres de carbone **[2006.01]**
- 1/029 • • • comprenant un matériau conducteur dispersé dans un support ou dans un matériau liant élastiques **[2006.01]**
- 1/04 • • Contacts coopérants en matériaux différents
- 1/06 • caractérisés par la forme ou la structure de la surface de contact, p.ex. striée
- 1/08 • • humectés au mercure
- 1/10 • • Contacts feuilletés avec surface de contact sous-divisée
- 1/12 • caractérisés par la manière dont les contacts coopérants s'engagent
- 1/14 • • en butant l'un contre l'autre
- 1/16 • • • en roulant; en s'enveloppant; Contacts à rouleau ou à billes
- 1/18 • • • avec glissement subséquent
- 1/20 • • • Contacts pontants
- 1/22 • • • avec membre pivotant rigide portant le contact mobile
- 1/24 • • • avec montage élastique
- 1/26 • • • • avec support par lame-ressort
- 1/28 • • • • Assemblage de trois ou plus de trois lames-ressorts portant les contacts

- 1/30 • • • • entre guides-soutiens
- 1/32 • • • Contacts à auto-alignement
- 1/34 • • • avec possibilité de régler la position du contact par rapport au contact coopérant
- 1/36 • • par glissement
- 1/38 • • • Contacts à fiche et prise
- 1/40 • • • Contact monté de façon que sa surface de contact soit de niveau avec l'isolation contiguë
- 1/42 • • • Contacts à couteau et pince
- 1/44 • • • à montage élastique
- 1/46 • • • Contacts à auto-alignement
- 1/48 • • • avec possibilité de régler la position au contact par rapport au contact coopérant
- 1/50 • Moyens pour accroître la pression de contact, empêcher la vibration des contacts, maintenir ensemble les contacts après l'entrée en contact, ou pour ramener les contacts à la position d'ouverture
- 1/52 • • contacts adaptés pour agir comme verrous
- 1/54 • • par force magnétique
- 1/56 • Dispositions de contacts assurant une fermeture avant ouverture, p.ex. pour changement de prise sous charge
- 1/58 • Connexions électriques avec ou entre contacts; Bornes
- 1/60 • Moyens auxiliaires associés constructivement avec l'interrupteur pour nettoyer ou lubrifier les surfaces de contact (nettoyage par glissement normal des contacts H01H 1/18, H01H 1/36)
- 1/62 • Chauffage ou refroidissement des contacts
- 1/64 • Enceintes de protection, chicane ou écrans pour contacts
- 1/66 • • Contacts scellés dans une enveloppe à vide ou remplie de gaz, p.ex. contacts à lames magnétiques
- 3/00 Mécanismes pour actionner les contacts** (moyens d'actionnement ou de déclenchement thermique H01H 37/02)
- 3/02 • Organes moteurs, c. à d. pour actionner le mécanisme d'entraînement par une force mécanique extérieure à l'interrupteur
- 3/04 • • Leviers (leviers basculants H01H 23/14)
- 3/06 • • • Moyens de fixation à l'arbre du mécanisme d'entraînement
- 3/08 • • Boutons rotatifs
- 3/10 • • • Moyens de fixation à l'arbre du mécanisme d'entraînement

- 3/12 • • Boutons-poussoirs
- 3/14 • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied
- 3/16 • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. un interrupteur de porte, un interrupteur de fin de course, un interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur
- 3/18 • • • le mouvement dans un sens étant exécuté intentionnellement par une main, p.ex. pour le positionnement d'indicateurs de direction ramenés automatiquement
- 3/20 • • dans lesquels un mouvement auxiliaire des pièces, ou d'un accessoire, est nécessaire avant que le mouvement principal ne devienne possible ou effectif, p.ex. pour un déverrouillage, un couplage
- 3/22 • Dispositions comportant une énergie à l'intérieur de l'interrupteur pour actionner le mécanisme d'entraînement
- 3/24 • • utilisant un moyen d'actionnement pneumatique ou hydraulique
- 3/26 • • utilisant un moteur dynamo-électrique (pour accumuler de l'énergie dans un moteur à ressort H01H 3/30)
- 3/28 • • utilisant un électro-aimant (pour accumuler de l'énergie dans un moteur à ressort H01H 3/30; pour actionner des relais H01H 45/00)
- 3/30 • • utilisant un moteur à ressort
- 3/32 • Mécanismes-moteurs, c. à d. pour transmettre la force motrice aux contacts (dispositions à action brusque H01H 5/00; introduisant un retard prédéterminé H01H 7/00)
- 3/34 • • utilisant un encliquetage
- 3/36 • • utilisant une courroie, chaîne ou corde
- 3/38 • • utilisant un ressort ou autre couplage élastique de l'arbre
- 3/40 • • utilisant la friction ou des appareillages dentés ou à vis écrou
- 3/42 • • utilisant des cames ou excentriques
- 3/44 • • utilisant un engrenage par croix de Malte
- 3/46 • • utilisant une liaison par tige ou levier, p.ex. une genouillère
- 3/48 • • utilisant des dispositifs à déplacement à vide
- 3/50 • • avec moyens d'indication ou de localisation, p.ex. indication par bille et ressort
- 3/52 • • avec moyens assurant l'arrêt à des positions intermédiaires de fonctionnement
- 3/54 • Mécanismes pour le couplage ou découplage de la pièce actionnante, du mécanisme moteur ou des contacts
- 3/56 • • utilisant un embrayage électromagnétique
- 3/58 • • utilisant un embrayage à friction, à dents ou un autre embrayage mécanique
- 3/60 • Dispositions mécaniques pour empêcher ou amortir les vibrations ou les chocs
- 3/62 • Moyens de lubrification constructivement associés avec l'interrupteur (pour la lubrification des surfaces de contact H01H 1/60)
- 5/00 **Dispositions à action brusque, c. à d. dans lesquelles pendant une seule opération d'ouverture ou une seule opération de fermeture, une énergie est d'abord accumulée et ensuite libérée afin de produire ou d'aider le mouvement des contacts**

- 5/02 • Énergie accumulée par l'attraction ou la répulsion de parties magnétiques
- 5/04 • Énergie accumulée par déformation de pièces élastiques (par déformation du bilame dans les interrupteurs actionnés thermiquement H01H 37/54)
- 5/06 • • par compression ou extension de ressorts à boudin
- 5/08 • • • une extrémité du ressort transmet le mouvement au contact lorsque l'autre est mue par l'organe moteur
- 5/10 • • • une extrémité du ressort est rigidement fixée à la partie fixe ou mobile de l'interrupteur et l'autre extrémité agit sur un élément rigide mobile ou fixe par l'intermédiaire de broches, cames, surfaces dentées ou autrement façonnées
- 5/12 • • • ayant plusieurs mouvements successifs à action brusque
- 5/14 • • par torsion d'éléments de torsion
- 5/16 • • • avec moyens auxiliaires pour maintenir temporairement des organes jusqu'à ce que l'élément de torsion soit suffisamment tendu
- 5/18 • • par flexion de ressorts à lame
- 5/20 • • • une seule lame déplacée au-delà du point mort
- 5/22 • • • ressort à lame avec au moins une branche séparée portant ou actionnant un contact
- 5/24 • • • • ayant trois branches
- 5/26 • • • ayant deux ou plusieurs mouvements successifs à action brusque
- 5/28 • • • deux ressorts à lames séparés formant une genouillère
- 5/30 • • par déformation de ressorts à disque
- 7/00 **Dispositifs destinés à introduire un retard prédéterminé entre l'amorçage de l'opération de commutation et l'ouverture ou la fermeture des contacts** (interrupteurs horaires ou à programme horaire H01H 43/00)
- 7/02 • avec moyens de temporisation fluides
- 7/03 • • avec dash-pots
- 7/04 • • avec moulinets, c. à d. régulateurs à ventilateurs
- 7/06 • avec moyens de temporisation thermique
- 7/08 • avec temporisation par dispositifs mécaniques de contrôle de vitesse
- 7/10 • • par échappement
- 7/12 • • • mécaniques
- 7/14 • • • électromagnétiques
- 7/16 • Dispositifs assurant le fonctionnement de l'interrupteur en un point déterminé d'une période de courant alternatif (circuits H01H 9/56)
- 9/00 **Détails de dispositifs de commutation non couverts par H01H 1/00-H01H 7/00**
- 9/02 • Supports, enveloppes ou capots (s'adaptant à plus d'un interrupteur ou interrupteur et une autre partie constituante électrique H02B 1/26)
- 9/04 • • Enveloppes étanches à la poussière, aux projections, aux éclaboussures, à l'eau ou aux flammes
- 9/06 • • Enveloppes d'un interrupteur constitué par un manche servant à un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. par le manche d'un aspirateur
- 9/08 • Dispositions pour faciliter le remplacement de l'interrupteur, p.ex. le boîtier d'une cartouche
- 9/10 • Adaptation pour coupe-circuit incorporé (montage séparé d'un interrupteur et d'un coupe-circuit sur ou dans un support commun H02B 1/18)

9/12	• Moyens pour mettre à la terre des parties de l'interrupteur normalement non reliées électriquement aux contacts	13/04	• • Enveloppes; Couvercles
9/14	• Adaptation pour éclateurs de sécurité incorporés	13/06	• • • Enveloppes étanches à la poussière, aux projections, aux éclaboussures, à l'eau ou aux flammes
9/16	• Indicateurs de position, p.ex. "marche" ou "arrêt"	13/08	• • • enveloppes d'interrupteurs constituées par un manche destiné à un but autre que d'actionner l'interrupteur
9/18	• Marques distinctives sur interrupteurs, p.ex. pour indiquer l'emplacement de l'interrupteur dans l'obscurité; Adaptation des interrupteurs pour recevoir des marques distinctives	13/10	• • Socles; Contacts fixes montés sur les socles
9/20	• Mécanismes d'interverrouillage, verrouillage ou accrochage	13/12	• • Organes mobiles; Contacts montés sur ces organes
9/22	• • pour interverrouillage entre enveloppe, capot ou volet de protection et le mécanisme actionnant les contacts	13/14	• • • Organes d'actionnement, p.ex. bouton-poussoir
9/24	• • pour interverrouillage de plusieurs pièces du mécanisme actionnant les contacts	13/16	• • • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied
9/26	• • pour interverrouillage de plusieurs interrupteurs (par un élément amovible H01H 9/28)	13/18	• • • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur
9/28	• • pour verrouiller des pièces de l'interrupteur par une clé ou un élément équivalent amovible (interrupteurs actionnés par une clé H01H 27/00; verrouillage par la pièce amovible d'un dispositif de couplage à deux parties H01R)	13/20	• • • Mécanismes moteurs
9/30	• Moyens pour éteindre ou empêcher des arcs entre pièces traversées par le courant	13/22	• • • agissant par action brusque (consécutive à la déformation d'éléments élastiques H01H 13/26)
9/32	• • Corps isolant insérable entre les contacts	13/24	• • • • pourvus de moyens introduisant un retard prédéterminé
9/34	• • Eléments fixes pour restreindre ou sous-diviser l'arc, p.ex. plaques-barrières	13/26	• • Dispositions à action brusque consécutive à la déformation d'éléments élastiques
9/36	• • • Pièces métalliques	13/28	• • • utilisant la compression ou l'extension de ressorts à boudin
9/38	• • Contacts auxiliaires sur lesquels l'arc est transféré des contacts principaux (utilisant des cornes d'arc H01H 9/46)	13/30	• • • • une extrémité du ressort transmet le mouvement à l'élément de contact lorsque l'autre extrémité est mue par l'organe moteur
9/40	• • Contacts principaux multiples destinés à diviser le courant dans l'arc, ou la chute de tension le long de l'arc	13/32	• • • • une extrémité du ressort est fixée rigidement à la partie fixe ou mobile de l'interrupteur et l'autre extrémité agit sur un élément rigide mobile ou fixe par l'intermédiaire de brouches, comes, surfaces dentées ou autrement façonnées
9/42	• • Impédances connectées aux contacts	13/34	• • • • ayant deux ou plusieurs mouvements successifs à action brusque
9/44	• • utilisant des aimants de soufflage	13/36	• • • utilisant la flexion de ressorts à lames
9/46	• • utilisant des parafoudres à cornes (utilisant des aimants de soufflage H01H 9/44)	13/38	• • • • une seule lame déplacée au-delà du point mort
9/48	• Moyens pour empêcher une décharge sur des parties ne transportant pas de courant, p.ex. utilisant des anneaux anticorona	13/40	• • • • Ressort à lame avec au moins une branche à action brusque et au moins une branche séparée portant ou actionnant un contact
9/50	• Moyens pour détecter la présence d'un arc ou d'une décharge	13/42	• • • • • ayant trois branches
9/52	• Refroidissement d'organes de l'interrupteur (refroidissement des contacts H01H 1/62)	13/44	• • • • ayant plusieurs mouvements successifs à action brusque
9/54	• Circuits non adaptés à une application particulière du dispositif de commutation non prévus ailleurs	13/46	• • • • deux ressorts à lames séparées formant une genouillère
9/56	• • pour assurer le fonctionnement de l'interrupteur en un point déterminé de la période du courant alternatif	13/48	• • • utilisant la déformation de ressorts à disques
11/00	Appareillages ou procédés spécialement adaptés à la fabrication d'interrupteurs électriques (procédés spécialement adaptés à la fabrication d'interrupteurs à mouvement rectiligne ayant plusieurs éléments moteurs associés à différents jeux de contacts, p.ex. claviers, H01H 13/88) [1, 2006.01]	13/50	• ayant un seul élément d'actionnement
11/02	• pour interrupteurs à mercure	13/52	• • le contact retournant immédiatement à son état initial après suppression de la force motrice, p.ex. bouton-poussoir de sonnerie
11/04	• de contacts d'interrupteurs	13/54	• • le contact retournant à son état initial après un intervalle de temps prédéterminé suivant la suppression de la force motrice, p.ex. pour l'éclairage d'escaliers
11/06	• • Fixation des contacts sur le support	13/56	• • le contact retournant à son état initial lors de l'application suivante de la force motrice
13/00	Interrupteurs ayant un organe moteur à mouvement rectiligne ou des organes adaptés pour pousser ou tirer dans une seule direction, p.ex. interrupteur à bouton-poussoir (dans lesquels l'organe moteur est élastique H01H 17/00)	13/58	• • • avec élément d'entraînement du contact tourné pas à pas dans un sens
13/02	• Détails [1, 2006.01]	13/60	• • • avec élément d'entraînement du contact tourné alternativement en sens opposé

H01H

- 13/62 • • le contact retournant à son état initial après libération manuelle d'un accrochage (accrochage libéré par un second bouton-poussoir H01H 13/68)
- 13/64 • • dans lequel l'interrupteur a plus de deux positions électriquement distinctives, p.ex. interrupteurs, bouton-poussoir à plusieurs positions
- 13/66 • • • l'élément moteur ayant uniquement deux positions
- 13/68 • ayant deux éléments moteurs, l'un pour l'ouverture, l'autre pour la fermeture du même jeu de contacts (l'élément moteur unique faisant saillie sur des côtés différents de l'enveloppe de l'interrupteur pour être poussé alternativement par les extrémités opposées H01H 15/22)
- 13/70 • ayant une pluralité d'éléments moteurs associés à différents jeux de contacts, p.ex. claviers (assemblage d'une pluralité d'interrupteurs indépendants H02B)
- 13/702 • • avec des contacts portés par ou formés à partir de couches dans une structure multicouche, p.ex. interrupteurs à membrane [7]
- 13/703 • • • caractérisés par des espaceurs entre les couches de support [2006.01]
- 13/704 • • • caractérisés par les couches, p.ex. par leur matériau ou leur structure (H01H 13/703 a priorité) [2006.01]
- 13/705 • • • caractérisés par la structure, le montage ou l'agencement des organes d'actionnement, p.ex. des boutons-poussoirs ou des touches [7]
- 13/7057 • • • • caractérisés par la disposition des organes moteurs les uns par rapport aux autres, p.ex. groupements de touches pré-assemblés [2006.01]
- 13/7065 • • • • caractérisés par le mécanisme entre les touches et les claviers multicouches [2006.01]
- 13/7073 • • • • • caractérisés par des ressorts, p.ex. des ressorts de type Euler [2006.01]
- 13/708 • • • dans lesquels tous les contacts fixes et mobiles sont portés par des éléments isolants (H01H 13/705 a priorité) [7]
- 13/712 • • • • tous les éléments isolants étant sensiblement plats [7]
- 13/715 • • • dans lesquels chaque groupe de contacts comporte un contact qui n'est pas fixé à une couche de support ou ne fait pas partie d'une couche de support, p.ex. un dôme à action brusque (H01H 13/705 a priorité) [7]
- 13/718 • • • dans lesquels certains ou la totalité des contacts mobiles sont réalisés dans une plaque conductrice unique, p.ex. réalisés par poinçonnage de feuille métallique (H01H 13/705 a priorité) [7]
- 13/72 • • dans lesquels l'interrupteur comporte des moyens pour limiter le nombre d'éléments moteurs qui peuvent être actionnés simultanément
- 13/74 • • • chaque groupe de contacts retournant à sa position initiale uniquement après avoir actionné un autre des éléments moteurs
- 13/76 • • dans lesquels quelques-uns ou l'ensemble des éléments moteurs actionnent différentes combinaisons des jeux de contacts, p.ex. dix éléments moteurs actionnant différentes combinaisons de quatre jeux de contacts
- 13/78 • • caractérisés par les contacts ou les sites de contact [2006.01]
- 13/785 • • • caractérisés par le matériau des contacts, p.ex. polymères conducteurs [2006.01]
- 13/79 • • • caractérisés par la forme des contacts, p.ex. doigts intercalés ou réseaux en hélice [2006.01]
- 13/80 • • • caractérisés par la façon dont les contacts coopèrent, p.ex. avec les deux contacts mobiles ou avec des contacts sans rebond [2006.01]
- 13/803 • • • caractérisés par leur fonction de commutation, p.ex. contacts normalement fermés ou actionnement consécutif des contacts [2006.01]
- 13/807 • • • caractérisés par l'agencement dans l'espace des sites de contact, p.ex. contacts superposés [2006.01]
- 13/81 • • caractérisés par les connexions électriques aux dispositifs externes [2006.01]
- 13/82 • • caractérisés par des moyens de ventilation de la zone de contact [2006.01]
- 13/83 • • caractérisés par des légendes, p.ex. en Braille, affichage à cristaux liquides, éléments émetteurs de lumière ou éléments optiques [2006.01]
- 13/84 • • caractérisés par des fonctions ergonomiques, p.ex. pour claviers miniatures; caractérisés par un fonctionnement avec réaction sensorielle, p.ex. avec réaction acoustique (légendes H01H 13/83) [2006.01]
- 13/85 • • • caractérisés par des éléments de rétroaction tactile [2006.01]
- 13/86 • • caractérisés par le boîtier, p.ex. boîtier étanche ou boîtier réductible [2006.01]
- 13/88 • • Procédés spécialement adaptés à la fabrication d'interrupteurs à mouvement rectiligne ayant plusieurs éléments moteurs associés à différents jeux de contacts, p.ex. claviers [2006.01]
- 15/00 Interrupteurs ayant un organe moteur à mouvement rectiligne ou des organes adaptés pour actions en directions opposées, p.ex. interrupteur à curseur**
- 15/02 • Détails
- 15/04 • • Organes fixes; Contacts montés sur ces organes
- 15/06 • • Organes mobiles; Contacts montés sur ces organes
- 15/08 • • • Dispositions de contact assurant une fermeture avant l'ouverture, p.ex. pour changement de prise sous charge
- 15/10 • • • Organes moteurs
- 15/12 • • • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps autre que la main, p.ex. par le pied
- 15/14 • • • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur
- 15/16 • • • Mécanismes moteurs
- 15/18 • • • • agissant par action brusque
- 15/20 • • • • avec moyens pour introduire un retard prédéterminé
- 15/22 • ayant un seul organe moteur faisant saillie sur différentes faces de l'enveloppe de l'interrupteur en vue d'être alternativement actionné sur les extrémités opposées
- 15/24 • ayant un seul moteur faisant saillie sur une seule face de l'enveloppe de l'interrupteur en vue d'être poussé ou tiré
- 17/00 Interrupteurs ayant un organe moteur flexible adapté uniquement pour la traction, p.ex. cordon, chaîne**
- 17/02 • Détails

17/04	• •	Organes fixes (guides H01H 17/14)	19/24	• • • •	agissant par action brusque
17/06	• •	Organes mobiles (guides H01H 17/14)	19/26	• • • •	avec moyens pour introduire un retard prédéterminé
17/08	• • •	Organe moteur, p.ex. une corde	19/28	• • •	Mécanismes moteurs permettant au déplacement angulaire de l'organe moteur de se produire ou d'être possible uniquement dans un sens
17/10	• • • •	adapté pour être actionné par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied	19/30	• • • •	comportant un déplacement à vide
17/12	• • • •	adapté pour être actionné dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur	19/32	• • • •	agissant par action brusque
17/14	• •	Moyens de guidage pour organe moteur flexible	19/34	• • • •	avec moyens pour introduire un retard prédéterminé
17/16	•	ayant un seul organe moteur flexible adapté pour être tiré à une extrémité uniquement	19/36	•	les organes moteurs ayant uniquement deux positions d'action, p.ex. relativement déplacées de 180°
17/18	• •	fixé à l'organe du mécanisme moteur de l'interrupteur qui exécute uniquement un mouvement angulaire	19/38	• •	Commutateurs
17/20	• • •	le contact retournant à son état initial immédiatement après suppression de la force motrice	19/40	• • •	n'ayant qu'une pression de contact axiale
17/22	• • •	le contact retournant à son état initial après l'application suivante de la force motrice	19/42	• •	assurant plus de deux conditions électriquement différentes, p.ex. la fermeture de l'un ou l'autre des deux circuits ou des deux circuits
17/24	• •	fixé à un organe du mécanisme moteur de l'interrupteur qui exécute des mouvements angulaires et rectilignes	19/44	• • •	n'ayant qu'une pression de contact axiale
17/26	•	ayant deux organes flexibles; ayant un seul organe flexible adapté pour être tiré aux deux extrémités	19/46	•	l'organe moteur ayant trois positions de travail, p.ex. arrêt/étoile/triangle
17/28	• •	fixés à un organe ou des organes du mécanisme moteur de l'interrupteur exécutant uniquement un mouvement rectiligne	19/48	• •	n'ayant qu'une pression de contact axiale
17/30	• •	fixés à un organe ou des organes du mécanisme moteur de l'interrupteur exécutant uniquement un mouvement angulaire	19/50	•	l'organe moteur ayant quatre positions de travail, p.ex. arrêt/deux-en-série/un-seul/deux-en-parallèle
19/00		Interrupteurs actionnés par un organe moteur qui est rotatif autour de son axe longitudinal et qui est entraîné directement par un corps solide extérieur à l'interrupteur, p.ex. une main [1, 2006.01]	19/52	• •	n'ayant qu'une pression de contact axiale
19/02	•	Détails	19/54	•	l'organe moteur ayant au moins cinq ou un nombre non spécifié de positions de travail
19/03	• •	Moyens pour limiter l'angle de rotation de l'organe moteur [2006.01]	19/56	• •	Organe d'actionnement à mouvement angulaire et portant des contacts, p.ex. interrupteurs à tambour
19/04	• •	Enveloppes; Couvertures	19/58	• • •	n'ayant qu'une pression de contact axiale, p.ex. interrupteur à disque
19/06	• • •	Enveloppes étanches à la poussière, aux projections, aux éclaboussures, à l'eau ou aux flammes	19/60	• •	Organe d'actionnement à mouvement angulaire ne portant pas de contacts
19/08	• •	Socles; Contacts fixes montés sur ces socles	19/62	• • •	Contacts actionnés par des cames radiales
19/10	• •	Organes mobiles; Contacts montés sur ces organes	19/63	• • •	Contacts actionnés par des cames axiales [2]
19/11	• • •	avec des moyens de repérage [2006.01]	19/635	• • •	Contacts actionnés par un élément à mouvement rectiligne couplé à l'organe moteur, p.ex. broche et fente [2006.01]
19/12	• • •	Dispositions de contact assurant une fermeture avant ouverture, p.ex. pour changement de prise sous charge	19/64	•	Interrupteurs enfermés adaptés pour fonctionner en groupe lorsqu'ils sont assemblés avec des interrupteurs identiques, p.ex. interrupteurs empilés
19/14	• • •	Organes moteurs, p.ex. bouton rotatif	21/00		Interrupteurs actionnés par un organe moteur en forme d'élément pivotant entraîné directement par un corps solide, p.ex. une main (interrupteurs à bascule ou à berceau H01H 23/00; interrupteurs ayant un organe moteur à mouvement angulaire dans plus d'un plan H01H 25/04) [1, 2006.01]
19/16	• • • •	adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied	21/02	•	Détails
19/18	• • • •	adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur	21/04	• •	Enveloppes; Couvertures
19/20	• • •	Mécanismes moteurs permettant au déplacement angulaire de l'organe moteur de se produire dans chaque sens	21/06	• • •	verrouillés avec le mécanisme moteur
19/22	• • • •	comportant un déplacement à vide	21/08	• • •	Enveloppes étanches à la poussière, aux projections, aux éclaboussures, à l'eau ou aux flammes
			21/10	• • •	Enveloppe de l'interrupteur constituée par une manette destinée à un but autre que d'actionner l'interrupteur
			21/12	• •	Socles; Contacts fixes montés sur ces socles
			21/14	• •	Moyens pour accroître la pression de contact
			21/16	• •	Adaptation pour coupe-circuit incorporés
			21/18	• •	Organes mobiles; Contacts montés sur ces organes
			21/20	• • •	Dispositions de contacts assurant la fermeture avant l'ouverture, p.ex. pour changement de la prise sous charge
			21/22	• • •	Organes moteurs, p.ex. manette

- 21/24 • • • • agencés pour retourner à la position normale après suppression de la force motrice
- 21/26 • • • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied
- 21/28 • • • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur
- 21/30 • • • • non agencés pour retourner à une position normale après suppression de la force motrice
- 21/32 • • • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied
- 21/34 • • • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur
- 21/36 • • • Mécanismes moteurs
- 21/38 • • • • comportant un déplacement à vide
- 21/40 • • • • à action brusque
- 21/42 • • • • produite par compression ou tension d'un ressort à boudin
- 21/44 • • • • produite par flexion de ressorts à lames
- 21/46 • • • • comportant deux ou plusieurs mouvements successifs à actions brusques
- 21/48 • • • • englobant un mécanisme à rochet
- 21/50 • • • • avec moyens d'arrêt ou verrouillage, p.ex. arrêt par bille et ressort avec moyens assurant l'arrêt à des positions de travail intermédiaires
- 21/52 • • • • avec moyens pour introduire un retard prédéterminé
- 21/54 • Interrupteurs à levier avec contact à lame coopérant avec un ou deux contacts à pinces, p.ex. interrupteur à couteau, sectionneurs
- 21/56 • • établissant le contact dans une seule position
- 21/58 • • Interrupteurs-inverseurs sans position intermédiaire stable
- 21/60 • • Interrupteurs-inverseurs avec position intermédiaire stable
- 21/86 • Interrupteurs à contact butant porté par l'organe moteur, p.ex. manipulateur télégraphique
- 21/88 • • avec position intermédiaire de repos

23/00 Interrupteurs à bascule ou à berceau, c. à d. interrupteurs caractérisés en ce qu'ils sont actionnés par basculement d'un organe de l'interrupteur en forme de bouton à bascule

Note(s) [2006.01]

Dans le présent groupe, l'expression "à bascule" désigne un mouvement de pivotement dans un seul plan autour d'un axe parallèle à la plaque frontale de l'interrupteur et situé sensiblement à égale distance des extrémités du bouton à bascule.

- 23/02 • Détails
- 23/04 • • Enveloppes; Couvercles
- 23/06 • • • Enveloppes étanches à la poussière, aux projections d'eau, à la pluie, ou antidéflagrantes
- 23/08 • • Socles; Contacts fixes montés sur le socle
- 23/10 • • Adaptation pour coupe-circuit incorporé
- 23/12 • • Organes mobiles; Contacts montés sur l'organe mobile
- 23/14 • • • Culbuteurs
- 23/16 • • • Mécanismes moteurs
- 23/18 • • • • comportant un déplacement à vide
- 23/20 • • • • à action brusque
- 23/22 • • • • avec moyens pour introduire un retard prédéterminé
- 23/24 • à deux positions de travail
- 23/26 • • une de ces positions étant instable
- 23/28 • à trois positions de travail
- 23/30 • • avec position médiane stable et une ou deux positions finales instables
- 25/00 Interrupteurs avec mouvement composé de la poignée ou d'un autre organe moteur**
- 25/04 • Organe moteur à mouvement angulaire dans plus d'un plan, p.ex. manche à balai
- 25/06 • Organe moteur à mouvement angulaire et à mouvement rectiligne, le mouvement rectiligne s'effectuant le long de l'axe du mouvement angulaire
- 27/00 Interrupteurs actionnés par un élément amovible, p.ex. une clé, une broche ou une plaque; Interrupteurs actionnés par des éléments de réglage suivant une seule combinaison prédéterminée choisie parmi plusieurs possibilités de réglage** (combinés avec des connecteurs à fiche et prise H01R 13/70; avec fiche de transport de courant H01R 31/08)
- 27/04 • Fiche ou plaque d'isolement insérée entre contacts normalement fermés
- 27/06 • la clé est insérée et ensuite tournée pour actionner l'interrupteur
- 27/08 • • dans lequel la clé ne peut être retirée avant que l'interrupteur ne soit ramené à sa position initiale
- 27/10 • Interrupteur actionné par éléments de réglage suivant une seule combinaison prédéterminée choisie parmi plusieurs possibilités de réglage
- 29/00 Interrupteurs comportant au moins un contact liquide** (contacts solides mouillés ou imbibés de mercure H01H 1/08)
- 29/02 • Détails
- 29/04 • • Contacts; Récipients pour contacts liquides
- 29/06 • • • Contacts liquides caractérisés par leur matière
- 29/08 • • Moyens pour introduire un retard prédéterminé
- 29/10 • • • par étranglement de l'écoulement du liquide du contact
- 29/12 • • Mécanismes moteurs adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied
- 29/14 • • Mécanismes moteurs adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur
- 29/16 • actionnés en plongeant le contact solide dans le fluide de contact stationnaire

29/18	• le niveau de la surface du liquide de contact étant déplacé par un piston non électrique établissant le contact	33/08	• • • Éléments fixes pour restreindre ou subdiviser l'arc, p.ex. plaques-barrières
29/20	• actionnés par inclinaison du récipient contenant le liquide de contact	33/10	• • • • Pièces métalliques
29/22	• • dans lesquels le contact est réalisé et interrompu entre un liquide et un solide	33/12	• • • Contacts auxiliaires sur lesquels l'arc est transféré des contacts principaux (utilisant des parafoudres à cornes H01H 33/20)
29/24	• • dans lesquels le contact est réalisé et interrompu entre liquide et liquide	33/14	• • • Contacts principaux multiples destinés à diviser le courant circulant dans l'arc ou la chute de tension le long de l'arc
29/26	• dans lesquels le niveau de la surface du liquide de contact est déplacé par une action centrifuge	33/16	• • • Impédances connectées aux contacts
29/28	• dans lesquels le niveau de la surface du liquide de contact est déplacé par pression de fluide	33/18	• • • utilisant des aimants de soufflage
29/30	• dans lesquels le niveau de la surface du liquide de contact est déplacé par expansion ou par évaporation du liquide	33/20	• • • utilisant des parafoudres à cornes (utilisant des aimants de soufflage H01H 33/18)
29/32	• dans lesquels le contact est réalisé par un jet de liquide, p.ex. interrupteur de mise à la terre dans lequel le contact est réalisé par un jet d'eau	33/22	• • • Emploi particulier de fluides pour extinction d'arcs
31/00	Interrupteurs à coupure dans l'air pour haute tension sans moyen d'extinction ou de prévention des arcs (en combinaison avec des interrupteurs à haute tension ou à courant fort comportant des moyens d'extinction ou de prévention des arcs H01H 33/00) [3]	33/24	• • Moyens pour empêcher une décharge sur des parties ne transportant pas de courant, p.ex. usage d'anneaux anti-corona
31/02	• Détails	33/26	• • Moyens pour détecter la présence d'un arc ou d'une autre décharge
31/04	• • Mécanismes d'interverrouillage	33/28	• • Dispositions à énergie incorporée dans l'interrupteur pour actionner le mécanisme moteur
31/06	• • • pour interverrouillage entre l'enveloppe, le couvercle ou le volet de protection et le mécanisme actionnant les contacts	33/30	• • • utilisant un mécanisme de commande à fluide
31/08	• • • pour interverrouiller deux ou plusieurs organes du mécanisme actionnant les contacts	33/32	• • • • pneumatique
31/10	• • • pour interverrouiller deux ou plusieurs interrupteurs	33/34	• • • • hydraulique
31/12	• • Adaptation pour coupe-circuit incorporé	33/36	• • • utilisant un moteur dynamo-électrique
31/14	• avec contact pontant, c. à d. non connecté électriquement à aucun des contacts de ligne en position d'ouverture de l'interrupteur	33/38	• • • utilisant un électro-aimant
31/16	• • avec contact pontant ou élément portant le contact angulairement déplaçable	33/40	• • • utilisant un moteur à ressort
31/18	• • • actionnés par le mouvement d'un ou de plusieurs isolateurs	33/42	• • Mécanismes moteurs
31/20	• • • • un isolateur au moins pouvant être tourné sur son axe géométrique	33/44	• • Dispositifs pour assurer le fonctionnement de l'interrupteur en un point déterminé de la période du courant alternatif (circuits H01H 33/59)
31/22	• • • dans lesquels le contact ou les contacts peuvent être déplacés sur une ligne droite par rapport à l'élément porteur	33/46	• • Mécanismes d'interverrouillage
31/24	• • avec contact pontant à déplacement rectiligne	33/48	• • • pour l'interverrouillage de l'enveloppe ou du couvercle et du mécanisme actionnant les contacts
31/26	• avec contact mobile demeurant électriquement connecté à une ligne en position d'ouverture de l'interrupteur	33/50	• • • pour interverrouiller plusieurs organes du mécanisme actionnant les contacts
31/28	• • avec contact à déplacement angulaire	33/52	• • • pour interverrouiller plusieurs interrupteurs
31/30	• • • actionné par le mouvement d'un ou de plusieurs isolateurs	33/53	• • Enveloppes (pour appareillage de commutation H02B 1/26); Réservoirs, cuves, tuyauterie ou robinetterie pour le fluide d'extinction d'arc; Accessoires pour ces dispositifs, p.ex. dispositifs de sécurité, dispositifs de décompression [3]
31/32	• • avec contact à déplacement rectiligne	33/55	• • • Réservoirs ou cuves d'huile; Moyens pour les abaisser (associés avec des moyens de retrait pour isoler l'interrupteur H02B 11/08)
31/34	• avec contact mobile adapté pour toucher une ligne de transport aérienne, p.ex. pour brancher	33/56	• • • Réservoirs à gaz
31/36	• • Contact mû par pantographe	33/57	• • • Récupération de liquides ou de gaz
33/00	Interrupteurs pour haute tension ou courant fort comportant des moyens d'extinction ou de prévention des arcs	33/575	• • • Dispositifs de décompression pour usage normal ou de protection [3]
33/02	• Détails	33/58	• • • Silencieux pour la suppression du bruit produit par l'interruption [3]
33/04	• • Moyens pour éteindre ou empêcher des arcs entre organes traversés par le courant	33/59	• • Circuits non adaptés à une application particulière de l'interrupteur et non prévus ailleurs, p.ex. pour assurer le fonctionnement de l'interrupteur en un point déterminé de la période du courant alternatif
33/06	• • • Corps isolant insérable entre les contacts	33/60	• Interrupteurs dans lesquels les moyens de prévention ou d'extinction des arcs ne comportent pas de moyen séparé destiné à obtenir ou accroître l'écoulement du fluide extincteur d'arc
		33/64	• • dans lesquels la coupure s'opère dans un gaz (interrupteurs dans lesquels la coupure s'effectue dans le vide H01H 33/66)
		33/65	• • • dans lesquels la coupure s'opère dans l'air à pression atmosphérique, p.ex. à l'air libre [2009.01]

H01H

- 33/66 • • Interrupteurs dans lesquels la coupure s'effectue dans le vide
- 33/662 • • • Enveloppes ou écrans de protection [7]
- 33/664 • • • Contacts; Moyens d'extinction d'arcs, p.ex. anneaux de garde [7]
- 33/666 • • • Dispositions pour l'actionnement [7]
- 33/668 • • • Moyens pour obtenir ou surveiller le vide [7]
- 33/68 • • Interrupteurs à coupure dans un liquide, p.ex. coupure dans l'huile
- 33/70 • Interrupteurs comportant des moyens séparés pour diriger, obtenir ou augmenter l'écoulement du fluide extincteur d'arc
- 33/72 • • comportant des organes fixes pour diriger l'écoulement du fluide extincteur d'arc, p.ex. chambre d'arc
- 33/73 • • • dans lesquels la coupure s'opère dans de l'air à pression atmosphérique, p.ex. à l'air libre
- 33/74 • • • dans lesquels la coupure s'opère dans un gaz (dans l'air à pression atmosphérique H01H 33/73)
- 33/75 • • • Interrupteurs à coupure dans un liquide, p.ex. coupure dans l'huile
- 33/76 • • dans lesquels un gaz extincteur d'arc est dégagé par des organes fixes; Emploi de matériaux spécifiés dans ce but
- 33/77 • • • dans lesquels la coupure s'opère dans l'air à pression atmosphérique
- 33/78 • • • dans lesquels la coupure s'opère dans un gaz (dans l'air à pression atmosphérique H01H 33/77)
- 33/80 • • l'écoulement du fluide extincteur d'arc à partir d'une source sous pression est contrôlé par une soupape
- 33/82 • • • le fluide étant de l'air ou un gaz
- 33/825 • • • avec un circuit fermé d'air ou de gaz (H01H 33/835 a priorité) [3]
- 33/83 • • • • dans lequel les contacts sont ouverts par l'écoulement de liquide
- 33/835 • • • • • avec un circuit fermé d'air ou de gaz [3]
- 33/84 • • • le fluide étant liquide, p.ex. de l'huile
- 33/85 • • • • dans lequel les contacts sont ouverts par l'écoulement de liquide
- 33/86 • • l'écoulement sous pression du fluide extincteur d'arc de l'espace des contacts étant commandé par une soupape
- 33/867 • • • le fluide étant de l'air ou un gaz [3]
- 33/873 • • • • avec un circuit fermé d'air ou de gaz [3]
- 33/88 • • l'écoulement du fluide extincteur d'arc étant produit ou augmenté par le mouvement de pistons ou d'autres organes produisant une pression
- 33/90 • • • ce mouvement étant réalisé par ou conjointement avec le mécanisme qui actionne les contacts
- 33/91 • • • • le fluide extincteur d'arc étant de l'air ou un gaz
- 33/915 • • • • • avec un circuit fermé d'air ou de gaz [3]
- 33/92 • • • • le fluide extincteur d'arc étant liquide, p.ex. de l'huile
- 33/94 • • • le mouvement étant effectué exclusivement grâce à la pression produite par l'arc lui-même ou par un arc auxiliaire
- 33/95 • • • • le fluide extincteur d'arc étant de l'air ou un gaz
- 33/96 • • • • le fluide extincteur d'arc étant liquide, p.ex. de l'huile
- 33/98 • • l'écoulement du fluide extincteur d'arc étant amorcé par un arc auxiliaire ou une partie de l'arc en absence de tout organe mobile pour produire ou augmenter l'écoulement
- 33/985 • • • le fluide étant de l'air ou un gaz [3]
- 33/99 • • • le fluide étant un liquide [3]
- 35/00 Interrupteurs actionnés par le changement d'une condition physique** (actionnés par la variation du champ magnétique ou du champ électrique H01H 36/00; interrupteurs actionnés thermiquement H01H 37/00)
 - Note(s)**
 - Un dispositif de commutation est classé selon la condition physique dont le changement provoque un apport d'énergie au dispositif, p.ex. une explosion extérieure provoquant une onde de pression agissant sur l'interrupteur est classée dans le groupe H01H 35/24, une explosion produite à l'intérieur de l'interrupteur dans le groupe H01H 37/00 si elle est amorcée par la chaleur, dans le groupe H01H 39/00 si elle est provoquée électriquement, et dans le groupe H01H 35/14 si elle est amorcée par un coup extérieur.
- 35/02 • Interrupteurs actionnés par changement de position, inclinaison ou orientation de l'interrupteur même par rapport au champ gravitationnel (inclinaison d'un récipient à mercure H01H 29/20; changement de position dû à un changement du niveau du liquide H01H 35/18)
- 35/06 • Interrupteurs actionnés par changement de la vitesse (actionnés par changement de l'écoulement d'un fluide H01H 35/24)
- 35/10 • • Interrupteurs centrifuges (le niveau du mercure déplacé par action centrifuge H01H 29/26)
- 35/12 • • actionnés par inversion du sens du mouvement
- 35/14 • Interrupteurs actionnés par changement de l'accélération, p.ex. par choc ou vibration, interrupteur à inertie
- 35/18 • Interrupteurs actionnés par le changement du niveau du liquide ou de la densité du liquide, p.ex. interrupteur à flotteur (par un aimant porté par un flotteur H01H 36/02)
- 35/24 • Interrupteurs actionnés par le changement de pression du fluide, par les ondes de pression du fluide, ou par le changement d'écoulement du fluide (interrupteurs dans lesquels le changement de la pression est causé par un changement de température H01H 37/36)
- 35/26 • • Détails
- 35/28 • • • Compensation de la variation de la pression ou de la température ambiante
- 35/30 • • • Moyens pour transmettre la pression à l'organe moteur sensible à la pression, p.ex. par capsule et tube capillaire
- 35/32 • • actionnés par un soufflet
- 35/34 • • actionnés par un diaphragme
- 35/36 • • actionnés par un tube flexible en spirale, p.ex. tube de Bourdon
- 35/38 • • actionnés par piston et cylindre
- 35/40 • • actionnés par des dispositifs permettant l'écoulement continu d'un fluide, p.ex. un moulinet
- 35/42 • Interrupteurs actionnés par le changement du degré d'humidité
- 36/00 Interrupteurs actionnés par la variation du champ magnétique ou champ électrique, p.ex. par le changement de la position relative d'un aimant et d'un interrupteur, par écran**
- 36/02 • actionnés par le mouvement d'un flotteur portant un aimant

37/00 Interrupteurs actionnés thermiquement

- 37/02 • Détails
- 37/04 • • Socles; Boîtiers; Garnitures
- 37/06 • • • pour faciliter le remplacement, p.ex. enveloppes de cartouche
- 37/08 • • Indicateurs; Marques distinctives
- 37/10 • • Compensation de la variation de la température ou pression ambiantes
- 37/12 • • Moyens pour régler la température provoquant les positions "marche" ou "arrêt"
- 37/14 • • • par radiateur électrique anticipatif
- 37/16 • • • en variant la proportion de la chaleur fournie à l'élément thermique, p.ex. par déplacement d'un écran
- 37/18 • • • en variant l'action exercée sur l'élément thermique par un ressort séparé
- 37/20 • • • en variant la position de l'élément thermique par rapport au socle ou à l'enveloppe de l'interrupteur
- 37/22 • • • par réglage d'un organe transmettant le mouvement de l'élément thermique aux contacts ou au verrou
- 37/24 • • • par réglage de la position du contact mobile sur son élément moteur
- 37/26 • • • par réglage de la butée pour la position "arrêt" du contact mobile
- 37/28 • • • par réglage de la position du contact fixe
- 37/30 • • • en variant la position de l'ensemble des contacts par rapport au socle ou à l'enveloppe de l'interrupteur
- 37/32 • • Éléments thermosensibles
- 37/34 • • • Moyens pour transmettre la chaleur aux éléments thermosensibles, p.ex. une capsule éloignée de l'élément de contact
- 37/36 • • • actionnés par l'expansion ou la contraction d'un fluide avec ou sans vaporisation (le fluide formant un contact de l'interrupteur H01H 29/04, H01H 29/30)
- 37/38 • • • • par soufflet
- 37/40 • • • • par diaphragmes
- 37/42 • • • • par tube flexible en spirale, p.ex. tube de Bourdon
- 37/44 • • • • par piston et cylindre
- 37/46 • • • actionnés par l'expansion ou la contraction d'un solide (déviation d'un bilame H01H 37/52)
- 37/48 • • • • par tiges ou tubes extensibles et rigides
- 37/50 • • • • par fils extensibles sous tension
- 37/52 • • • actionnés par la déviation d'un bilame
- 37/54 • • • • le bilame exerçant par inhérence une action brusque
- 37/56 • • • • comportant un bilame enroulé en spirale ou hélicoïdal
- 37/58 • • • actionnés par le changement de la perméabilité magnétique contrôlé thermiquement
- 37/60 • • Moyens pour produire une action brusque (inhérente à un bilame H01H 37/54; provoquée par un aimant H01H 37/66)
- 37/62 • • Moyens autres que moyens thermiques pour introduire un retard prédéterminé
- 37/64 • • Contacts
- 37/66 • • • Renforcement magnétique de la pression de contact; Aimant provoquant une action brusque
- 37/68 • • • scellés dans un tube ou rempli de gaz
- 37/70 • • • Moyens de remise en position

- 37/72 • Interrupteurs dans lesquels le mouvement d'ouverture et le mouvement de fermeture d'un contact sont effectués respectivement par chauffage et refroidissement ou vice versa
- 37/74 • Interrupteurs dans lesquels uniquement le mouvement d'ouverture ou uniquement le mouvement de fermeture d'un contact est effectué par chauffage ou refroidissement
- 37/76 • • Élément de contact actionné par fusion d'une matière fusible, actionné par combustion d'une matière combustible ou par explosion d'une matière explosive

39/00 Dispositifs de commutation actionnés par une explosion produite à l'intérieur du dispositif et amorcée par un courant électrique**41/00 Interrupteurs effectuant un nombre choisi d'actionnements consécutifs des contacts à la suite d'un seul actionnement manuel de l'organe moteur**

- 41/04 • Interrupteurs sans moyens pour régler ou emmagasiner mécaniquement un nombre à plusieurs chiffres
- 41/06 • • actionnés par cadran ou coulisse
- 41/08 • • actionnés par clavier
- 41/10 • Interrupteurs comportant des moyens pour régler ou emmagasiner mécaniquement un nombre à plusieurs chiffres
- 41/12 • • actionnés par cadran ou coulisse
- 41/14 • • actionnés par clavier

43/00 Interrupteurs horaires ou à programme horaire présentant un choix d'intervalles de temps pour exécuter une ou plusieurs opérations de commutation et mettre automatiquement un terme à leur fonctionnement une fois que le programme a été exécuté

- 43/02 • Détails
- 43/04 • • Moyens pour régler le temps
- 43/06 • • • comportant des organes séparément réglables pour chaque échelon du programme, p.ex. des cames
- 43/08 • • • comportant un organe interchangeable commun à tous les échelons du programme, p.ex. une carte perforée
- 43/10 • comportant un réglage des temps d'actionnement des contacts par un organe tournant à une vitesse pratiquement constante
- 43/12 • • s'arrêtant automatiquement après un seul cycle de fonctionnement donné
- 43/14 • • • pour lesquels la répétition de l'opération nécessite un nouveau réglage des intervalles de temps
- 43/16 • • s'arrêtant automatiquement après une pluralité prédéterminée de cycles de fonctionnement
- 43/24 • avec réglage des temps d'actionnement des contacts par un organe mobile non tournant
- 43/26 • • l'actionnement étant produit par une substance s'écoulant par gravité, p.ex. du sable, de l'eau
- 43/28 • • l'actionnement étant produit par un organe dont la vitesse est contrôlée par des moyens à pression de fluide, p.ex. par un piston et un cylindre
- 43/30 • avec réglage des temps d'actionnement des contacts par une action thermique
- 43/32 • avec réglage des temps d'actionnement des contacts par des réactions électrolytiques; avec réglage des temps d'actionnement des contacts par des réactions chimiques

Relais

- 45/00 Détails des relais** (circuits électriques H01H 47/00; de relais électromagnétiques H01H 50/00; des sélecteurs à commande électrique H01H 63/00)
- 45/02 • Supports; Enveloppes; Capots (châssis pour le montage de plusieurs relais ou pour le montage d'un relais et d'un autre composant électrique H02B 1/01, H04Q 1/08, H05K)
- 45/04 • • Montage complet de relais ou d'éléments de relais sur un support ou à l'intérieur d'une enveloppe
- 45/06 • • à fenêtres; Enveloppes ou capots transparents
- 45/08 • Marques; Repères
- 45/10 • Blindage électromagnétique ou électrostatique (enveloppes H01H 45/02)
- 45/12 • Ventilation; Réfrigération; Chauffage (pour l'actionnement de relais électrothermiques H01H 61/013)
- 45/14 • Dispositions des bornes
- 47/00 Circuits autres que ceux appropriés à une application particulière du relais et prévue pour obtenir une caractéristique de fonctionnement donnée ou pour assurer un courant d'excitation donné**
- 47/02 • en vue de modifier le fonctionnement du relais
- 47/04 • • en vue de retenir l'armature en position d'attraction, p.ex. avec un courant réduit ou interrompu
- 47/06 • • • par variation du nombre de spires ou d'enroulements montés en série
- 47/08 • • • par variation du nombre de spires ou d'enroulements montés en parallèle
- 47/10 • • • par la mise en circuit ou hors de circuit d'une impédance disposée à l'extérieur de l'enroulement du relais
- 47/12 • • par la polarisation de l'électro-aimant
- 47/14 • • pour le fonctionnement différentiel du relais
- 47/16 • • pour le fonctionnement conjoint, p.ex. additif, du relais
- 47/18 • • en vue d'introduire un retard dans le fonctionnement du relais (bagues, bandes ou disques conducteurs court-circuités H01H 50/46)
- 47/20 • • en vue de produire un fonctionnement sélectif en fréquence du relais
- 47/22 • pour l'alimentation de la bobine du relais en courant d'excitation
- 47/24 • • comprenant une entrée photosensible
- 47/26 • • comprenant une entrée thermosensible
- 47/28 • • Courant d'excitation fourni par un tube à décharge
- 47/30 • • • par un tube à décharge en atmosphère gazeuse
- 47/32 • • Courant d'excitation fourni par un dispositif semi-conducteur
- 47/34 • • Courant d'excitation fourni par un amplificateur magnétique
- 47/36 • • Bobine(s) de relais faisant partie d'un circuit en pont
- 49/00 Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de relais ou d'éléments de relais**
- 50/00 Détails des relais électromagnétiques** (circuits électriques H01H 47/00; détails des sélecteurs à commande électrique H01H 63/00)
- 50/02 • Supports; Enveloppes; Capots (châssis pour le montage de plusieurs relais ou pour le montage d'un relais et d'un autre composant électrique H02B 1/01, H04Q 1/08, H05K)

- 50/04 • • Montage complet de relais ou d'éléments de relais sur un support ou à l'intérieur d'une enveloppe
- 50/06 • • à fenêtres; Enveloppes ou capots transparents
- 50/08 • Marques; Repères
- 50/10 • Blindage électromagnétique ou électrostatique (enveloppes H01H 50/02)
- 50/12 • Ventilation; Réfrigération; Chauffage (pour l'actionnement de relais électrothermiques H01H 61/013)
- 50/14 • Dispositions des bornes
- 50/16 • Circuits magnétiques
- 50/18 • • Eléments mobiles de circuits magnétiques, p.ex. armature
- 50/20 • • • mobiles à l'intérieur de la bobine et sensiblement longitudinalement par rapport à l'axe de celle-ci; mobiles coaxialement à la bobine
- 50/22 • • • où le circuit magnétique est sensiblement fermé
- 50/24 • • • Eléments rotatifs ou basculants à l'extérieur de la bobine
- 50/26 • • • Eléments mobiles autour d'une arête en lame de couteau
- 50/28 • • • Eléments mobiles par flexion d'une lame ou d'une tige
- 50/30 • • • Dispositions mécaniques en vue d'empêcher ou d'amortir les vibrations ou les chocs, p.ex. par équilibrage de l'armature
- 50/32 • • • Verrouillage mécanique des éléments mobiles
- 50/34 • • • Moyens de réglage des limites de mouvement; Moyens mécaniques de réglage de la force de retour
- 50/36 • • Eléments immobiles de circuit magnétique, p.ex. culasse
- 50/38 • • • Élément de circuit magnétique principal dont la forme est prévue pour supprimer l'amorçage d'arc entre les contacts du relais
- 50/40 • • • Circuits magnétiques principaux ramifiés ou à branches multiples
- 50/42 • • • Circuits magnétiques auxiliaires, p.ex. pour le maintien de l'armature en position de repos ou de retour de l'armature à la position de repos, pour l'amortissement ou l'accélération du mouvement
- 50/44 • Bobines ou enroulements d'excitation
- 50/46 • • Bagues, bandes ou disques conducteurs court-circuités
- 50/54 • Dispositions de contact
- 50/56 • • Jeux de ressorts de contact
- 50/58 • • • Dispositions d'entraînement associés structuralement; Montage du dispositif d'entraînement sur l'armature
- 50/60 • • Contact mobile combiné rigidement avec un élément mobile de circuit magnétique
- 50/62 • • Contacts mobiles agissant conjointement et actionnés par des moyens électriques séparés
- 50/64 • Dispositions d'entraînement entre en élément mobile de circuit magnétique et un contact (associés en structure à des jeux de contacts à ressorts H01H 50/58)
- 50/66 • • à déplacement à vide
- 50/68 • • à rupture brusque
- 50/70 • • à actionnement de contact momentané pendant la course de l'armature
- 50/72 • • pour contact à mercure

50/74	• • Moyens mécaniques destinés à produire une fréquence naturelle désirée de manœuvre des contacts, p.ex. destinés à un interrupteur automatique	51/29	• Relais avec armatures, contacts et bobine d'actionnement situés à l'intérieur d'une enveloppe étanche (H01H 51/27 a priorité)
50/76	• • • utilisant un ressort à tige ou à lame	51/30	• spécialement adaptés pour la commande par courant alternatif
50/78	• • • utilisant un diaphragme; utilisant un fil ou ruban tendu vibrant obliquement	51/32	• • Relais accordés; Relais accordés mécaniquement
50/80	• • • utilisant un élément soumis à la vibration par torsion, p.ex. fil, ruban	51/34	• Interrupteurs automatiques, c. à d. avec ouverture et fermeture de contacts périodiques ou avec autre système à répétition
50/82	• • • utilisant un organe pivotant commandé par un ressort	51/36	• • où le rapport travail-repos est varié par réglage manuel ou par l'intensité du courant
50/84	• • • comprenant des moyens de réglage de la fréquence ou du rapport travail-repos	53/00	Relais à effet dynamo-électrique, c. à d. relais dont l'ouverture ou la fermeture des contacts sont dues à un mouvement relatif d'un conducteur, traversé par un courant et un champ magnétique, engendré par la force d'interaction entre eux
50/86	• Moyens pour introduire un retard prédéterminé entre le début de l'opération de commutation et l'ouverture ou la fermeture des contacts (circuits pour introduire le retard H01H 47/18; bagues, bandes ou disques conducteurs court-circuités H01H 50/46)	53/01	• Détails
50/88	• • Moyens mécaniques, p.ex. amortisseur (dash-pot)	53/015	• • Bobines mobiles; Dispositions d'entraînement des contacts associées
50/90	• • • avec retard pouvant être produit dans les deux sens de fonctionnement	53/02	• Relais électrodynamiques, c. à d. relais dans lesquels l'interaction a lieu entre deux conducteurs traversés par un courant
50/92	• • Moyens thermiques (propres aux relais électrothermiques H01H 61/00)	53/04	• • Relais ferrodynamiques, c. à d. relais dans lesquels le champ magnétique est concentré dans des éléments ferromagnétiques
51/00	Relais électromagnétiques (relais utilisant l'effet dynamo-électrique H01H 53/00)	53/06	• Relais magnétodynamiques, c. à d. relais dans lesquels le champ magnétique est produit par un aimant permanent
51/01	• Relais dans lesquels l'armature est maintenue dans une position par un aimant permanent et libérée par l'excitation d'une bobine produisant un champ magnétique opposé [3]	53/08	• Relais dans lesquels un contact de mercure constitue le conducteur traversé par le courant
51/02	• Relais non polarisés (H01H 51/01 a priorité) [3]	53/10	• Relais inductifs, c. à d. relais dans lesquels il y a interaction entre un champ magnétique et le courant induit par celui-ci dans un conducteur
51/04	• • à armature unique; à groupe unique d'armatures couplées	53/12	• • Relais de Ferraris
51/06	• • • Armature mobile entre deux positions limites de repos se déplaçant dans une direction à la suite de l'excitation de l'électro-aimant et retournant, après désexcitation de celui-ci, à sa position de départ, grâce à l'énergie emmagasinée pendant le déplacement dans la première direction, p.ex. en utilisant un ressort, en utilisant un aimant permanent par gravité	53/14	• Contacts actionnés par un moteur électrique par l'intermédiaire de la transmission de la pression d'un liquide, p.ex. pompe commandée par un moteur
51/08	• • • • Contacts ouverts et fermés alternativement par les cycles successifs d'excitation et de désexcitation de l'électro-aimant, p.ex. au moyen d'un cliquet	55/00	Relais magnétostrictifs
51/10	• • • • Contacts retenus ouverts ou fermés à l'aide d'un cliquet d'arrêt, commandé par un électro-aimant	57/00	Relais électrostrictifs; Relais piézo-électriques
51/12	• • • Armature mobile entre deux positions limites de repos et se déplaçant dans deux directions à la suite de l'excitation de l'un ou de l'autre des deux électro-aimants sans emmagasinage d'énergie pour effectuer le mouvement de retour	59/00	Relais électrostatiques; Relais à électro-adhésion
51/14	• • • • sans position de repos intermédiaire neutre	61/00	Relais électrothermiques (commutateurs thermiques non actionnés par une énergie d'entrée électrique, commutateurs thermiques avec une énergie d'entrée électrique de préparation H01H 37/00; organes thermosensibles H01H 37/32)
51/16	• • • • avec position de repos intermédiaire neutre	61/01	• Détails
51/18	• • • Armature rotative permettant un nombre de révolutions illimité	61/013	• • Dispositions de chauffage pour l'actionnement de relais
51/20	• • à deux armatures indépendantes au moins	61/017	• • • Chauffage par décharge lumineuse ou arc dans un espace fermé
51/22	• Relais polarisés	61/02	• dans lesquels l'organe thermosensible est chauffé indirectement, p.ex. par chauffage à résistance ou à induction
51/24	• • sans position de repos intermédiaire neutre	61/04	• dans lesquels l'organe thermosensible est uniquement chauffé directement
51/26	• • avec position de repos intermédiaire neutre	61/06	• Interrupteurs automatiques, c. à d. avec ouverture et fermeture de contacts périodiques ou avec autre système à répétition
51/27	• Relais avec une armature à deux états magnétiques stables et actionné par changement d'un état à l'autre	61/08	• • dans lesquels le rapport travail-repos est varié par réglage manuel ou par l'intensité du courant
51/28	• Relais dont l'armature et les contacts se trouvent dans une enveloppe scellée, à l'extérieur de laquelle est disposée la bobine de commande, p.ex. contact entraîné par un ressort à lames ou une tige magnétiques (H01H 51/27 a priorité)		

Sélecteurs [3]**63/00 Détails des sélecteurs à commande électrique**

- 63/02 • Contacts; Frotteurs; Connexions ad hoc
- 63/04 • • Frotteurs de fermeture ou d'ouverture de contacts; Indicateurs de position ad hoc
- 63/06 • • Bancs de contacts
- 63/08 • • • cylindriques
- 63/10 • • • plans
- 63/12 • • Dispositifs multiplicateurs de connexions pour bancs de contacts, p.ex. à câbles rubans
- 63/14 • • • sans soudage
- 63/16 • Dispositions d'entraînement des frotteurs à positions multiples
- 63/18 • • avec mouvement pas à pas du frotteur vers une position du sélecteur
- 63/20 • • • utilisant un aimant de pas à pas et un cliquet
- 63/22 • • • utilisant un entraînement électromagnétique pas à pas sans cliquet, p.ex. aimant d'entraînement auto-interrupteur
- 63/24 • • avec mouvement continu du frotteur jusqu'à ce qu'une position choisie soit atteinte
- 63/26 • • • avec un embrayage individuel à partir d'un arbre commun à une pluralité de sélecteurs
- 63/28 • • • avec un moteur individuel pour chaque sélecteur
- 63/30 • • • • Moteur à air comprimé pour le déplacement du frotteur vers une position choisie
- 63/32 • • • • Moteur à ressort pour le déplacement du frotteur vers une position choisie
- 63/33 • Détails structurels de sélecteur du type à coordonnées sans relais aux points de croisement
- 63/34 • Supports; Enveloppes; Capots; Montage (bâti d'assemblage de sélecteurs avec ou sans autre matériel de central H04Q 1/04); Montage de fusibles sur un sélecteur
- 63/36 • Circuits en vue d'assurer un fonctionnement correct ou déterminé et non adaptés à une application particulière du sélecteur
- 63/38 • • pour commutateurs à frotteurs à positions multiples
- 63/40 • • pour commutateurs à positions multiples sans frotteur
- 63/42 • • • pour sélecteurs du type à coordonnées sans relais aux points de croisement

65/00 Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de sélecteurs ou de leurs éléments**67/00 Sélecteurs à commande électrique**

- 67/02 • Commutateurs à frotteurs à positions multiples
- 67/04 • • comprenant des frotteurs à mouvement unidirectionnel aux fins de sélection
- 67/06 • • • Commutateurs rotatifs, c. à d. comprenant des frotteurs à mouvement angulaire
- 67/08 • • • • à sélection de frotteurs
- 67/10 • • • • à réglage approximatif et précis de position de frotteurs
- 67/12 • • • Commutateurs à mouvement linéaire
- 67/14 • • comprenant des frotteurs à mouvement en deux directions perpendiculaires l'une par rapport à l'autre, aux fins de sélection
- 67/16 • • • dont un mouvement est du type rotatoire et l'autre est parallèle à l'axe de rotation, p.ex. commutateurs du type Strowger ou "up and around"

- 67/18 • • • dont un mouvement est du type rotatoire et l'autre est perpendiculaire à l'axe de rotation, p.ex. commutateurs du type "round and in"
- 67/20 • • • dont les deux mouvements sont du type linéaire
- 67/22 • Commutateurs dépourvus de frotteurs à positions multiples
- 67/24 • • Commutateurs à relais du type à coordonnées pourvus d'un électro-aimant individuel à chaque point de croisement
- 67/26 • • Sélecteurs du type à coordonnées non pourvus de relais aux points de croisement mais comportant un mouvement mécanique, p.ex. commutateurs à barres croisées, à barres de code
- 67/30 • • Sélecteurs du type à coordonnées dont le champ de la bobine de coordonnée agit directement sur un ressort à lames magnétiques ou un organe de contact du genre "contact à tige"
- 67/32 • • comportant plusieurs armatures indépendantes actionnées successivement par une seule bobine, chacune commandant un contact ou jeu de contacts, p.ex. relais de comptage

Dispositifs de protection**69/00 Appareillage ou procédés pour la fabrication de dispositifs de protection**

- 69/01 • pour calibrer ou régler des dispositifs afin qu'ils fonctionnent dans des conditions déterminées
- 69/02 • Fabrication de coupe-circuit

71/00 Détails des interrupteurs ou relais de protection compris dans les groupes H01H 73/00-H01H 83/00

- 71/02 • Boîtiers; Enveloppes; Socles; Garnitures
- 71/04 • Moyens pour indiquer l'état du dispositif de commutation
- 71/06 • Marques distinctives, p.ex. codage par couleurs
- 71/08 • Bornes; Connexions
- 71/10 • Mécanismes d'actionnement ou de déclenchement
- 71/12 • • Mécanismes de déclenchement automatique avec ou sans déclenchement manuel
- 71/14 • • • Mécanismes électrothermiques
- 71/16 • • • • avec bilame
- 71/18 • • • • avec tige, bande ou fil à expansion
- 71/20 • • • • avec masse fusible
- 71/22 • • • • avec compensation de la variation de la température ambiante
- 71/24 • • • Mécanismes électromagnétiques
- 71/26 • • • • avec enroulements agissant en opposition
- 71/28 • • • • avec enroulements agissant conjointement
- 71/30 • • • • comportant un enroulement supplémentaire court-circuité
- 71/32 • • • • comportant un organe à magnétisation permanente
- 71/34 • • • • comportant deux ou plusieurs armatures commandées par un enroulement commun
- 71/36 • • • • sélectifs pour la fréquence
- 71/38 • • • • dans lequel la bobine de l'aimant agit également comme un dispositif d'extinction d'arc
- 71/40 • • • Mécanismes électrothermiques et électromagnétiques combinés
- 71/42 • • • Mécanismes de déclenchement à moteur à induction, à courant induit ou électrodynamique
- 71/43 • • • • Mécanismes de déclenchement électrodynamiques

71/44	• • •	comportant des moyens pour introduire un retard prédéterminé (par enroulement court-circuité H01H 71/30; par armature supplémentaire H01H 71/34)	73/40	• •	réarmé par un basculeur
71/46	• • •	comportant des moyens pour actionner des contacts auxiliaires en complément aux contacts principaux	73/42	• •	réarmé par bouton rotatif ou volant
71/48	• • •	avec dispositions pour court-circuiter l'énergie électrique fournie au mécanisme de déclenchement après déclenchement de l'interrupteur, p.ex. pour protéger le fil chauffant	73/44	• •	réarmé par bouton-poussoir, bouton-tirette ou coulisse
71/50	• •	Mécanismes à réarmement manuel	73/46	• •	réarmé par fermeture de l'enveloppe de l'interrupteur
71/52	• • •	actionnés par un levier	73/48	•	comportant à la fois un déclencheur automatique électrothermique et un déclencheur automatique électromagnétique (type à cartouche H01H 73/66)
71/54	• • •	actionnés par un basculeur	73/50	• •	réarmés par un levier
71/56	• • •	actionnés par bouton rotatif ou volant	73/52	• •	réarmés par un basculeur
71/58	• • •	actionnés par bouton-poussoir, bouton-tirette ou coulisse	73/54	• •	réarmés par bouton rotatif ou volant
71/60	• • •	actionnés par fermeture de l'enveloppe de l'interrupteur	73/56	• •	réarmés par bouton-poussoir, bouton-tirette ou coulisse
71/62	• • •	avec des moyens pour empêcher le réarmement pendant l'existence de conditions anormales, p.ex. dispositions à poignée libre	73/58	• •	réarmés par fermeture de l'enveloppe de l'interrupteur
71/64	• • • •	comprenant un accouplement par genouillère	73/60	•	du type à cartouche, p.ex. cartouche à visser
71/66	• •	Mécanismes de réarmement à moteur	73/62	• •	comportant uniquement un déclencheur électrothermique
71/68	• • •	actionnés par un électro-aimant	73/64	• •	comportant uniquement un déclencheur électromagnétique
71/70	• • •	actionnés par un moteur électrique	73/66	• •	comportant un déclencheur électrothermique et un déclencheur électromagnétique combinés
71/72	• • •	actionnés automatiquement un nombre limité de fois			
71/74	•	Moyens pour régler les conditions dans lesquelles le dispositif doit fonctionner pour assurer la protection			
73/00		Disjoncteurs de protection à maximum de courant dans lesquels un courant excessif ouvre les contacts en libérant automatiquement une énergie mécanique emmagasinée par l'actionnement précédent d'un mécanisme à réarmement manuel	75/00		Disjoncteurs de protection à maximum de courant dans lesquels un courant excessif ouvre les contacts en libérant automatiquement une énergie mécanique emmagasinée par l'actionnement précédent d'un mécanisme réarmé par un moteur
73/02	•	Détails	75/02	•	Détails
73/04	• •	Contacts	75/04	• •	Mécanismes à réarmement pour refermer automatiquement un nombre limité de fois (circuits H02H 3/06)
73/06	• •	Boîtiers; Enveloppes; Socles; Garnitures	75/06	• • •	effectuant une seule manœuvre de refermeture
73/08	• • •	Boîtiers embrochables	75/08	•	comportant uniquement un déclencheur électrothermique
73/10	• • •	Enveloppes de cartouches, p.ex. enveloppes à visser	75/10	•	comportant uniquement un déclencheur électromagnétique
73/12	• •	Moyens pour indiquer l'état de l'interrupteur	75/12	•	comportant un déclencheur électrothermique et un déclencheur électromagnétique combinés
73/14	• • •	Lampe indicatrice constructivement associée à l'interrupteur			
73/16	• •	Marques distinctives, p.ex. codage par couleurs	77/00		Disjoncteurs de protection à maximum de courant actionnés par un courant en excès et nécessitant une manœuvre de réarmement séparée (H01H 73/00, H01H 75/00 ont priorité)
73/18	• •	Moyens pour éteindre ou supprimer un arc	77/02	•	dans lesquels le courant excessif fournit l'énergie pour ouvrir les contacts et qui comportent un mécanisme de réarmement séparé
73/20	• •	Bornes; Connexions	77/04	• •	à ouverture électrothermique
73/22	•	comportant un déclencheur électrothermique mais aucun autre déclencheur automatique (type à cartouche H01H 73/62)	77/06	• •	à ouverture électromagnétique
73/24	• •	réarmé par un levier	77/08	• • •	retenus en position de fermeture par magnétisme permanent ou rémanent et ouverts au moyen d'enroulements agissant en opposition
73/26	• •	réarmé par un basculeur	77/10	• •	à ouverture électrodynamique
73/28	• •	réarmé par bouton rotatif ou volant			
73/30	• •	réarmé par bouton-poussoir, bouton-tirette ou coulisse	79/00		Interrupteurs de protection dans lesquels un courant excessif provoque la fermeture des contacts, p.ex. pour court-circuiter l'appareil à protéger
73/32	• •	réarmé par fermeture de l'enveloppe de l'interrupteur			
73/34	• •	le réarmement exigeant le remplacement ou le renouvellement d'un fusible ou d'un organe explosif	81/00		Interrupteurs de protection dans lesquels les contacts sont normalement fermés, mais sont ouverts et fermés d'une façon répétée aussi longtemps que la cause persiste qui crée le courant excessif, p.ex. pour limiter le courant
73/36	•	comportant un déclencheur électromagnétique mais aucun autre déclencheur automatique (type à cartouche H01H 73/64)	81/02	•	actionnés électrothermiquement
73/38	• •	réarmé par un levier	81/04	•	actionnés électromagnétiquement

83/00	Interrupteurs de protection, p.ex. disjoncteur ou relais de protection actionné par des conditions électriques anormales autres que seulement les courants excessifs	85/11	• • • • •	avec une zone de métal appliquée localement qui, en fondant, forme un eutectique avec le matériau principal de l'élément fusible, c. à d. dispositifs à effet M [5]
83/02	• actionnés par courant de défaut à la terre (H01H 83/14 a priorité)	85/12	• • • • •	plusieurs éléments fusibles séparés étant branchés en parallèle [5]
83/04	• • avec moyens de vérification indiquant l'aptitude de l'interrupteur ou relais de fonctionner correctement	85/143	• • • •	Contacts électriques; Fixation d'éléments fusibles sur de tels contacts [5]
83/06	• actionnés par un courant dont l'intensité tombe au-dessous d'une valeur prédéterminée	85/147	• • • • •	Contacts latéraux parallèles [5]
83/08	• actionnés par inversion d'un courant continu	85/15	• • • • •	Contacts à vis [5]
83/10	• actionnés par une tension excessive, p.ex. pour la protection contre la foudre	85/153	• • • • •	Contacts d'extrémité en lame de couteau [5]
83/12	• actionnés par une tension descendant au-dessous d'une valeur prédéterminée, p.ex. pour la protection contre le manque de tension	85/157	• • • • •	Contacts d'extrémité en forme de virole [5]
83/14	• actionnés par le déséquilibre entre deux ou plusieurs courants ou tensions, p.ex. pour la protection différentielle	85/165	• • • •	Enveloppes [5]
83/16	• actionnés par un rapport anormal de la tension et du courant, p.ex. un relais de distance	85/17	• • • • •	caractérisées par leur matériau [5]
83/18	• actionnés par un produit anormal du courant par la tension ou un angle de phases anormal entre courant et tension, p.ex. un relais directionnel	85/175	• • • • •	caractérisées par leur configuration ou leur forme [5]
83/20	• actionnés par un courant excessif ainsi que par une autre condition électrique anormale	85/18	• • • •	Matériaux de remplissage pour enveloppes, p.ex. poudre
83/22	• • l'autre condition étant le déséquilibre entre deux ou plusieurs courants ou tensions	85/20	• •	Socles pour supporter le fusible; Leurs pièces détachées
85/00	Dispositifs de protection dans lesquels le courant circule à travers un organe en matière fusible et est interrompu par déplacement de la matière fusible lorsqu'il devient excessif (interrupteurs actionnés par la fusion d'une matière fusible H01H 37/76; disposition ou aménagement de coupe-circuit des tableaux de commutation H02B 1/18)	85/22	• •	Organes intermédiaires ou auxiliaires destinés à porter, tenir ou retenir le fusible, coopérant avec le socle ou le support fixe, pouvant être enlevés de celui-ci pour renouveler le fusible
85/02	• Détails	85/24	• •	Moyens pour empêcher l'insertion d'un fusible incorrect
85/04	• • Fusibles, c. à d. organes épuisables du dispositif de protection, p.ex. cartouches	85/25	• •	Dispositions de sécurité pour empêcher ou bloquer le contact avec des pièces sous tension, y compris par isolation lors de l'enlèvement du couvercle [5]
85/041	• • • caractérisés par leur type [5]	85/26	• •	Dispositions à magasin
85/042	• • • Construction ou structure générales de fusibles haute tension, c. à d. au-dessus de 1000 V [5]	85/28	• • •	assurant un remplacement automatique
85/044	• • • • Construction ou structure générales de fusibles basse tension, c. à d. au-dessous de 1000 V, ou de fusibles pour lesquels la tension applicable n'est pas spécifiée (H01H 85/046-H01H 85/048 ont priorité) [5]	85/30	• •	Moyens pour indiquer l'état du fusible structurellement associés au fusible
85/0445	• • • • • du type rapide ou lent (H01H 85/045-H01H 85/048 ont priorité) [5]	85/32	• • •	Lampe indicatrice constructivement associée avec le dispositif de protection
85/045	• • • • • du type cartouche [5]	85/34	• •	Marques distinctives, p.ex. codage par couleurs
85/046	• • • • • Fusibles sous forme de circuits imprimés [5]	85/36	• •	Moyens pour appliquer une tension mécanique à l'élément fusible
85/047	• • • • • Fusibles à vide [5]	85/38	• •	Moyens pour éteindre ou supprimer l'arc (remplissage de poudre H01H 85/18; par une tension mécanique appliquée à l'élément fusible H01H 85/36)
85/048	• • • • • Résistances fusibles [5]	85/40	• • •	utilisant un liquide extincteur d'arc (caractérisés par la composition du liquide H01H 33/22)
85/05	• • • Parties constitutives des fusibles [5]	85/42	• • •	utilisant un gaz extincteur d'arc (caractérisés par la composition du gaz H01H 33/22)
85/055	• • • • Eléments fusibles [5]	85/43	• •	Moyens pour laisser échapper ou absorber les gaz libérés par l'arc de fusion ou pour libérer l'excès de pression causé par l'échauffement [5]
85/06	• • • • • caractérisés par le matériau fusible (H01H 85/11 a priorité) [5]	85/44	• •	Association structurelle avec un parafoudre à éclateurs
85/08	• • • • • caractérisés par la configuration ou la forme de l'élément fusible [5]	85/46	• •	Circuits non adaptés à une application particulière du dispositif de protection
85/10	• • • • • comportant un étranglement pour fusion localisée (H01H 85/11 a priorité) [5]	85/47	• •	Moyens de refroidissement [5]
		85/48	•	Dispositifs de protection dans lesquels le fusible est porté ou tenu directement par le socle
		85/50	• •	le fusible comportant des contacts aux extrémités opposées destinés à coopérer avec le socle
		85/52	• •	le fusible étant adapté pour être vissé dans le socle
		85/54	•	Dispositifs de protection dans lesquels le fusible est porté, tenu ou retenu par un organe intermédiaire ou auxiliaire pouvant être détaché du socle, ou utilisé comme sectionneur

85/56	• • l'organe intermédiaire ou auxiliaire comportant des contacts latéraux pour être embroché dans le socle, p.ex. porte-fusible à pont	89/00	Combinaisons de plusieurs types d'interrupteurs électriques, de relais, de sélecteurs et de dispositifs de protection d'urgence, non couvertes par un des autres groupes principaux de la présente sous-classe [2006.01]
85/58	• • • comportant un organe intermédiaire ou auxiliaire et un socle façonnés pour s'emboîter et renfermer ainsi le fusible	89/02	• Combinaison d'un interrupteur actionné par clé avec un interrupteur actionné manuellement, p.ex. interrupteurs d'allumage et d'éclairage [2006.01]
85/60	• • l'organe intermédiaire ou auxiliaire comportant des contacts aux extrémités opposées pour coopérer avec le socle	89/04	• Combinaison d'un interrupteur actionné thermiquement avec un interrupteur actionné manuellement [2006.01]
85/62	• • l'organe intermédiaire ou auxiliaire étant adapté pour être vissé dans le socle	89/06	• Combinaison d'un circuit à réarmement manuel avec un contacteur, c. à d. le même circuit étant commandé à la fois par un dispositif de télécommande et un dispositif de protection [2006.01]
87/00	Dispositifs de protection dans lesquels un courant circulant à travers un liquide ou un solide est interrompu par l'évaporation du liquide ou la fusion et l'évaporation du solide, lorsque ce courant devient excessif, la continuité du circuit pouvant se rétablir d'elle-même par le refroidissement [3]	89/08	• • les deux dispositifs utilisant la même paire de contacts [2006.01]
		89/10	• • • chaque dispositif commandant un des deux contacts coopérants [2006.01]

H01J TUBES À DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU LAMPES À DÉCHARGE ÉLECTRIQUE (éclateurs H01T; lampes à arc, à électrodes consommables H05B; accélérateurs de particules H05H)

Note(s)

- La présente sous-classe couvre uniquement les dispositifs destinés à produire, modifier ou utiliser un flux d'électrons ou d'ions, p.ex. pour commander, indiquer ou mettre le courant électrique en ou hors circuit, compter des impulsions électriques, produire de la lumière ou d'autres oscillations électromagnétiques telles que les rayons X, séparer ou analyser des radiations ou des particules, et comportant une enceinte close ou sensiblement close, mise sous vide ou contenant un gaz ou une vapeur choisi, de nature telle et sous pression telle que les caractéristiques du dispositif en dépendent.
Les sources de lumière utilisant une combinaison (autre que celle appartenant au groupe H01J 61/96 de la présente sous-classe) de décharge et d'autres types de production de la lumière sont couvertes par le groupe H05B 35/00.
- Dans la présente sous-classe, les groupes H01J 1/00-H01J 7/00 se rapportent uniquement:
 - aux détails d'un type de tube à décharge ou lampe non spécifié ou
 - aux détails énoncés expressément comme étant applicables à deux types au moins de tubes ou lampes tels que définis par les groupes H01J 11/00, H01J 13/00, H01J 15/00, H01J 17/00, H01J 21/00, H01J 25/00, H01J 27/00, H01J 31/00, H01J 33/00, H01J 35/00, H01J 37/00, H01J 40/00, H01J 41/00, H01J 47/00, H01J 49/00, H01J 61/00, H01J 63/00 ou H01J 65/00, désignés ci-après par "types de base". Un détail décrit uniquement avec référence à, ou de toute évidence applicable uniquement aux tubes ou lampes d'un seul type de base unique est classé dans le groupe des détails relatif aux tubes ou lampes de ce type de base, p.ex. H01J 17/04.
- Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "lampe" couvre également les tubes émettant de la lumière ultra-violette ou infrarouge.
- Il est important de tenir compte de la définition de l'expression "éclateur" qui figure dans la note qui suit le titre de la sous-classe H01T.
- Les appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de tubes à décharge électrique, lampes à décharge ou leurs parties constitutives sont classés dans le groupe H01J 9/00.

Schéma général

TUBES À GAZ

Sans électrode intérieure; cathode liquide; cathode gazeuse; cathode solide.....11/00, 13/00, 15/00, 17/00

TUBES À VIDE

Tubes classiques: tubes; détails.....21/00, 19/00

Tubes à temps de transit: tubes; détails.....25/00, 23/00

Tubes à ions.....27/00

Tubes cathodiques: tubes; détails.....31/00, 29/00

Tubes à rayons X.....35/00

TUBES POUR TRAITEMENT OU OBSERVATION DE MATÉRIAUX OU D'OBJETS.....37/00

TUBES PARTICULIERS

À émergence électronique ou ionique; spectromètres pour particules ou tubes séparateurs de particules...33/00, 49/00

Jauges à vide, évacuation par diffusion d'ions; tubes à émission secondaire, multiplicateurs d'électrons; générateurs thermo-ioniques.....41/00, 43/00, 45/00

À décharge photoélectrique; détecteurs de radiations ou de particules.....40/00, 47/00

LAMPES À DÉCHARGE

A gaz; à rayons cathodiques ou flux électronique; sans électrode intérieure.....61/00, 63/00, 65/00

DÉTAILS

Électrodes; électrooptiques; enceintes; autres.....1/00, 3/00, 5/00, 7/00

FABRICATION; RÉPARATION; RÉGÉNÉRATION; RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX.....9/00

MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES AUTRES GROUPES DE LA PRÉSENTE SOUS-CLASSE.....99/00

1/00 Détails des électrodes, des moyens de commande magnétiques, des écrans, ou du montage ou de l'espacement de ces éléments, communs au moins à deux types de base de tubes ou lampes à décharge
(détails des dispositifs électrooptiques ou des pièges à ions H01J 3/00)

- 1/02 • Electrodes principales
- 1/04 • • Electrodes liquides, p.ex. cathode liquide
- 1/05 • • • caractérisées par la matière
- 1/06 • • • Récipients pour électrodes liquides; Leur disposition ou montage
- 1/08 • • • Mise en position ou déplacement du point cathodique à la surface de la cathode liquide
- 1/10 • • • Réfrigération, chauffage, circulation, filtrage ou commande du niveau du liquide d'une électrode liquide
- 1/12 • • Cathodes, à la surface desquelles du mercure ou un métal alcalin liquide est déposé au cours du fonctionnement du tube
- 1/13 • • Cathodes thermo-ioniques solides
- 1/14 • • • caractérisées par le matériau constitutif
- 1/142 • • • • avec des oxydes de métaux alcalino-terreux, ou de tels oxydes utilisés en conjonction avec des agents réducteurs, comme matériau émissif [6]
- 1/144 • • • • avec des oxydes d'autres métaux comme matériau émissif [6]
- 1/146 • • • • avec des métaux ou des alliages comme matériau émissif [6]
- 1/148 • • • • avec des composés ayant des propriétés métalliques conductrices, p.ex. du borure de lanthane, comme matériau émissif [6]
- 1/15 • • • Cathodes à chauffage direct par courant électrique
- 1/16 • • • • caractérisées par leur forme
- 1/18 • • • • Supports; Dispositifs amortisseurs de vibrations
- 1/20 • • • Cathodes à chauffage indirect par courant électrique: Cathodes à chauffage par bombardement électronique ou ionique
- 1/22 • • • • Dispositifs de chauffage
- 1/24 • • • • Couche ou corps isolants, placés entre le dispositif de chauffage et le matériau émissif
- 1/26 • • • • Supports du matériau émissif
- 1/28 • • • • Cathodes du type à réserve, p.ex. cathode du type L
- 1/30 • • Cathodes froides
- 1/304 • • • Cathodes à émission d'électrons de champ [7]
- 1/308 • • • Cathodes semi-conductrices, p.ex. cathodes à couches de jonction PN [7]
- 1/312 • • • ayant un champ électrique perpendiculaire à la surface, p.ex. cathodes à effet tunnel du type Métal-Isolant-Métal (MIM) [7]
- 1/316 • • • ayant un champ électrique parallèle à la surface, p.ex. cathodes à film mince [7]
- 1/32 • • Électrodes à émission d'électrons secondaires (H01J 1/35 a priorité)
- 1/34 • • Cathodes photo-émissives (H01J 1/35 a priorité)
- 1/35 • • Electrodes à la fois photo-émissives et à émission secondaire
- 1/36 • • Anodes solides; Anodes solides auxiliaires pour entretenir une décharge
- 1/38 • • • caractérisées par le matériau constitutif

- 1/40 • • • faisant partie de l'enveloppe du tube ou de la lampe
- 1/42 • • • Réfrigération des anodes (H01J 1/44 a priorité); Chauffage des anodes
- 1/44 • • • Anodes tournantes; Dispositions pour faire tourner les anodes; Réfrigération des anodes tournantes
- 1/46 • Electrodes de commande, p.ex. grille (pour dispositifs d'allumage H01J 7/30); Electrodes auxiliaires (anodes auxiliaires pour entretenir une décharge H01J 1/36)
- 1/48 • • caractérisées par le matériau constitutif
- 1/50 • Moyens magnétiques de commande de la décharge
- 1/52 • Écrans de blindage; Guides pour influencer sur la décharge; Masques interposés dans le flux électronique
- 1/53 • Electrodes associées étroitement à un écran, sur lequel ou à partir duquel une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire
- 1/54 • Ecrans, sur lesquels ou à partir desquels une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire; Revêtements luminescents à la surface de l'enceinte
- 1/56 • • faisant fonction de valves de lumière au moyen d'obturateurs, p.ex. pour eidophore
- 1/58 • • agissant par décoloration, p.ex. écrans à base d'halogénure
- 1/60 • • Ecrans incandescents
- 1/62 • • Ecrans luminescents; Emploi particulier de matériaux comme revêtements luminescents d'enceintes
- 1/63 • • • caractérisés par le matériau luminescent
- 1/64 • • • caractérisés par le liant ou l'adhésif destinés à fixer le matériau luminescent à son support
- 1/66 • • • Supports du matériau luminescent
- 1/68 • • • comprenant des couches luminescentes superposées
- 1/70 • • • comprenant des couches de protection, des couches conductrices ou des couches réfléchissantes
- 1/72 • • • dont le matériau luminescent est disposé de manière discontinue, p.ex. en points ou en lignes
- 1/74 • • • • les points ou les lignes adjacentes étant constitués par des matériaux luminescents différents
- 1/76 • • • pourvus de marques ou références permanentes
- 1/78 • • Ecrans photo-électriques; Ecrans d'accumulation de charges
- 1/88 • Montage, support, espacement ou isolement des électrodes ou d'assemblages d'électrodes
- 1/90 • • Isolement entre électrodes ou supports à l'intérieur de l'espace vide
- 1/92 • • Montage de l'ensemble des électrodes en bloc
- 1/94 • • Montage des électrodes prises isolément
- 1/96 • • Éléments d'espacement s'étendant jusqu'à l'enveloppe
- 1/98 • • • sans connexion fixe entre l'élément d'espacement et l'enveloppe

3/00 Détails des dispositifs électrooptiques ou ionoptiques ou des pièges à ions, communs au moins à deux types de base de tubes ou de lampes à décharge

3/02	• Canons à électrons	5/22	• • Joints étanches au vide entre éléments de l'enceinte
3/04	• Canons à ions	5/24	• • • entre éléments isolants de l'enceinte
3/06	• plusieurs canons étant disposés dans le même espace à vide, p.ex. pour tube à rayons multiples (H01J 3/07 a priorité) [2]	5/26	• • • entre éléments isolants et conducteurs de l'enceinte
3/07	• Dispositifs de commande de la convergence de plusieurs faisceaux [2]	5/28	• • • entre éléments conducteurs de l'enceinte
3/08	• Dispositifs de commande de l'intensité du rayon ou du faisceau (H01J 3/02, H01J 3/04 ont priorité)	5/30	• • • utilisant un matériau de joint, p.ex. un liquide de scellement ou une garniture élastique
3/10	• Dispositifs de centrage du rayon ou du faisceau (H01J 3/02, H01J 3/04 ont priorité)	5/32	• Scellements des conducteurs de traversée
3/12	• Dispositifs de commande de la section transversale du rayon ou du faisceau; Dispositifs pour la correction de l'aberration du faisceau, p.ex. due aux lentilles (H01J 3/02, H01J 3/04 ont priorité)	5/34	• • d'un conducteur pris isolément (scellements par pied pincé H01J 5/38; scellements par disque à embout H01J 5/40; scellements annulaires H01J 5/44)
3/14	• Dispositifs pour la focalisation ou la réflexion du rayon ou du faisceau (H01J 3/02, H01J 3/04 ont priorité)	5/36	• • • utilisant une pièce intermédiaire
3/16	• • Réflecteurs	5/38	• • Scellements par pied pincé ou analogues
3/18	• • Lentilles électrostatiques	5/40	• • Scellements par disque à embout, p.ex. massellette plate
3/20	• • Lentilles magnétiques	5/42	• • • utilisant une pièce intermédiaire
3/22	• • • n'utilisant que des moyens électromagnétiques	5/44	• • Joints annulaires disposés entre les extrémités de l'enceinte
3/24	• • • n'utilisant que des aimants permanents	5/46	• Conducteurs de traversée
3/26	• Dispositifs de déviation du rayon ou du faisceau	5/48	• Moyens faisant partie du tube ou de la lampe et leur servant de support
3/28	• • suivant une seule ligne droite ou suivant deux lignes droites perpendiculaires	5/50	• Moyens faisant partie du tube ou de la lampe et prévus pour assurer les connexions électriques
3/30	• • • au moyen de champs électriques uniquement	5/52	• • appliqués directement à l'enceinte ou faisant partie de l'enceinte
3/32	• • • au moyen de champs magnétiques uniquement	5/54	• • supportés par une pièce indépendante, p.ex. un culot
3/34	• • suivant un cercle, une spirale ou une ligne radiale tournante	5/56	• • • Forme de la pièce de support
3/36	• Dispositifs de commande du rayon ou du faisceau après que ceux-ci aient passé par le système de déviation principal, p.ex. pour la post-accélération ou la post-concentration	5/58	• • • Moyens de fixation de la pièce de support à l'enceinte, p.ex. par un ciment
3/38	• Montage, support, espacement ou isolement des dispositifs électrooptiques ou ionoptiques	5/60	• • • • pour fixation par un moyen mécanique
3/40	• Pièges pour supprimer ou détourner des particules indésirables, p.ex. des ions négatifs, des électrons en marge; Dispositifs sélecteurs de vitesse ou de masse	5/62	• • • Connexion des fils sortant de l'enceinte à des bornes aménagées sur la pièce de support
5/00	Détails des enceintes ou des conducteurs de traversée, communs à au moins deux types de base de tubes ou lampes à décharge	7/00	Détails autres que ceux prévus dans les groupes H01J 1/00-H01J 5/00, communs à au moins deux types de base de tubes ou de lampes à décharge
5/02	• Enceintes; Récipients; Blindages associés; Vannes à vide	7/02	• Emploi de substance spécifiée comme atmosphère gazeuse; Spécification de la pression ou de la température de fonctionnement
5/03	• • Dispositions pour empêcher ou réduire les effets de l'implosion des enceintes ou récipients [2]	7/04	• • dont le composant principal est constitué par un ou plusieurs composés à base de carbone
5/04	• • Enceintes ou récipients caractérisés par le matériau constitutif	7/06	• • dont le composant principal est l'hélium, l'argon, le néon, le krypton ou le xénon
5/06	• • Enceintes ou récipients spécialement adaptés au fonctionnement à haute tension, p.ex. au moyen d'une distribution de potentiel perfectionnée à la surface de l'enceinte	7/08	• • dont le composant principal est une vapeur métallique
5/08	• • pourvues de revêtements sur leurs parois; Emploi de matériaux spécifiés pour le revêtement (revêtements luminescents H01J 1/62)	7/10	• • • vapeur de mercure
5/10	• • • sur les surfaces intérieures	7/12	• • • vapeur d'un métal alcalin
5/12	• • Enceintes ou récipients à parois doubles	7/14	• Moyens pour produire ou conserver la pression désirée à l'intérieur de l'enceinte
5/14	• • Enceintes ou récipients démontables, p.ex. permettant le remplacement de l'élément de chauffage de la cathode	7/16	• • Moyens destinés à permettre le pompage au cours du fonctionnement du tube ou de la lampe
5/16	• • Dispositifs optiques ou photographiques combinés structuralement avec l'enceinte	7/18	• • Moyens d'absorption ou d'adsorption du gaz, p.ex. par getter
5/18	• • Fenêtres perméables aux rayons X, aux rayons gamma ou aux particules	7/20	• • Moyens destinés à permettre la production et l'introduction du gaz ou de la vapeur ou la recharge de l'enceinte en gaz ou en vapeur au cours du fonctionnement du tube ou de la lampe
5/20	• Scellements entre éléments de l'enceinte	7/22	• • Conduits prévus à cet effet, p.ex. tuyaux de pompage; Fermetures à cet effet
		7/24	• Dispositifs de réfrigération; Dispositifs de chauffage; Moyens de circulation de gaz ou vapeurs à l'intérieur de l'espace de décharge
		7/26	• • à flux de liquide à travers des passages associés au tube ou à la lampe

- 7/28 • • à chaleur latente ou à évaporation d'un liquide de réfrigération
- 7/30 • Dispositifs d'allumage
- 7/32 • • à allumeur résistif ou capacitif
- 7/34 • • • à allumeur uniquement résistif
- 7/36 • • Allumage utilisant le mouvement d'une électrode solide
- 7/38 • • Allumage utilisant le mouvement de l'enceinte dans son ensemble, p.ex. mouvement basculaire
- 7/40 • • Allumage utilisant des matériaux ou des gaz de remplissage radioactifs
- 7/42 • Moyens indicateurs de défauts ou d'usage antérieur, structurellement associés au tube ou à la lampe
- 7/44 • Eléments de circuits associés structurellement au tube ou à la lampe
- 7/46 • • Résonateur à inductance et capacité réparties, associé structurellement au tube ou à la lampe

9/00 Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de tubes à décharge électrique, de lampes à décharge électrique ou de leurs composants; Récupération de matériaux à partir de tubes ou de lampes à décharge [1, 7]

- 9/02 • Fabrication des électrodes ou des systèmes d'électrodes
- 9/04 • • des cathodes thermo-ioniques
- 9/06 • • • Machines à cet effet
- 9/08 • • Fabrication des dispositifs de chauffage pour cathodes à chauffage indirect
- 9/10 • • • Machines à cet effet
- 9/12 • • des cathodes photo-émissoires; des électrodes à émission secondaire
- 9/14 • • des électrodes non émissives
- 9/16 • • • Machines pour produire des grilles en fil
- 9/18 • • Assemblage des parties constitutives des systèmes d'électrodes
- 9/20 • Fabrication des écrans, sur lesquels ou à partir desquels une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire; Application de revêtements à la surface de l'enceinte
- 9/22 • • Application de revêtements luminescents
- 9/227 • • • avec matériau luminescent réparti de façon discontinue, p.ex. en points ou en lignes [2]
- 9/233 • • Fabrication d'écrans photo-électriques ou d'écrans à accumulation de charges [2]
- 9/236 • Fabrication des dispositifs de déviation magnétique pour tubes à rayons cathodiques [3]
- 9/24 • Fabrication ou assemblage des enceintes, des conducteurs de traversée ou des culots
- 9/26 • • Scellement des éléments d'enceinte
- 9/28 • • Fabrication des conducteurs de traversée
- 9/30 • • Fabrication des culots
- 9/32 • • Scellement des conducteurs de traversée
- 9/34 • • Assemblage culot-enceinte
- 9/36 • • Jonction entre bornes de connexion et un système d'électrodes intérieur
- 9/38 • Evacuation, dégazage, remplissage ou nettoyage des enceintes
- 9/385 • • Evacuation des enceintes [2]
- 9/39 • • Dégazage des enceintes [2]
- 9/395 • • Remplissage des enceintes [2]
- 9/40 • Fermeture des enceintes
- 9/42 • Mesures ou essais au cours de la fabrication
- 9/44 • Ajustage en usine des tubes ou lampes à décharge conformément aux tolérances exigées
- 9/46 • Machines à postes de commande séquentiels

- 9/48 • • à transfert automatique des pièces à usiner entre les postes de commande
- 9/50 • Réparation ou régénération des tubes ou des lampes à décharge usés ou défectueux, ou de leurs composants récupérables
- 9/52 • Récupération de matériaux à partir de tubes ou de lampes à décharge (H01J 9/50 a priorité) [7]

11/00 Tubes à décharge remplis de gaz avec induction de la décharge par courant alternatif, p.ex. écrans à plasma à courant alternatif [AC-PDP] (circuits ou procédés de commande des écrans à plasma G09G 3/28); Tubes à décharge remplis de gaz sans électrode principale à l'intérieur de l'enceinte; Tubes à décharge remplis de gaz comportant au moins une électrode principale à l'extérieur de l'enceinte [1, 2012.01]

Note(s) [2012.01]

1. Lors du classement dans le présent groupe, un classement est attribué dans tous les endroits appropriés.
 2. Dans le présent groupe, le terme suivant est utilisé avec le sens ci-dessous indiqué :
 - "électrode principale" signifie toute électrode de maintien, de balayage ou d'adressage.
- 11/10 • Écrans à plasma à courant alternatif [AC-PDP] où au moins une électrode principale n'est pas en contact avec le plasma [2012.01]
 - 11/12 • • les électrodes principales étant prévues des deux côtés de l'espace de décharge [2012.01]
 - 11/14 • • les électrodes principales étant prévues d'un seul côté de l'espace de décharge [2012.01]
 - 11/16 • • les électrodes principales étant prévues à l'intérieur ou sur la face latérale des espaceurs [2012.01]
 - 11/18 • • contenant une pluralité de structures fermées indépendantes destinées à contenir le gaz, p.ex. écrans à matrice de tubes à plasma [PTA] [2012.01]
 - 11/20 • Éléments de structure [2012.01]
 - 11/22 • • Électrodes, p.ex. forme, matériau ou configuration particuliers [2012.01]
 - 11/24 • • • Électrodes de maintien ou électrodes de balayage [2012.01]
 - 11/26 • • • Électrodes d'adressage [2012.01]
 - 11/28 • • • Électrodes auxiliaires, p.ex. électrodes d'amorçage ou électrodes de déclenchement [2012.01]
 - 11/30 • • • Électrodes flottantes [2012.01]
 - 11/32 • • • Disposition des électrodes [2012.01]
 - 11/34 • • Enceintes, récipients ou leurs parties constitutives, p.ex. substrats [2012.01]
 - 11/36 • • • Espaceurs, barrières, nervures, cloisons ou similaires [2012.01]
 - 11/38 • • • Couches diélectriques ou isolantes [2012.01]
 - 11/40 • • • Couches destinées à protéger ou à stimuler l'émission d'électrons, p.ex. couches en oxyde de magnésium [MgO] [2012.01]
 - 11/42 • • • Couches fluorescentes [2012.01]
 - 11/44 • • • Dispositions optiques ou dispositions pour le blindage, p.ex. filtres, matrices noires, moyens réfléchissant la lumière ou moyens de blindage électromagnétique [2012.01]
 - 11/46 • • Moyens de connexion ou d'alimentation, p.ex. conducteurs de traversée [2012.01]
 - 11/48 • • Moyens d'étanchéité, p.ex. joints spécialement adaptés aux conducteurs de traversée [2012.01]

11/50	• • Remplissage, p.ex. sélection d'un mélange gazeux [2012.01]	17/00	Tubes à décharge en atmosphère gazeuse à cathodes solides (H01J 25/00, H01J 27/00, H01J 31/00-H01J 41/00 ont priorité; éclateurs en atmosphère gazeuse H01T; convertisseurs du type Marx H02M 7/26)
11/52	• • Moyens pour absorber ou adsorber le mélange gazeux, p.ex. par getter [2012.01]	17/02	• Détails
11/54	• • Moyens d'évacuation du gaz [2012.01]	17/04	• • Électrodes; Écrans [1, 2012.01]
13/00	Tubes à décharge à cathodes liquides, p.ex. tubes redresseurs à vapeur métallique	17/06	• • • Cathodes
13/02	• Détails	17/08	• • • • à la surface desquelles du mercure ou un métal alcalin liquide est déposé au cours du fonctionnement du tube
13/04	• • Electrodes principales; Anodes auxiliaires	17/10	• • • Anodes
13/06	• • • Cathodes	17/12	• • • Electrodes de commande
13/08	• • • • caractérisées par la matière constitutive	17/14	• • Moyens magnétiques de commande de la décharge
13/10	• • • • Récipients de cathode liquide; Dispositions ou montage de ceux-ci	17/16	• • Enceintes; Récipients [1, 2012.01]
13/12	• • • • Orientation ou déplacement du point cathodique à la surface du liquide	17/18	• • Joints étanches entre éléments d'enceinte; Scellements des conducteurs de traversée; Conducteurs de traversée [1, 2012.01]
13/14	• • • • Réfrigération, chauffage, circulation, filtrage ou commande du niveau du liquide	17/20	• • Emploi de substances spécifiées pour l'atmosphère gazeuse; Spécifications de la pression ou de la température de fonctionnement [1, 2012.01]
13/16	• • • Anodes; Anodes auxiliaires pour l'entretien de la décharge	17/22	• • Moyens pour produire ou conserver la pression désirée à l'intérieur du tube [1, 2012.01]
13/18	• • • • Réfrigération ou chauffage des anodes	17/24	• • • Moyens d'absorption ou d'adsorption du gaz, p.ex. à l'aide d'un getter [1, 2012.01]
13/20	• • Electrodes de commande, p.ex. grille (pour dispositifs d'allumage H01J 13/34)	17/26	• • • Moyens de production, d'introduction ou de remplissage de gaz ou de vapeur au cours du fonctionnement du tube [1, 2012.01]
13/22	• • Ecrans, p.ex. destinés à empêcher ou à éliminer l'allumage en retour	17/28	• • Dispositifs de réfrigération
13/24	• • Enceintes; Récipients	17/30	• • Dispositifs d'allumage
13/26	• • Scellements entre éléments d'enceinte; Scellements des conducteurs de traversée; Conducteurs de traversée	17/32	• • • Allumage utilisant des matériaux ou gaz de remplissage radioactifs associés
13/28	• • Emploi de substances spécifiées comme atmosphère gazeuse; Moyens pour obtenir ou conserver la pression désirée dans le tube [2]	17/34	• • un ou plusieurs éléments de circuits structurellement associés au tube
13/30	• • • Moyens permettant le pompage au cours du fonctionnement du tube	17/36	• • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs
13/32	• • Dispositifs de réfrigération; Dispositifs de chauffage (pour cathodes H01J 13/14; pour anodes H01J 13/18)	17/38	• Tubes à cathode froide
13/34	• • Dispositifs d'allumage	17/40	• • à cathode unique et anode unique, p.ex. à leur, tubes à leur indicateur d'accord, tubes stabilisateur de tension ou tubes indicateur de tension
13/36	• • • à allumeur résistif ou capacitif	17/42	• • • comprenant une ou plusieurs électrodes-sondes, p.ex. pour division de tension
13/38	• • • • à allumeur exclusivement résistif	17/44	• • • comprenant une ou plusieurs électrodes de commande
13/40	• • • Allumage utilisant le mouvement d'une électrode solide	17/46	• • • • en vue d'empêcher et de rétablir ensuite l'allumage, mais dont la commande est supprimée par la suite
13/42	• • • Allumage utilisant le mouvement de l'enceinte dans son ensemble, p.ex. mouvement basculaire	17/48	• • à plus d'une cathode ou anode, p.ex. tube à décharge séquentielle, tube compteur, décatron
13/44	• • Dispositifs destinés à empêcher ou à éliminer l'allumage en retour	17/49	• • • Panneaux d'affichage, p.ex. à électrodes croisées [3, 2012.01]
13/46	• • Éléments de circuit structurellement associés au tube	17/50	• Tubes à cathode thermo-ionique
13/48	• • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs	17/52	• • à cathode unique et anode unique
13/50	• Tubes à anode principale unique	17/54	• • • comprenant une ou plusieurs électrodes de commande
13/52	• • dont la commande est assurée par une ou plusieurs électrodes de commande intermédiaires	17/56	• • • • en vue d'empêcher et de rétablir ensuite l'allumage, mais dont la commande est supprimée par la suite
13/54	• • à commande par allumeur, p.ex. ignitron à anode unique	17/58	• • à plus d'une cathode ou anode
13/56	• Tubes à plusieurs anodes principales	17/60	• • les voies de décharge s'amorçant l'une l'autre en une séquence prédéterminée, p.ex. tube compteur
13/58	• • dont la commande est assurée par une ou plusieurs électrodes de commande intermédiaires	17/62	• • • à voies de décharge indépendantes commandées par des électrodes intermédiaires, p.ex. redresseur polyphasé
15/00	Tubes à décharge en atmosphère gazeuse à cathodes gazeuses, p.ex. cathodes à plasma		
15/02	• Détails, p.ex. électrode, remplissage gazeux, forme de l'enceinte		
15/04	• • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs		

- 17/64 • Tubes de conception particulière prévus pour la commutation ou la modulation dans un guide d'ondes, p.ex. tube TR
- 19/00 Détails des tubes à vide des types couverts par le groupe H01J 21/00**
- 19/02 • Electrodes émettrices d'électrons; Cathodes
- 19/04 • • Cathodes thermo-ioniques
- 19/06 • • • caractérisées par le matériau
- 19/062 • • • • avec des oxydes de métaux alcalino-terreux, ou de tels oxydes utilisés en conjonction avec des agents réducteurs, comme matériau émissif [6]
- 19/064 • • • • avec des oxydes d'autres métaux comme matériau émissif [6]
- 19/066 • • • • avec des métaux ou des alliages comme matériau émissif [6]
- 19/068 • • • • avec des composés ayant des propriétés métalliques conductrices, p.ex. du borure de lanthane, comme matériau émissif [6]
- 19/08 • • • Cathodes à chauffage direct par courant électrique
- 19/10 • • • caractérisées par la forme
- 19/12 • • • • Supports; Dispositifs amortisseurs de vibrations
- 19/14 • • • Cathodes à chauffage indirect par courant électrique; Cathodes à chauffage par bombardement électronique ou ionique
- 19/16 • • • • Dispositifs de chauffage
- 19/18 • • • • Couche isolante ou corps isolant disposé entre l'élément de chauffage et le matériau émissif
- 19/20 • • • • Supports du matériau émissif
- 19/22 • • • • Cathodes du type à réserve, p.ex. cathode L
- 19/24 • • Cathodes froides, p.ex. cathode à champ d'émission
- 19/28 • Electrodes autres que celles émettant des électrons; Ecrans
- 19/30 • • caractérisées par le matériau utilisé
- 19/32 • • Anodes
- 19/34 • • • faisant partie de l'enveloppe
- 19/36 • • • Réfrigération des anodes
- 19/38 • • Electrodes de commande, p.ex. grille
- 19/40 • • Écrans de blindage
- 19/42 • Montage, supports, espacement ou isolement des électrodes ou des ensembles d'électrodes
- 19/44 • • Éléments isolants entre électrodes ou supports à l'intérieur de l'espace à vide
- 19/46 • • Pièces d'assemblage des électrodes
- 19/48 • • Pièces d'assemblage des électrodes prises isolément
- 19/50 • • Éléments d'espacement s'étendant jusqu'à l'enveloppe
- 19/52 • • • sans connexion fixe entre les éléments d'espacement et l'enveloppe
- 19/54 • Enceintes; Récipients; Blindages associés
- 19/56 • • caractérisés par le matériau de l'enceinte ou récipient
- 19/57 • • pourvus de revêtements sur leurs parois; Emploi de matériaux spécifiés pour les revêtements
- 19/58 • Joints étanches entre éléments d'enceinte
- 19/60 • Scelllements des conducteurs de traversée
- 19/62 • Conducteurs de traversée
- 19/64 • Moyens faisant partie du tube et jouant le rôle de support de celui-ci
- 19/66 • Moyens faisant partie du tube et prévus comme moyens de connexion électrique
- 19/68 • Gaz déterminé introduit dans le tube sous faible pression, p.ex. pour réduire ou influencer sur la charge d'espace
- 19/70 • Moyens pour produire ou conserver le vide, p.ex. au moyen d'un getter
- 19/72 • • Conduits à cet effet, p.ex. pour le pompage; Fermetures à cet effet
- 19/74 • Dispositifs de réfrigération (réfrigération des anodes H01J 19/36)
- 19/76 • Moyens associés structurellement au tube et prévus pour en indiquer les défauts ou usage antérieur
- 19/78 • Éléments de circuits associés structurellement au tube
- 19/80 • • Résonateur à inductance et capacité réparties et structurellement associé au tube
- 19/82 • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs
- 21/00 Tubes à vide (H01J 25/00, H01J 31/00-H01J 40/00, H01J 43/00, H01J 47/00, H01J 49/00 ont priorité; détails des tubes à vide H01J 19/00)**
- 21/02 • Tubes à voie de décharge unique
- 21/04 • • sans moyens de commande, c. à d. diodes
- 21/06 • • pourvus de moyens de commande exclusivement électrostatiques
- 21/08 • • • à électrodes mobiles
- 21/10 • • • à une ou plusieurs électrodes de commande intérieures fixes, p.ex. triode, pentode, octode
- 21/12 • • • • Tubes à coefficient d'amplification variable
- 21/14 • • • • Tubes pourvus de moyens de concentration du flux électronique, p.ex. tétrode à faisceau électronique
- 21/16 • • • pourvus de moyens de commande électrostatiques extérieurs, avec ou sans électrodes de commande intérieures
- 21/18 • • à moyens de commande magnétiques; à moyens de commande magnétiques et électrostatiques
- 21/20 • Tubes à plus d'une voie de décharge; Tubes multiples, p.ex. diode double ou triode-hexode
- 21/22 • • à électrodes mobiles
- 21/24 • • à coefficient d'amplification variable
- 21/26 • • pourvus de moyens de concentration du flux électronique
- 21/34 • Tubes dont la disposition ou les dimensions du système d'électrodes sont conçues de manière à éliminer l'effet du temps de transit (à électrodes plates H01J 21/36)
- 21/36 • Tubes à électrodes plates, p.ex. à disques
- 23/00 Détails des tubes à temps de transit des types couverts par le groupe H01J 25/00**
- 23/02 • Electrodes; Moyens de commande magnétiques; Ecrans (associés au résonateur ou au système à retard H01J 23/16)
- 23/027 • • Collecteurs [2]
- 23/033 • • • Dispositifs de réfrigération de collecteurs [2]
- 23/04 • • Cathodes
- 23/05 • • • ayant une surface émissive cylindrique, p.ex. cathodes pour magnétrons [3]
- 23/06 • • Canons à électrons ou à ions
- 23/065 • • • produisant un faisceau cylindrique plein (H01J 23/075 a priorité) [3]
- 23/07 • • • produisant un faisceau cylindrique creux (H01J 23/075 a priorité) [3]
- 23/075 • • • Canons à injection pour magnétron [3]

23/08	• • Dispositifs de focalisation, p.ex. pour produire une concentration du flux d'électrons, pour empêcher son extension	23/54	• • Dispositifs de filtrage empêchant les fréquences ou les modes indésirables d'être couplés dans ou hors du circuit d'interaction; Mesures pour empêcher la déperdition haute fréquence dans l'environnement [4]
23/083	• • • Dispositifs de focalisation électrostatique [3]	25/00	Tubes à temps de transit, p.ex. klystrons, tubes à ondes progressives, magnétrons (détails des tubes à temps de transit H01J 23/00; accélérateurs de particules H05H)
23/087	• • • Dispositifs de focalisation magnétique [3]	25/02	• Tubes à faisceau électronique modulé en vitesse ou en densité dans une zone modulatrice et cédant ensuite de l'énergie dans une zone inductrice, les zones étant associées à un ou plusieurs résonateurs
23/09	• • Systèmes électriques destinés à diriger ou dévier la décharge suivant une trajectoire désirée, p.ex. type E (dispositifs de focalisation H01J 23/08)	25/04	• • Tubes à un ou plusieurs résonateurs, sans réflexion du faisceau électronique, et dont la modulation produite dans la zone modulatrice est principalement une modulation en densité, p.ex. tube de Haeff
23/10	• • Systèmes d'aimants pour diriger ou dévier la décharge suivant une trajectoire désirée, p.ex. une trajectoire spirale ou hélicoïdale (dispositifs de focalisation magnétique H01J 23/08)	25/06	• • Tubes à résonateur unique sans réflexion du faisceau électronique, et dont la modulation produite dans la zone modulatrice est principalement une modulation de la vitesse, p.ex. klystron du type L[di
23/11	• • Moyens pour réduire le bruit (dans les canons à électrons ou à ions H01J 23/06)	25/08	• • • dont le faisceau électronique est perpendiculaire à l'axe du résonateur
23/12	• Enceintes; Récipients	25/10	• • Klystrons, c. à d. tubes à au moins deux résonateurs, sans réflexion du faisceau électronique, et dont le faisceau est modulé principalement dans sa vitesse dans la zone du résonateur d'entrée
23/14	• Conducteurs de traversée; Scelllements à cet effet	25/11	• • • Klystrons à interaction distribuée [2]
23/15	• • Moyens pour empêcher la déperdition d'énergie ondulatoire structurellement associés avec les dispositifs de traversée du tube, p.ex. filtres, bobines d'arrêt, dispositifs atténuateurs [4]	25/12	• • • à faisceau électronique en forme de pinceau dans l'axe des résonateurs
23/16	• Éléments de circuits à capacité et inductance réparties en interaction avec la décharge et structurellement associés au tube	25/14	• • • à faisceau électronique cylindrique coaxial à l'axe des résonateurs
23/18	• • Résonateurs	25/16	• • • à faisceau électronique en pinceau perpendiculaire à l'axe des résonateurs
23/20	• • • Cavités résonnantes; Réglage ou accord de celles-ci	25/18	• • • à faisceau électronique radial ou discoïde perpendiculaire à l'axe des résonateurs
23/207	• • • • Accord d'un résonateur unique [2]	25/20	• • • comprenant des dispositions particulières dans l'espace entre résonateurs, p.ex. tube amplificateur à paroi résistive, tube amplificateur à charge d'espace, tube à sauts de vitesse
23/213	• • • • Accord simultané de plusieurs résonateurs, p.ex. cavités résonnantes d'un magnétron [2]	25/22	• • Klystrons réflex, c. à d. tubes à un ou plusieurs résonateurs, à réflexion unique du faisceau électronique, celui-ci étant modulé principalement dans sa vitesse dans la zone modulatrice
23/22	• • • Connexions entre résonateurs, p.ex. rubans de connexion de résonateurs d'un magnétron	25/24	• • • dont le faisceau électronique se trouve dans l'axe du ou des résonateurs, et forme un pinceau avant la réflexion
23/24	• • Structures à ondes lentes	25/26	• • • dont le faisceau électronique, de forme cylindrique avant la réflexion, est coaxial à l'axe du ou des résonateurs
23/26	• • • Structures à ondes lentes en hélice; Réglage de celles-ci	25/28	• • • dont le faisceau, formant pinceau avant la réflexion, est perpendiculaire à l'axe du résonateur ou des résonateurs
23/27	• • • Structures à ondes lentes dérivées d'une hélice [3]	25/30	• • • dont le faisceau, radial ou discoïde avant la réflexion, est perpendiculaire à l'axe du résonateur ou des résonateurs
23/28	• • • Structures à ondes lentes interdigitales; Réglage de celles-ci	25/32	• • Tubes à réflexion multiple, p.ex. tube de Coeterier
23/30	• • • Dispositifs d'amortissement associés aux structures à ondes lentes, p.ex. pour supprimer les oscillations indésirables	25/34	• Tubes à ondes progressives; Tubes dans lesquels une onde progressive est simulée à des intervalles échelonnés
23/34	• Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs		
23/36	• Dispositifs de couplage à capacité et inductance réparties, structurellement associés au tube pour introduire ou extraire une énergie ondulatoire [4]		
23/38	• • dans ou à partir de l'espace de décharge [4]		
23/40	• • dans ou à partir du circuit d'interaction [4]		
23/42	• • • le circuit d'interaction étant une structure à ondes lentes en hélice ou une structure à ondes lentes dérivée d'une hélice (H01J 23/44-H01J 23/48 ont priorité) [4]		
23/44	• • • Dispositifs de couplage du type à tige (H01J 23/46, H01J 23/48, H01J 23/54 ont priorité) [4]		
23/46	• • • Dispositifs de couplage en boucle [4]		
23/48	• • • Couplage du circuit d'interaction avec des lignes coaxiales; Dispositifs du type à hélices couplées (H01J 23/46 a priorité) [4]		
23/50	• • • • le circuit d'interaction étant une hélice ou étant dérivé d'une hélice (H01J 23/52 a priorité) [4]		
23/52	• • • • les hélices couplées étant disposées coaxialement l'une autour de l'autre [4]		

- 25/36 • Tubes, dans lesquels il se produit une interaction entre le faisceau et une onde se propageant le long d'une ligne à retard ou d'une succession équivalente d'éléments d'impédance, et ne comportant pas de système d'aimants produisant un champ H croisant le champ E
- 25/38 • • • utilisant l'onde progressive directe
- 25/40 • • • utilisant l'onde progressive inverse
- 25/42 • Tubes, dans lesquels il se produit une interaction entre le faisceau et une onde se propageant le long d'une ligne à retard ou d'une succession équivalente d'éléments d'impédance, et comportant un système d'aimants produisant un champ H croisant le champ E (à onde progressive se propageant entièrement autour de l'espace électronique H01J 25/50)
- 25/44 • • • utilisant l'onde progressive directe
- 25/46 • • • utilisant l'onde progressive inverse
- 25/48 • Tubes dans lesquels il se produit une interaction entre deux faisceaux de vitesses différentes, p.ex. tube à ondes électroniques ou à ondes de Broglie
- 25/49 • Tubes dans lesquels est appliqué le principe paramétrique, c. à d. pour amplification paramétrique
- 25/50 • Magnétrons, c. à d. tubes comprenant un système magnétique produisant un champ H qui croise le champ E (à onde progressive ne se propageant pas entièrement autour de l'espace électronique H01J 25/42; à réflexion multiple ou à action de cyclotron inverse H01J 25/62, H01J 25/64)
- 25/52 • • dont l'espace électronique présente une forme propre à permettre aux électrons de se mouvoir entièrement autour de la cathode ou de l'électrode de guidage
- 25/54 • • • à cavité unique ou autre type de résonateur unique, p.ex. tubes neutrodes
- 25/55 • • • • Magnétrons coaxiaux [2]
- 25/56 • • • • comprenant un système interdigital d'anodes, p.ex. tube turbator
- 25/58 • • • comprenant un certain nombre de résonateurs; comprenant un résonateur complexe, p.ex. une hélice
- 25/587 • • • • Magnétrons à multicavité [2]
- 25/593 • • • • • Magnétrons à structure en soleil levant [2]
- 25/60 • • dont l'espace électronique présente une forme propre à empêcher les électrons de se mouvoir entièrement autour de la cathode ou de l'électrode de guidage; Magnétrons linéaires
- 25/61 • Tubes hybrides, c. à d. tubes comprenant une structure d'interaction du type Klystron associée à une structure d'interaction du type à propagation d'onde [2]
- 25/62 • Strophotrons, c. à d. tubes à champs magnétique H et électrique E croisés, et à réflexion multiple
- 25/64 • Tubes turbines, c. à d. tubes à champs H et E croisés, et à action de cyclotron inverse
- 25/66 • Tubes à faisceau électronique auto-croisé et présentant de ce fait un phénomène d'auto-interruption ou d'auto-interférence
- 25/68 • Tubes spécialement conçus pour fonctionner en oscillateurs comprenant une grille positive et un champ de freinage, p.ex. pour oscillateur de Barkhausen-Kurz (à émission secondaire H01J 25/76)
- 25/70 • • comprenant un résonateur à inductance et capacité réparties, p.ex. tube de Pintsch
- 25/72 • • dans lesquels une onde stationnaire ou une partie importante de celle-ci est produite le long d'une électrode, p.ex. tube de Clavier (avec résonateur à inductance et capacité réparties H01J 25/70)
- 25/74 • Tubes spécialement conçus pour fonctionner en qualité d'oscillateurs à diodes et à temps de transit, p.ex. monotrons
- 25/76 • Tubes multiplicateurs d'électrons dynamiques, p.ex. tube multiplicateur de Farnsworth, multipactor
- 25/78 • Tubes dont le faisceau électronique est modulé par déviation dans un résonateur
- 27/00 Tubes à faisceau ionique** (H01J 25/00, H01J 33/00, H01J 37/00 ont priorité; accélérateurs de particules H05H)
 - 27/02 • Sources d'ions; Canons à ions [3]
 - 27/04 • • utilisant une décharge réflex, p.ex. sources d'ions Penning [3]
 - 27/06 • • • sans champ magnétique appliqué [3]
 - 27/08 • • • utilisant une décharge d'arc [3]
 - 27/10 • • • Duo-plasmatrons [3]
 - 27/12 • • • • munis d'une coupelle d'expansion [3]
 - 27/14 • • • Autres sources d'ions à décharge d'arc utilisant un champ magnétique appliqué [3]
 - 27/16 • • • utilisant une excitation à haute fréquence, p.ex. une excitation par micro-ondes [3]
 - 27/18 • • • • avec un champ magnétique axial appliqué [3]
 - 27/20 • • • utilisant un bombardement de particules, p.ex. ioniseurs [3]
 - 27/22 • • • Sources d'ions métalliques [3]
 - 27/24 • • • utilisant l'ionisation photo-électrique, p.ex. utilisant un faisceau laser [3]
 - 27/26 • • • utilisant l'ionisation de surface, p.ex. sources d'ions à effet de champ, sources d'ions thermo-ioniques (H01J 27/20, H01J 27/24 ont priorité) [3]
- 29/00 Détails des tubes à rayons cathodiques ou des tubes à faisceau électronique des types couverts par le groupe H01J 31/00**
 - 29/02 • Electrodes; Ecrans; Montage, supports, espacements ou isolement de ces éléments
 - 29/04 • Cathodes
 - 29/06 • Ecrans de blindage; Masques interposés dans le faisceau électronique
 - 29/07 • • • Masques d'ombre pour tubes de télévision en couleur [2]
 - 29/08 • • Électrodes étroitement associées à un écran, sur lequel ou à partir duquel une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire, p.ex. plaques-support de tubes à mémoire ou d'électrodes collectrices d'électrons secondaires
 - 29/10 • • Ecrans, sur lesquels ou à partir desquels une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire
 - 29/12 • • • fonctionnant en valves de lumière par un mécanisme d'obturateur, p.ex. dans l'eidophore
 - 29/14 • • • fonctionnant par décoloration, p.ex. écran halogène
 - 29/16 • • • Ecrans incandescents
 - 29/18 • • • Ecrans luminescents
 - 29/20 • • • • caractérisés par le matériau luminescent
 - 29/22 • • • • caractérisés par le liant ou l'adhésif de fixation du matériau luminescent à son support, p.ex. enceinte
 - 29/24 • • • • Supports du matériau luminescent
 - 29/26 • • • • à couches luminescentes superposées

29/28	• • • •	à couches de protection, couches conductrices ou couches réfléchissantes	29/80	• •	Dispositifs de commande du rayon ou du faisceau après son passage par le système de déviation principal, p.ex. aux fins de post-accélération ou de post-concentration, applicables à la commutation de la couleur
29/30	• • • •	à disposition discontinue du matériau luminescent, p.ex. en points ou lignes	29/81	• • •	utilisant des masques d'ombre [3]
29/32	• • • • •	à points adjacents ou lignes adjacentes en matériau luminescent différent, p.ex. pour la télévision en couleurs	29/82	• •	Montage, supports, espacement ou isolement des dispositifs électroniques ou ionoptiques
29/34	• • • •	pourvus de marques ou références permanentes	29/84	•	Pièges destinés à éliminer ou détourner des particules indésirables, p.ex. les ions négatifs ou les électrons en marge; Dispositions pour la sélection de la vitesse ou de la masse
29/36	• • •	Ecrans photo-électriques; Ecrans à accumulation de charge	29/86	•	Enceintes; Récipients; Fermetures étanches
29/38	• • • •	n'utilisant pas l'accumulation de charge, p.ex. écrans photo-émissifs ou photocathodes	29/87	• •	Dispositions pour empêcher ou réduire les effets de l'implosion des enceintes ou récipients [2]
29/39	• • • •	Ecrans à accumulation de charge	29/88	• •	pourvus de revêtements sur leurs parois; Emploi particulier de matériaux pour les revêtements
29/41	• • • • •	utilisant l'émission secondaire, p.ex. super-iconoscope	29/89	• •	Dispositifs optiques ou photographiques combinés structuralement avec l'enceinte
29/43	• • • • •	utilisant une mosaïque photo-émissive, p.ex. pour orthicon, pour iconoscope	29/90	•	Dispositifs de traversée; Scelllements à cet effet
29/44	• • • • •	présentant un effet électrique interne causé par le rayonnement de particules, p.ex. conductibilité induite par bombardement	29/92	•	Moyens de connexion électrique faisant partie du tube
29/45	• • • • •	présentant un effet électrique interne causé par un rayonnement électromagnétique, p.ex. écran photoconducteur, écran photodiélectrique, écran photovoltaïque	29/94	•	Emploi particulier de substances pour atmosphère gazeuse; Moyens prévus pour obtenir ou conserver la pression désirée à l'intérieur du tube, p.ex. à l'aide d'un getter
29/46	•	Dispositions des électrodes et des pièces associées en vue de produire ou de commander le rayon ou le faisceau, p.ex. dispositifs électronoptiques	29/96	•	un ou plusieurs éléments de circuits associés structuralement au tube
29/48	• •	Canons à électrons	29/98	•	Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs
29/50	• • •	plusieurs canons étant disposés dans le même espace à vide, p.ex. pour tube à rayons multiples (H01J 29/51 a priorité) [2]	31/00	Tubes à rayons cathodiques ou tubes à faisceau électronique (H01J 25/00, H01J 33/00, H01J 35/00, H01J 37/00 ont priorité; détails des tubes à rayons cathodiques ou à faisceau électronique H01J 29/00)	
29/51	• • •	Dispositifs de commande de la convergence de plusieurs faisceaux [2]	31/02	•	à une ou plusieurs électrodes de sortie susceptibles d'être frappées sélectivement par le rayon ou le faisceau, celui-ci pouvant être dévié ou défocalisé vers, à partir de ou sur ces électrodes
Note(s)			31/04	• •	ne comprenant pas plus d'une ou deux électrodes de sortie
Le groupe H01J 29/48 a priorité sur les groupes H01J 29/52-H01J 29/58.			31/06	• •	comprenant plus de deux électrodes de sortie, p.ex. aux fins de commutation multiple ou de comptage
29/52	• •	Dispositifs de commande de l'intensité du rayon ou du faisceau, p.ex. aux fins de modulation	31/08	•	comprenant un écran, sur lequel ou à partir duquel une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire
29/54	• •	Dispositifs de centrage d'un rayon ou d'un faisceau	31/10	• •	Tubes reproducteurs d'images ou de dessins, c. à d. comprenant un signal d'entrée électrique et un signal de sortie optique; Tubes analyseurs à spot mobile
29/56	• •	Dispositifs de commande de la section transversale du rayon ou du faisceau; Dispositifs de correction de l'aberration du faisceau, p.ex. due aux lentilles	31/12	• • •	à écran luminescent
29/58	• •	Dispositifs de focalisation ou de réflexion du rayon ou du faisceau	31/14	• • • •	Indicateurs d'accord du type à œil magique ou analogues
29/60	• • •	Réflecteurs	31/15	• • • •	à rayon ou faisceau dirigé sélectivement vers des segments d'anode luminescents [3]
29/62	• • •	Lentilles électrostatiques	31/16	• • • •	à masque permettant l'affichage d'un certain nombre de signes sélectifs, p.ex. numéroscope
29/64	• • •	Lentilles magnétiques	31/18	• • • •	dans lesquels un rayon ou faisceau inscrit une image sur un écran à accumulation de charge du genre grille, et un rayon ou faisceau traverse cet écran, y subit une influence et vient ensuite frapper un écran luminescent, p.ex. tube à accumulation à vue directe
29/66	• • • •	utilisant uniquement des moyens électromagnétiques	31/20	• • •	pour la reproduction d'images ou de dessins en deux couleurs ou plus
29/68	• • • •	utilisant uniquement des aimants permanents			
29/70	• •	Dispositions pour la déviation du rayon ou du faisceau			
29/72	• • •	suivant une ligne droite ou suivant deux lignes droites perpendiculaires			
29/74	• • • •	Déviation au moyen de champs électriques uniquement			
29/76	• • • •	Déviation au moyen de champs magnétiques uniquement			
29/78	• • •	suivant un cercle, une spirale ou une ligne radiale tournante, p.ex. indication radar			

- 31/22 • • • pour la représentation stéréoscopique
- 31/24 • • • à écran faisant fonction de valve de lumière à l'aide d'un mécanisme d'obturateur, p.ex. eidophore
- 31/26 • • Tubes de prise de vues recevant un signal de lumière visible et délivrant un signal électrique (tubes sans faisceau électronique défini et à rayon lumineux explorant un écran photo-émissif H01J 40/20)
- 31/28 • • • à faisceau électronique balayant l'écran d'image
- 31/30 • • • • comprenant des moyens de stabilisation du potentiel d'écran au potentiel d'anode, p.ex. iconoscope
- 31/32 • • • • Tubes comprenant un élément amplificateur d'image, p.ex. "image-iconoscope", supericonoscope
- 31/34 • • • • comprenant des moyens de stabilisation du potentiel d'écran au potentiel de cathode, p.ex. orthicon
- 31/36 • • • • Tubes comprenant un élément amplificateur d'image, p.ex. "image-orthicon" ou superorthicon
- 31/38 • • • • Tubes à écran photoconducteur, p.ex. vidicon
- 31/40 • • • • dans lesquels le faisceau électronique, après avoir traversé un écran d'image du genre grille, par lequel il est influencé, vient ensuite frapper une électrode de sortie, c. à d. tubes à "fonctionnement de triode"
- 31/42 • • • à écran d'image produisant un faisceau électronique composite que l'on fait dévier et défiler dans son ensemble devant un analyseur élémentaire fixe de manière à simuler un effet de balayage, p.ex. tube de prise de vues de Farnsworth
- 31/44 • • • • Tubes comprenant un élément amplificateur d'image
- 31/46 • • • Tubes, dans lesquels le signal électrique de sortie représente à la fois l'intensité et la couleur de l'image
- 31/48 • • • Tubes dont le signal de sortie est amplifié par un multiplicateur d'électrons, disposé à l'intérieur du tube
- 31/49 • • Tubes capteurs adaptés pour un rayonnement électromagnétique d'entrée autre que la lumière visible et possédant une sortie électrique, p.ex. pour des rayons X ou un rayonnement infrarouge d'entrée
- 31/495 • • Tubes capteurs pour une entrée de sons, ultrasons ou vibrations mécaniques et possédant une sortie électrique
- 31/50 • • Tubes convertisseurs d'image ou amplificateurs d'image, c. à d. comprenant un signal d'entrée optique, à rayons X ou analogue, et un signal de sortie optique
- 31/52 • • • dans lesquels le faisceau électronique traverse un écran d'image du genre grille, par lequel il est influencé, et vient ensuite frapper l'écran de sortie luminescent, c. à d. à "fonctionnement de triode"
- 31/54 • • • dans lesquels le faisceau électronique est réfléchi par l'écran d'image d'entrée sur l'écran d'image de sortie
- 31/56 • • • Convertisseurs ou amplificateurs d'image en deux couleurs au moins
- 31/58 • • Tubes à mémoire avec accumulation d'image ou d'information ou tubes convertisseurs de définition d'images de télévision ou analogues, c. à d. avec signal électrique à l'entrée et signal électrique à la sortie
- 31/60 • • • comprenant des moyens de déviation, soit sélective, soit séquentielle, d'un faisceau électronique vers des éléments distincts de l'écran (par circuits uniquement H01J 29/98)
- 31/62 • • • • à faisceaux d'inscription et de lecture distincts
- 31/64 • • • • balayant les côtés opposés de l'écran, p.ex. aux fins de conversion de la définition
- 31/66 • • • comprenant des moyens de sélection d'éléments déterminés de la section transversale d'un faisceau électronique homogène qui seuls sont en état d'atteindre les éléments correspondants de l'écran, p.ex. sélectron
- 31/68 • • • dans lesquels l'information représente au moins deux couleurs
- 33/00 Tubes à décharge pourvus de dispositions pour l'émergence des électrons ou ions de l'enceinte (accélérateurs de particules H05H); Tubes de Lenard**
- 33/02 • Détails
- 33/04 • Fenêtres
- 35/00 Tubes à rayons X**
- 35/02 • Détails
- 35/04 • • Electrodes
- 35/06 • • • Cathodes
- 35/08 • • • Anodes; Anticathodes
- 35/10 • • • • Anodes tournantes; Dispositions pour anodes tournantes; Réfrigération des anodes tournantes
- 35/12 • • • • Réfrigération d'anodes autres que tournantes
- 35/14 • • Dispositifs de concentration, de focalisation ou d'orientation du rayon cathodique
- 35/16 • • Enceintes; Récipients; Blindages associés
- 35/18 • • Fenêtres
- 35/20 • • Emploi de substances spécifiées comme atmosphère gazeuse; Moyens pour produire ou conserver la pression désirée à l'intérieur du tube, p.ex. au moyen d'un getter
- 35/22 • Tubes conçus spécialement pour laisser passer un courant d'intensité très élevée pendant un intervalle de temps très court, p.ex. tube éclair
- 35/24 • Tubes, dans lesquels le point d'impact du rayon cathodique sur la anode ou l'anticathode est déplaçable par rapport à la surface de celles-ci
- 35/26 • • par rotation de l'anode ou de l'anticathode
- 35/28 • • par vibration, oscillation, mouvement de va-et-vient ou mouvement du genre plateau basculant de l'anode ou de l'anticathode
- 35/30 • • par déviation du rayon cathodique
- 35/32 • Tubes dont les rayons X sont produits à l'extrémité, ou dans le voisinage de l'extrémité, du tube ou d'une partie du tube, le tube ou ladite partie présentant une section transversale faible afin de faciliter leur introduction dans une petite ouverture ou cavité
- 37/00 Tubes à décharge pourvus de moyens permettant l'introduction d'objets ou d'un matériau à exposer à la décharge, p.ex. pour y subir un examen ou un traitement (H01J 33/00, H01J 40/00, H01J 41/00, H01J 47/00, H01J 49/00 ont priorité) [2, 5]**
- 37/02 • Détails

- 37/04 • • Dispositions des électrodes et organes associés en vue de produire ou de commander la décharge, p.ex. dispositif électrooptique, dispositif ionoptique
- 37/05 • • • Dispositifs électrooptiques ou ionoptiques pour la séparation des électrons ou des ions en fonction de leur énergie (tubes séparateurs de particules H01J 49/00) [3]
- 37/06 • • • Sources d'électrons; Canons à électrons
- 37/063 • • • Disposition géométrique des électrodes pour la formation du faisceau [3]
- 37/065 • • • Montage des canons ou de leurs éléments constitutifs (H01J 37/067-H01J 37/077 ont priorité) [3]
- 37/067 • • • • Eléments de rechange des canons; Réglage mutuel d'électrodes (H01J 37/073-H01J 37/077 ont priorité; fermetures étanches H01J 37/18) [3]
- 37/07 • • • • Elimination des effets nuisibles dus à des effets thermiques ou à des champs électriques ou magnétiques (H01J 37/073 et H01J 37/077 ont priorité) [3]
- 37/073 • • • • Canons à électrons utilisant des sources d'électrons à émission par effet de champ, à photo-émission ou à émission secondaire [3]
- 37/075 • • • • Canons à électrons utilisant l'émission thermo-ionique de cathodes chauffées par bombardement de particules ou par irradiation, p.ex. par laser [3]
- 37/077 • • • • Canons à électrons utilisant comme sources d'électrons une décharge dans des gaz ou dans des vapeurs [3]
- 37/08 • • • Sources d'ions; Canons à ions
- 37/09 • • • Diaphragmes; Ecrans associés aux dispositifs électrooptiques ou ionoptiques; Compensation des champs perturbateurs [3]
- 37/10 • • • Lentilles
- 37/12 • • • • électrostatiques
- 37/14 • • • • magnétiques
- 37/141 • • • • • Lentilles électromagnétiques [3]
- 37/143 • • • • • Lentilles magnétiques permanentes [3]
- 37/145 • • • • • Combinaisons de lentilles électrostatiques et magnétiques [3]
- 37/147 • • • Dispositions pour diriger ou dévier la décharge le long d'une trajectoire déterminée (lentilles H01J 37/10) [2]
- 37/15 • • • • Réglage mécanique externe de composants électrooptiques ou ionoptiques (H01J 37/067, H01J 37/20 ont priorité) [3]
- 37/153 • • • Dispositions électrooptiques ou ionoptiques pour la correction de défauts d'images, p.ex. stigmatiseurs [2]
- 37/16 • • Enceintes; Récipients
- 37/18 • • Fermetures étanches
- 37/20 • • Moyens de support ou de mise en position de l'objet ou du matériau; Moyens de réglage de diaphragmes ou de lentilles associées au support
- 37/21 • • Moyens pour la mise au point [2]
- 37/22 • • Dispositifs optiques ou photographiques associés au tube
- 37/24 • • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs
- 37/244 • • Détecteurs; Composants ou circuits associés [3]
- 37/248 • • Composants associés à l'alimentation haute tension [3]
- 37/252 • Tubes analyseurs à spot par faisceaux électroniques ou ioniques; Micro-analyseurs [3]
- 37/256 • • utilisant des faisceaux de balayage [3]
- 37/26 • Microscopes électroniques ou ioniques; Tubes à diffraction d'électrons ou d'ions [2]
- 37/27 • • Microscopie à masque [3]
- 37/28 • • avec faisceaux de balayage
- 37/285 • • Microscopes à émission, p.ex. microscopes à émission de champ [2]
- 37/29 • • Microscopes à réflexion [2]
- 37/295 • • Tubes à diffraction électronique ou ionique [2]
- 37/30 • Tubes à faisceau électronique ou ionique destinés aux traitements localisés d'objets
- 37/301 • • Dispositifs permettant aux faisceaux de passer d'une région à une autre région à pression différente [3]
- 37/302 • • Commande des tubes par une information d'origine externe, p.ex. commande par programme (H01J 37/304 a priorité) [3]
- 37/304 • • Commande des tubes par une information en provenance des objets, p.ex. signaux de correction [3]
- 37/305 • • pour couler, fondre, évaporer ou décaper [2]
- 37/31 • • pour couper ou perforer [2]
- 37/315 • • pour souder [2]
- 37/317 • • pour modifier les propriétés des objets ou pour leur appliquer des revêtements en couche mince, p.ex. implantation d'ions (H01J 37/36 a priorité) [3]
- 37/32 • Tubes à décharge en atmosphère gazeuse (chauffage par décharge H05B)
- 37/34 • • fonctionnant par pulvérisation cathodique (H01J 37/36 a priorité) [3]
- 37/36 • • pour nettoyer les surfaces pendant le dépôt des ions issus des matériaux introduits dans l'intervalle de décharge, p.ex. introduits par évaporation [3]
- 40/00 Tubes à décharge photo-électrique n'impliquant pas l'ionisation d'un gaz (H01J 49/00 a priorité) [3]**
- 40/02 • Détails [3]
- 40/04 • • Electrodes [3]
- 40/06 • • • Cathodes photo-émissives [3]
- 40/08 • • Moyens magnétiques pour commander la décharge [3]
- 40/10 • • Emploi de substances spécifiées comme atmosphère gazeuse [3]
- 40/12 • • Eléments de circuits structurellement associés au tube [3]
- 40/14 • • Circuits non adaptés à une application particulière ou tube et non prévus ailleurs [3]
- 40/16 • • à cathode photo-émissive, p.ex. cellule photo-électrique alcaline (fonctionnant avec une émission secondaire H01J 43/00) [3]
- 40/18 • • à revêtement luminescent pour influencer sur la sensibilité du tube, p.ex. par conversion de la longueur d'onde à l'entrée [3]
- 40/20 • • dans lesquels un rayon lumineux balaye un écran photo-émissif [3]
- 41/00 Tubes à décharge et moyens structurellement associés pour la mesure de la pression de gaz; Tubes à décharge pour l'évacuation par diffusion d'ions**
- 41/02 • Tubes à décharge et moyens structurellement associés pour la mesure de la pression de gaz [2]
- 41/04 • • avec ionisation au moyen de cathodes thermo-ioniques [2]
- 41/06 • • avec ionisation au moyen de cathodes froides [2]
- 41/08 • • avec ionisation au moyen de substances radioactives, p.ex. alphas [2]

- 41/10 • • du type spectromètre de masse (spectromètres de masse en général H01J 49/00) [2]
- 41/12 • Tubes à décharge pour l'évacuation par diffusion d'ions, p.ex. pompes ioniques, pompes ioniques à getter [2]
- 41/14 • • avec ionisation au moyen de cathodes thermo-ioniques [2]
- 41/16 • • • en utilisant des getters [2]
- 41/18 • • avec ionisation au moyen de cathodes froides [2]
- 41/20 • • • en utilisant des getters [2]
- 43/00 Tubes à émission secondaire; Tubes multiplicateurs d'électrons** (tubes multiplicateurs d'électrons dynamiques H01J 25/76)
- 43/02 • Tubes dans lesquels une ou quelques électrodes sont émettrices d'électrons
- 43/04 • Multiplicateurs d'électrons
- 43/06 • • Dispositions d'électrodes
- 43/08 • • • Dispositions de cathodes (construction de cathodes photo-émisives H01J 40/06, H01J 40/16, H01J 47/00, H01J 49/08)
- 43/10 • • • Dynodes (H01J 43/24, H01J 43/26 ont priorité)
- 43/12 • • • Dispositions d'anodes
- 43/14 • • • Commande de faisceau électronique au moyen d'un champ magnétique
- 43/16 • • • Dispositions d'électrodes utilisant essentiellement une dynode
- 43/18 • • • Dispositions d'électrodes utilisant essentiellement plus d'une dynode
- 43/20 • • • • Dynodes constituées par un matériau en feuilles, p.ex. plates, courbes
- 43/22 • • • • Dynodes constituées par un matériau perméable aux électrons, p.ex. feuille, grille, tube, store vénitien
- 43/24 • • • • Dynodes à gradient de potentiel le long de leurs surfaces
- 43/26 • • • • Dynodes boîtes
- 43/28 • • Enceintes; Fenêtres; Ecrans; Suppression de décharges ou de courants indésirables
- 43/30 • • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs
- 45/00 Tubes à décharge fonctionnant comme générateurs thermo-ioniques**
- 47/00 Tubes pour déterminer la présence, l'intensité, la densité ou l'énergie d'une radiation ou de particules** (tubes à décharge photo-électrique n'impliquant pas l'ionisation d'un gaz H01J 40/00) [3]
- 47/02 • Chambres d'ionisation [3]
- 47/04 • • Chambres d'ionisation capacitatives, p.ex. dont les électrodes sont utilisées comme électromètres [3]
- 47/06 • Tubes compteurs proportionnels [3]
- 47/08 • Tubes compteurs Geiger-Müller [3]
- 47/10 • Compteurs à étincelles (H01J 47/14 a priorité; éclateurs H01T) [3]
- 47/12 • Tubes détecteurs de neutrons, p.ex. tubes à BF₃ [3]
- 47/14 • Chambres à étincelles ou à décharge irrégulière, à électrodes parallèles; Chambres à étincelles ou à décharge irrégulière, à fils [3]
- 47/16 • • caractérisées par la lecture individuelle de chaque fil [3]
- 47/18 • • • la lecture étant électrique (H01J 47/20 a priorité) [3]
- 47/20 • • • la lecture utilisant des lignes à retard électriques ou mécaniques, p.ex. des lignes à retard magnétostrictives [3]

- 47/22 • • caractérisées par un autre type de lecture [3]
- 47/24 • • • la lecture étant acoustique [3]
- 47/26 • • • la lecture étant optique [3]

49/00 Spectromètres pour particules ou tubes séparateurs de particules [3]

Note(s)

En classant des séparateurs de particules, aucune distinction n'est faite entre la spectrométrie et la spectrographie, la différence résidant uniquement dans le mode de détection qui est électrique dans le premier cas et s'opère au moyen d'un film photographique dans le second cas.

- 49/02 • Détails [3]
- 49/04 • • Dispositions pour introduire ou extraire les échantillons devant être analysés, p.ex. fermetures étanches au vide; Dispositions pour le réglage externe des composants électrooptiques ou ionoptiques [3]
- 49/06 • • Dispositifs électrooptiques ou ionoptiques (H01J 49/04 a priorité) [3]
- 49/08 • • Sources d'électrons, p.ex. pour produire des photo-électrons, des électrons secondaires ou des électrons d'Auger [3]
- 49/10 • • Sources d'ions; Canons à ions [3]
- 49/12 • • • utilisant une décharge d'arc, p.ex. du type duo-plasmatron [3]
- 49/14 • • • utilisant un bombardement de particules, p.ex. chambres d'ionisation [3]
- 49/16 • • • utilisant une ionisation de surface, p.ex. émission thermo-ionique ou photo-électrique [3]
- 49/18 • • • utilisant une ionisation par étincelles [3]
- 49/20 • • Déflexion magnétique [3]
- 49/22 • • Déflexion électrostatique [3]
- 49/24 • • Systèmes à vide, p.ex. maintenant des pressions voulues [3]
- 49/26 • Spectromètres de masse ou tubes séparateurs de masse [3]
- 49/28 • • Spectromètres statiques [3]
- 49/30 • • • utilisant des analyseurs magnétiques [3]
- 49/32 • • • utilisant une focalisation double [3]
- 49/34 • • Spectromètres dynamiques [3]
- 49/36 • • • Spectromètres à radio-fréquence, p.ex. spectromètres du type Bennett; Spectromètres du type Redhead [3]
- 49/38 • • • • Omégatrons [3]
- 49/40 • • • Spectromètres à temps de vol (H01J 49/36 a priorité) [3]
- 49/42 • • • Spectromètres à stabilité de trajectoire, p.ex. monopôles, quadripôles, multipôles, farvitrons [3]
- 49/44 • Spectromètres à énergie, p.ex. spectromètres alpha, spectromètres bêta [3]
- 49/46 • • Spectromètres statiques [3]
- 49/48 • • • utilisant des analyseurs électrostatiques, p.ex. secteur cylindrique, filtre de Wien [3]

Lampes à décharge

- 61/00 Lampes à décharge dans un gaz ou dans une vapeur** (lampes à arc à électrodes consommables H05B; lampes électroluminescentes H05B)
- 61/02 • Détails

61/04	• • Electrodes (électrodes d'allumage H01J 61/54); Ecrans; Blindage	61/54	• • Dispositions d'allumage, p.ex. destinées à provoquer l'ionisation d'amorçage
61/06	• • • Electrodes principales	61/56	• • un ou plusieurs éléments de circuit associés structuralement à la lampe
61/067	• • • • pour lampes à décharge à basse pression [2]	61/58	• Lampes à anode liquide et cathode liquide
61/073	• • • • pour lampes à décharge à haute pression [2]	61/60	• Lampes, dans lesquelles l'espace de décharge est rempli essentiellement de mercure avant l'allumage
61/09	• • • • Cathodes creuses [2]	61/62	• Lampes à cathode gazeuse, p.ex. cathode à plasma
61/10	• • • Blindage, écrans ou guides propres à influencer sur la décharge	61/64	• Lampes à lueur cathodique
61/12	• • Emploi de substances spécifiées pour l'atmosphère gazeuse; Spécification de la pression ou de la température de fonctionnement	61/66	• • comprenant une ou plusieurs cathodes de forme particulière, p.ex. aux fins de publicité
61/14	• • • comprenant un ou plusieurs composés de carbone en qualité de corps constitutifs principaux	61/68	• Lampes dont la voie de décharge principale se trouve entre éléments d'un guide traversé par le courant, p.ex. lampe à halo
61/16	• • • comprenant de l'hélium, de l'argon, du néon, du crypton ou du xénon en qualité d'élément constitutif principal	61/70	• Lampes à décharge libre sous faible pression
61/18	• • • comprenant de la vapeur métallique en qualité d'élément constitutif principal	61/72	• • à atmosphère principale émettrice de lumière constituée par une vapeur de métal aisément vaporisable, p.ex. vapeur de mercure
61/20	• • • • de la vapeur de mercure	61/74	• • à atmosphère principale émettrice de lumière, constituée par une vapeur de métal difficilement vaporisable, p.ex. vapeur de sodium
61/22	• • • • de la vapeur d'un métal alcalin	61/76	• • à atmosphère d'un gaz ou de gaz permanents seulement
61/24	• • Moyens pour obtenir ou conserver la pression désirée à l'intérieur de l'enceinte	61/78	• • • à cathode froide; à cathode chauffée uniquement par la décharge, p.ex. lampes de publicité à haute tension
61/26	• • • Moyens d'absorption ou d'adsorption du gaz, p.ex. par un getter; Moyens pour empêcher le noircissement de l'enveloppe	61/80	• • Lampes conçues pour un fonctionnement exclusivement intermittent, p.ex. lampe-éclair
61/28	• • • Moyens de production ou d'introduction du gaz ou de la vapeur dans l'enceinte ou de recharge de celle-ci en gaz ou en vapeur au cours du fonctionnement de la lampe	61/82	• Lampes à décharge libre sous haute pression
61/30	• • Enceintes; Récipients	61/84	• Lampes à décharge resserrée par une haute pression
61/32	• • • de forme particulière dans le sens de la longueur, p.ex. aux fins de publicité	61/86	• • à resserrement supplémentaire de la décharge par réduction de l'espace interélectrodes, p.ex. pour la projection optique
61/33	• • • dont la section transversale présente une forme particulière, p.ex. pour produire une tache froide	61/88	• • à resserrement supplémentaire de la décharge, par l'enveloppe
61/34	• • • Enceintes ou récipients à doubles parois	61/90	• • Lampes conçues pour un fonctionnement exclusivement intermittent, p.ex. lampe-éclair
61/35	• • • pourvues de revêtements sur leurs parois (utilisation de revêtements en couleur H01J 61/40; utilisation de revêtements luminescents H01J 61/42)	61/92	• Lampes à plusieurs voies de décharge principales
61/36	• • Joints étanches entre éléments d'enceinte; Scelllements des conducteurs de traversée; Conducteurs de traversée	61/94	• • Voies de décharge produisant de la lumière de différentes longueurs d'onde, p.ex. afin de simuler la lumière du jour
61/38	• • Dispositifs propres à modifier la couleur ou la longueur d'onde de la lumière	61/95	• Lampes comprenant une électrode de commande pour faire varier l'intensité ou la longueur d'onde de la lumière, p.ex. aux fins de la modulation de la lumière
61/40	• • • par des filtres de lumière; par des revêtements en couleur dans ou sur l'enveloppe	61/96	• Lampes comprenant une voie de décharge émettrice de lumière et un corps à incandescence, chauffé séparément à l'intérieur d'une enveloppe commune, p.ex. lampes simulant la lumière du jour
61/42	• • • par la transformation par luminescence, de la longueur d'onde de la lumière	61/98	• Lampes à espacement interélectrodes réduit, chauffées jusqu'à l'incandescence par décharge à émission de lumière, p.ex. lampe à arc de tungstène
61/44	• • • • Dispositifs caractérisés par le matériau luminescent utilisé	63/00	Lampes à rayons cathodiques ou à flux électronique
61/46	• • • • Dispositifs caractérisés par le liant ou les autres composants non luminescents du matériau luminescent, p.ex. destinés à produire des propriétés de coulée ou de siccativité désirées	63/02	• Détails, p.ex. électrodes, atmosphère gazeuse, forme de l'enceinte
61/48	• • • • Revêtements distincts de matériaux lumineux différents	63/04	• • Enceintes comportant des revêtements luminescents; Emploi de matériaux spécifiés pour les revêtements
61/50	• • Eléments auxiliaires ou matériau solide à l'intérieur de l'enveloppe, propres à réduire les risques d'explosion lors du bris de l'enveloppe, p.ex. pour utilisation dans les mines	63/06	• Lampes à écran luminescent excité par le rayon cathodique ou le flux électronique
61/52	• • Dispositions de réfrigération; Dispositions de chauffage; Moyens pour faire circuler un gaz ou une vapeur à l'intérieur de l'espace de décharge	63/08	• Lampes à plasma gazeux excité par le rayon cathodique ou le flux électronique
		65/00	Lampes sans électrode à l'intérieur de l'enceinte; Lampes comportant au moins une électrode principale à l'extérieur de l'enceinte

H01J

- 65/04 • Lampes à atmosphère gazeuse portée à la luminescence par un champ électromagnétique extérieur ou par une radiation corpusculaire extérieure, p.ex. lampe indicatrice
- 65/06 • Lampes à atmosphère gazeuse portée à la luminescence par une substance radioactive associée structurellement à la lampe, p.ex. à l'intérieur de l'enceinte

- 65/08 • Lampes comprenant un écran ou un revêtement porté à la luminescence par une substance radioactive, disposée à l'intérieur de l'enceinte

99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2006.01]

H01K LAMPES ÉLECTRIQUES À INCANDESCENCE (détails ou appareils ou procédés pour la fabrication, applicables à la fois aux dispositifs à décharge et aux lampes à incandescence H01J; sources de lumière utilisant une combinaison du type à incandescence et d'autres types de production de lumière H01J 61/96, H05B 35/00)

Note(s)

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "lampe" comprend les tubes émettant de la lumière ultraviolette ou infrarouge.

Schéma général

CARACTÉRISÉES PAR L'UTILISATION

Eclairage général; autre.....5/00, 7/00

CARACTÉRISÉES PAR LE CORPS INCANDESCENT

Non conducteur; non conducteur à froid; multiple.....11/00, 13/00, 9/00

DÉTAILS.....1/00

FABRICATION.....3/00

1/00 Détails

- 1/02 • Corps à incandescence
- 1/04 • • caractérisés par le matériau constitutif
- 1/06 • • • Corps en carbone
- 1/08 • • • Corps métalliques
- 1/10 • • • Corps en métal ou en carbone combinés avec une autre substance
- 1/12 • • • Corps caractérisés par une non conductivité à froid, p.ex. pour lampe de Nernst
- 1/14 • • caractérisés par la forme
- 1/16 • • Connexions électriques ad hoc
- 1/18 • Montures ou supports du corps à incandescence
- 1/20 • • caractérisés par le matériau utilisé
- 1/22 • • Pieds de lampes
- 1/24 • • Montures, supports de lampes, pourvus de moyens de connexion aux extrémités opposées, p.ex. pour lampes tubulaires
- 1/26 • Ecrans; Filtres (associés à l'enveloppe H01K 1/28)
- 1/28 • Enveloppes; Enceintes
- 1/30 • • comprenant des lentilles incorporées
- 1/32 • • pourvues de revêtements sur les parois; Enceintes ou revêtements caractérisés par le matériau utilisé
- 1/34 • • Enceintes à paroi double
- 1/36 • Scelllements entre éléments d'enceinte, p.ex. entre le pied et l'enveloppe
- 1/38 • Scelllements des conducteurs de traversée
- 1/40 • Conducteurs de traversée
- 1/42 • Moyens faisant partie de la lampe et prévus pour assurer les connexions électriques ou faire fonction de support de la lampe
- 1/44 • • appliqués directement à, ou faisant partie de l'enceinte
- 1/46 • • soutenus par une pièce indépendante, p.ex. culot
- 1/48 • • • Culots amovibles
- 1/50 • Emploi de substances spécifiées pour l'atmosphère gazeuse; Spécification de la pression de celle-ci

- 1/52 • Moyens pour produire ou conserver la pression désirée à l'intérieur de l'enceinte
- 1/54 • • Moyens d'adsorption ou d'absorption du gaz, ou moyens pour empêcher ou éliminer l'efflorescence, p.ex. à l'aide d'un getter
- 1/56 • • • caractérisés par le matériau du getter
- 1/58 • Dispositifs de réfrigération
- 1/60 • Moyens indicateurs de défauts ou d'usage antérieur, associés à la lampe structurellement
- 1/62 • Eléments de circuits, associés à la lampe structurellement
- 1/64 • • comprenant un commutateur incorporé
- 1/66 • • comprenant un fusible incorporé
- 1/68 • • comprenant un éclateur incorporé
- 1/70 • • comprenant un dispositif de court-circuit incorporé, p.ex. pour lampes montées en série

3/00 Appareils ou procédés prévus pour la fabrication, le montage, la mise en place, le démontage, le remplacement ou l'entretien de lampes à incandescence ou des parties constitutives de celles-ci

- 3/02 • Fabrication de corps à incandescence
- 3/04 • • Machines à cet effet
- 3/06 • Fixation de corps à incandescence à leur support
- 3/08 • Fabrication de supports ou pieds de lampe
- 3/10 • • Machines à cet effet
- 3/12 • Assemblage support-enceinte ou pied-enceinte; Assemblage de parties constitutives d'enceinte, p.ex. par scellement ou soudure bout-à-bout
- 3/14 • • Machines à cet effet
- 3/16 • Assemblage culot-enceinte
- 3/18 • • Machines à cet effet
- 3/20 • Scellement de fils directement à l'enveloppe
- 3/22 • Evacuation, dégazage, remplissage ou nettoyage des enceintes
- 3/24 • • Machines à cet effet
- 3/26 • Fermeture des enceintes

- 3/28 • Machines à postes d'opération séquentielle
- 3/30 • Réparation ou régénération de lampes usées ou défectueuses
- 3/32 • Dispositifs auxiliaires pour nettoyer, mettre en place ou retirer les lampes à incandescence
- 5/00 **Lampes d'éclairage du type général** (H01K 9/00-H01K 13/00 ont priorité)
- 5/02 • avec connexions prévues aux extrémités opposées, p.ex. lampe tubulaire à filament axial
- 7/00 **Lampes prévues pour applications autres que celles d'éclairage de type général** (H01K 9/00-H01K 13/00 ont priorité)
- 7/02 • produisant un faisceau de lumière étroit; produisant une source de lumière approximativement ponctuelle, p.ex. phares, projecteurs cinématographiques (lampes produisant un faisceau étroit par des moyens optiques extérieurs à la lampe F21V)
- 7/04 • Lampes indicatrices
- 7/06 • Lampes appliquées à la décoration
- 9/00 **Lampes comprenant au moins deux corps à incandescence, chauffés séparément** (H01K 11/00, H01K 13/00 ont priorité)
- 9/02 • agencées de manière à remplacer, en cas de panne, le corps à incandescence défectueux par un autre
- 9/04 • • comprenant un commutateur incorporé à commande manuelle
- 9/06 • • comprenant un dispositif incorporé, p.ex. un commutateur pour compléter automatiquement le circuit du corps de réserve
- 9/08 • pour produire sélectivement différents effets de lumière, p.ex. pour phare d'automobile
- 11/00 **Lampes comprenant un corps à incandescence, chauffé autrement que par conduction, p.ex. par chauffage à induction, par chauffage à décharge électrique** (H01K 13/00 a priorité; corps chauffé par décharge à émission lumineuse H01J 61/98)
- 13/00 **Lampes comprenant un corps à incandescence qui reste essentiellement non-conducteur jusqu'à ce qu'il soit chauffé, p.ex. lampe de Nernst**
- 13/02 • Dispositifs de chauffage
- 13/04 • • à décharge électrique
- 13/06 • • à chauffage à induction; à champ à haute fréquence

H01L DISPOSITIFS À SEMI-CONDUCTEURS; DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES À L'ÉTAT SOLIDE NON PRÉVUS AILLEURS (emploi de dispositifs à semi-conducteurs pour les mesures G01; résistances en général H01C; aimants, inductances, transformateurs H01F; condensateurs en général H01G; dispositifs électrolytiques H01G 9/00; piles, accumulateurs H01M; guides d'ondes, résonateurs ou lignes du type guide d'ondes H01P; connecteurs de lignes, collecteurs de courant H01R; dispositifs d'émission stimulée H01S; résonateurs électromécaniques H03H; haut-parleurs, microphones, têtes de lecture pour tourne-disques ou transducteurs acoustiques électromécaniques analogues H04R; sources de lumière électrique en général H05B; circuits imprimés, circuits hybrides, enveloppes ou détails de construction d'appareils électriques, fabrication d'ensembles de composants électriques H05K; emploi de dispositifs à semi-conducteurs dans des circuits ayant une application particulière, voir la sous-classe relative à l'application) [2]

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre:
 - les dispositifs électriques à l'état solide non couverts par une autre sous-classe, ainsi que leurs détails, et comprend: les dispositifs à semi-conducteurs adaptés pour le redressement, l'amplification, la génération d'oscillations ou la commutation; les dispositifs à semi-conducteurs sensibles aux radiations; les dispositifs électriques à l'état solide utilisant les effets thermo-électriques, supraconducteurs, piézo-électriques, électrostrictifs, magnétostrictifs, galvano-magnétiques ou de résistance négative et les dispositifs à circuits intégrés;
 - les photo-résistances, les résistances sensibles au champ magnétique, les résistances sensibles au champ électrique, les capacités avec barrière de potentiel, les résistances avec barrière de potentiel ou de surface, les diodes émettrices de lumière non cohérente et les circuits à film mince ou à film épais;
 - les procédés et appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs, sauf dans les cas où de tels procédés ne comportent qu'une seule étape et sont classables ailleurs.
2. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "plaquette" désigne une tranche d'un matériau de substrat semi-conducteur ou cristallin, qui peut être modifiée par diffusion d'impuretés (dopage), implantation d'ions ou épitaxie, et dont la surface active peut être organisée en ensembles de composants discrets ou en circuits intégrés;
 - "corps à l'état solide" signifie le corps d'un matériau à l'intérieur duquel ou à la surface duquel se produisent les effets physiques caractéristiques du dispositif. Dans les dispositifs thermo-électriques, elle inclut tous les matériaux traversés par le courant.

Les régions dans ou sur le corps du dispositif (autres que le corps à l'état solide lui-même) qui électriquement exercent une influence sur le corps à l'état solide sont considérées comme "électrodes", qu'elles soient munies ou non de connexions électriques externes. Une électrode peut comporter plusieurs parties, et le terme comprend les régions métalliques qui exercent une influence sur le corps à l'état solide à travers une région isolante (p.ex. couplage capacitif), ainsi que les aménagements de couplage inductif avec le corps. La région diélectrique dans un dispositif capacitif est considérée comme une partie de l'électrode. Dans les dispositifs comportant plusieurs parties, seules celles de ces parties qui exercent une influence sur le corps à l'état solide en vertu de leur forme, de leurs dimensions, ou de leur disposition, ou du matériau dont elles sont formées, sont considérées comme des parties de l'électrode. Les autres éléments sont considérés comme des "dispositions pour conduire le courant électrique vers le, ou hors du corps à l'état solide", ou bien comme des "interconnexions entre les composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun", c. à d. les fils de connexion;

- "dispositif" signifie un élément de circuit électrique; dans le cas où un élément de circuit électrique est l'un d'une pluralité d'éléments formés dans ou sur un substrat commun, il est désigné par l'expression "composant";
- "dispositif complet" est un dispositif dans son état complètement assemblé qui peut ou non nécessiter un traitement ultérieur, p.ex. l'électroformage, avant d'être prêt à l'emploi, mais qui ne requiert pas l'adjonction d'unités structurelles additionnelles;

- "partie" s'applique à tous les éléments structurels qui sont inclus dans un dispositif complet;
 - "conteneur" est une enceinte faisant partie d'un dispositif complet, et se compose essentiellement d'un boîtier solide à l'intérieur duquel le corps du dispositif est placé ou bien qui est formé autour du corps sans, pour autant, constituer une couche qui soit en contact étroit avec celui-ci. Une enceinte consistant en une ou plusieurs couches formées sur le corps et en contact étroit avec lui est désignée par l'expression "capsulation";
 - "circuit intégré" est un dispositif dont tous les composants, p.ex. diodes, résistances, sont réalisés sur ou dans un substrat commun, et constituent le dispositif en incluant les interconnexions entre les composants;
 - "assemblage" d'un dispositif est le montage du dispositif à partir de ses composants structurels; il comprend le remplissage des conteneurs.
3. Dans la présente sous-classe, le procédé ou l'appareil pour la fabrication ou le traitement d'un dispositif d'une part, et le dispositif lui-même d'autre part, sont tous deux classés si les deux sont décrits de façon suffisante pour présenter un intérêt.
4. Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.

Schéma général

DISPOSITIFS À SEMI-CONDUCTEURS

Dispositifs adaptés pour le redressement, l'amplification, la génération d'oscillations ou la commutation.	29/00
Dispositifs sensibles aux, ou émettant des, radiations.....	31/00, 33/00
DISPOSITIFS À L'ÉTAT SOLIDE UTILISANT DES MATÉRIAUX ORGANIQUES.....	51/00

AUTRES DISPOSITIFS À L'ÉTAT SOLIDE

Dispositifs thermo-électriques ou thermomagnétiques.....	35/00, 37/00
Dispositifs supraconducteurs ou hyperconducteurs.....	39/00
Éléments piézo-électriques, électrostrictifs ou magnétostrictifs en général.....	41/00
Dispositifs galvanomagnétiques.....	43/00
Dispositifs sans barrière de potentiel ni de surface; dispositifs à résistance négative à effet de volume; dispositifs non prévus ailleurs.....	45/00, 47/00, 49/00

ENSEMBLES DE DISPOSITIFS À SEMI-CONDUCTEURS OU AUTRES DISPOSITIFS À L'ÉTAT SOLIDE

Ensembles de dispositifs individuels.....	25/00
Circuits intégrés.....	27/00
DÉTAILS.....	23/00
FABRICATION.....	21/00

21/00	Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de dispositifs à semi-conducteurs ou de dispositifs à l'état solide, ou bien de leurs parties constitutives [2, 2006.01]	21/108	• • • • • Production de couches isolantes discrètes, c. à d. de barrières de surface non actives [2]
	Note(s)	21/12	• • • • Application d'une électrode à la surface libre du sélénium ou du tellure, après l'apposition du sélénium ou du tellure à la plaque de support [2]
	Le groupe H01L 21/70 a priorité sur les groupes H01L 21/02-H01L 21/67.	21/14	• • • • Traitement du dispositif complet, p.ex. par électroformage pour former une barrière [2]
21/02	• Fabrication ou traitement des dispositifs à semi-conducteurs ou de leurs parties constitutives [2, 2006.01]	21/145	• • • • Vieillessement [2]
21/027	• • Fabrication de masques sur des corps semi-conducteurs pour traitement photolithographique ultérieur, non prévue dans le groupe H01L 21/18 ou H01L 21/34 [5]	21/16	• • • les dispositifs ayant des corps semi-conducteurs comprenant de l'oxyde cuivreux ou de l'iodure cuivreux [2]
21/033	• • • comportant des couches inorganiques [5]	21/18	• • • les dispositifs ayant des corps semi-conducteurs comprenant des éléments du quatrième groupe de la Classification Périodique, ou des composés A _m B _v , avec ou sans impuretés, p.ex. des matériaux de dopage [2, 6, 7]
21/04	• • les dispositifs présentant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. une jonction PN, une région d'appauvrissement, ou une région de concentration de porteurs de charges [2]		Note(s)
21/06	• • • les dispositifs ayant des corps semi-conducteurs comprenant du sélénium ou du tellure, sous forme non combinée, et ne constituant pas des impuretés pour les corps semi-conducteurs d'autres matériaux [2]		Le présent groupe couvre également les procédés et les appareils qui, en utilisant la technologie appropriée, sont clairement adaptés à la fabrication ou au traitement de dispositifs dont les corps comprennent des éléments du quatrième groupe de la Classification Périodique ou des composés A _m B _v , même si le matériau utilisé n'est pas explicitement précisé.
21/08	• • • • Préparation de la plaque de support [2]	21/20	• • • • Dépôt de matériaux semi-conducteurs sur un substrat, p.ex. croissance épitaxiale [2]
21/10	• • • • Traitement préliminaire du sélénium ou du tellure, application sur la plaque de support, ou traitement subséquent de l'ensemble [2]	21/203	• • • • en utilisant un dépôt physique, p.ex. dépôt sous vide, pulvérisation [2]
21/103	• • • • • Conversion du sélénium ou du tellure à l'état conducteur [2]		
21/105	• • • • • Traitement de la surface de la couche de sélénium ou de tellure après conversion à l'état conducteur [2]		

- 21/205 • • • • • en utilisant la réduction ou la décomposition d'un composé gazeux donnant un condensat solide, c. à d. un dépôt chimique [2]
- 21/208 • • • • • en utilisant un dépôt liquide [2]
- 21/22 • • • • • Diffusion des impuretés, p.ex. des matériaux de dopage, des matériaux pour électrodes, à l'intérieur ou hors du corps semi-conducteur, ou entre les régions semi-conductrices; Redistribution des impuretés, p.ex. sans introduction ou sans élimination de matériau dopant supplémentaire [2]
- 21/223 • • • • • en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase gazeuse [2]
- 21/225 • • • • • en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase solide, p.ex. une couche d'oxyde dopée [2]
- 21/228 • • • • • en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase liquide, p.ex. procédés de diffusion d'alliage [2]
- 21/24 • • • • • Formation d'alliages d'impuretés, p.ex. des matériaux de dopage, des matériaux pour électrodes, avec un corps semi-conducteur [2]
- 21/26 • • • • • Bombardement par des radiations ondulatoires ou corpusculaires [2]
- 21/261 • • • • • pour produire une réaction nucléaire donnant des éléments chimiques par transmutation [6]
- 21/263 • • • • • par des radiations d'énergie élevée (H01L 21/261 a priorité) [2, 6]
- 21/265 • • • • • • produisant une implantation d'ions [2]
- 21/266 • • • • • • en utilisant des masques [5]
- 21/268 • • • • • • les radiations étant électromagnétiques, p.ex. des rayons laser [2]
- 21/28 • • • • • Fabrication des électrodes sur les corps semi-conducteurs par emploi de procédés ou d'appareils non couverts par les groupes H01L 21/20-H01L 21/268 [2]
- 21/283 • • • • • Dépôt de matériaux conducteurs ou isolants pour les électrodes [2]
- 21/285 • • • • • • à partir d'un gaz ou d'une vapeur, p.ex. condensation [2]
- 21/288 • • • • • • à partir d'un liquide, p.ex. dépôt électrolytique [2]
- 21/30 • • • • • Traitement des corps semi-conducteurs en utilisant des procédés ou des appareils non couverts par les groupes H01L 21/20-H01L 21/26 (fabrication des électrodes sur ces corps H01L 21/28) [2]
- 21/301 • • • • • • pour subdiviser un corps semi-conducteur en parties distinctes, p.ex. cloisonnement en zones séparées (coupe H01L 21/304) [6]
- 21/302 • • • • • • pour changer leurs caractéristiques physiques de surface ou leur forme, p.ex. gravure, polissage, découpage [2]
- 21/304 • • • • • • Traitement mécanique, p.ex. meulage, polissage, coupe [2]
- 21/306 • • • • • • Traitement chimique ou électrique, p.ex. gravure électrolytique (pour former des couches isolantes H01L 21/31; post-traitement des couches isolantes H01L 21/3105) [2]
- 21/3063 • • • • • • Gravure électrolytique [6]
- 21/3065 • • • • • • Gravure par plasma; Gravure au moyen d'ions réactifs [6]
- 21/308 • • • • • • en utilisant des masques (H01L 21/3063, H01L 21/3065 ont priorité) [2, 6]
- 21/31 • • • • • • pour former des couches isolantes en surface, p.ex. pour masquer ou en utilisant des techniques photolithographiques (couches de capsulation H01L 21/56); Post-traitement de ces couches; Emploi de matériaux spécifiés pour ces couches [2, 5]
- 21/3105 • • • • • • Post-traitement [5]
- 21/311 • • • • • • Gravure des couches isolantes [5]
- 21/3115 • • • • • • Dopage des couches isolantes [5]
- 21/312 • • • • • • Couches organiques, p.ex. couche photosensible (H01L 21/3105, H01L 21/32 ont priorité) [2, 5]
- 21/314 • • • • • • Couches inorganiques (H01L 21/3105, H01L 21/32 ont priorité) [2, 5]
- 21/316 • • • • • • composées d'oxydes, ou d'oxydes vitreux, ou de verres à base d'oxyde [2]
- 21/318 • • • • • • composées de nitrures [2]
- 21/32 • • • • • • en utilisant des masques [2, 5]
- 21/3205 • • • • • • Dépôt de couches non isolantes, p.ex. conductrices ou résistives, sur des couches isolantes; Post-traitement de ces couches (fabrication des électrodes H01L 21/28) [5]
- 21/321 • • • • • • Post-traitement [5]
- 21/3213 • • • • • • • Gravure physique ou chimique des couches, p.ex. pour produire une couche avec une configuration donnée à partir d'une couche étendue déposée au préalable [6]
- 21/3215 • • • • • • • Dopage des couches [5]
- 21/322 • • • • • • pour modifier leurs propriétés internes, p.ex. pour produire des défauts internes [2]
- 21/324 • • • • • • Traitement thermique pour modifier les propriétés des corps semi-conducteurs, p.ex. recuit, frittage (H01L 21/20-H01L 21/288, H01L 21/302, H01L 21/322 ont priorité) [2]
- 21/326 • • • • • • Application de courants ou de champs électriques, p.ex. pour l'électroformage (H01L 21/20-H01L 21/288, H01L 21/302-H01L 21/324 ont priorité) [2]
- 21/328 • • • • • • Procédés comportant plusieurs étapes pour la fabrication de dispositifs du type bipolaire, p.ex. diodes, transistors, thyristors [5]
- 21/329 • • • • • • les dispositifs comportant une ou deux électrodes, p.ex. diodes [5]
- 21/33 • • • • • • les dispositifs comportant trois électrodes ou plus [5]
- 21/331 • • • • • • Transistors [5]
- 21/332 • • • • • • Thyristors [5]
- 21/334 • • • • • • Procédés comportant plusieurs étapes pour la fabrication de dispositifs du type unipolaire [5]
- 21/335 • • • • • • Transistors à effet de champ [5]
- 21/336 • • • • • • à grille isolée [5]
- 21/337 • • • • • • à jonction PN [5]
- 21/338 • • • • • • à grille Schottky [5]

- 21/339 • • • • • Dispositifs à transfert de charge [5, 6]
- 21/34 • • • les dispositifs ayant des corps semi-conducteurs non couverts par H01L 21/06, H01L 21/16 et H01L 21/18 avec ou sans impuretés, p.ex. matériaux de dopage [2]
- 21/36 • • • • Dépôt de matériaux semi-conducteurs sur un substrat, p.ex. croissance épitaxiale [2]
- 21/363 • • • • • en utilisant un dépôt physique, p.ex. dépôt sous vide, pulvérisation [2]
- 21/365 • • • • • en utilisant la réduction ou la décomposition d'un composé gazeux donnant un condensat solide, c. à d. un dépôt chimique [2]
- 21/368 • • • • • en utilisant un dépôt liquide [2]
- 21/38 • • • • Diffusion des impuretés, p.ex. des matériaux de dopage, des matériaux pour électrodes, dans ou hors du corps semi-conducteur, ou entre les régions semi-conductrices [2]
- 21/383 • • • • • en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase gazeuse [2]
- 21/385 • • • • • en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase solide, p.ex. une couche d'oxyde dopée [2]
- 21/388 • • • • • en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase liquide, p.ex. procédés de diffusion d'alliage [2]
- 21/40 • • • • Formation d'alliages des impuretés, p.ex. des matériaux de dopage, des matériaux pour électrodes, avec un corps semi-conducteur [2]
- 21/42 • • • • Bombardement par des radiations [2]
- 21/423 • • • • • par des radiations d'énergie élevée [2]
- 21/425 • • • • • • produisant une implantation d'ions [2]
- 21/426 • • • • • • en utilisant des masques [5]
- 21/428 • • • • • • les radiations étant électromagnétiques, p.ex. des rayons laser [2]
- 21/44 • • • • Fabrication des électrodes sur les corps semi-conducteurs par emploi de procédés ou d'appareils non couverts par les groupes H01L 21/36-H01L 21/428 [2]
- 21/441 • • • • • Dépôt de matériaux conducteurs ou isolants pour les électrodes [2]
- 21/443 • • • • • • à partir d'un gaz ou d'une vapeur, p.ex. condensation [2]
- 21/445 • • • • • • à partir d'un liquide, p.ex. dépôt électrolytique [2]
- 21/447 • • • • • impliquant l'application d'une pression, p.ex. soudage par thermo-compression (H01L 21/607 a priorité) [2]
- 21/449 • • • • • impliquant l'application de vibrations mécaniques, p.ex. vibrations ultrasoniques [2]
- 21/46 • • • • Traitement de corps semi-conducteurs en utilisant des procédés ou des appareils non couverts par les groupes H01L 21/36-H01L 21/428 (fabrication des électrodes sur ces corps H01L 21/44) [2]
- 21/461 • • • • • pour changer les caractéristiques physiques ou la forme de leur surface, p.ex. gravure, polissage, découpage [2]
- 21/463 • • • • • • Traitement mécanique, p.ex. meulage, traitement par ultrasons [2]
- 21/465 • • • • • • Traitement chimique ou électrique, p.ex. gravure électrolytique (pour former des couches isolantes H01L 21/469) [2]
- 21/467 • • • • • • en utilisant des masques [2]
- 21/469 • • • • • • pour y former des couches isolantes, p.ex. pour masquer ou en utilisant des techniques photolithographiques (couches de capsulation H01L 21/56); Post-traitement de ces couches [2, 5]
- 21/47 • • • • • • Couches organiques, p.ex. couche photosensible (H01L 21/475, H01L 21/4757 ont priorité) [2, 5]
- 21/471 • • • • • • Couches inorganiques (H01L 21/475, H01L 21/4757 ont priorité) [2, 5]
- 21/473 • • • • • • • composées d'oxydes, ou d'oxydes vitreux, ou de verres à base d'oxyde [2]
- 21/475 • • • • • • en utilisant des masques [2, 5]
- 21/4757 • • • • • • Post-traitement [5]
- 21/4763 • • • • • • Dépôt de couches non isolantes, p.ex. conductrices, résistives sur des couches isolantes; Post-traitement de ces couches (fabrication des électrodes H01L 21/28) [5]
- 21/477 • • • • • Traitement thermique pour modifier les propriétés des corps semi-conducteurs, p.ex. recuit, frittage (H01L 21/36-H01L 21/449, H01L 21/461-H01L 21/475 ont priorité) [2]
- 21/479 • • • • • Application de courants ou de champs électriques, p.ex. pour l'électroformage (H01L 21/36-H01L 21/449, H01L 21/461-H01L 21/477 ont priorité) [2]
- 21/48 • • • Fabrication ou traitement de parties, p.ex. de conteneurs, avant l'assemblage des dispositifs, en utilisant des procédés non couverts par l'un uniquement des groupes H01L 21/06-H01L 21/326 [2]
- 21/50 • • • Assemblage de dispositifs à semi-conducteurs en utilisant des procédés ou des appareils non couverts par l'un uniquement des groupes H01L 21/06-H01L 21/326 [2]
- 21/52 • • • • Montage des corps semi-conducteurs dans les conteneurs [2]
- 21/54 • • • • Remplissage des conteneurs, p.ex. remplissage en gaz [2]
- 21/56 • • • • Capsulations, p.ex. couches de capsulation, revêtements [2]
- 21/58 • • • • Montage des dispositifs à semi-conducteurs sur des supports [2]
- 21/60 • • • • Fixation des fils de connexion ou d'autres pièces conductrices, devant servir à conduire le courant vers le ou hors du dispositif pendant son fonctionnement [2]
- 21/603 • • • • • impliquant l'application d'une pression, p.ex. soudage par thermo-compression (H01L 21/607 a priorité) [2]
- 21/607 • • • • • impliquant l'application de vibrations mécaniques, p.ex. vibrations ultrasonores [2]
- 21/62 • • les dispositifs n'ayant ni barrière de potentiel ni barrière de surface [2]
- 21/64 • Fabrication ou traitement de dispositifs à l'état solide autres que des dispositifs à semi-conducteurs, ou de leurs parties constitutives, par des méthodes non spécialement adaptées pour un seul type de dispositifs couverts par les groupes H01L 31/00-H01L 51/00 [2, 2006.01]

21/66	• Essai ou mesure durant la fabrication ou le traitement [2]	21/822	• • • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant une technologie au silicium (H01L 21/8258 a priorité) [6]
21/67	• Appareils spécialement adaptés pour la manipulation des dispositifs à semi-conducteurs ou des dispositifs électriques à l'état solide pendant leur fabrication ou leur traitement; Appareils spécialement adaptés pour la manipulation des plaquettes pendant la fabrication ou le traitement des dispositifs à semi-conducteurs ou des dispositifs électriques à l'état solide ou de leurs composants [2006.01]	21/8222	• • • • • Technologie bipolaire [6]
21/673	• • utilisant des supports spécialement adaptés [2006.01]	21/8224	• • • • • les dispositifs comprenant une combinaison de transistors verticaux et de transistors latéraux [6]
21/677	• • pour le transport, p.ex. entre différents postes de travail [2006.01]	21/8226	• • • • • les dispositifs comprenant une logique à transistors fusionnés ou une logique à injection intégrée [6]
21/68	• • pour le positionnement, l'orientation ou l'alignement [2, 2006.01]	21/8228	• • • • • Dispositifs complémentaires, p.ex. transistors complémentaires [6]
21/683	• • pour le maintien ou la préhension (pour le positionnement, l'orientation ou l'alignement H01L 21/68) [2006.01]	21/8229	• • • • • Structures de mémoires [6]
21/687	• • • en utilisant des moyens mécaniques, p.ex. mandrins, pièces de serrage, pinces [2006.01]	21/8232	• • • • • Technologie à effet de champ [6]
21/70	• Fabrication ou traitement de dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide ou de circuits intégrés formés dans ou sur un substrat commun, ou de parties constitutives spécifiques de ceux-ci; Fabrication de dispositifs à circuit intégré ou de parties constitutives spécifiques de ceux-ci (fabrication d'ensembles de composants électriques préfabriqués H05K 3/00, H05K 13/00) [2]	21/8234	• • • • • Technologie MIS [6]
21/71	• • Fabrication de parties spécifiques de dispositifs définis en H01L 21/70 (H01L 21/28, H01L 21/44 et H01L 21/48 ont priorité) [6]	21/8236	• • • • • Combinaison de transistors à enrichissement et de transistors à appauvrissement [6]
21/74	• • • Réalisation de régions profondes à haute concentration en impuretés, p.ex. couches collectrices profondes, connexions internes [2]	21/8238	• • • • • Transistors à effet de champ complémentaires, p.ex. CMOS [6]
21/76	• • • Réalisation de régions isolantes entre les composants [2]	21/8239	• • • • • Structures de mémoires [6]
21/761	• • • • Jonctions PN [6]	21/8242	• • • • • Structures de mémoires dynamiques à accès aléatoire (DRAM) [6]
21/762	• • • • Régions diélectriques [6]	21/8244	• • • • • Structures de mémoires statiques à accès aléatoire (SRAM) [6]
21/763	• • • • Régions polycristallines semi-conductrices [6]	21/8246	• • • • • Structures de mémoires mortes (ROM) [6]
21/764	• • • • Espaces d'air [6]	21/8247	• • • • • programmables électriquement (EPROM) [6]
21/765	• • • • par effet de champ [6]	21/8248	• • • • • Combinaison de technologie bipolaire et de technologie à effet de champ [6]
21/768	• • • Fixation d'interconnexions servant à conduire le courant entre des composants distincts à l'intérieur du dispositif [6]	21/8249	• • • • • Technologie bipolaire et MOS [6]
21/77	• • Fabrication ou traitement de dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide ou de circuits intégrés formés dans ou sur un substrat commun [6]	21/8252	• • • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant une technologie III-V (H01L 21/8258 a priorité) [6]
21/78	• • • avec une division ultérieure du substrat en plusieurs dispositifs individuels (découpage pour changer les caractéristiques physiques de surface ou la forme des corps semi-conducteurs H01L 21/304) [2, 6]	21/8254	• • • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant une technologie II-VI (H01L 21/8258 a priorité) [6]
21/782	• • • • pour produire des dispositifs qui consistent chacun en un seul élément de circuit (H01L 21/82 a priorité) [6]	21/8256	• • • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant des technologies non couvertes par l'un des groupes H01L 21/822, H01L 21/8252 ou H01L 21/8254 (H01L 21/8258 a priorité) [6]
21/784	• • • • • le substrat étant un corps semi-conducteur [6]	21/8258	• • • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant une combinaison de technologies couvertes par les groupes H01L 21/822, H01L 21/8252, H01L 21/8254 ou H01L 21/8256 [6]
21/786	• • • • • le substrat étant autre chose qu'un corps semi-conducteur, p.ex. un corps isolant [6]	21/84	• • • • • le substrat étant autre chose qu'un corps semi-conducteur, p.ex. étant un corps isolant [2, 6]
21/82	• • • • pour produire des dispositifs, p.ex. des circuits intégrés, consistant chacun en une pluralité de composants [2]	21/86	• • • • • le corps isolant étant du saphir, p.ex. silicium sur une structure en saphir, c. à d. S.O.S. [2, 6]
		21/98	• • Assemblage de dispositifs consistant en composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun; Assemblage de dispositifs à circuit intégré (H01L 21/50 a priorité) [2, 5]
		23/00	Détails de dispositifs à semi-conducteurs ou d'autres dispositifs à l'état solide (H01L 25/00 a priorité) [2, 5]

Note(s)

Le présent groupe ne couvre pas:

- les détails de corps semi-conducteurs ou d'électrodes de dispositifs prévus dans le groupe H01L 29/00 qui sont couverts par ledit groupe;
 - les détails particuliers à des dispositifs prévus dans un seul groupe principal des groupes H01L 31/00-H01L 51/00, qui sont couverts par lesdits groupes.
- 23/02 • Conteneurs; Scelllements (H01L 23/12, H01L 23/34, H01L 23/48, H01L 23/552 ont priorité) [2, 5]
- 23/04 • • caractérisés par la forme [2]
- 23/043 • • • le conteneur étant une structure creuse ayant une base conductrice qui sert de support et en même temps de connexion électrique pour le corps semi-conducteur [5]
- 23/045 • • • les autres connexions ayant un passage isolé à travers la base [5]
- 23/047 • • • les autres connexions étant parallèles à la base [5]
- 23/049 • • • les autres connexions étant perpendiculaires à la base [5]
- 23/051 • • • une autre connexion étant constituée par le couvercle parallèle à la base, p.ex. du type "sandwich" [5]
- 23/053 • • • le conteneur étant une structure creuse ayant une base isolante qui sert de support pour le corps semi-conducteur [5]
- 23/055 • • • les connexions ayant un passage à travers la base [5]
- 23/057 • • • les connexions étant parallèles à la base [5]
- 23/06 • • caractérisés par le matériau du conteneur ou par ses propriétés électriques [2]
- 23/08 • • • le matériau étant un isolant électrique, p.ex. du verre [2]
- 23/10 • • caractérisés par le matériau ou par la disposition des scelllements entre les parties, p.ex. entre le couvercle et la base ou entre les connexions et les parois du conteneur [2]
- 23/12 • Supports, p.ex. substrats isolants non amovibles [2]
- 23/13 • • caractérisés par leur forme [5]
- 23/14 • • caractérisés par le matériau ou par ses propriétés électriques [2]
- 23/15 • • • Substrats en céramique ou en verre [5]
- 23/16 • Matériaux de remplissage ou pièces auxiliaires dans le conteneur, p.ex. anneaux de centrage (H01L 23/42, H01L 23/552 ont priorité) [2, 5]
- 23/18 • • Matériaux de remplissage caractérisés par le matériau ou par ses propriétés physiques ou chimiques, ou par sa disposition à l'intérieur du dispositif complet [2]

Note(s)

Le groupe H01L 23/26 a priorité sur les groupes H01L 23/20-H01L 23/24.

- 23/20 • • • gazeux à la température normale de fonctionnement du dispositif [2]
- 23/22 • • • liquide à la température normale de fonctionnement du dispositif [2]
- 23/24 • • • solide ou à l'état de gel, à la température normale de fonctionnement du dispositif [2]
- 23/26 • • • incluant des matériaux destinés à absorber ou à réagir avec l'humidité ou d'autres substances indésirables [2]
- 23/28 • Capsulations, p.ex. couches de capsulation, revêtements (H01L 23/552 a priorité) [2, 5]

- 23/29 • • caractérisées par le matériau [5]
- 23/31 • • caractérisées par leur disposition [5]
- 23/32 • Supports pour maintenir le dispositif complet pendant son fonctionnement, c. à d. éléments porteurs amovibles (H01L 23/40 a priorité) [2, 5]
- 23/34 • Dispositions pour le refroidissement, le chauffage, la ventilation ou la compensation de la température [2, 5]
- 23/36 • • Emploi de matériaux spécifiés ou mise en forme, en vue de faciliter le refroidissement ou le chauffage, p.ex. dissipateurs de chaleur [2]
- 23/367 • • • Refroidissement facilité par la forme du dispositif [5]
- 23/373 • • • Refroidissement facilité par l'emploi de matériaux particuliers pour le dispositif [5]
- 23/38 • • Dispositifs de refroidissement utilisant l'effet Peltier [2]
- 23/40 • • Supports ou moyens de fixation pour les dispositifs de refroidissement ou de chauffage amovibles [2]
- 23/42 • • Choix ou disposition de matériaux de remplissage ou de pièces auxiliaires dans le conteneur pour faciliter le chauffage ou le refroidissement [2, 5]
- 23/427 • • • Refroidissement par changement d'état, p.ex. caloducs [5]
- 23/433 • • • Pièces auxiliaires caractérisées par leur forme, p.ex. pistons [5]
- 23/44 • • le dispositif complet étant totalement immergé dans un fluide autre que l'air (H01L 23/427 a priorité) [2, 5]
- 23/46 • • impliquant le transfert de chaleur par des fluides en circulation (H01L 23/42, H01L 23/44 ont priorité) [2]
- 23/467 • • • par une circulation de gaz, p.ex. d'air [5]
- 23/473 • • • par une circulation de liquides [5]
- 23/48 • Dispositions pour conduire le courant électrique vers le ou hors du corps à l'état solide pendant son fonctionnement, p.ex. fils de connexion ou bornes [2]
- 23/482 • • formées de couches conductrices inséparables du corps semi-conducteur sur lequel elles ont été déposées [5]
- 23/485 • • • formées de structures en couches comprenant des couches conductrices et isolantes, p.ex. contacts planaires [5]
- 23/488 • • formées de structures soudées [5]
- 23/49 • • • du type fils de connexion [5]
- 23/492 • • • Embases ou plaques [5]
- 23/495 • • • Cadres conducteurs [5]
- 23/498 • • • Connexions électriques sur des substrats isolants [5]
- 23/50 • • pour des dispositifs à circuit intégré (H01L 23/482-H01L 23/498 ont priorité) [2, 5]
- 23/52 • Dispositions pour conduire le courant électrique à l'intérieur du dispositif pendant son fonctionnement, d'un composant à un autre [2]
- 23/522 • • comprenant des interconnexions externes formées d'une structure multicouche de couches conductrices et isolantes inséparables du corps semi-conducteur sur lequel elles ont été déposées [5]
- 23/525 • • • avec des interconnexions modifiables [5]
- 23/528 • • • Configuration de la structure d'interconnexion [5]
- 23/532 • • • caractérisées par les matériaux [5]
- 23/535 • • comprenant des interconnexions internes, p.ex. structures d'interconnexions enterrées [5]

- 23/538 • • la structure d'interconnexion entre une pluralité de puces semi-conductrices se trouvant au-dessus ou à l'intérieur de substrats isolants [5]
- 23/544 • Marques appliquées sur le dispositif semi-conducteur, p.ex. marques de repérage, schémas d'essai [5]
- 23/552 • Protection contre les radiations, p.ex. la lumière [5]
- 23/556 • • contre les rayons alpha [5]
- 23/58 • Dispositions électriques structurelles non prévues ailleurs pour dispositifs semi-conducteurs [5]
- 23/60 • • Protection contre les charges ou les décharges électrostatiques, p.ex. écrans Faraday [5]
- 23/62 • • Protection contre l'excès de courant ou la surcharge, p.ex. fusibles, shunts [5]
- 23/64 • • Dispositions relatives à l'impédance [5]
- 23/66 • • • Adaptations pour la haute fréquence [5]
- 25/00 Ensembles consistant en une pluralité de dispositifs à semi-conducteurs ou d'autres dispositifs à l'état solide** (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00; ensembles de cellules photoélectriques H01L 31/042) [2, 5]
- 25/03 • les dispositifs étant tous d'un type prévu dans le même sous-groupe des groupes H01L 27/00-H01L 51/00, p.ex. ensembles de diodes redresseuses [5, 2006.01]
- 25/04 • • les dispositifs n'ayant pas de conteneurs séparés [2]
- 25/065 • • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 27/00 [5]
- 25/07 • • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 29/00 [5]
- 25/075 • • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 33/00 [5]
- 25/10 • • les dispositifs ayant des conteneurs séparés [2]
- 25/11 • • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 29/00 [5]
- 25/13 • • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 33/00 [5]
- 25/16 • les dispositifs étant de types couverts par plusieurs des groupes principaux H01L 27/00-H01L 51/00, p.ex. circuit hybrides [2, 2006.01]
- 25/18 • les dispositifs étant de types prévus dans plusieurs sous-groupes différents du même groupe principal des groupes H01L 27/00-H01L 51/00 [5, 2006.01]
- 27/00 Dispositifs consistant en une pluralité de composants semi-conducteurs ou d'autres composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun** (détails H01L 23/00, H01L 29/00-H01L 51/00; ensembles consistant en une pluralité de dispositifs à l'état solide individuels H01L 25/00) [2, 2006.01]
- Note(s)**
- Dans les groupes H01L 27/01-H01L 27/28, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.
- 27/01 • comprenant uniquement des éléments à film mince ou à film épais formés sur un substrat isolant commun [3]
- 27/02 • comprenant des composants semi-conducteurs spécialement adaptés pour le redressement, l'amplification, la génération d'oscillations ou la commutation et ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface; comprenant des éléments de circuit passif intégrés avec au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface [2]
- 27/04 • • le substrat étant un corps semi-conducteur [2]
- 27/06 • • • comprenant une pluralité de composants individuels dans une configuration non répétitive [2]
- 27/07 • • • les composants ayant une région active en commun [5]
- 27/08 • • • comprenant uniquement des composants semi-conducteurs d'un seul type [2]
- 27/082 • • • comprenant uniquement des composants bipolaires [5]
- 27/085 • • • comprenant uniquement des composants à effet de champ [5]
- 27/088 • • • • les composants étant des transistors à effet de champ à porte isolée [5]
- 27/092 • • • • • Transistors à effet de champ métal-isolant-semi-conducteur complémentaires [5]
- 27/095 • • • • les composants étant des transistors à effet de champ à porte à barrière Schottky [5]
- 27/098 • • • • les composants étant des transistors à effet de champ à porte à jonction PN [5]
- 27/10 • • • comprenant une pluralité de composants individuels dans une configuration répétitive [2]
- 27/102 • • • • comprenant des composants bipolaires [5]
- 27/105 • • • • comprenant des composants à effet de champ [5]
- 27/108 • • • • Structures de mémoires dynamiques à accès aléatoire [5]
- 27/11 • • • • Structures de mémoires statiques à accès aléatoire [5]
- 27/112 • • • • Structures de mémoires mortes [5]
- 27/115 • • • • • Mémoires mortes programmables électriquement [5]
- 27/118 • • • • Circuits intégrés à tranche maîtresse [5]
- 27/12 • • le substrat étant autre qu'un corps semi-conducteur, p.ex. un corps isolant [2]
- 27/13 • • • combiné avec des composants passifs à film mince ou à film épais [3]
- 27/14 • comprenant des composants semi-conducteurs sensibles aux rayons infrarouges, à la lumière, au rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes ou au rayonnement corpusculaire, et spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement (composants sensibles au rayonnement associés structurellement à une ou plusieurs sources de lumière électrique H01L 31/14; dispositifs de couplage de guides de lumière avec des éléments opto-électroniques G02B 6/42) [2]
- 27/142 • • Dispositifs de conversion d'énergie [5]
- 27/144 • • Dispositifs commandés par rayonnement [5]
- 27/146 • • • Structures de capteurs d'images [5]
- 27/148 • • • • Capteurs d'images à couplage de charge [5]
- 27/15 • comprenant des composants semi-conducteurs avec au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, spécialement adaptés pour l'émission de lumière [2]
- 27/16 • comprenant des composants thermo-électriques avec ou sans jonction de matériaux différents; comprenant des composants thermomagnétiques (utilisant l'effet Peltier uniquement pour le refroidissement de dispositifs à semi-conducteurs ou d'autres dispositifs à l'état solide H01L 23/38) [2]
- 27/18 • comprenant des composants présentant un effet de supraconductivité [2]

H01L

- 27/20 • comprenant des composants piézo-électriques; comprenant des composants électrostrictifs; comprenant des composants magnétostrictifs [2, 7]
- 27/22 • comprenant des composants utilisant les effets galvanomagnétiques, p.ex. effet Hall; utilisant des effets de champ magnétique analogues [2]
- 27/24 • comprenant des composants à l'état solide pour le redressement, l'amplification ou la commutation, sans barrière de potentiel ni barrière de surface [2]
- 27/26 • comprenant des composants à résistance négative à effet de volume [2]
- 27/28 • comprenant des composants qui utilisent des matériaux organiques comme partie active, ou qui utilisent comme partie active une combinaison de matériaux organiques et d'autres matériaux [2006.01]
- 27/30 • • avec des composants spécialement adaptés pour détecter les rayons infrarouges, la lumière, le rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes, ou le rayonnement corpusculaire; avec des composants spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement [2006.01]
- 27/32 • • avec des composants spécialement adaptés pour l'émission de lumière, p.ex. panneaux d'affichage plats utilisant des diodes émettrices de lumière organiques [2006.01]

29/00 Dispositifs à semi-conducteurs spécialement adaptés au redressement, à l'amplification, à la génération d'oscillations ou à la commutation et ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface; Condensateurs ou résistances ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. jonction PN, région d'appauvrissement, ou région de concentration de porteurs de charges; Détails des corps semi-conducteurs ou de leurs électrodes (H01L 31/00-H01L 47/00, H01L 51/05 ont priorité; détails autres que ceux des corps semi-conducteurs ou de leurs électrodes H01L 23/00; dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2, 6]

Note(s)

Dans le présent groupe principal, le classement s'effectue dans tous les groupes H01L 29/02, H01L 29/40 et H01L 29/66, dans la mesure où tous ces groupes sont concernés.

- 29/02 • Corps semi-conducteurs [2]
- 29/04 • • caractérisés par leur structure cristalline, p.ex. polycristalline, cubique ou à orientation particulière des plans cristallins (caractérisés par des défauts physiques H01L 29/30) [2]
- 29/06 • • caractérisés par leur forme; caractérisés par les formes, les dimensions relatives, ou les dispositions des régions semi-conductrices [2]
- 29/08 • • • avec des régions semi-conductrices connectées à une électrode transportant le courant à redresser, amplifier ou commuter, cette électrode faisant partie d'un dispositif à semi-conducteur qui comporte trois électrodes ou plus [2]
- 29/10 • • • avec des régions semi-conductrices connectées à une électrode ne transportant pas le courant à redresser, amplifier ou commuter, cette électrode faisant partie d'un dispositif à semi-conducteur qui comporte trois électrodes ou plus [2]

- 29/12 • • caractérisés par les matériaux dont ils sont constitués [2]
- 29/15 • • • Structures avec une variation de potentiel périodique ou quasi périodique, p.ex. puits quantiques multiples, superréseaux (leur application à la commande de la lumière G02F 1/017; leur application dans les lasers à semi-conducteurs H01S 5/34) [6]

Note(s)

Le groupe H01L 29/15 a priorité sur les groupes H01L 29/16-H01L 29/26.

- 29/16 • • • comprenant, mis à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, seulement des éléments du quatrième groupe de la classification périodique, sous forme non combinée [2]
- 29/161 • • • • comprenant plusieurs des éléments prévus en H01L 29/16 [2]
- 29/165 • • • • • dans différentes régions semi-conductrices [2]
- 29/167 • • • • caractérisés en outre par le matériau de dopage [2]
- 29/18 • • • Sélénium ou tellure uniquement, mis à part les matériaux de dopage ou autres impuretés [2]
- 29/20 • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés A_mB_n [2, 6]
- 29/201 • • • • comprenant plusieurs composés [2]
- 29/205 • • • • • dans différentes régions semi-conductrices [2]
- 29/207 • • • • caractérisés en outre par le matériau de dopage [2]
- 29/22 • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés A_nB_m [2]
- 29/221 • • • • comprenant plusieurs composés [2]
- 29/225 • • • • • dans différentes régions semi-conductrices [2]
- 29/227 • • • • caractérisés en outre par le matériau de dopage [2]
- 29/24 • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des matériaux semi-conducteurs inorganiques non couverts par les groupes H01L 29/16, H01L 29/18, H01L 29/20 ou H01L 29/22 [2]
- 29/26 • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, des éléments couverts par plusieurs des groupes H01L 29/16, H01L 29/18, H01L 29/20, H01L 29/22, H01L 29/24 [2]
- 29/267 • • • • dans différentes régions semi-conductrices [2]
- 29/30 • • caractérisés par des défauts physiques; ayant des surfaces polies ou rugueuses [2]
- 29/32 • • • les défauts étant à l'intérieur du corps semi-conducteur [2]
- 29/34 • • • les défauts étant sur la surface [2]
- 29/36 • • caractérisés par la concentration ou la distribution des impuretés [2]
- 29/38 • • caractérisés par les combinaisons de caractéristiques couvertes par plusieurs des groupes H01L 29/04, H01L 29/06, H01L 29/12, H01L 29/30, H01L 29/36 [2]
- 29/40 • Electrodes [2]
- 29/41 • • caractérisées par leur forme, leurs dimensions relatives ou leur disposition relative [6]
- 29/417 • • • transportant le courant à redresser, à amplifier ou à commuter [6]

- 29/423 • • • ne transportant pas le courant à redresser, à amplifier ou à commuter [6]
- 29/43 • • caractérisées par les matériaux dont elles sont constituées [6]
- 29/45 • • • Electrodes à contact ohmique [6]
- 29/47 • • • Electrodes à barrière de Schottky [6]
- 29/49 • • • Electrodes du type métal-isolant-semi-conducteur [6]
- 29/51 • • • • Matériaux isolants associés à ces électrodes [6]
- 29/66 • Types de dispositifs semi-conducteurs [2]
- 29/68 • • commandables par le seul courant électrique fourni ou par la seule tension appliquée, à une électrode qui ne transporte pas le courant à redresser, amplifier ou commuter (H01L 29/96 a priorité) [2]
- 29/70 • • • Dispositifs bipolaires [2]
- 29/72 • • • • Dispositifs du type transistor, c.à d. susceptibles de répondre en continu aux signaux de commande appliqués [2]
- 29/73 • • • • • Transistors bipolaires à jonction [5]
- 29/732 • • • • • • Transistors verticaux [6]
- 29/735 • • • • • • Transistors latéraux [6]
- 29/737 • • • • • • Transistors à hétérojonction [6]
- 29/739 • • • • • commandés par effet de champ [6]
- 29/74 • • • • Dispositifs du type thyristor, p.ex. avec un fonctionnement par régénération à quatre zones [2]
- 29/744 • • • • • Dispositifs désamorçables par la gâchette [6]
- 29/745 • • • • • • désamorçés par effet de champ [6]
- 29/747 • • • • • Dispositifs bidirectionnels, p.ex. triacs [2]
- 29/749 • • • • • amorçés par effet de champ [6]
- 29/76 • • • Dispositifs unipolaires [2]
- 29/762 • • • • Dispositifs à transfert de charge [6]
- 29/765 • • • • • Dispositifs à couplage de charge [6]
- 29/768 • • • • • l'effet de champ étant produit par une porte isolée [6]
- 29/772 • • • • Transistors à effet de champ [6]
- 29/775 • • • • • avec un canal à gaz de porteurs de charge à une dimension, p.ex. FET à fil quantique [6]
- 29/778 • • • • • avec un canal à gaz de porteurs de charge à deux dimensions, p.ex. transistors à effet de champ à haute mobilité électronique HEMT [6]
- 29/78 • • • • • l'effet de champ étant produit par une porte isolée [2]
- 29/786 • • • • • • Transistors à couche mince [6]
- 29/788 • • • • • • à grille flottante [5]
- 29/792 • • • • • • à isolant de grille à emmagasinage de charges, p.ex. transistor de mémoire MNOS [5]
- 29/80 • • • • • l'effet de champ étant produit par une jonction PN ou une autre jonction redresseuse [2]
- 29/808 • • • • • • à jonction PN [5]
- 29/812 • • • • • • à grille Schottky [5]
- 29/82 • • commandés par la variation du champ magnétique appliqué au dispositif (H01L 29/96 a priorité) [2, 6]
- 29/84 • • commandés par la variation d'une force mécanique appliquée, p.ex. d'une pression (H01L 29/96 a priorité) [2, 6]
- 29/86 • • commandés uniquement par la variation du courant électrique fourni, ou uniquement par la tension électrique appliquée, à l'une ou plusieurs des électrodes transportant le courant à redresser, amplifier, faire osciller, ou commuter (H01L 29/96 a priorité) [2]
- 29/8605 • • • Résistances à jonction PN [6]
- 29/861 • • • Diodes [6]
- 29/862 • • • • Diodes à contact à pointe [6]
- 29/864 • • • • Diodes à temps de transit, p.ex. diodes IMPATT, TRAPATT [6]
- 29/866 • • • • Diodes Zener [6]
- 29/868 • • • • Diodes PIN [6]
- 29/87 • • • • Diodes thyristor, p.ex. diodes Shockley, diodes à retournement [6]
- 29/872 • • • • Diodes Schottky [6]
- 29/88 • • • • Diodes à effet tunnel [2]
- 29/885 • • • • • Diodes Esaki [6]
- 29/92 • • • Condensateurs avec barrière de potentiel ou barrière de surface [2]
- 29/93 • • • • Diodes à capacité variable, p.ex. varactors [2]
- 29/94 • • • • Dispositifs à métal-isolant-semi-conducteur, p.ex. MOS [2]
- 29/96 • • d'un type couvert par plus d'un des groupes H01L 29/68, H01L 29/82, H01L 29/84 ou H01L 29/86 [2]
- 31/00 Dispositifs à semi-conducteurs sensibles aux rayons infrarouges, à la lumière, au rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes, ou au rayonnement corpusculaire, et spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Leurs détails** (H01L 51/42 a priorité; dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun, autres que les assemblages de composants sensibles au rayonnement avec une ou plusieurs sources de lumière électrique H01L 27/00) [2, 6, 2006.01]
- 31/02 • Détails [2]
- 31/0203 • • Conteneurs; Capsulations [5]
- 31/0216 • • Revêtements [5]
- 31/0224 • • Electrodes [5]
- 31/0232 • • Eléments ou dispositions optiques associés au dispositif [5]
- 31/0236 • • Textures de surface particulières [5]
- 31/024 • • Dispositions pour le refroidissement, le chauffage, la ventilation ou la compensation de température [5]
- 31/0248 • caractérisés par leurs corps semi-conducteurs [5]
- 31/0256 • • caractérisés par les matériaux [5]
- 31/0264 • • • Matériaux inorganiques [5]
- 31/0272 • • • Sélénium ou tellure [5]
- 31/028 • • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des éléments du quatrième groupe de la classification périodique [5]
- 31/0288 • • • • • caractérisés par le matériau de dopage [5]
- 31/0296 • • • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés $A_{II}B_{VI}$, p.ex. CdS, ZnS, HgCdTe [5]

- 31/0304 • • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés $A_{III}B_V$ [5]
- 31/0312 • • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés $A_{IV}B_{IV}$, p.ex. SiC [5]
- 31/032 • • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés non couverts par les groupes H01L 31/0272-H01L 31/0312 [5]
- 31/0328 • • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, des matériaux semi-conducteurs couverts par plusieurs des groupes H01L 31/0272-H01L 31/032 [5]
- 31/0336 • • • • • dans des régions semi-conductrices différentes, p.ex. des hétéro-jonctions Cu_2X/CdX , X étant un élément du sixième groupe de la classification périodique [5]
- 31/0352 • • caractérisés par leur forme ou par les formes, les dimensions relatives ou la disposition des régions semi-conductrices [5]
- 31/036 • • caractérisés par leur structure cristalline ou par l'orientation particulière des plans cristallins [5]
- 31/0368 • • • comprenant des semi-conducteurs polycristallins (H01L 31/0392 a priorité) [5]
- 31/0376 • • • comprenant des semi-conducteurs amorphes (H01L 31/0392 a priorité) [5]
- 31/0384 • • • comprenant d'autres matériaux non cristallins, p.ex. des particules semi-conductrices incorporées dans un matériau isolant (H01L 31/0392 a priorité) [5]
- 31/0392 • • • comprenant des films minces déposés sur des substrats métalliques ou isolants [5]
- 31/04 • adaptés comme dispositifs de conversion [2]
- 31/042 • • comprenant un panneau ou une matrice de cellules photovoltaïques, p.ex. des cellules solaires [5]
- 31/045 • • • escamotables ou pliables [5]
- 31/048 • • • encapsulés ou ayant un boîtier [5]
- 31/05 • • • caractérisés par des moyens d'interconnexion particuliers [5]
- 31/052 • • • avec des moyens de refroidissement ou des moyens réflecteurs ou concentrateurs de lumière [5]
- 31/055 • • • • la lumière étant absorbée par le concentrateur et réémise avec une longueur d'onde différente, p.ex. en utilisant un matériau luminescent [5]
- 31/058 • • • comprenant des moyens pour utiliser l'énergie thermique, p.ex. systèmes hybrides, ou une source additionnelle d'énergie électrique [5]
- 31/06 • • caractérisés par au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface [2, 2012.01]
- 31/061 • • • les barrières de potentiel étant uniquement du type à points de contact (H01L 31/07 a priorité) [2012.01]
- 31/062 • • • les barrières de potentiel étant uniquement du type métal-isolant-semi-conducteur [5, 2012.01]
- 31/065 • • • les barrières de potentiel étant uniquement du type à bande interdite graduelle [5, 2012.01]
- 31/068 • • • les barrières de potentiel étant uniquement du type homojonction PN, p.ex. cellules solaires à homojonction PN en silicium massif ou cellules solaires à homojonction PN en couches minces de silicium polycristallin [5, 2012.01]
- 31/0687 • • • • Cellules solaires à jonctions multiples ou dites "tandem" [2012.01]
- 31/0693 • • • • le dispositif incluant, hormis les éléments dopants ou autres impuretés, uniquement des composés semiconducteurs $A_{III}B_V$, p.ex. cellules solaires en GaAs ou en InP [2012.01]
- 31/07 • • • les barrières de potentiel étant uniquement du type Schottky [5, 2012.01]
- 31/072 • • • les barrières de potentiel étant uniquement du type PN à hétérojonction [5, 2012.01]
- 31/0725 • • • • Cellules solaires à jonctions multiples ou dites "tandem" [2012.01]
- 31/073 • • • • comprenant uniquement des composés semiconducteurs $A_{II}B_{VI}$, p.ex. cellules solaires en CdS/CdTe [2012.01]
- 31/0735 • • • • comprenant uniquement des composés semiconducteurs $A_{III}B_V$, p.ex. cellules solaires en GaAs/AlGaAs ou InP/GaInAs [2012.01]
- 31/074 • • • • comprenant une hétérojonction avec un élément du groupe IV du système périodique, p.ex. cellules solaires en ITO/Si, GaAs/Si ou CdTe/Si [2012.01]
- 31/0745 • • • • comprenant uniquement une hétérojonction $A_{IV}B_{IV}$, p.ex. cellules solaires Si/Ge, SiGe/Si ou Si/SiC [2012.01]
- 31/0747 • • • • • comprenant une hétérojonction avec des matériaux cristallins et amorphes, p.ex. cellules solaires avec une couche mince intrinsèque ou HIT® [2012.01]
- 31/0749 • • • • incluant un composé $A_I B_{III} C_{VI}$, p.ex. cellules solaires à hétérojonctions CdS/CuInSe2 [CIS] [2012.01]
- 31/075 • • • les barrières de potentiel étant uniquement du type PIN, p.ex. cellules solaires PIN en silicium amorphe [5, 2012.01]
- 31/076 • • • • Cellules solaires à jonctions multiples ou dites "tandem" [2012.01]
- 31/077 • • • • les dispositifs comprenant des matériaux monocristallins ou polycristallins [2012.01]
- 31/078 • • • comprenant des barrières de potentiel de type différent couvertes par deux ou plusieurs des groupes H01L 31/061-H01L 31/075 [5, 2012.01]
- 31/08 • dans lesquels le rayonnement commande le flux de courant à travers le dispositif, p.ex. photo-résistances [2]
- 31/09 • • Dispositifs sensibles au rayonnement infrarouge, visible ou ultraviolet (H01L 31/101 a priorité) [5]
- 31/10 • • caractérisés par au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. photo-transistors [2]
- 31/101 • • • Dispositifs sensibles au rayonnement infrarouge, visible ou ultraviolet [5]
- 31/102 • • • • caractérisés par une seule barrière de potentiel ou de surface [5]
- 31/103 • • • • • la barrière de potentiel étant du type PN à homojonction [5]
- 31/105 • • • • • la barrière de potentiel étant du type PIN [5]
- 31/107 • • • • • la barrière de potentiel fonctionnant en régime d'avalanche, p.ex. photodiode à avalanche [5]
- 31/108 • • • • • la barrière de potentiel étant du type Schottky [5]
- 31/109 • • • • • la barrière de potentiel étant du type PN à hétérojonction [5]

- 31/11 • • • • caractérisés par deux barrières de potentiel ou de surface, p.ex. phototransistor bipolaire [5]
- 31/111 • • • • caractérisés par au moins trois barrières de potentiel, p.ex. photothyristor [5]
- 31/112 • • • • caractérisés par un fonctionnement par effet de champ, p.ex. phototransistor à effet de champ à jonction [5]
- 31/113 • • • • • du type conducteur-isolant-semi-conducteur, p.ex. transistor à effet de champ métal-isolant-semi-conducteur [5]
- 31/115 • • • Dispositifs sensibles au rayonnement d'ondes très courtes, p.ex. rayons X, rayons gamma ou rayonnement corpusculaire [5]
- 31/117 • • • • du type détecteurs de rayonnement à effet de volume, p.ex. détecteurs PIN en Ge compensés au Li pour rayons gamma [5]
- 31/118 • • • • du type détecteurs à barrière de surface ou à jonction PN superficielle, p.ex. détecteurs de particules alpha à barrière de surface [5]
- 31/119 • • • • caractérisés par un fonctionnement par effet de champ, p.ex. détecteurs du type MIS [5]
- 31/12 • structurellement associés, p.ex. formés dans ou sur un substrat commun, avec une ou plusieurs sources de lumière électriques, p.ex. avec des sources de lumière électroluminescentes, et en outre électriquement ou optiquement couplés avec les dites sources (sources de lumière électroluminescentes en soi H05B 33/00) [2, 5]
- 31/14 • • la ou les sources de lumière étant commandées par le dispositif à semi-conducteur sensible au rayonnement, p.ex. convertisseurs d'images, amplificateurs d'images, dispositifs de stockage d'image [2]
- 31/147 • • • les sources de lumière et les dispositifs sensibles au rayonnement étant tous des dispositifs semi-conducteurs caractérisés par au moins une barrière de potentiel ou de surface [5]
- 31/153 • • • • formés dans, ou sur un substrat commun [5]
- 31/16 • • le dispositif à semi-conducteur sensible au rayonnement étant commandé par la ou les sources de lumière [2]
- 31/167 • • • les sources de lumière et les dispositifs sensibles au rayonnement étant tous des dispositifs semi-conducteurs caractérisés par au moins une barrière de potentiel ou de surface [5]
- 31/173 • • • • formés dans, ou sur un substrat commun [5]
- 31/18 • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives [2]
- 31/20 • • les dispositifs ou leurs parties constitutives comprenant un matériau semi-conducteur amorphe [5]
- 33/00 Dispositifs à semi-conducteurs ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, spécialement adaptés pour l'émission de lumière; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Détails (H01L 51/50 a priorité; dispositifs consistant en une pluralité de composants semi-conducteurs formés dans ou sur un substrat commun et comprenant des composants semi-conducteurs ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, spécialement adaptés pour l'émission de lumière H01L 27/15; lasers à semi-conducteurs H01S 5/00) [2, 2006.01, 2010.01]**

Note(s) [2010.01]

1. Le présent groupe couvre les diodes électroluminescentes [DEL] ou les diodes superluminescentes [DSL], notamment les DEL ou DSL émettant dans l'infrarouge [IR] ou l'ultraviolet [UV].
2. Dans le présent groupe, à chaque niveau hiérarchique, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la première place appropriée.

- 33/02 • caractérisés par les corps semi-conducteurs [2010.01]
- 33/04 • • ayant une structure à effet quantique ou un superréseau, p.ex. jonction tunnel [2010.01]
- 33/06 • • • au sein de la région électroluminescente, p.ex. structure de confinement quantique ou barrière tunnel [2010.01]
- 33/08 • • ayant une pluralité de régions électroluminescentes, p.ex. couche électroluminescente discontinue latéralement ou région photoluminescente intégrée au sein du corps semi-conducteur (H01L 27/15 a priorité) [2010.01]
- 33/10 • • ayant une structure réfléchissante, p.ex. réflecteur de Bragg en semi-conducteur [2010.01]
- 33/12 • • ayant une structure de relaxation des contraintes, p.ex. couche tampon [2010.01]
- 33/14 • • ayant une structure contrôlant le transport des charges, p.ex. couche semi-conductrice fortement dopée ou structure bloquant le courant [2010.01]
- 33/16 • • ayant une structure cristalline ou une orientation particulière, p.ex. polycristalline, amorphe ou poreuse [2010.01]
- 33/18 • • • au sein de la région électroluminescente [2010.01]

Note(s) [2010.01]

Lors du classement dans le groupe H01L 33/18, le classement s'effectue également dans le groupe H01L 33/26 ou l'un de ses sous-groupes afin d'identifier la composition chimique de la région électroluminescente.

- 33/20 • • ayant une forme particulière, p.ex. substrat incurvé ou tronqué [2010.01]
- 33/22 • • • Surfaces irrégulières ou rugueuses, p.ex. à l'interface entre les couches épitaxiales [2010.01]
- 33/24 • • • de la région électroluminescente, p.ex. jonction du type non planaire [2010.01]
- 33/26 • • Matériaux de la région électroluminescente [2010.01]
- 33/28 • • • contenant uniquement des éléments du groupe II et du groupe VI de la classification périodique [2010.01]
- 33/30 • • • contenant uniquement des éléments du groupe III et du groupe V de la classification périodique [2010.01]
- 33/32 • • • • contenant de l'azote [2010.01]
- 33/34 • • • contenant uniquement des éléments du groupe IV de la classification périodique [2010.01]
- 33/36 • caractérisés par les électrodes [2010.01]
- 33/38 • • ayant une forme particulière [2010.01]
- 33/40 • • Matériaux [2010.01]
- 33/42 • • • Matériaux transparents [2010.01]
- 33/44 • caractérisés par les revêtements, p.ex. couche de passivation ou revêtement antireflet [2010.01]
- 33/46 • • Revêtement réfléchissant, p.ex. réflecteur de Bragg en diélectriques [2010.01]

33/48	caractérisés par les éléments du boîtier des corps semi-conducteurs [2010.01] Note(s) [2010.01] Le présent groupe couvre les éléments en contact étroit avec le corps semi-conducteur ou intégrés au boîtier.	37/00	Dispositifs thermoélectriques sans jonction de matériaux différents; Dispositifs thermomagnétiques, p.ex. utilisant l'effet Nernst-Ettinghausen; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2]
33/50	Éléments de conversion de la longueur d'onde [2010.01]	37/02	utilisant le changement thermique de la constante diélectrique, p.ex. en opérant au-dessus et en-dessous du point de Curie [2]
33/52	Encapsulations [2010.01]	37/04	utilisant le changement thermique de la perméabilité magnétique, p.ex. en opérant au-dessus et en-dessous du point de Curie [2]
33/54	ayant une forme particulière [2010.01]	39/00	Dispositifs utilisant la supraconductivité ou l'hyperconductivité; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00; supraconducteurs caractérisés par la technique de mise en forme des céramiques ou par leur composition céramique C04B 35/00; conducteurs, câbles ou lignes de transmission supraconducteurs ou hyperconducteurs H01B 12/00; bobines ou enroulements supraconducteurs H01F; amplificateurs utilisant la supraconductivité H03F 19/00) [2, 4]
33/56	Matériaux, p.ex. résine époxy ou silicone [2010.01]	39/02	Détails [2]
33/58	Éléments de mise en forme du champ optique [2010.01]	39/04	Conteneurs; Supports [2]
33/60	Éléments réfléchissants [2010.01]	39/06	caractérisés par le parcours du courant [2]
33/62	Dispositions pour conduire le courant électrique vers le corps semi-conducteur ou depuis celui-ci, p.ex. grille de connexion, fil de connexion ou billes de soudure [2010.01]	39/08	caractérisés par la forme de l'élément [2]
33/64	Éléments d'extraction de la chaleur ou de refroidissement [2010.01]	39/10	caractérisés par les moyens de commutation [2]
35/00	Dispositifs thermoélectriques comportant une jonction de matériaux différents, c. à d. présentant l'effet Seebeck ou l'effet Peltier, avec ou sans autres effets thermoélectriques ou thermomagnétiques; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Détails (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2]	39/12	caractérisés par le matériau [2]
35/02	Détails [2]	39/14	Dispositifs à supraconductivité permanente [2]
35/04	Détails structurels de la jonction; Connexions des fils [2]	39/16	Dispositifs commutables entre les états normal et supraconducteur [2]
35/06	Jonctions amovibles, p.ex. utilisant un ressort [2]	39/18	Cryotrons [2]
35/08	Jonctions non amovibles, p.ex. obtenues par cémentation, frittage, soudage [2]	39/20	Cryotrons de puissance [2]
35/10	Connexions des fils [2]	39/22	Dispositifs comportant une jonction de matériaux différents, p.ex. dispositifs à effet Josephson [2]
35/12	Emploi d'un matériau spécifié pour les bras de la jonction [2]	39/24	Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement des dispositifs couverts par H01L 39/00 ou de leurs parties constitutives [2]
35/14	utilisant des compositions inorganiques [2]	41/00	Dispositifs piézo-électriques en général; Dispositifs électrostrictifs en général; Dispositifs magnétostrictifs en général; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Détails (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2, 2013.01]
35/16	comprenant du tellure, du sélénium, ou du soufre [2]		Note(s) - Le présent groupe <u>ne couvre pas</u> les adaptations à des fins particulières, qui sont couvertes par les endroits appropriés. - Il est important de tenir compte des endroits appropriés suivants:
35/18	comprenant de l'arsenic, de l'antimoine, ou du bismuth (H01L 35/16 a priorité) [2]		B06B.....pour les adaptations pour produire ou transmettre les vibrations mécaniques
35/20	comprenant des métaux uniquement (H01L 35/16, H01L 35/18 ont priorité) [2]		G01.....pour les transducteurs servant d'éléments capteurs pour la mesure
35/22	comprenant des composés contenant du bore, du carbone, de l'oxygène ou de l'azote [2]		
35/24	utilisant des compositions organiques [2]		
35/26	utilisant des compositions changeant de façon continue ou discontinue à l'intérieur du matériau [2]		
35/28	fonctionnant exclusivement par effet Peltier ou effet Seebeck [2]		
35/30	caractérisés par les moyens d'échange de chaleur à la jonction [2]		
35/32	caractérisés par la structure ou la configuration de la cellule ou du thermo-couple constituant le dispositif [2]		
35/34	Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives [2]		

G04C, G04F.....	pour les transducteurs adaptés à l'utilisation dans les montres ou les horloges				
G10K.....	pour les adaptations pour produire ou transmettre le son	41/293	• • •	Électrodes de connexion de parties piézo-électriques ou électrostrictives multicouches [2013.01]	
H02N.....	pour la disposition des éléments dans les machines électriques	41/297	• • •	Électrodes à couche individuelle de parties piézo-électriques ou électrostrictives multicouches [2013.01]	
H03H 9/00.....	pour les réseaux comprenant des éléments électro-acoustiques ou électromécaniques, p.ex. les circuits résonants	41/31	• •	Application de parties ou de corps piézo-électriques ou électrostrictifs sur un élément électrique ou sur un autre support [2013.01]	
H04R.....	pour les haut-parleurs, les microphones, les têtes de lecture pour tourne-disques ou les transducteurs analogues.	41/311	• • •	Montage de parties piézo-électriques ou électrostrictives avec des éléments semi-conducteurs ou avec d'autres éléments de circuit sur un substrat commun [2013.01]	
41/02	• Détails [2]	41/312	• • •	par laminage ou collage de corps piézo-électriques ou électrostrictifs [2013.01]	
41/04	• • d'éléments piézo-électriques ou électrostrictifs [2]	41/313	• • •	par fusion de métal ou avec des adhésifs [2013.01]	
41/047	• • • Electrodes [6]	41/314	• • •	par dépôt de couches piézo-électriques ou électrostrictives, p.ex. par impression par aérosol ou par sérigraphie [2013.01]	
41/053	• • • Montures, supports, enveloppes ou boîtiers [6]	41/316	• • • •	par dépôt en phase vapeur [2013.01]	
41/06	• • d'éléments magnétostrictifs [2]	41/317	• • • •	par dépôt en phase liquide [2013.01]	
41/08	• Éléments piézo-électriques ou électrostrictifs [2]	41/318	• • • •	par dépôt sol-gel [2013.01]	
41/083	• • avec une structure empilée ou multicouche [6]	41/319	• • • •	à l'aide de couches intermédiaires, p.ex. pour contrôler la croissance [2013.01]	
41/087	• • réalisés sous forme de câbles coaxiaux [6]	41/33	• •	Mise en forme ou usinage de corps piézo-électriques ou électrostrictifs [2013.01]	
Note(s)		41/331	• • •	par revêtement ou dépôt à l'aide de masques, p.ex. par "lift-off" [2013.01]	
Les groupes H01L 41/083 et H01L 41/087 ont priorité sur les groupes H01L 41/09-H01L 41/113.		41/332	• • •	par gravure, p.ex. par lithographie [2013.01]	
41/09	• • à entrée électrique et sortie mécanique [5]	41/333	• • •	par moulage ou extrusion [2013.01]	
41/107	• • à entrée électrique et sortie électrique [5]	41/335	• • •	par usinage [2013.01]	
41/113	• • à entrée mécanique et sortie électrique [5]	41/337	• • • •	par polissage ou meulage [2013.01]	
41/12	• Éléments magnétostrictifs [2]	41/338	• • • •	par coupe ou découpage en dés [2013.01]	
41/16	• Emploi de matériaux spécifiés [2]	41/339	• • • •	par poinçonnage [2013.01]	
41/18	• • pour des éléments piézo-électriques ou électrostrictifs [2]	41/35	• •	Formation de matériaux piézo-électriques ou électrostrictifs [2013.01]	
41/187	• • • Compositions céramiques [5]	41/37	• • •	Matériaux composites [2013.01]	
41/193	• • • Compositions macromoléculaires [5]	41/39	• • •	Matériaux inorganiques [2013.01]	
41/20	• • pour des éléments magnétostrictifs [2]	41/41	• • • •	par fusion [2013.01]	
41/22	• Procédés ou appareils spécialement adaptés à l'assemblage, la fabrication ou au traitement de dispositifs piézo-électriques ou électrostrictifs, ou de leurs parties constitutives [2, 2013.01]	41/43	• • • •	par frittage [2013.01]	
41/23	• • Formation d'enceintes ou d'enveloppes [2013.01]	41/45	• • •	Matériaux organiques [2013.01]	
41/25	• • Assemblage de dispositifs incluant des parties piézo-électriques ou électrostrictives [2013.01]	41/47	•	Procédés ou appareils spécialement adaptés à l'assemblage, la fabrication ou au traitement de dispositifs magnétostrictifs, ou de leurs parties constitutives [2013.01]	
41/253	• • Traitement de dispositifs ou de leurs parties constitutives afin de modifier une propriété piézo-électrique ou électrostrictive, p.ex. les caractéristiques de polarisation, de vibration ou par réglage du mode [2013.01]	43/00	Dispositifs utilisant les effets galvanomagnétiques ou des effets magnétiques analogues; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2]		
41/257	• • • par polarisation [2013.01]	43/02	•	Détails [2]	
41/27	• • Fabrication de dispositifs piézo-électriques ou électrostrictifs multicouches ou de leurs parties constitutives, p.ex. en empilant des corps piézo-électriques et des électrodes [2013.01]	43/04	• •	de dispositifs à effet Hall [2]	
41/273	• • • par frittage intégral de corps piézo-électriques ou électrostrictifs et d'électrodes [2013.01]	43/06	•	Dispositifs à effet Hall [2]	
41/277	• • • par empilement de corps massifs piézo-électriques ou électrostrictifs et d'électrodes [2013.01]	43/08	•	Résistances commandées par un champ magnétique [2]	
41/29	• • Formation d'électrodes, de connexions électriques ou de dispositions de bornes [2013.01]	43/10	•	Emploi de matériaux spécifiés [2]	

H01L

- 43/12 • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou le traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives [2]
- 43/14 • • pour dispositifs à effet Hall [2]
- 45/00 Dispositifs à l'état solide spécialement adaptés pour le redressement, l'amplification, la production d'oscillations ou la commutation, sans barrière de potentiel ni barrière de surface, p.ex. triodes diélectriques; Dispositifs à effet Ovshinsky; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives** (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00; dispositifs utilisant la supraconductivité ou de l'hyperconductivité H01L 39/00; éléments piézo-électriques H01L 41/00; dispositifs à résistance négative à effet de volume H01L 47/00) [2]
- 45/02 • Dispositifs à l'état solide utilisés comme dispositifs à ondes progressives [2]
- 47/00 Dispositifs à résistance négative à effet de volume, p.ex. dispositifs à effet Gunn; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives** (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2]
- 47/02 • Dispositifs à effet Gunn [2]
- 49/00 Dispositifs à l'état solide non couverts par les groupes H01L 27/00-H01L 47/00 et H01L 51/00 et non couverts par une autre sous-classe; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives [2, 2006.01]**
- 49/02 • Dispositifs à film mince ou à film épais [2]

- 51/00 Dispositifs à l'état solide qui utilisent des matériaux organiques comme partie active, ou qui utilisent comme partie active une combinaison de matériaux organiques et d'autres matériaux; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives** (dispositifs consistant en une pluralité de composants formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/28; dispositifs thermo-électriques utilisant des compositions organiques H01L 35/00, H01L 37/00; éléments piézo-électriques, électrostrictifs ou magnétostrictifs utilisant des compositions organiques H01L 41/00) [6, 2006.01]
- 51/05 • spécialement adaptés au redressement, à l'amplification, à la génération d'oscillations ou à la commutation et ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface; Condensateurs ou résistances à l'état solide, ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface [2006.01]
- 51/10 • • Détails des dispositifs [6]
- 51/30 • • Emploi de matériaux spécifiés [6]
- 51/40 • • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives [6, 2006.01]
- 51/42 • spécialement adaptés pour détecter les rayons infrarouges, la lumière, le rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes, ou le rayonnement corpusculaire; spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement [2006.01]
- 51/44 • • Détails des dispositifs [2006.01]
- 51/46 • • Emploi de matériaux spécifiés [2006.01]
- 51/48 • • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives [2006.01]
- 51/50 • spécialement adaptés pour l'émission de lumière, p.ex. diodes émettrices de lumière organiques (OLED) ou dispositifs émetteurs de lumière à base de polymères (PLED) (lasers à semi-conducteurs organiques H01S 5/36) [2006.01]
- 51/52 • • Détails des dispositifs [2006.01]
- 51/54 • • Emploi de matériaux spécifiés [2006.01]
- 51/56 • • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives [2006.01]

H01M PROCÉDÉS OU MOYENS POUR LA CONVERSION DIRECTE DE L'ÉNERGIE CHIMIQUE EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, p.ex. BATTERIES (procédés ou appareils électrochimiques en général C25; dispositifs à semi-conducteur ou autres dispositifs à l'état solide pour convertir la lumière ou la chaleur en énergie électrique H01L, p.ex. H01L 31/00, H01L 35/00, H01L 37/00) [2]

Note(s)

La présente sous-classe couvre les éléments ou batteries galvaniques primaires ou secondaires, les éléments ou les batteries à combustible.

Schéma général

ÉLÉMENTS CLASSÉS PAR TYPES

Eléments primaires: piles.....	6/00
Eléments à combustible.....	8/00
Eléments secondaires: accumulateurs.....	10/00
Eléments hybrides; éléments non prévus ailleurs; combinaisons de différents types d'éléments.....	12/00, 14/00, 16/00

DÉTAILS COMMUNS AUX DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLÉMENTS

Détails, procédés de fabrication des parties non actives.....	2/00
Electrodes.....	4/00

2/00 Détails de construction ou procédés de fabrication des parties non actives [2]

- 2/02 • Bacs, fourreaux ou enveloppes (travail des matières plastiques ou des substances à l'état plastique B29) [2]
- 2/04 • • Couvertures ou couvertures [2]
- 2/06 • • Dispositions pour introduire des connecteurs électriques dans ou à travers des bacs [2]
- 2/08 • • Matériaux de scellement [2]
- 2/10 • Montures; Dispositifs de suspension; Amortisseurs; Dispositifs de manutention ou de transport; Supports (combinaison structurelle d'accumulateurs avec des appareils pour la charge H01M 10/46) [2]
- 2/12 • Events ou autres aménagements mécaniques pour faciliter l'échappement des gaz [2]
- 2/14 • Séparateurs; Membranes; Diaphragmes; Eléments d'espacement [2]
- 2/16 • • caractérisés par le matériau [2]
- 2/18 • • caractérisés par la forme [2]
- 2/20 • Connexions conductrices du courant pour les éléments [2]
- 2/22 • • Connexions fixes, c. à d. non prévues pour être déconnectées [2]
- 2/24 • • • Connexions entre éléments à travers des cloisons, p.ex. dans un bac de batterie [2]
- 2/26 • • • Connexions d'électrodes [2]
- 2/28 • • • • pour accumulateurs au plomb [2]
- 2/30 • • Bornes [2]
- 2/32 • • Méthodes ou dispositions prévues pour la protection contre la corrosion; Emploi de matériaux spécifiés à cet effet [2]
- 2/34 • • avec des moyens pour empêcher un usage ou une décharge indésirables [2]
- 2/36 • Dispositions pour le remplissage, la mise à niveau ou la vidange des récipients en liquide, p.ex. pour le remplissage avec des électrolytes, pour le rinçage [2]
- 2/38 • Dispositions pour le brassage des électrolytes [2]
- 2/40 • • avec un circuit de circulation extérieur (H01M 8/04 a priorité) [2]

4/00 Electrodes (électrodes pour les procédés électrolytiques C25) [2]**Note(s)**

En classant des électrodes des éléments hybrides, les demi-éléments individuels de l'élément hybride sont considérés séparément, p.ex. une électrode située dans la moitié primaire d'un élément hybride du type primaire/combustible est considérée comme étant une électrode pour élément primaire couverte par H01M 4/06.

- 4/02 • Electrodes composées d'un ou comprenant un matériau actif [2]
- 4/04 • • Procédés de fabrication en général [2]
- 4/06 • • Electrodes pour éléments primaires [2]
- 4/08 • • • Procédés de fabrication [2]
- 4/10 • • • • d'électrodes pressées sur un noyau central, c. à d. poupées pour piles sèches [2]
- 4/12 • • • • d'électrodes en métal ou en alliage consommables (emploi de compositions d'alliage comme matériaux actifs H01M 4/38) [2]

- 4/13 • • Électrodes pour accumulateurs à électrolyte non aqueux, p.ex. pour accumulateurs au lithium; Leurs procédés de fabrication [2010.01]

Note(s) [2010.01]

Le présent groupe ne couvre pas les électrodes pour accumulateurs fonctionnant à haute température, p.ex. les électrodes au sodium fondu, laquelle matière est classée dans le groupe H01M 10/39.

- 4/131 • • • Électrodes à base d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes, ou de mélanges d'oxydes ou d'hydroxydes, p.ex. LiCoOx [2010.01]
- 4/1315 • • • • contenant des atomes d'halogène, p.ex. LiCoOxFy [2010.01]
- 4/133 • • • Électrodes à base de matériau carboné, p.ex. composés d'intercalation du graphite ou CFx [2010.01]
- 4/134 • • • Électrodes à base de métaux, de Si ou d'alliages [2010.01]
- 4/136 • • • Électrodes à base de composés inorganiques autres que les oxydes ou les hydroxydes, p.ex. sulfures, sélénures, tellurures, halogénures ou LiCoFy [2010.01]
- 4/137 • • • Électrodes à base de polymères électro-actifs [2010.01]
- 4/139 • • • Procédés de fabrication [2010.01]
- 4/1391 • • • • d'électrodes à base d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes, ou de mélanges d'oxydes ou d'hydroxydes, p.ex. LiCoOx [2010.01]
- 4/13915 • • • • • contenant des atomes d'halogène, p.ex. LiCoOxFy [2010.01]
- 4/1393 • • • • d'électrodes à base de matériau carboné, p.ex. composés au graphite d'intercalation ou CFx [2010.01]
- 4/1395 • • • • d'électrodes à base de métaux, de Si ou d'alliages [2010.01]
- 4/1397 • • • • d'électrodes à base de composés inorganiques autres que les oxydes ou les hydroxydes, p.ex. sulfures, sélénures, tellurures, halogénures ou LiCoFy [2010.01]
- 4/1399 • • • • d'électrodes à base de polymères électro-actifs [2010.01]
- 4/14 • • Electrodes pour accumulateurs au plomb [2]
- 4/16 • • • Procédés de fabrication [2]
- 4/18 • • • • d'électrodes du type Planté [2]
- 4/20 • • • • d'électrodes empâtées [2]
- 4/21 • • • • • Séchage des électrodes empâtées [2]
- 4/22 • • • • • Formage des électrodes [2]
- 4/23 • • • • • Séchage ou conservation des électrodes après formage [2]
- 4/24 • • Electrodes pour accumulateurs alcalins [2]
- 4/26 • • • Procédés de fabrication [2]
- 4/28 • • • • Précipitation du matériau actif sur le support [2]
- 4/29 • • • • • par des méthodes électrochimiques [2]
- 4/30 • • • • Pressage [2]
- 4/32 • • • Electrodes en oxyde ou en hydroxyde de nickel [2]
- 4/34 • • • Electrodes en oxyde ou en hydroxyde d'argent [2]
- 4/36 • • Emploi de substances spécifiées comme matériaux actifs, masses actives, liquides actifs [2]
- 4/38 • • • d'éléments simples ou d'alliages [2]
- 4/40 • • • • Alliages à base de métaux alcalins [2]

H01M

- 4/42 • • • • Alliages à base de zinc [2]
- 4/44 • • • • Alliages à base de cadmium [2]
- 4/46 • • • • Alliages à base de magnésium ou d'aluminium [2]
- 4/48 • • • • d'oxydes ou d'hydroxydes inorganiques [2, 2010.01]
- 4/485 • • • • d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes pour insérer ou intercaler des métaux légers, p.ex. LiTi_2O_4 ou LiTi_2OxFy (H01M 4/505, H01M 4/525 ont priorité) [2010.01]
- 4/50 • • • • de manganèse [2, 2010.01]
- 4/505 • • • • d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes contenant du manganèse pour insérer ou intercaler des métaux légers, p.ex. LiMn_2O_4 ou LiMn_2OxFy [2010.01]
- 4/52 • • • • de nickel, de cobalt ou de fer [2, 2010.01]
- 4/525 • • • • d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes contenant du fer, du cobalt ou du nickel pour insérer ou intercaler des métaux légers, p.ex. LiNiO_2 , LiCoO_2 ou LiCoOxFy [2010.01]
- 4/54 • • • • d'argent [2]
- 4/56 • • • • de plomb [2]
- 4/57 • • • • de "plomb gris", c. à d. de poudres à base de plomb et d'oxyde de plomb [2]
- 4/58 • • • de composés inorganiques autres que les oxydes ou les hydroxydes, p.ex. sulfures, séléniures, tellurures, halogénures ou LiCoFy [2, 2010.01]
- 4/583 • • • • Matériau carboné, p.ex. composés au graphite d'intercalation ou CFx [2010.01]
- 4/587 • • • • pour insérer ou intercaler des métaux légers [2010.01]
- 4/60 • • • de composés organiques [2]
- 4/62 • • Emploi de substances spécifiées inactives comme ingrédients pour les masses actives, p.ex. liants, charges [2]
- 4/64 • • Supports ou collecteurs [2]
- 4/66 • • • Emploi de matériaux spécifiés [2]
- 4/68 • • • • pour utilisation dans les accumulateurs au plomb [2]
- 4/70 • • • caractérisés par la forme ou la configuration [2]
- 4/72 • • • • Grilles [2]
- 4/73 • • • • • pour accumulateurs au plomb, p.ex. plaques à cadres [2]
- 4/74 • • • • • Grillage ou matériau tissé; Métal déployé [2]
- 4/75 • • • • Fils, barres ou lames [2]
- 4/76 • • • • Récipients pour porter le matériau actif, p.ex. tubes, capsules [2]
- 4/78 • • • • Formes autres que planes ou cylindriques, p.ex. hélicoïdales [2]
- 4/80 • • • • Plaques poreuses, p.ex. supports frittés [2]
- 4/82 • • • Procédés à plusieurs étapes pour la fabrication des supports pour accumulateurs au plomb (procédés à une seule étape, voir les sous-classes appropriées, p.ex. B21D, B22D) [2]
- 4/84 • • • • impliquant un moulage [2]
- 4/86 • Electrodes inertes ayant une activité catalytique, p.ex. pour piles à combustible [2]
- 4/88 • • Procédés de fabrication [2]
- 4/90 • • Emploi de matériau catalytique spécifié [2]
- 4/92 • • • Métaux du groupe du platine (H01M 4/94 a priorité) [2]

- 4/94 • • Electrodes à diffusion non poreuses, p.ex. membranes en palladium, membranes à échange d'ions [2]
- 4/96 • • Electrodes à base de carbone [2]
- 4/98 • • Electrodes du type Raney [2]

6/00 Éléments primaires; Leur fabrication [2]

Note(s)

Dans le présent groupe, les éléments primaires sont des générateurs électrochimiques dans lesquels l'énergie de l'élément est présente sous forme chimique et n'est pas régénérée.

- 6/02 • Détails (de parties non actives H01M 2/00, d'électrodes H01M 4/00) [2]
- 6/04 • Éléments avec électrolyte aqueux [2]
- 6/06 • • Éléments secs, c. à d. éléments dans lesquels l'électrolyte est rendu non fluide [2]
- 6/08 • • • avec des électrodes en forme de godets [2]
- 6/10 • • • avec des électrodes enroulées ou pliées [2]
- 6/12 • • • avec des électrodes planes [2]
- 6/14 • Éléments avec électrolytes non aqueux [2]
- 6/16 • • avec électrolyte organique (H01M 6/18 a priorité) [2]
- 6/18 • • avec électrolyte solide [2]
- 6/20 • • • fonctionnant à haute température (éléments thermiques à action différée H01M 6/36) [2]
- 6/22 • Immobilisation de l'électrolyte [2]
- 6/24 • Éléments comprenant deux électrolytes différents [2]
- 6/26 • Éléments sans matériau actif oxydant, p.ex. piles de Volta [2]
- 6/28 • Piles étalons, p.ex. éléments Weston [2]
- 6/30 • Éléments à action différée [2]
- 6/32 • • activés par une addition externe d'électrolyte ou de composants d'un électrolyte [2]
- 6/34 • • • Éléments à immersion, p.ex. éléments à eau de mer [2]
- 6/36 • • contenant un électrolyte, et rendus opérationnels par des moyens physiques, p.ex. éléments thermiques (dispositifs thermo-électriques à l'état solide H01L 35/00, H01L 37/00) [2]
- 6/38 • • • par des moyens mécaniques [2]
- 6/40 • Batteries imprimées [2]
- 6/42 • Groupement d'éléments primaires en batteries (H01M 6/40 a priorité) [2]
- 6/44 • • d'éléments tubulaires ou cupuliformes [2]
- 6/46 • • d'éléments plats [2]
- 6/48 • • • avec des électrodes bipolaires [2]
- 6/50 • Méthodes ou dispositions pour assurer le fonctionnement ou l'entretien, p.ex. le maintien de la température de fonctionnement [2]
- 6/52 • Récupération des parties utiles des éléments ou batteries usagés [2]

8/00 Éléments à combustible; Leur fabrication [2]

Note(s)

Dans le présent groupe, les éléments à combustible sont des générateurs électrochimiques dans lesquels les réactants sont introduits de l'extérieur.

- 8/02 • Détails (de parties non actives H01M 2/00, d'électrodes H01M 4/00) [2]
- 8/04 • Dispositions ou procédés auxiliaires, p.ex. pour la commande de la pression, pour la circulation des fluides [2]

- 8/06 • Combinaison d'éléments à combustible avec des moyens pour la production de réactants ou pour le traitement de résidus (éléments à combustible à régénération H01M 8/18; éléments à production de réactants en soi, voir les sections B ou C) [2]
- 8/08 • Éléments à combustible avec électrolytes aqueux [2]
- 8/10 • Éléments à combustible avec électrolytes solides [2]
- 8/12 • • fonctionnant à haute température, p.ex. avec un électrolyte en ZrO₂ stabilisé [2]
- 8/14 • Éléments à combustible avec électrolytes fondus [2]
- 8/16 • Éléments à combustible biochimique, c. à d. éléments dans lesquels des micro-organismes agissent comme catalyseurs [2]
- 8/18 • Éléments à combustible à régénération [2]
- 8/20 • Éléments à combustible indirects, p.ex. éléments REDOX (H01M 8/18 a priorité) [2]
- 8/22 • Éléments à combustible dans lesquels le combustible est à base de matériaux comprenant du carbone, de l'oxygène ou de l'hydrogène et d'autres éléments; Éléments à combustible dans lesquels le combustible est à base de matériaux comprenant uniquement des éléments autres que le carbone, l'oxygène et l'hydrogène [2]
- 8/24 • Groupement d'éléments à combustible en batteries, p.ex. modules [2]
- 10/00 Éléments secondaires; Leur fabrication [2]**
- Note(s)**
- Dans le présent groupe, les éléments secondaires sont des accumulateurs qui reçoivent et fournissent de l'énergie électrique au moyen de réactions électrochimiques réversibles.
- 10/02 • Détails (de parties non actives H01M 2/00, d'électrodes H01M 4/00) [2]
- 10/04 • Structure ou fabrication en général (H01M 10/12, H01M 10/28, H01M 10/38 ont priorité) [2]
- 10/05 • Accumulateurs à électrolyte non aqueux (H01M 10/39 a priorité) [2010.01]
- 10/052 • • Accumulateurs au lithium [2010.01]
- 10/0525 • • • Batteries du type "rocking chair" ou "fauteuil à bascule", p.ex. batteries à insertion ou intercalation de lithium dans les deux électrodes; Batteries à l'ion lithium [2010.01]
- 10/054 • • Accumulateurs à insertion ou intercalation de métaux autres que le lithium, p.ex. au magnésium ou à l'aluminium [2010.01]
- 10/056 • • caractérisés par les matériaux utilisés comme électrolytes, p.ex. électrolytes mixtes inorganiques/organiques [2010.01]
- 10/0561 • • • l'électrolyte étant constitué uniquement de matériaux inorganiques [2010.01]
- 10/0562 • • • • Matériaux solides [2010.01]
- 10/0563 • • • • Matériaux liquides, p.ex. pour éléments au Li-SOCl₂ [2010.01]
- 10/0564 • • • l'électrolyte étant constitué uniquement de matériaux organiques [2010.01]
- 10/0565 • • • • Matériaux polymères, p.ex. du type gel ou du type solide [2010.01]
- 10/0566 • • • • Matériaux liquides [2010.01]
- 10/0567 • • • • • caractérisés par les additifs [2010.01]
- 10/0568 • • • • • caractérisés par les solutés [2010.01]
- 10/0569 • • • • • caractérisés par les solvants [2010.01]
- 10/058 • • Structure ou fabrication [2010.01]
- 10/0583 • • • d'accumulateurs à éléments de structure pliés à l'exception des éléments enroulés, c. à d. des électrodes positives ou négatives pliées ou des séparateurs pliés, p.ex. à électrodes ou séparateurs en forme de Z [2010.01]
- 10/0585 • • • d'accumulateurs ayant uniquement des éléments de structure plats, c. à d. des électrodes positives plates, des électrodes négatives plates et des séparateurs plats [2010.01]
- 10/0587 • • • d'accumulateurs ayant uniquement des éléments de structure enroulés, c. à d. des électrodes positives enroulées, des électrodes négatives enroulées et des séparateurs enroulés [2010.01]
- 10/06 • Accumulateurs au plomb (accumulateurs au semi-plomb H01M 10/20) [2]
- 10/08 • • Emploi de matériaux spécifiés comme électrolytes [2]
- 10/10 • • • Immobilisation de l'électrolyte [2]
- 10/12 • • Structure ou fabrication [2]
- 10/14 • • • Montage d'un groupe d'électrodes ou de séparateurs [2]
- 10/16 • • • Suspension ou support d'électrodes ou de groupes d'électrodes dans le bac [2]
- 10/18 • • avec des électrodes bipolaires [2]
- 10/20 • Accumulateurs au semi-plomb, c. à d. accumulateurs dans lesquels une seule électrode contient du plomb [2]
- 10/22 • • Emploi de matériaux spécifiés comme électrolytes [2]
- 10/24 • Accumulateurs alcalins [2]
- 10/26 • • Emploi de matériaux spécifiés comme électrolytes [2]
- 10/28 • • Structure ou fabrication [2]
- 10/30 • • Accumulateurs au nickel (H01M 10/34 a priorité) [2]
- 10/32 • • Accumulateurs à l'argent (H01M 10/34 a priorité) [2]
- 10/34 • Accumulateurs étanches aux gaz [2]
- 10/36 • Accumulateurs non prévus dans les groupes H01M 10/05-H01M 10/34 [2, 2010.01]
- 10/38 • • Structure ou fabrication [2]
- 10/39 • • fonctionnant à haute température [2]
- 10/42 • Méthodes ou dispositions pour assurer le fonctionnement ou l'entretien des éléments secondaires ou des demi-éléments secondaires [2]
- 10/44 • • Méthodes pour charger ou décharger (circuits de charge H02J 7/00) [2]
- 10/46 • • Accumulateurs combinés par structure avec un appareil de charge (circuits de charge H02J 7/00) [2]
- 10/48 • • Accumulateurs combinés avec des dispositifs de mesure, d'essai ou d'indication d'état, p.ex. du niveau ou de la densité de l'électrolyte (indication ou mesure du niveau d'un liquide en général G01F 23/00; mesure de la densité G01N, p.ex. G01N 9/00; mesure des grandeurs électriques G01R) [2]
- 10/50 • • Chauffage, refroidissement ou régulation de la température (commande de température en général G05D 23/00) [2]
- 10/52 • • Enlèvement des gaz situés à l'intérieur de l'élément secondaire, p.ex. par absorption (événements ou autres dispositions mécaniques pour faciliter l'échappement des gaz H01M 2/12) [2]
- 10/54 • Récupération des parties utiles des accumulateurs usagés [2]

12/00	Eléments hybrides; Leur fabrication [2]	12/06	• • avec une électrode métallique et une électrode à gaz [2]
	Note(s)	12/08	• composés d'un demi-élément du type élément à combustible, et d'un demi-élément du type à élément secondaire (méthodes ou dispositions pour assurer le fonctionnement ou l'entretien, p.ex. pour charger, H01M 10/42) [2]
12/02	• Détails (de parties non actives H01M 2/00, d'électrodes H01M 4/00) [2]	14/00	Générateurs électrochimiques de courant ou de tension non prévus dans les groupes H01M 6/00-H01M 12/00; Leur fabrication [2]
12/04	• composés d'un demi-élément du type élément à combustible, et d'un demi-élément du type élément primaire (méthodes ou dispositions pour assurer le fonctionnement ou l'entretien H01M 6/50) [2]	16/00	Combinaisons structurales de différents types de générateurs électrochimiques [2]

H01P GUIDES D'ONDES; RÉSONATEURS, LIGNES OU AUTRES DISPOSITIFS DU TYPE GUIDE D'ONDES (fonctionnant à des fréquences optiques G02B)

Note(s)

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "du type guide d'ondes" appliqué aux lignes de transmission, comprend exclusivement les câbles coaxiaux pour haute fréquence ou les lignes de Lecher, et, appliqué aux résonateurs, lignes à retard ou autres dispositifs, elle comprend tous les dispositifs à inductance et capacité réparties.

Schéma général

GUIDES D'ONDES, LIGNES DE TRANSMISSION.....	3/00
DISPOSITIFS DU TYPE GUIDE D'ONDE	
Auxiliaires; de couplage; résonateurs; lignes à retard.....	1/00, 5/00, 7/00, 9/00
FABRICATION.....	11/00

1/00	Dispositifs auxiliaires (dispositifs de couplage du type guide d'ondes H01P 5/00)	1/201	• • Filtres à ondes électromagnétiques transversales (H01P 1/212, H01P 1/213, H01P 1/215, H01P 1/219 ont priorité) [3]
1/02	• Coudes; Cornières; Torsades	1/202	• • Filtres coaxiaux (cavités coaxiales en cascade H01P 1/205) [3]
1/04	• Joints fixes	1/203	• • Filtres triplaque [3]
1/06	• Joints mobiles, p.ex. joints rotatifs	1/205	• • Filtres en forme de peigne ou interdigitaux; Cavités coaxiales en cascade (H01P 1/203 a priorité) [3]
1/08	• Fenêtres diélectriques	1/207	• • Filtres en forme de guides d'ondes creux (H01P 1/212, H01P 1/213, H01P 1/215, H01P 1/219 ont priorité) [3]
1/10	• Dispositifs commutateurs ou interrupteurs	1/208	• • Cavités en cascade; Résonateurs en cascade situés à l'intérieur d'une structure en forme de guide d'ondes creux (H01P 1/205 a priorité) [3]
1/11	• • utilisant des dispositifs ferromagnétiques [3]	1/209	• • comportant un ou plusieurs bras de dérivation ou bien des cavités situés entièrement à l'extérieur du guide d'ondes principal [3]
1/12	• • utilisant un vibreur mécanique	1/211	• • Filtres du type moule à gaufres; Structures crénelées [3]
1/14	• • utilisant des dispositifs à décharge électrique (dispositifs à décharge H01J 17/64)	1/212	• • supprimant ou atténuant les fréquences harmoniques (H01P 1/215 a priorité) [3]
1/15	• • utilisant des dispositifs à semi-conducteurs [2]	1/213	• • combinant ou séparant plusieurs fréquences différentes (H01P 1/215 a priorité) [3]
1/16	• Sélecteurs de mode, p.ex. pour empêcher ou favoriser la propagation suivant un mode donné; Convertisseurs de mode [3]	1/215	• • utilisant un matériau ferromagnétique [3]
1/161	• • fonctionnant selon deux modes orthogonaux indépendants, p.ex. transducteurs orthomodes [3]	1/217	• • le matériau ferromagnétique se comportant en élément d'accord dans les résonateurs [3]
1/162	• • absorbant des modes de propagation parasites ou indésirés [3]	1/218	• • le matériau ferromagnétique se comportant en élément de couplage sélectif en fréquence, p.ex. filtres YIG [3]
1/163	• • spécialement adaptés pour sélectionner ou favoriser le mode circulaire TE ₀₁ [3]	1/219	• • Filtres à mode évanescent [3]
1/165	• pour faire tourner le plan de polarisation [2]	1/22	• Atténuateurs (charges dispersives en bout de ligne H01P 1/26)
1/17	• • pour produire une rotation continue du plan de polarisation, p.ex. une polarisation circulaire [2]		
1/175	• • utilisant des dispositifs à rotation de Faraday [3]		
1/18	• Déphaseurs (H01P 1/165 a priorité) [2]		
1/185	• • utilisant une diode ou un tube à décharge rempli de gaz [3]		
1/19	• • utilisant un dispositif ferromagnétique [3]		
1/195	• • • ayant une forme torique [3]		
1/20	• Sélecteurs de fréquence, p.ex. filtres		

- 1/23 • • utilisant un matériau ferromagnétique [3]
- 1/24 • Charges branchées à l'extrémité de lignes de transmission
- 1/26 • • Charges dispersives branchées à l'extrémité de lignes de transmission
- 1/28 • • Pistons de court-circuit
- 1/30 • Dispositifs de compensation des effets de la température ou de l'humidité ou de protection contre ces effets
- 1/32 • Dispositifs de transmission non réciproque (H01P 1/02-H01P 1/30 ont priorité) [3]
- 1/36 • • Isolateurs [2, 3]
- 1/365 • • • Isolateurs à absorption par résonance [3]
- 1/37 • • • Isolateurs à déplacement de champ [3]
- 1/375 • • • utilisant des dispositifs à rotation de Faraday [3]
- 1/38 • • Circulateurs [2, 3]
- 1/383 • • • Circulateurs à jonction, p.ex. circulateurs en Y [3]
- 1/387 • • • • Circulateurs triplaque [3]
- 1/39 • • • • Circulateurs à guide d'ondes creux [3]
- 1/393 • • • utilisant des dispositifs à rotation de Faraday [3]
- 1/397 • • • utilisant des déphaseurs non réciproques (H01P 1/393 a priorité) [3]
- 3/00 Guides d'ondes; Lignes de transmission du type guide d'ondes**
- 3/02 • à deux conducteurs longitudinaux
- 3/04 • • Lignes bifilaires du type Lecher
- 3/06 • • Lignes coaxiales
- 3/08 • • Microrubans; Triplaques
- 3/10 • Guides d'ondes unifilaires, c. à d. à conducteur solide longitudinal unique
- 3/12 • Guides d'ondes creux (H01P 3/20 a priorité)
- 3/123 • • présentant une section complexe ou en forme d'échelons, p.ex. guides d'ondes striés ou rainurés (H01P 3/14 a priorité) [3]
- 3/127 • • présentant une section circulaire, elliptique ou parabolique [3]
- 3/13 • • spécialement adaptés à la transmission électrique du mode TE₀₁ circulaire [2]
- 3/14 • • flexibles
- 3/16 • Guides d'ondes diélectriques, c. à d. sans conducteur longitudinal
- 3/18 • constitués par plusieurs couches pour accroître la surface active, c. à d. couches conductrices et diélectriques alternées
- 3/20 • Dispositifs quasi optiques pour guider une onde, p.ex. focalisation au moyen de lentilles diélectriques
- 5/00 Dispositifs de couplage du type guide d'ondes**
- 5/02 • à coefficient de couplage invariable (H01P 5/12 a priorité) [3]
- 5/04 • à coefficient de couplage variable
- 5/08 • destinés au couplage de lignes ou de dispositifs de différentes sortes (H01P 1/16, H01P 5/04 ont priorité; couplage de lignes de même type mais de dimensions différentes H01P 5/02) [3]
- 5/10 • • destinés au couplage de lignes ou de dispositifs équilibrés avec des lignes ou des dispositifs déséquilibrés
- 5/103 • • • Transitions entre guides d'ondes creux et lignes coaxiales [3]
- 5/107 • • • Transitions entre guides d'ondes creux triplaque [3]
- 5/12 • Dispositifs de couplage présentant au moins trois accès (H01P 5/04 a priorité) [3]
- 5/16 • • Dispositifs à accès conjugués, c. à d. dispositifs présentant au moins un accès découplé d'un autre accès [2]
- 5/18 • • • consistant en deux guides couplés, p.ex. coupleurs directionnels [2]
- 5/19 • • • du type à jonction [3]
- 5/20 • • • • Jonctions en T magique [2, 3]
- 5/22 • • • • Jonctions en anneau hybride [2, 3]
- 7/00 Résonateurs du type guide d'ondes**
- 7/02 • Résonateurs du type Lecher
- 7/04 • Résonateurs coaxiaux
- 7/06 • Résonateurs à cavité
- 7/08 • Résonateurs triplaque [3]
- 7/10 • Résonateurs diélectriques [3]
- 9/00 Lignes à retard du type guide d'ondes**
- 9/02 • Lignes à retard en hélice
- 9/04 • Lignes à retard interdigitales
- 11/00 Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de guides d'ondes, résonateurs, lignes ou autres dispositifs du type guide d'ondes**

H01Q ANTENNES (éléments rayonnants à micro-ondes pour le traitement thérapeutique A61N 5/04; appareils pour l'essai des antennes ou pour la mesure des caractéristiques des antennes G01R; guides d'ondes H01P; éléments rayonnants ou antennes pour le chauffage par micro-ondes H05B 6/72)

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre:
 - en plus des éléments rayonnants actifs,
 - i. les dispositifs secondaires d'absorption ou pour modifier la direction ou la polarisation des ondes rayonnées par l'antenne et
 - ii. les combinaisons avec les dispositifs auxiliaires tels que les commutateurs de mise à la terre, les dispositifs de descente d'antenne ou les parafoudres;
 - à la fois les antennes d'émission et celles de réception.
2. La présente sous-classe ne couvre pas les dispositifs du type guide d'ondes tels que résonateurs ou lignes, et non conçus comme éléments rayonnants, qui sont couverts par la sous-classe H01P.
3. Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "élément actif rayonnant" couvre les parties correspondantes d'une antenne de réception.

Schéma général

TYPES D'ANTENNES

Cadres.....	7/00
Du type guide d'ondes.....	13/00
Autres: courtes; longues.....	9/00, 11/00

DISPOSITIFS INFLUENÇANT LES ONDES RAYONNÉES

Quasi optiques; absorbants.....	15/00, 17/00
---------------------------------	--------------

COMBINAISONS D'ÉLÉMENTS ACTIFS PRIMAIRES AVEC DES DISPOSITIFS SECONDAIRES.....19/00

COMBINAISONS D'ANTENNES AVEC DES CIRCUITS OU DES ÉLÉMENTS DE CIRCUIT ACTIFS...23/00

DISPOSITIONS POUR FOURNIR PLUSIEURS DIAGRAMMES DE RAYONNEMENT.....25/00

SYSTÈMES OU RÉSEAUX D'ANTENNES.....21/00

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Détails; orientation; simultanéité.....	1/00, 3/00, 5/00
---	------------------

1/00 Détails de dispositifs associés aux antennes

(dispositifs pour faire varier l'orientation d'un diagramme directif H01Q 3/00)

Note(s)

- Le présent groupe couvre uniquement:
 - des détails de structure ou particularités d'antennes ne dépendant pas de leur fonctionnement électrique;
 - des détails de structure ou particularités applicables à plus d'un type d'antenne ou d'élément d'antenne.
- Les détails de structure ou particularités, décrits en référence à, ou spécifiquement applicables à des antennes ou éléments d'antennes d'un type particulier, sont classés dans le groupe concernant ce type.

- | | |
|------|--|
| 1/02 | • Dispositifs de dégivrage; Dispositifs de séchage |
| 1/04 | • Adaptation aux usages souterrains ou subaquatiques |
| 1/06 | • Moyens pour l'éclairage ou le balisage lumineux des antennes, p.ex. dans le but de signalisation |
| 1/08 | • Moyens pour replier tout ou partie des antennes (cadres pliants H01Q 7/02; antennes H ou Yagi pliantes H01Q 19/04) |
| 1/10 | • • Éléments télescopiques |
| 1/12 | • Supports; Moyens de montage (supports de conducteurs en général H02G 7/00) |
| 1/14 | • • pour des fils ou autres éléments rayonnants non rigides |
| 1/16 | • • • Tendeurs, raidisseurs ou espaceurs |
| 1/18 | • • Moyens pour stabiliser les antennes sur une plate-forme instable |
| 1/20 | • • Montages élastiques |
| 1/22 | • • par association structurale avec d'autres équipements ou objets |
| 1/24 | • • • avec appareil récepteur |
| 1/26 | • • • avec tube à décharge électrique |
| 1/27 | • Adaptation pour l'utilisation dans ou sur les corps mobiles (H01Q 1/08, H01Q 1/12, H01Q 1/18 ont priorité) [3] |
| 1/28 | • • Adaptation pour l'utilisation dans ou sur les avions, les missiles, les satellites ou les ballons [3] |
| 1/30 | • • • Moyens pour traîner les antennes [3] |
| 1/32 | • • Adaptation pour l'utilisation dans ou sur les véhicules routiers ou ferroviaires (éléments télescopiques H01Q 1/10; montages élastiques pour antennes H01Q 1/20) [3] |
| 1/34 | • • Adaptation pour l'utilisation dans ou sur les navires, les sous-marins, les bouées ou les torpilles (pour l'utilisation sous l'eau H01Q 1/04; cadres escamotables H01Q 7/02) [3] |

- | | |
|-------------|---|
| 1/36 | • Forme structurale pour éléments rayonnants, p.ex. cône, spirale, parapluie (H01Q 1/08, H01Q 1/14 ont priorité) |
| 1/38 | • • formés par une couche conductrice sur un support isolant (conducteurs en général H01B 5/14) |
| 1/40 | • Éléments rayonnants recouverts avec, ou enrobés d'une matière protectrice |
| 1/42 | • Enveloppes non intimement mécaniquement associées avec les éléments rayonnants, p.ex. radome |
| 1/44 | • utilisant un équipement ayant une autre fonction principale servant en outre d'antenne (H01Q 1/28-H01Q 1/34 ont priorité) |
| 1/46 | • • Lignes électriques d'alimentation ou de communication |
| 1/48 | • Moyens de mise à la terre; Ecrans de terre; Contrepoids (fiches de terre H01R 4/66) |
| 1/50 | • Association structurale d'antennes avec commutateurs de terre, dispositions de descente d'antennes ou parafoudres (dispositifs d'entrée H01B; interrupteurs parafoudres H01H) |
| 1/52 | • Moyens pour réduire le couplage entre les antennes; Moyens pour réduire le couplage entre une antenne et une autre structure (moyens d'absorption H01Q 17/00) |
| 3/00 | Dispositifs pour changer ou faire varier l'orientation ou la forme du diagramme de directivité des ondes rayonnées par une antenne ou un système d'antenne |
| 3/01 | • faisant varier la forme de l'antenne ou du système d'antenne [3] |
| 3/02 | • utilisant un mouvement mécanique de l'ensemble d'antenne ou du système d'antenne |
| 3/04 | • • pour faire varier une coordonnée de l'orientation |
| 3/06 | • • • dans un angle limité |
| 3/08 | • • pour faire varier deux coordonnées de l'orientation |
| 3/10 | • • • pour produire un balayage conique ou en spirale |
| 3/12 | • utilisant un mouvement mécanique relatif entre des éléments actifs primaires et des dispositifs secondaires des antennes ou systèmes d'antennes |
| 3/14 | • • pour faire varier la position relative d'un élément primaire actif vis-à-vis d'un dispositif réfracteur ou diffracteur |
| 3/16 | • • pour faire varier la position relative d'un élément primaire actif vis-à-vis d'un dispositif réfléchissant |
| 3/18 | • • • où l'élément primaire actif est mobile et l'élément réfléchissant est fixe |
| 3/20 | • • • où l'élément primaire actif est fixe et l'élément réfléchissant est mobile |
| 3/22 | • faisant varier l'orientation suivant la variation de fréquence de l'onde rayonnée |

- 3/24 • faisant varier l'orientation, par commutation de l'énergie fournie, d'un élément actif rayonnant à un autre, p.ex. pour commutation du lobe
- 3/26 • faisant varier la phase relative ou l'amplitude relative et l'énergie d'excitation entre deux ou plusieurs éléments rayonnants actifs; faisant varier la distribution de l'énergie à travers une ouverture rayonnante (H01Q 3/22, H01Q 3/24 ont priorité)
- 3/28 • • faisant varier l'amplitude [3]
- 3/30 • • faisant varier la phase [3]
- 3/32 • • • par des moyens mécaniques [3]
- 3/34 • • • par des moyens électriques (lentilles actives ou réseaux réfléchissants H01Q 3/46) [3]
- 3/36 • • • • avec des déphaseurs variables [3]
- 3/38 • • • • les déphaseurs étant numériques [3]
- 3/40 • • • • avec une matrice faisant varier l'angle de déphasage [3]
- 3/42 • • • • utilisant un mélangeur de fréquences [3]
- 3/44 • faisant varier les caractéristiques électriques ou magnétiques des dispositifs de réflexion, de réfraction ou de diffraction associés à l'élément rayonnant [3]
- 3/46 • • Lentilles actives ou réseaux réfléchissants [3]
- 5/00 Dispositions pour faire fonctionner simultanément des antennes sur plusieurs gammes d'ondes** (longueur des éléments ajustable H01Q 9/14; combinaisons d'éléments actifs d'antennes séparés fonctionnant sur différentes gammes d'ondes et connectés à un système commun d'alimentation H01Q 21/30) [3]
- 5/01 • Antennes résonnantes [3]
- 5/02 • • pour faire fonctionner des antennes à alimentation centrale qui comprennent un seul ou plusieurs éléments actifs rectilignes colinéaires [3]
- 7/00 Cadres ayant une distribution du courant sensiblement uniforme et un diagramme de rayonnement directif perpendiculaire au plan du cadre**
- 7/02 • Antennes pliantes; Antennes escamotables
- 7/04 • Antennes blindées (H01Q 7/02, H01Q 7/06 ont priorité)
- 7/06 • avec un noyau en matière ferromagnétique (H01Q 7/02 a priorité)
- 7/08 • • Barreau en ferrite ou barreau allongé analogue
- 9/00 Antennes électriquement courtes dont les dimensions ne sont pas supérieures à deux fois la longueur d'onde et constituées par des éléments rayonnants conducteurs actifs** (cadres H01Q 7/00; cornets ou embouchures de guides d'ondes H01Q 13/00; antennes à fente H01Q 13/00; combinaisons d'éléments actifs avec des dispositifs secondaires pour obtenir la caractéristique directive désirée H01Q 19/00; combinaisons de deux ou plusieurs éléments actifs H01Q 21/00)
- 9/02 • Antennes non résonnantes
- 9/04 • Antennes résonnantes
- 9/06 • • Détails
- 9/08 • • • Boîtes de jonction spécialement adaptées pour supporter les extrémités adjacentes d'éléments rigides disposés sur la même ligne
- 9/10 • • • Boîtes de jonction spécialement adaptées pour supporter les extrémités d'éléments divergents
- 9/12 • • • • adaptées pour l'ajustement de l'angle entre les éléments
- 9/14 • • • Longueur d'un élément ou d'éléments ajustable (éléments télescopiques H01Q 1/10)
- 9/16 • • avec alimentation intermédiaire entre les extrémités de l'antenne, p.ex. dipôle alimenté par le centre (H01Q 9/44 a priorité)
- 9/18 • • • Disposition verticale de l'élément
- 9/20 • • • deux éléments actifs sensiblement rectilignes sur la même ligne; Eléments actifs uniques sensiblement rectilignes (H01Q 9/28 a priorité)
- 9/22 • • • • Tiges rigides ou éléments tubulaires équivalents
- 9/24 • • • • Dispositifs d'alimentation en parallèle d'éléments actifs unifilaires, p.ex. adaptation delta
- 9/26 • • • avec élément replié ou éléments repliés, les parties repliées étant espacées l'une de l'autre d'une petite fraction de la longueur d'onde émise (cadres résonnants H01Q 7/00)
- 9/27 • • • • Antennes en spirale [3]
- 9/28 • • • Eléments coniques, cylindriques, en cage, en ruban, en treillis ou éléments analogues ayant une surface de rayonnement étendue; Eléments comportant deux surfaces coniques ayant le même axe et opposées par leurs sommets et alimentés par des lignes de transmission à deux conducteurs (cornets biconiques H01Q 13/04)
- 9/30 • • avec alimentation à l'extrémité d'un élément actif allongé, p.ex. unipôle (H01Q 9/44 a priorité)
- 9/32 • • • Disposition verticale de l'élément (H01Q 9/40 a priorité)
- 9/34 • • • • Mâts, pylônes ou analogues haubanés ou non
- 9/36 • • • • avec charge au sommet
- 9/38 • • • • avec contrepoids (avec contrepoids comportant des éléments allongés dans le même plan que l'élément actif H01Q 9/44)
- 9/40 • • • Elément ayant une surface rayonnante étendue
- 9/42 • • • avec éléments repliés, les parties repliées étant espacées l'une de l'autre d'une petite fraction de la longueur d'onde émise
- 9/43 • • • • Antennes en cimeterre [3]
- 9/44 • • avec une pluralité d'éléments linéaires divergents, p.ex. dipôle en V, antenne en X; avec une pluralité d'éléments ayant des parties sensiblement rectilignes, mutuellement inclinées (antennes en tourniquet H01Q 21/26)
- 9/46 • • • avec éléments rigides divergents à partir du même point
- 11/00 Antennes électriquement longues, ayant des dimensions supérieures à deux fois la plus courte longueur d'onde émise et constituées par des éléments rayonnants conducteurs actifs** (antennes guide d'onde à ondes de fuite, antennes à fentes H01Q 13/00; combinaisons d'éléments actifs avec des dispositifs secondaires, pour obtenir la caractéristique de directivité désirée H01Q 19/00; systèmes ou réseaux d'antennes H01Q 21/00)
- 11/02 • Antennes non résonnantes, p.ex. antennes à onde progressive
- 11/04 • • avec partie coudée, repliée, formée, blindée ou comportant une charge électrique pour obtenir dans le rayonnement la relation de phase désirée entre des sections choisies de l'antenne (antennes en losange, antennes en V H01Q 11/06)
- 11/06 • • Antennes en losange; Antennes en V
- 11/08 • • Antennes hélicoïdales
- 11/10 • • Antennes à variations périodiques ou logarithmiques (H01Q 11/08 a priorité) [3]
- 11/12 • Antennes résonnantes

H01Q

- 11/14 • • avec des parties coudées, repliées, formées ou blindées ou avec des éléments de mise en phase pour obtenir, dans le rayonnement, la relation de phase désirée entre des sections choisies de l'antenne, ou pour obtenir des effets de polarisation désirés
- 11/16 • • • où les sections choisies sont disposées sur une même ligne
- 11/18 • • • où les sections choisies sont espacées parallèlement [3]
- 11/20 • • Antennes en V
- 13/00 Cornets ou embouchures de guide d'onde; Antennes à fentes; Antennes guide d'onde à ondes de fuite; Structures équivalentes produisant un rayonnement le long du trajet de l'onde guidée** (antennes multimode H01Q 25/04)
- 13/02 • Cornets de guide d'onde
- 13/04 • • Cornets biconiques (dipôles biconiques comportant deux surfaces coniques de même axe et opposées par le sommet, et alimentés par une ligne de transmission à deux conducteurs H01Q 9/28)
- 13/06 • Terminaisons de guide d'onde (cornets H01Q 13/02)
- 13/08 • Terminaisons rayonnantes de lignes de transmission micro-ondes à deux conducteurs, p.ex. lignes coaxiales ou lignes micro-rayées
- 13/10 • Antennes à fentes résonnantes
- 13/12 • • Antennes cylindriques à fentes longitudinales; Structures équivalentes
- 13/14 • • • Antennes cylindriques "squelette"
- 13/16 • • Antennes à fentes repliées
- 13/18 • • la fente étant adossée à, ou formée par, une paroi limite d'une cavité résonnante (cylindre à fente longitudinale H01Q 13/12)
- 13/20 • Antennes constituées par un guide non résonnant à ondes de fuite ou une ligne de transmission; Structures équivalentes produisant un rayonnement le long du trajet de l'onde guidée
- 13/22 • • Fente longitudinale dans la paroi limite du guide d'onde ou d'une ligne de transmission
- 13/24 • • constitué par une tige ou un tube diélectrique ou ferromagnétique (H01Q 13/28 a priorité)
- 13/26 • • Guide d'onde en surface constitué par un seul conducteur, p.ex. bandes conductrices
- 13/28 • • comportant des éléments présentant des discontinuités électriques et espacées dans la direction de la propagation de l'onde, p.ex. élément diélectrique, élément conducteur formant diélectrique artificiel (antennes Yagi H01Q 19/30)
- 15/00 Dispositifs pour la réflexion, la réfraction, la diffraction ou la polarisation des ondes rayonnées par une antenne, p.ex. dispositifs quasi optiques** (variables dans le but de modifier la directivité H01Q 3/00; dispositions de tels dispositifs pour le guidage d'ondes H01P 3/20; variables dans le but d'obtenir un effet de modulation H03C 7/02)
- 15/02 • Dispositifs de réfraction ou diffraction, p.ex. lentille, prisme
- 15/04 • • comportant un canal ou des canaux guide d'onde limités par des surfaces conductrices sensiblement perpendiculaires au vecteur champ électrique de l'onde, p.ex. lentille guide d'ondes à plaques parallèles
- 15/06 • • comportant une pluralité de canaux guides d'ondes de différentes longueurs
- 15/08 • • constitués par une matière diélectrique solide
- 15/10 • • concernant un réseau de discontinuité d'impédance tridimensionnel, p.ex. trous dans une surface conductrice ou disques conducteurs formant diélectrique artificiel (antennes guide d'onde à ondes de fuite H01Q 13/28)
- 15/12 • • fonctionnant également comme filtre polarisant
- 15/14 • Surfaces réfléchissantes; Structures équivalentes
- 15/16 • • courbes suivant deux dimensions, p.ex. paraboloidales
- 15/18 • • comportant une pluralité de surfaces inclinées les unes par rapport aux autres, p.ex. réflecteur trirectangle
- 15/20 • • • Réflecteurs pliables
- 15/22 • • fonctionnant également comme filtre polarisant
- 15/23 • Combinaisons de surfaces réfléchissantes avec des dispositifs de réfraction ou de diffraction [3]
- 15/24 • Dispositifs polarisants; Filtres polarisants (dispositifs fonctionnant simultanément comme filtres et dispositifs réfracteurs ou diffracteurs ou comme réflecteurs H01Q 15/12, H01Q 15/22)
- 17/00 Dispositifs pour absorber les ondes rayonnées par une antenne; Combinaisons de tels dispositifs avec des éléments ou systèmes d'antennes actives**
- 19/00 Combinaisons d'éléments actifs primaires d'antennes avec des dispositifs secondaires, p.ex. avec des dispositifs quasi optiques, pour donner à une antenne une caractéristique directionnelle désirée**
- 19/02 • Détails
- 19/04 • • Moyens pour plier les antennes en H ou les antennes Yagi
- 19/06 • utilisant des dispositifs de réfraction ou de diffraction, p.ex. lentilles
- 19/08 • • pour modifier le diagramme de rayonnement d'un cornet rayonnant dans lequel il est disposé
- 19/09 • • où l'élément actif primaire est recouvert ou enrobé d'un matériau diélectrique ou magnétique (matière protectrice H01Q 1/40; avec des caractéristiques variables H01Q 3/44) [3]
- 19/10 • utilisant des surfaces réfléchissantes
- 19/12 • • où les surfaces sont concaves (H01Q 19/18 a priorité) [3]
- 19/13 • • • la source rayonnante primaire étant un élément rayonnant unique, p.ex. un dipôle, une fente, une terminaison de guide d'onde (H01Q 19/15 a priorité) [3]
- 19/15 • • • la source rayonnante primaire étant une source linéaire, p.ex. une antenne à ondes de fuite [3]
- 19/17 • • • la source rayonnante primaire comprenant plusieurs éléments rayonnants (H01Q 19/15, H01Q 25/00 ont priorité) [3]
- 19/18 • • comportant plusieurs surfaces réfléchissantes (produisant un faisceau en forme de crayon au moyen de deux réflecteurs dont les lignes focales sont disposées orthogonalement H01Q 19/20)
- 19/185 • • • où les surfaces sont planes [3]
- 19/19 • • • comprenant une surface réfléchissante principale concave associée à une surface réfléchissante auxiliaire [3]
- 19/195 • • • où la surface réfléchissante se comporte aussi comme un filtre de polarisation ou comme un dispositif de polarisation [3]
- 19/20 • produisant un faisceau en forme de crayon par deux dispositifs de focalisation dont les lignes focales sont disposées orthogonalement
- 19/22 • utilisant un dispositif secondaire constitué par un seul élément conducteur sensiblement rectiligne

- 19/24 • • l'élément actif primaire étant alimenté par son centre et sensiblement rectiligne, p.ex. antenne H
- 19/26 • • l'élément actif primaire étant alimenté par une extrémité et allongé
- 19/28 • utilisant un dispositif secondaire constitué par plusieurs éléments conducteurs sensiblement rectilignes (antennes à variations périodiques ou logarithmiques H01Q 11/10; constituant une surface réfléchissante H01Q 19/10)
- 19/30 • • l'élément actif primaire étant alimenté par son centre et sensiblement rectiligne, p.ex. antenne Yagi
- 19/32 • • l'élément actif primaire étant alimenté par son extrémité et allongé
- 21/00 Systèmes ou réseaux d'antennes** (produisant un faisceau dont l'orientation ou la forme du diagramme de directivité peut changer ou varier H01Q 3/00; antennes électriquement longues H01Q 11/00)
- 21/06 • Réseaux d'unités d'antennes, de même polarisation, excitées individuellement et espacées entre elles
- 21/08 • • les unités étant espacées le long du trajet rectiligne ou adjacent à celui-ci
- 21/10 • • • Disposition sur une même ligne d'unités conductrices sensiblement rectilignes et allongées
- 21/12 • • • Disposition parallèle d'unités conductrices sensiblement rectilignes et allongées (antennes à ondes progressives comportant une ligne de transmission chargée par des éléments transversaux, p.ex. antennes en "arête de poisson", H01Q 11/04)
- 21/14 • • • • Antennes Adcock
- 21/16 • • • • du type U
- 21/18 • • • • du type H
- 21/20 • • les unités étant espacées le long d'un trajet curviligne ou adjacent à celui-ci
- 21/22 • • les unités d'antennes du réseau sont excitées d'une façon non uniforme en amplitude ou en phase, p.ex. réseau à prises, réseaux bidirectionnels
- 21/24 • Combinaisons d'unités d'antennes polarisées dans des directions différentes pour émettre ou recevoir des ondes polarisées circulairement ou elliptiquement ou des ondes polarisées linéairement dans n'importe quelle direction
- 21/26 • • Antennes tourniquet ou similaires comportant des dispositions de trois éléments ou plus allongés disposés radialement et symétriquement dans un plan horizontal par rapport à un centre commun
- 21/28 • Combinaisons d'unités ou systèmes d'antennes sensiblement indépendants et ne réagissant pas les uns sur les autres
- 21/29 • Combinaisons d'unités d'antennes de types différents réagissant les uns sur les autres pour donner une caractéristique directionnelle désirée (H01Q 25/00 a priorité) [3]
- 21/30 • Combinaisons d'unités d'antennes séparées, fonctionnant sur des bandes d'ondes différentes et connectées à un système d'alimentation commun
- 23/00 Antennes comportant des circuits ou des éléments de circuit actifs qui leur sont intégrés ou liés [3]**
- Note(s)**
1. Le présent groupe couvre uniquement ces combinaisons indépendamment du type d'antenne ou d'élément d'antenne.
 2. Les combinaisons avec un type particulier d'antennes sont classées dans le groupe approprié à ce type.
- 25/00 Antennes ou systèmes d'antennes fournissant au moins deux diagrammes de rayonnement** (dispositions pour changer ou faire varier l'orientation ou la forme du diagramme de directivité H01Q 3/00) [3]
- 25/02 • fournissant des diagrammes de somme et de différence (antennes multimode H01Q 25/04) [3]
- 25/04 • Antennes multimodes [3]

H01R CONNEXIONS CONDUCTRICES DE L'ÉLECTRICITÉ; ASSOCIATION STRUCTURELLE DE PLUSIEURS ÉLÉMENTS DE CONNEXION ÉLECTRIQUE ISOLÉS LES UNS DES AUTRES; DISPOSITIFS DE COUPLAGE; COLLECTEURS DE COURANT (interrupteurs, fusibles H01H; dispositifs de couplage du type guide d'ondes H01P 5/00; dispositions de commutation pour l'alimentation ou la distribution d'énergie électrique H02B; installation de câbles ou de lignes électriques, ou de lignes ou de câbles électriques et optiques combinés, ou d'appareils auxiliaires H02G; moyens imprimés pour réaliser des connexions électriques avec ou entre des circuits imprimés H05K)

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre:
 - tous types de dispositifs de connexion de lignes électriques, déconnectables ou non, de dispositifs de couplage, de supports de lampes ou d'organes similaires, ou de collecteurs de courant, pour tous types de lignes, câbles ou appareils électriques;
 - les moyens non imprimés pour réaliser des connexions électriques avec ou entre des circuits imprimés.
2. La présente sous-classe ne couvre pas le montage de connexions dans ou sur un appareil spécifié. Ce genre de montage est couvert par la sous-classe appropriée se rapportant à cet appareil, p.ex. le montage dans des boîtes de jonction ou de distribution est couvert par les sous-classes H02B ou H02G, les connexions à haute température pour éléments chauffants sont couvertes par le groupe H05B 3/08. L'association structurelle d'une pièce d'un dispositif de couplage avec un appareil électrique spécifique est classée avec l'appareil, p.ex. l'association d'un culot avec une lampe à incandescence est couverte par la sous-classe H01K.
3. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "broche" désigne une pièce conductrice, rigide ou élastique, destinée à être engagée dans un alvéole de forme appropriée et à assurer un contact électrique avec lui;
 - "alvéole" désigne une pièce conductrice, rigide ou élastique, destinée à recevoir une broche appropriée et à assurer un contact avec elle;
 - "pièce complémentaire" désigne une pièce de couplage, définie par rapport à une autre pièce de couplage à laquelle elle est normalement associée;

- "dispositifs de couplage" désigne des dispositifs en plusieurs pièces spécialement adaptés pour permettre un engagement physique immédiat et répété, sans utiliser d'outil, dans le but d'établir ou de rompre un chemin électrique. Des exemples de tels dispositifs en plusieurs pièces sont:
 - a. les adaptateurs pour joindre deux pièces de couplage et
 - b. les rails ou les barres omnibus pourvus de plusieurs points distincts de connexion pour pièces complémentaires.
4. Les détails généraux sont classés dans les groupes H01R 4/00, H01R 9/00, H01R 11/00, H01R 12/00.

Schéma général

CONNEXIONS; ÉLÉMENTS DE CONNEXION

Par contact direct; Pénétrant dans l'isolation.....	4/00
Association structurelle:	
de plusieurs éléments de connexion isolés les uns des autres.....	9/00
pour des circuits imprimés, des câbles plats ou à ruban.....	12/00
Éléments de connexion individuels assurant plusieurs emplacements de connexion espacés.....	11/00
Bornes.....	9/00, 12/00
Autres connexions.....	3/00

DISPOSITIFS DE COUPLAGE

Connexions par contact direct entre conducteurs et pièces de contact.....	4/00
Autres détails.....	13/00
Structure générale des dispositifs de couplage en deux pièces.....	24/00
Pièces de couplage pour la coopération simultanée ou sélective avec des pièces associées.....	25/00, 27/00, 29/00
Pièces de couplage supportées par la pièce associée.....	31/00
Dispositifs de couplage dont l'une des pièces supporte un appareil.....	33/00

CONNECTEURS DE LIGNE FLEXIBLES OU TOURNANTS.....35/00

COLLECTEURS DE COURANT

Rotatifs; non rotatifs.....	39/00, 41/00
-----------------------------	--------------

FABRICATION.....43/00

3/00	Connexions conductrices de l'électricité non prévues ailleurs	4/24	• Connexions utilisant des pointes d'aiguille, des plaques entaillées ou des organes analogues de contact pénétrant dans l'isolation ou dans les brins du câble [3]
3/08	• pour faire des connexions avec un liquide (électrodes pour piles ou accumulateurs H01M)	4/26	• Connexions dans lesquelles l'une au moins des parties assurant la connexion présente des saillies qui mordent ou sont en prise avec l'autre partie en vue d'améliorer le contact (utilisant des matériaux à mémoire de forme H01R 4/01) [3]
4/00	Connexions conductrices de l'électricité entre plusieurs organes conducteurs en contact direct, c. à d. se touchant l'un l'autre; Moyens pour réaliser ou maintenir de tels contacts; Connexions conductrices de l'électricité ayant plusieurs emplacements espacés de connexion pour les conducteurs et utilisant des organes de contact pénétrant dans l'isolation (détails des contacts de dispositifs de couplage H01R 13/00; dispositifs de couplage H01R 12/70, H01R 24/00- H01R 33/00; connecteurs de ligne flexibles ou tournants H01R 35/00; collecteurs de courant non rotatifs H01R 41/00) [3]	4/28	• Connexions par serrage; Connexions par ressort (réalisées au moyen de bornes spécialement conçues pour établir le contact avec, ou pour être insérées dans, des circuits imprimés H01R 12/00) [3, 7]
4/01	• Connexions utilisant des matériaux à mémoire de forme, p.ex. un métal à mémoire de forme [7]	4/30	• • utilisant un organe de serrage constitué par une vis ou par un écrou (H01R 4/50 a priorité; utilisant un organe de serrage actionné par une vis ou par un écrou H01R 4/38) [3]
4/02	• Connexions soudées ou brasées (H01R 4/62, H01R 12/59, H01R 12/65 ont priorité) [3, 7]	4/32	• • • Conducteurs logés dans une fente ou dans un trou d'une vis [3]
4/04	• utilisant des adhésifs électriquement conducteurs [3]	4/34	• • • Conducteurs logés sous la tête d'une vis [3]
4/06	• Connexions rivetées (par explosion H01R 4/08) [3]	4/36	• • • Conducteurs logés sous l'extrémité d'une vis [3]
4/08	• effectuées au moyen d'une explosion [3]	4/38	• • utilisant un organe de serrage actionné par une vis ou par un écrou (H01R 4/50 a priorité) [3]
4/10	• effectuées uniquement par torsion, enroulage, pliage, sertissage ou autre déformation permanente [3]	4/40	• • • Organe de serrage pivotant [3]
4/12	• • par torsion [3]	4/42	• • • Zone de serrage d'un côté de la vis uniquement [3]
4/14	• • par enroulage [3]	4/44	• • • Zones de serrage des deux côtés de la vis [3]
4/16	• • par pliage [3]	4/46	• • • Zone de serrage entre deux vis placées côte à côte [3]
4/18	• • par sertissage (H01R 4/01, H01R 4/24 ont priorité) [3, 7]	4/48	• • utilisant un ressort, un clip, ou un autre organe élastique (H01R 4/52 a priorité) [3]
4/20	• • • en utilisant un manchon de sertissage [3]	4/50	• • utilisant une came, un coin, un cône ou une bille [3]
4/22	• Embouts d'extrémité, c. à d. embouts de matériau isolant ou conducteur pour recouvrir ou maintenir des connexions entre fils entrant dans l'embout du même côté [3]	4/52	• • • qui est comprimé par un ressort [3]
		4/56	• un conducteur étant vissé dans un autre [3]
		4/58	• caractérisées par la forme ou le matériau des organes de contact (H01R 4/01 a priorité) [3, 7]

4/60	• • Connexions entre ou avec des conducteurs tubulaires (H01R 4/56 a priorité) [3]	11/01	• caractérisés par la forme ou par la disposition de l'interconnexion entre leurs emplacements de connexion [3]
4/62	• • Connexions entre des conducteurs constitués de matériaux différents; Connexions entre ou avec des conducteurs en aluminium avec ou sans âme en acier (H01R 4/68 a priorité) [3]	11/03	• caractérisés par le type des emplacements de connexion sur l'élément individuel ou par le type des connexions entre les emplacements de connexion et les organes conducteurs (H01R 11/11 a priorité) [3]
4/64	• • Connexions entre ou avec des parties conductrices n'ayant pas au premier chef de fonction électrique, p.ex. châssis, boîtier, rail [3]	11/05	• • les emplacements de connexion présentant différents types de connexions directes [3]
4/66	• • Connexions à la masse terrestre, p.ex. plaque de terre, piquet de terre [3]	11/07	• • les emplacements de connexion étant du même type mais de dimensions différentes [3]
4/68	• • Connexions à ou entre conducteurs supraconducteurs [3]	11/09	• • les emplacements de connexion étant identiques [3]
4/70	• Isolation des connexions (embouts d'extrémité H01R 4/22) [3]	11/11	• Pièces d'extrémité ou pièces de dérivation pour fils ou câbles, supportées par le fil ou le câble et munies de moyens pour faciliter la connexion électrique avec quelque autre fil, borne ou organe conducteur (H01R 11/01 a priorité) [3]
4/72	• • utilisant un manchon isolant rétractable à chaud [4]	11/12	• • Pièces d'extrémité se terminant par un œillet, un crochet ou une fourchette [3]
9/00	Association structurelle de plusieurs éléments de connexion électrique isolés les uns des autres, p.ex. barrettes de raccordement, blocs de connexion; Bornes ou plots de raccordement montés sur un socle ou dans un coffret; Leurs socles (détails de connexions à contact direct ou de connexions utilisant des organes de contact pénétrant dans l'isolation H01R 4/00; spécialement conçue pour des circuits imprimés, des câbles plats ou à ruban ou des structures similaires généralement planes H01R 12/00; dispositifs de couplage H01R 12/70, H01R 24/00-H01R 33/00; connecteurs de ligne flexibles ou tournants H01R 35/00) [3]	11/14	• • • le crochet étant adapté pour être accroché sur des lignes aériennes ou autres lignes suspendues, p.ex. pince pour ligne sous tension [3]
9/03	• Dispositifs de connexion conçus pour assurer le contact avec plusieurs des conducteurs d'un câble multiconducteur [3]	11/15	• • • Crochet en forme de serre-joint [3]
9/05	• • pour câbles coaxiaux [3]	11/16	• • Pièces d'extrémité se terminant par une pointe ou un alvéole d'électrode à souder [3]
9/053	• • • utilisant des organes de contact pénétrant dans l'isolation [7]	11/18	• • Pièces d'extrémité se terminant par une sonde [3]
9/11	• Pièces d'extrémité pour câbles multiconducteurs supportées par le câble et destinées à faciliter les connexions avec d'autres organes conducteurs [3]	11/20	• • Pièces d'extrémité se terminant par une pointe d'aiguille ou un contact analogue destiné à pénétrer dans l'isolation ou l'âme d'un câble [3]
9/15	• Dispositifs de connexion par enroulement du fil [3]	11/22	• • Pièces d'extrémité se terminant par une pince à ressort [3]
9/16	• Fixation des pièces de connexion sur le socle ou sur le coffret; Isolement des pièces de connexion par rapport au socle ou au coffret (isolateurs de traversée H01B 17/26) [3]	11/24	• • • avec des mâchoires de serrage, p.ex. pince crocodile [3]
9/18	• • Fixation au moyen de vis ou d'écrou [3]	11/26	• • Pièces d'extrémité se terminant par un serre-joint, une vis ou un écrou [3]
9/20	• • Fixation au moyen de rivet ou d'œillet [3]	11/28	• • Pièces d'extrémité consistant en une bague ou un manchon [3]
9/22	• Socles, p.ex. barrette, bloc, panneau [3]	11/30	• • Pièces d'extrémité maintenues en contact par un aimant [3]
9/24	• • Blocs de connexion [3]	11/32	• • Pièces d'extrémité comportant plusieurs terminaisons [3]
9/26	• • • Blocs de connexion à accrochage pour le montage côte à côte sur rail ou sur barrette [3]	12/00	Association structurelle de plusieurs éléments de connexion électrique isolés les uns des autres, spécialement conçue pour des circuits imprimés, p.ex. des cartes de circuit imprimé (PCB), des câbles plats ou à ruban ou des structures similaires généralement planes, p.ex. barrettes de raccordement, blocs de connexion; Dispositifs de couplage spécialement conçus pour des circuits imprimés, des câbles plats ou à ruban ou des structures similaires généralement planes (connexions imprimées avec, ou entre des circuits imprimés H05K 1/11) [7]
9/28	• • Plaquettes de connexion [3]	12/50	• Connexions fixes [2011.01]
11/00	Éléments de connexion individuels assurant plusieurs emplacements de connexion espacés pour des organes conducteurs qui sont ou qui peuvent être interconnectés de cette façon, p.ex. pièces d'extrémité pour fils ou câbles supportées par le fil ou par le câble et possédant des moyens pour faciliter la connexion électrique avec quelqu'autre fil, borne, ou organe conducteur, répartiteurs (connexions entre organes en contact direct H01R 4/00; association structurelle de plusieurs éléments de connexion électrique isolés les uns des autres H01R 9/00; dispositifs de couplage H01R 12/70, H01R 24/00-H01R 29/00, H01R 33/00; connecteurs de ligne flexibles ou tournants H01R 35/00) [3]	12/51	• • pour circuits imprimés rigides ou structures similaires [2011.01]
		12/52	• • • se raccordant à d'autres circuits imprimés rigides ou à des structures similaires [2011.01]
		12/53	• • • se raccordant à des câbles à l'exclusion des câbles plats ou à rubans [2011.01]
		12/55	• • • caractérisées par les bornes [2011.01]
		12/57	• • • bornes pour le montage en surface [2011.01]

12/58	• • • bornes pour insertion dans des trous [2011.01]	13/05	• • • Fiches ou lames élastiques (comportant des parties élastiques séparées H01R 13/15) [3]
12/59	• • pour circuits imprimés flexibles, câbles plats ou à rubans ou structures similaires [2011.01]	13/08	• • • Broches ou lames rigides montées élastiquement
12/61	• • • se raccordant à des circuits imprimés flexibles, à des câbles plats ou à rubans ou à des structures similaires [2011.01]	13/10	• • Alvéoles destinés à coopérer avec des broches ou lames
12/62	• • • se raccordant à des circuits imprimés rigides ou à des structures similaires [2011.01]	13/11	• • • Alvéoles élastiques (comportant des parties élastiques séparées H01R 13/15) [3]
12/63	• • • se raccordant à des câbles d'une autre forme [2011.01]	13/115	• • • Alvéoles en forme de U comportant des branches recourbées intérieurement [3]
12/65	• • • caractérisées par les bornes [2011.01]	13/14	• • • Alvéoles rigides montés élastiquement
12/67	• • • bornes pénétrant dans l'isolant [2011.01]	13/15	• • Broches, lames ou alvéoles ayant un ressort indépendant pour produire ou améliorer la pression de contact [3]
12/68	• • • • comprenant des parties déformables [2011.01]	13/17	• • • le ressort étant sur la broche [3]
12/69	• • • bornes déformables, p.ex. bornes à sertir [2011.01]	13/18	• • • le ressort entourant l'alvéole
12/70	• Dispositifs de couplage [2011.01]	13/187	• • • le ressort étant dans l'alvéole [3]
12/71	• • pour circuits imprimés rigides ou structures similaires [2011.01]	13/193	• • Moyens pour améliorer la pression de contact à la fin de l'engagement des pièces de couplage [3]
12/72	• • • se couplant avec la bordure des circuits imprimés rigides ou des structures similaires [2011.01]	13/20	• • Broches, lames ou alvéoles conformés ou ayant une pièce séparée en vue de retenir ensemble les parties en fonctionnement
12/73	• • • se raccordant à d'autres circuits imprimés rigides ou à des structures similaires [2011.01]	13/207	• • • par connexion vissée [3]
12/75	• • • se raccordant à des câbles à l'exclusion des câbles plats ou à rubans [2011.01]	13/213	• • • par connexion à baïonnette [3]
12/77	• • pour circuits imprimés flexibles, câbles plats ou à rubans ou structures similaires [2011.01]	13/22	• • Contacts pour coopération par aboutage
12/78	• • • se raccordant à d'autres circuits imprimés flexibles, à des câbles plats ou à rubans ou à des structures similaires [2011.01]	13/24	• • • élastiques; montés élastiquement
12/79	• • • se raccordant à des circuits imprimés rigides ou à des structures similaires [2011.01]	13/26	• • Broches ou lames de contact pour coopération par glissement sur un seul côté
12/81	• • • se raccordant à un autre câble à l'exclusion d'un câble plat ou à rubans [2011.01]	13/28	• • Contacts destinés à coopérer par glissement avec un contact de forme identique, p.ex. pour des dispositifs de couplage hermaphrodites
12/82	• • raccordés avec une force d'insertion faible ou nulle [2011.01]	13/33	• • Pièces de contact faites de fil souple [3]
12/83	• • • raccordés avec pivotement des circuits imprimés ou des structures similaires après insertion [2011.01]	13/35	• • conçues pour une coopération non simultanée avec différents types de pièces de contact, p.ex. alvéole coopérant soit avec une broche ronde soit avec une broche plate [3]
12/85	• • • moyens produisant une pression de contact, contacts activés après insertion des circuits imprimés ou des structures similaires [2011.01]	13/40	• Fixation des pièces de contact dans ou sur un socle ou un boîtier; Isolement des pièces de contact
12/87	• • • agissant automatiquement par insertion des circuits imprimés rigides ou des structures similaires [2011.01]	13/405	• • Fixation d'une manière non démontable, p.ex. par moulage, rivetage [3]
12/88	• • • agissant manuellement par rotation ou pivotement des pièces du boîtier du connecteur [2011.01]	13/41	• • • par engagement à frottement dans une rondelle isolante, un panneau ou une base [3]
12/89	• • • agissant manuellement par déplacement linéaire des pièces du boîtier du connecteur, p.ex. coulisseau [2011.01]	13/415	• • • par déformation permanente de la pièce de contact [3]
12/91	• • autorisant un mouvement relatif entre les pièces de couplage, p.ex. un flottement ou un auto-alignement [2011.01]	13/42	• • Fixation de manière démontable
13/00	Détails de dispositifs de couplage des types couverts par les groupes H01R 12/70 ou H01R 24/00-H01R 33/00 [1, 7]	13/422	• • • sur un socle ou dans un boîtier flexible en une seule pièce; Socle ou boîtier en une seule pièce comportant des moyens de verrouillage élastiques [3]
13/02	• Contacts	13/424	• • • sur un socle ou dans un boîtier composé de plusieurs pièces isolantes dont l'une au moins est flexible [3]
13/03	• • caractérisés par le matériau, p.ex. matériaux de plaquage ou de revêtement [4]	13/426	• • • par un dispositif de retenue indépendant et élastique porté par le socle ou par le boîtier, p.ex. par un collier [3]
13/04	• • Broches ou lames destinées à coopérer avec des alvéoles	13/428	• • • par des moyens de verrouillage élastiques situés sur les pièces de contact; par des moyens de verrouillage situés sur des pièces de contact élastiques [3]
		13/432	• • • par une lame élastique emboutie à enclenchement brusque derrière un épaulement du socle ou du boîtier [3]
		13/434	• • • par des moyens de verrouillage élastiques indépendants situés sur une pièce de contact, p.ex. par un collier de retenue ou un anneau situé autour de la pièce de contact [3]

- 13/436 • • • Fixation de plusieurs pièces de contact par une seule pièce de verrouillage [3]
- 13/44 • Moyens pour empêcher l'accès aux contacts actifs
- 13/443 • • Fiches factices [7]
- 13/447 • • Volet ou plaque de recouvrement [3]
- 13/453 • • • Volet ou plaque de recouvrement ouvert par l'engagement de la pièce complémentaire [3]
- 13/46 • Socles; Boîtiers
- 13/50 • • formés comme un corps intégré (H01R 13/514 a priorité) [3]
- 13/502 • • composés de différentes pièces (H01R 13/514 a priorité) [3]
- 13/504 • • • les différentes pièces étant moulées, collées, soudées, p.ex. par soudage à ultrasons, ou réunies par estampage [3]
- 13/506 • • • assemblées par enclenchement réciproque des pièces [3]
- 13/508 • • • assemblées par une bride ou par un ressort [3]
- 13/512 • • • assemblées par une vis ou par des vis [3]
- 13/514 • • formés comme un bloc ou un assemblage modulaire, c. à d. composés de parties coopérantes pourvues de pièces de contact ou maintenant entre elles des pièces de contact [3]
- 13/516 • • Moyens pour maintenir ou envelopper un corps isolant, p.ex. boîtier [3]
- 13/518 • • • pour maintenir ou envelopper plusieurs pièces de couplage, p.ex. châssis [3]
- 13/52 • • Boîtiers protégés contre la poussière, les projections, les éclaboussures, l'eau ou les flammes
- 13/523 • • • pour l'emploi sous l'eau [3]
- 13/527 • • • Boîtiers protégés contre les flammes (H01R 13/70 a priorité) [3]
- 13/53 • • Socles ou boîtiers pour dures conditions de service; Socles ou boîtiers avec des moyens pour éviter l'effet couronne ou l'amorçage d'un arc [3]
- 13/533 • • Socles ou boîtiers conçus pour l'emploi dans des conditions extrêmes, p.ex. haute température, rayonnements, vibrations, environnement corrosif, pression (H01R 13/52 a priorité) [3]
- 13/56 • Moyens pour empêcher l'usure ou la fracture des conducteurs flexibles de sortie contre les pièces de couplage
- 13/58 • Moyens pour atténuer l'effort de tension sur le câble de connexion, p.ex. serre-câble
- 13/585 • • le serrage augmentant avec l'effort de tension [3]
- 13/59 • • une bague fileté ou un boulon agissant dans une direction parallèle à celle du câble ou du fil [3]
- 13/595 • • des boulons agissant dans une direction transversale par rapport à celle du câble ou du fil [3]
- 13/60 • Moyens pour supporter les pièces de couplage non engagées
- 13/62 • Moyens pour faciliter l'engagement ou la séparation des pièces de couplage ou pour les maintenir engagées [3]
- 13/621 • • Boulon, vis de serrage ou attache à vis [3, 5]
- 13/622 • • Bague ou boîtier filetés (H01R 13/623 a priorité) [5]
- 13/623 • • Boîtier ou bague comportant une rainure hélicoïdale [3, 5]
- 13/625 • • Boîtier ou bague à couplage à baïonnette [3, 5]
- 13/627 • • Fixation du type à action brusque [3]
- 13/629 • • Moyens additionnels pour faciliter l'engagement ou la séparation des pièces de couplage, p.ex. moyens pour aligner ou guider, leviers, pression de gaz [3]
- 13/631 • • • pour l'engagement uniquement [3]
- 13/633 • • • pour la séparation uniquement [3]
- 13/635 • • • • par une pression mécanique, p.ex. par la force d'un ressort [3]
- 13/637 • • • • par la pression d'un fluide, p.ex. par explosion [3]
- 13/639 • • Moyens additionnels pour maintenir ou verrouiller les pièces de couplage entre elles après l'engagement [3]
- 13/64 • Moyens pour empêcher, bloquer ou éviter le couplage incorrect
- 13/641 • • par l'indication du couplage incorrect; par l'indication d'un engagement complet ou correct [7]
- 13/642 • • par la position ou la forme des pièces de contact [3]
- 13/645 • • par des éléments interchangeables sur le boîtier ou sur le socle [3]
- 13/646 • spécialement adaptés à la haute fréquence, p.ex. structures procurant une adaptation d'impédance ou un accord de phase (dispositions non coaxiales de protection par mise à la terre ou par blindage H01R 13/648 - H01R 13/6599; connecteurs coaxiaux spécialement adaptés à la haute fréquence H01R 24/40 - H01R 24/56) [7, 2011.01]
- 13/6461 • • Moyens pour empêcher la diaphonie [2011.01]
- 13/6463 • • • utilisant des paires torsadées de fils [2011.01]
- 13/6464 • • • en ajoutant des éléments capacitifs [2011.01]
- 13/6466 • • • • sur des substrats, p.ex. des cartes de circuits imprimés [2011.01]
- 13/6467 • • • par croisement de conducteurs de signaux [2011.01]
- 13/6469 • • • • sur des substrats [2011.01]
- 13/6471 • • • par agencement particulier des conducteurs de mise à la masse et de signaux, p.ex. GSGS [mise à la masse - signal - mise à la masse - signal] [2011.01]
- 13/6473 • • Adaptation d'impédance [2011.01]
- 13/6474 • • • par variation des propriétés conductrices, p.ex. par variation des dimensions [2011.01]
- 13/6476 • • • • en pratiquant une ouverture, p.ex. un trou [2011.01]
- 13/6477 • • • par variation des propriétés diélectriques [2011.01]
- 13/648 • Dispositions de protection par mise à la terre ou par blindage sur les dispositifs de couplage (blindages disposés coaxialement H01R 24/38) [3]
- 13/652 • • avec broche, lame ou alvéole de mise à la terre [3]
- 13/655 • • avec étrier de mise à la terre [3]
- 13/658 • • Dispositions pour le blindage en haute fréquence, p.ex. protection contre les parasites électromagnétiques ou les impulsions électromagnétiques [3, 2011.01]
- 13/6581 • • • Structure du blindage [2011.01]
- 13/6582 • • • • avec des moyens élastiques destinés à venir en contact avec le connecteur correspondant [2011.01]
- 13/6583 • • • • • avec des organes élastiques conducteurs indépendants entre les organes de blindage correspondants [2011.01]
- 13/6584 • • • • • formés par des organes élastomères conducteurs, p.ex. des joints plats ou des joints toriques [2011.01]
- 13/6585 • • • • Matériau de blindage entourant individuellement des contacts espacés les uns des autres ou interposé entre ces derniers [2011.01]

- 13/6586 • • • • • pour séparer des modules de connecteurs multibroches **[2011.01]**
- 13/6587 • • • • • pour montage sur des cartes de circuits imprimés **[2011.01]**
- 13/6588 • • • • • à ouvertures débouchantes pour contacts individuels **[2011.01]**
- 13/6589 • • • • • avec des fils séparés par des parties conductrices du boîtier **[2011.01]**
- 13/659 • • • • • muni de plusieurs orifices pour connecteurs distincts **[2011.01]**
- 13/6591 • • • Caractéristiques ou dispositions spécifiques de raccordement du blindage aux organes conducteurs **[2011.01]**
- 13/6592 • • • • • l'organe conducteur étant un câble blindé **[2011.01]**
- 13/6593 • • • • • le blindage étant composé de différentes pièces **[2011.01]**
- 13/6594 • • • • • le blindage étant monté sur une carte de circuits imprimés et raccordé à des organes conducteurs **[2011.01]**
- 13/6595 • • • • • avec éléments séparés fixant le blindage à la carte de circuits imprimés **[2011.01]**
- 13/6596 • • • • • l'organe conducteur étant un panneau métallique de mise à la terre **[2011.01]**
- 13/6597 • • • • • l'organe conducteur étant un contact du connecteur **[2011.01]**
- 13/6598 • • • Matériau du blindage **[2011.01]**
- 13/6599 • • • • • Matériau diélectrique rendu conducteur, p.ex. matière plastique recouverte de métal **[2011.01]**
- 13/66 • Association structurelle avec des composants électriques incorporés (dispositifs de couplage ayant des contacts disposés concentriquement ou coaxialement H01R 24/38-H01R 24/56)
- 13/68 • • avec fusible incorporé **[1, 2011.01]**
- 13/684 • • • le fusible étant amovible **[2011.01]**
- 13/688 • • • • avec une partie boîtier adaptée pour accéder au fusible **[2011.01]**
- 13/692 • • • • • la partie boîtier étant susceptible de rotation **[2011.01]**
- 13/696 • • • le fusible étant solidaire de la borne, p.ex. broche ou douille **[2011.01]**
- 13/70 • • avec interrupteur incorporé
- 13/703 • • • actionné par l'engagement ou le retrait des pièces de couplage (H01R 13/71 a priorité) **[3]**
- 13/707 • • • verrouillé avec les pièces de contact ou la pièce complémentaire **[3]**
- 13/71 • • • Eléments de contact des pièces de couplage agissant comme interrupteur **[3]**
- 13/713 • • • l'interrupteur étant un interrupteur de sécurité **[3]**
- 13/717 • • avec une source lumineuse intégrée **[3]**
- 13/719 • • spécialement adaptée à la haute fréquence, p.ex. avec des filtres **[4, 2011.01]**
- 13/7193 • • • avec des filtres en ferrite **[2011.01]**
- 13/7195 • • • avec des filtres plans avec ouvertures pour les contacts **[2011.01]**
- 13/7197 • • • avec des filtres solidaires des contacts ou montés sur ces derniers, p.ex. filtres tubulaires **[2011.01]**
- 13/72 • Moyens pour adapter une connexion flexible dans le support
- 13/73 • Moyens de montage des pièces de couplage sur les appareils ou structures, p.ex. sur un mur **[4]**
- 13/74 • • Montage des pièces de couplage dans les ouvertures d'un panneau **[3]**

24/00 Dispositifs de couplage en deux pièces, ou l'une des pièces qui coopèrent dans ces dispositifs, caractérisés par leur structure générale (spécialement conçus pour des circuits imprimés, des câbles plats ou à ruban ou des structures similaires H01R 12/00; spécialement conçus pour supporter un appareil H01R 33/00) **[7, 2011.01]**

Note(s)

Dans le présent groupe, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation des groupes H01R 101/00-H01R 107/00.

- 24/20 • Pièces de couplage portant des douilles, des pinces ou des contacts analogues, assujetties uniquement à un fil ou un câble **[2011.01]**
- 24/22 • • avec des contacts supplémentaires de mise à la terre ou de blindage **[2011.01]**
- 24/28 • Pièces de couplage portant des broches, des lames ou des contacts analogues, assujetties uniquement à un fil ou un câble **[2011.01]**
- 24/30 • • avec des contacts supplémentaires de mise à la terre ou de blindage **[2011.01]**
- 24/38 • ayant des contacts disposés concentriquement ou coaxialement **[2011.01]**
- 24/40 • • spécialement adaptés à la haute fréquence **[2011.01]**
- 24/42 • • • comprenant des moyens d'adaptation d'impédance ou des composants électriques, p.ex. des filtres ou des interrupteurs **[2011.01]**
- 24/44 • • • • comprenant des moyens d'adaptation d'impédance **[2011.01]**
- 24/46 • • • • comprenant des interrupteurs **[2011.01]**
- 24/48 • • • • comprenant des dispositifs de protection, p.ex. de protection contre les surtensions **[2011.01]**
- 24/50 • • • montés sur une PCB [carte de circuits imprimés] **[2011.01]**
- 24/52 • • • montés dans ou sur un panneau ou une structure **[2011.01]**
- 24/54 • • • Pièces intermédiaires, p.ex. adaptateurs, répartiteurs ou coudes **[2011.01]**
- 24/56 • • • spécialement adaptés à la forme spécifique des câbles, p.ex. câbles ondulés, câbles à paires torsadées, câbles double blindage ou câbles creux **[2011.01]**
- 24/58 • Contacts espacés le long de l'axe longitudinal d'engagement **[2011.01]**
- 24/60 • Contacts espacés le long de la paroi latérale plane transversalement par rapport à l'axe longitudinal d'engagement **[2011.01]**
- 24/62 • • Engagements par glissement avec une face uniquement, p.ex. dispositifs de couplage à prise modulaire **[2011.01]**
- 24/64 • • • pour haute fréquence, p.ex. RJ 45 **[2011.01]**
- 24/66 • avec des broches, des lames ou des contacts analogues, assujettis à l'appareil ou à la structure, p.ex. à une paroi **[2011.01]**
- 24/68 • • montés sur un appareil directement enfichable **[2011.01]**
- 24/70 • • avec des contacts supplémentaires de mise à la terre ou de blindage **[2011.01]**
- 24/76 • avec des broches, des pinces ou des contacts analogues, assujettis à l'appareil ou à la structure, p.ex. à une paroi **[2011.01]**
- 24/78 • • avec des contacts supplémentaires de mise à la terre ou de blindage **[2011.01]**
- 24/84 • Dispositifs de couplage hermaphrodite **[2011.01]**
- 24/86 • Contacts parallèles disposés autour d'un axe commun **[2011.01]**

25/00	Pièces de couplage adaptées à la coopération simultanée avec plusieurs pièces complémentaires identiques, p.ex. pour la distribution d'énergie à plusieurs circuits (supportées uniquement par la coopération avec une pièce complémentaire H01R 31/00; avec un support adapté pour supporter l'appareil auquel sa pièce complémentaire est attachée H01R 33/88)	33/22	• • pour culot du type à vis, p.ex. pour lampe [4]
		33/46	• • pour culot du type à baïonnette [4]
		33/72	• Dispositifs à trois pôles
		33/74	• Dispositifs ayant quatre pôles ou plus
		33/76	• • Supports avec alvéoles, pinces ou contacts analogues, adaptés pour l'engagement axial par glissement, avec des broches, lames ou contacts analogues disposés parallèlement sur la pièce complémentaire, p.ex. support pour tube électronique
25/14	• Rails ou barres omnibus réalisés de telle sorte que les pièces complémentaires puissent leur être connectées en tout point de leur longueur (éléments de support pour des dispositifs d'éclairage, déplaçables le long des éléments de guidage et établissant un contact électrique avec des conducteurs disposés le long des éléments de guidage F21V 21/35; installations de barres omnibus H02G 5/00) [3]	33/88	• adaptés pour un fonctionnement simultané avec plusieurs pièces complémentaires identiques
		33/90	• adaptés pour un fonctionnement avec plusieurs pièces complémentaires différentes, p.ex. douille voleuse
25/16	• Rails ou barres omnibus pourvus de plusieurs points de connexion pour pièces complémentaires (installations de barres omnibus H02G 5/00) [3]	33/92	• Supports servant de pièces intermédiaires pour la distribution d'énergie en parallèle à travers plusieurs pièces complémentaires dont l'une au moins est reliée à l'appareil qui doit être soutenu
		33/94	• Supports servant de pièces intermédiaires pour joindre une pièce complémentaire à une pièce de couplage
27/00	Pièces de couplage adaptées à la coopération avec plusieurs pièces complémentaires dissemblables (supportées uniquement par coopération avec une pièce complémentaire H01R 31/00; avec un support adapté pour supporter l'appareil auquel sa pièce complémentaire est attachée H01R 33/90)	33/945	• Supports avec composant électrique incorporé [4]
		33/95	• • avec fusible; avec interrupteur thermique [4]
27/02	• pour coopération simultanée avec plusieurs pièces complémentaires	33/955	• • avec interrupteur actionné manuellement indépendamment de l'engagement ou de la séparation du couplage [4]
		33/96	• • avec interrupteur actionné par engagement ou séparation du couplage [4]
29/00	Pièces de couplage pour coopération sélective avec une pièce complémentaire de différentes façons pour établir différents circuits, p.ex. pour la sélection de tension, pour la sélection série-parallèle	33/965	• Supports protégés contre la poussière, les projections, les éclaboussures, l'eau ou les flammes [4]
		33/97	• Supports avec des moyens séparés pour empêcher le dégagement du couplage où le retrait non autorisé de l'appareil soutenu [4]
31/00	Pièces de couplage supportées seulement par la coopération avec la pièce complémentaire	33/975	• Supports avec moyens élastiques pour la protection de l'appareil contre les vibrations ou les chocs [4]
31/02	• Pièces intermédiaires pour la distribution d'énergie vers plusieurs circuits en parallèle, p.ex. fiche de dérivation (pour relier deux pièces de couplage H01R 31/06; avec un support adapté pour supporter l'appareil auquel sa pièce complémentaire est attachée H01R 33/92)	35/00	Connecteurs de ligne flexibles ou susceptibles de rotation (collecteurs de courant rotatifs, distributeurs H01R 39/00)
31/06	• Pièces intermédiaires pour joindre deux pièces de couplage, p.ex. adaptateur (avec un support adapté pour supporter l'appareil auquel sa pièce complémentaire est attachée H01R 33/94) [4]	35/02	• Connecteurs de ligne flexibles [4]
		35/04	• Connecteurs de ligne pouvant tourner d'un angle de rotation limité [4]
31/08	• Pièces de court-circuitage pour contacts pontés dans une pièce complémentaire (éléments isolants insérés entre contacts normalement fermés H01H 27/04)	39/00	Collecteurs de courant rotatifs, distributeurs ou interrupteurs (interrupteurs à cames H01H 19/00; association structurale de collecteurs de courant et de moteurs ou de génératrices dynamo-électriques, agencement des collecteurs de courant dans les moteurs ou les génératrices dynamo-électriques H02K 13/00)
33/00	Dispositifs de couplage spécialement conçus pour supporter un appareil et munis d'une pièce de couplage assurant la fonction de support et la connexion électrique par l'intermédiaire d'une pièce complémentaire qui est structurellement associée à l'appareil, p.ex. supports de lampes; Leurs pièces détachées (association structurale d'une pièce complémentaire à un appareil spécifique, voir la sous-classe appropriée pour cet appareil)	39/02	• Détails
		39/04	• • Collecteurs (dans lesquels les segments sont formés par le prolongement de l'enroulement de la machine dynamo-électrique H02K)
33/02	• Dispositifs à un pôle, p.ex. support d'extrémité d'une lampe tubulaire à incandescence ou au néon	39/06	• • • autres qu'avec une surface de contact externe cylindrique, p.ex. commutateurs plats
33/05	• Dispositifs à deux pôles [4]	39/08	• • Bagues collectrices
33/06	• • portant deux broches, lames ou contacts analogues conducteurs de courant ayant leurs axes parallèles entre eux [4]	39/10	• • • autres qu'avec une surface de contact externe cylindrique, p.ex. bagues collectrices plates
		39/12	• • • utilisant un palier ou un arbre comme surface de contact
33/08	• • • pour supporter une lampe tubulaire à fluorescence [4]	39/14	• • Assemblage de collecteurs ou de bagues collectrices avec les arbres
33/09	• • • pour ampoule sans culot [4]	39/16	• • • au moyen de matériau moulé ou fondu appliqué pendant ou après l'assemblage
33/18	• • ayant uniquement des contacts aboutés	39/18	• • Contacts pour coopération avec collecteur ou bague collectrice, p.ex. balais de contact
33/20	• • ayant des contacts concentriques ou coaxiaux	39/20	• • • caractérisés par le matériau utilisé

H01R

- 39/22 • • • incorporation d'un ingrédient lubrifiant ou de polissage
- 39/24 • • • Contacts feuilletés; Contacts à fils, p.ex. balais métalliques, fibres de carbone
- 39/26 • • • Contacts massifs de glissement, p.ex. balai de charbon
- 39/27 • • • • Capuchons d'extrémité sur les balais de charbon pour transmettre la pression de ressort
- 39/28 • • • Contacts à rouleau; Contacts à rotule
- 39/30 • • • Contacts liquides
- 39/32 • • Connexions de conducteur pour segment de collecteur
- 39/34 • • Connexions de conducteur pour bagues collectrices
- 39/36 • • Connexions de câble ou fil avec le balai
- 39/38 • • Porte-balais
- 39/39 • • • dans lesquels le balai est fixé dans le support
- 39/40 • • • permettant le mouvement du balai dans son support pendant le passage du courant
- 39/41 • • • du type cartouche
- 39/415 • • • • avec ressort se détendant de lui-même [4]
- 39/42 • • Dispositifs de relevage des balais
- 39/44 • • Dispositifs de changement des balais
- 39/46 • • Moyens auxiliaires pour l'amélioration du transfert de courant, ou pour la réduction ou la suppression des étincelles ou arcs
- 39/48 • • • par soufflage d'air; par environnement du collecteur avec un liquide ou gaz non conducteur
- 39/50 • • • Séparations placées entre les balais
- 39/52 • • • par utilisation d'aimants
- 39/54 • • • par utilisation d'impédance entre les balais ou les segments
- 39/56 • • Dispositifs pour lubrification ou polissage des collecteurs ou bagues collectrices pendant le fonctionnement du collecteur
- 39/58 • • Moyens constructifs associés au collecteur de courant pour indiquer l'état de celui-ci, p.ex. pour indiquer l'usure du balai
- 39/59 • • Moyens constructifs associés aux balais pour interrompre le courant (H01R 39/58 a priorité) [4]
- 39/60 • Dispositifs pour le captage interrompu du courant, p.ex. organe de commutation, distributeur, interrupteur (interrupteurs automatiques H01H, p.ex. H01H 51/34)
- 39/62 • • avec plus d'un balai fonctionnant avec le même jeu de segments
- 39/64 • Dispositifs pour le captage ininterrompu du courant
- 41/00 Collecteurs de courant non rotatifs pour maintenir un contact entre les parties fixe et mobile d'un circuit électrique** (pièces d'extrémité se terminant par un crochet ou une pièce analogue H01R 11/12; collecteurs de courant pour lignes d'alimentation en énergie des véhicules propulsés électriquement B60L 5/00)
- 41/02 • Dispositifs pour le captage interrompu du courant, p.ex. distributeur (sélecteurs actionnés électriquement H01H 67/00)

H01S DISPOSITIFS UTILISANT L'ÉMISSION STIMULÉE

Note(s)

La présente sous-classe couvre:

- 43/00 Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication, l'assemblage, l'entretien ou la réparation de connecteurs de lignes ou de collecteurs de courant ou pour relier les conducteurs électriques** (lignes pour trolley B60M 1/28; jonction de câbles H02G 1/14)
- 43/01 • pour connecter des conducteurs non dénudés à des pièces de contact ayant des bords coupant l'isolation [4]
- 43/02 • pour connexions soudées (soudage en général B23K)
- 43/027 • pour connecter des conducteurs au moyen de pinces [4]
- 43/033 • pour enrouler ou dérouler des connexions à fils [4]
- 43/04 • pour établir des connexions par déformation, p.ex. outil à plier
- 43/042 • • Outils à main pour le sertissage [4]
- 43/045 • • • avec mécanisme d'alimentation en pièces de contact [4]
- 43/048 • • Appareils ou procédés de sertissage (H01R 43/042 a priorité) [4]
- 43/05 • • • avec dénudage de l'isolation du fil [4]
- 43/052 • • • avec mécanisme d'alimentation en fil [4]
- 43/055 • • • avec mécanisme d'alimentation en pièces de contact [4]
- 43/058 • • Mandrins de sertissage [4]
- 43/06 • Fabrication de collecteurs
- 43/08 • • dans lesquels les segments ne sont séparés qu'après assemblage
- 43/10 • Fabrication de bagues collectrices
- 43/12 • Fabrication de balais
- 43/14 • Entretien de collecteurs de courant, p.ex. retouchage de balais, nettoyage de collecteurs
- 43/16 • pour la fabrication des pièces de contact, p.ex. par découpage et pliage [4]
- 43/18 • pour la fabrication de socles ou de boîtiers pour pièces de contact [4]
- 43/20 • pour assembler les pièces de contact avec le socle isolant, le boîtier ou le manchon ou pour les en désassembler [4]
- 43/22 • • Outils à main [4]
- 43/24 • • Assemblage par moulage sur les pièces de contact [4]
- 43/26 • pour engager ou séparer les deux pièces d'un dispositif de couplage (association constructive avec un dispositif de couplage H01R 13/629) [4]
- 43/28 • pour traiter le fil avant sa connexion aux pièces de contact (H01R 43/02-H01R 43/26 ont priorité) [4]

Schéma d'indexation associé au groupe H01R 24/00, relatif au nombre de pôles dans un dispositif de couplage en deux pièces. [7]

- 101/00 Un pôle [7]**
- 103/00 Deux pôles [7]**
- 105/00 Trois pôles [7]**
- 107/00 Quatre pôles ou plus [7]**

- les dispositifs pour la génération ou l'amplification des ondes électromagnétiques cohérentes ou d'autres types d'énergie ondulatoire par émission stimulée;
- des fonctions telles que la modulation, la démodulation, la commande ou la stabilisation de telles ondes.

Schéma général

MASERS.....	1/00
LASERS À SEMI-CONDUCTEURS.....	5/00
LASERS AUTRES QUE LES LASERS À SEMI-CONDUCTEURS.....	3/00
AUTRES DISPOSITIFS UTILISANT L'ÉMISSION STIMULÉE.....	4/00

1/00 Masers, c. à d. dispositifs pour la production, l'amplification, la modulation, la démodulation ou le changement de fréquence utilisant l'émission stimulée d'ondes électromagnétiques plus longues que celles de l'infrarouge

- 1/02 • solides
- 1/04 • liquides
- 1/06 • gazeux

3/00 Lasers, c. à d. dispositifs pour la production, l'amplification, la modulation, la démodulation ou le changement de fréquence utilisant l'émission stimulée d'ondes infrarouges, visibles ou ultraviolettes (lasers à semi-conducteurs H01S 5/00)

- 3/02 • Détails de structure
- 3/03 • • des tubes laser à décharge dans le gaz [2]
- 3/032 • • • pour le confinement de la décharge, p.ex. par des caractéristiques particulières du tube pour la contraction de la décharge [5]
- 3/034 • • • Dispositifs optiques placés à l'intérieur du tube ou en faisant partie, p.ex. fenêtres, miroirs (réflecteurs ayant des propriétés ou des positions variables pour le réglage initial du résonateur H01S 3/086) [5]
- 3/036 • • • Moyens pour obtenir ou maintenir la pression désirée du gaz à l'intérieur du tube, p.ex. au moyen d'un getter ou d'une réactivation; Moyens pour faire circuler le gaz, p.ex. pour uniformiser la pression à l'intérieur du tube [5]
- 3/038 • • • Electrodes, p.ex. forme, configuration ou composition particulières [5]
- 3/04 • • Dispositions pour le refroidissement
- 3/041 • • • pour des lasers à gaz [5]
- 3/042 • • • pour des lasers à l'état solide [5]
- 3/05 • Structure ou forme de résonateurs; Accommodation de milieu actif à l'intérieur de ces résonateurs; Forme du milieu actif
- 3/06 • • Structure ou forme du milieu actif
- 3/063 • • • Lasers à guide d'ondes, p.ex. amplificateurs laser [7]
- 3/067 • • • • Lasers à fibre optique [7]
- 3/07 • • • consistant en une pluralité de parties, p.ex. segments (H01S 3/067 a priorité) [2, 7]
- 3/08 • • Structure ou forme des résonateurs optiques ou de leurs composants [2]
- 3/081 • • • comprenant plus de deux réflecteurs [2]
- 3/082 • • • • définissant une pluralité de résonateurs, p.ex. pour la sélection de modes [2]
- 3/083 • • • • Lasers en anneau [2]
- 3/086 • • • un ou plusieurs réflecteurs ayant des propriétés ou positions variables pour le réglage initial du résonateur (faisant varier un paramètre de la sortie du laser lors de son fonctionnement H01S 3/10; stabilisation du signal de sortie du laser H01S 3/13) [2]

- 3/09 • Procédés ou appareils pour l'excitation, p.ex. pompage
- 3/091 • • utilisant le pompage optique [2]
- 3/0915 • • • par de la lumière incohérente [5]
- 3/092 • • • • produite par une lampe-éclair (H01S 3/0937 a priorité) [2, 5]
- 3/093 • • • • • focalisant ou dirigeant l'énergie d'excitation dans le milieu actif [2, 5]
- 3/0933 • • • • produite par un semi-conducteur, p.ex. une diode émettrice de lumière [5]
- 3/0937 • • • • produite par l'explosion d'un matériau ou par un matériau combustible [5]
- 3/094 • • • par de la lumière cohérente [2]
- 3/0941 • • • • produite par un laser à semi-conducteur, p.ex. par une diode laser [6]
- 3/0943 • • • • produite par un laser à gaz [5]
- 3/0947 • • • • produite par un laser à colorant organique [5]
- 3/095 • • utilisant le pompage chimique ou thermique [2]
- 3/0951 • • • en augmentant la pression dans le milieu gazeux du laser [5]
- 3/0953 • • • • Lasers à gaz dynamique, c. à d. avec expansion du milieu gazeux du laser à des vitesses d'écoulement supersoniques [5]
- 3/0955 • • utilisant le pompage par des particules de haute énergie [5]
- 3/0957 • • • par des particules nucléaires de haute énergie [5]
- 3/0959 • • • par un faisceau d'électrons [5]
- 3/097 • • par décharge dans le gaz d'un laser à gaz [2]
- 3/0971 • • • excité transversalement (H01S 3/0975 a priorité) [5]
- 3/0973 • • • • ayant une onde progressive traversant le milieu actif [5]
- 3/0975 • • • utilisant une excitation inductive ou capacitive [5]
- 3/0977 • • • ayant des moyens d'ionisation auxiliaires [5]
- 3/0979 • • • Lasers à gaz dynamique, c. à d. avec expansion du milieu gazeux du laser à des vitesses d'écoulement supersoniques [5]
- 3/098 • Accrochage de modes; Suppression de modes (suppression de modes à l'aide d'une pluralité de résonateurs H01S 3/082) [2]
- 3/10 • Commande de l'intensité, de la fréquence, de la phase, de la polarisation ou de la direction du rayonnement, p.ex. commutation, ouverture de porte, modulation ou démodulation (accrochage de modes H01S 3/098) [2]
- 3/101 • • Lasers munis de moyens pour changer l'origine ou la direction du rayonnement émis [2]
- 3/102 • • par commande du milieu actif, p.ex. par commande des procédés ou des appareils pour l'excitation (H01S 3/13 a priorité) [4]
- 3/104 • • • dans des lasers à gaz [4]

- 3/105 • • par commande de la position relative ou des propriétés réfléchissantes des réflecteurs de la cavité (H01S 3/13 a priorité) [4]
- 3/1055 • • • un des réflecteurs étant constitué par un réseau de diffraction [4]
- 3/106 • • par commande d'un dispositif placé dans la cavité (H01S 3/13 a priorité) [4]
- 3/107 • • • utilisant un dispositif électro-optique, p.ex. produisant un effet Pockels ou Kerr [4]
- 3/108 • • • utilisant un dispositif optique non linéaire, p.ex. produisant une diffusion par effet Brillouin ou Raman [4]
- 3/109 • • • • Multiplication de la fréquence, p.ex. génération d'harmoniques [4]
- 3/11 • • dans lesquels le facteur de qualité du résonateur optique est changé rapidement, c. à d. technique des impulsions géantes
- 3/113 • • • à l'aide de milieux décolorants ou solarisants [2]
- 3/115 • • • utilisant un dispositif électro-optique [4]
- 3/117 • • • utilisant un dispositif acoustico-optique [4]
- 3/121 • • • utilisant un dispositif mécanique [4]
- 3/123 • • • • Miroir tournant [4]
- 3/125 • • • • Prisme tournant [4]
- 3/127 • • • • Commutateurs de facteur de qualité multiples [4]
- 3/13 • • Stabilisation de paramètres de sortie de laser, p.ex. fréquence, amplitude [2]
- 3/131 • • • par commande du milieu actif, p.ex. par commande des procédés ou des appareils pour l'excitation [4]
- 3/134 • • • • dans des lasers à gaz [4]
- 3/136 • • • par commande d'un dispositif placé dans la cavité [4]
- 3/137 • • • • pour la stabilisation de la fréquence [4]
- 3/139 • • • par commande de la position relative ou des propriétés réfléchissantes des réflecteurs de la cavité [4]
- 3/14 • caractérisés par le matériau utilisé comme milieu actif
- 3/16 • • Matériaux solides
- 3/17 • • • amorphes, p.ex. verre [2]
- 3/20 • • Liquides
- 3/207 • • • comprenant un chélate [5]
- 3/213 • • • comprenant un colorant organique [5]
- 3/22 • • à gaz
- 3/223 • • • le gaz actif étant polyatomique, c. à d. contenant plus d'un atome (H01S 3/227 a priorité) [2, 5]
- 3/225 • • • • comprenant un excimer ou un exciplex [5]
- 3/227 • • • Vapeur métallique [5]
- 3/23 • Agencement de plusieurs lasers non prévu dans les groupes H01S 3/02-H01S 3/14, p.ex. agencement en série de deux milieux actifs séparés (comprenant uniquement des lasers à semi-conducteurs H01S 5/40) [2, 7]
- 3/30 • utilisant des effets de diffusion, p.ex. l'effet Brillouin ou Raman stimulé [2]
- 4/00 Dispositifs utilisant l'émission stimulée d'énergie ondulatoire autre que celle prévue dans les groupes H01S 1/00, H01S 3/00 ou H01S 5/00, p.ex. maser phonon, maser gamma**

5/00 Lasers à semi-conducteurs [7]

Note(s) [2010.01]

Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.

- 5/02 • Détails ou composants structurels non essentiels au fonctionnement laser [7]
- 5/022 • • Supports; Boîtiers [7]
- 5/024 • • Dispositions pour le refroidissement [7]
- 5/026 • • Composants intégrés monolithiques, p.ex. guides d'ondes, photodétecteurs de surveillance ou dispositifs d'attaque (stabilisation de la sortie du laser H01S 5/06) [7]
- 5/028 • • Revêtements [7]
- 5/04 • Procédés ou appareils pour l'excitation, p.ex. pompage (H01S 5/06 a priorité) [7]
- 5/042 • • Excitation électrique [7]
- 5/06 • Dispositions pour commander les paramètres de sortie du laser, p.ex. en agissant sur le milieu actif [7]
- 5/062 • • en faisant varier le potentiel des électrodes (H01S 5/065 a priorité) [7]
- 5/0625 • • • dans des lasers à plusieurs sections [7]
- 5/065 • • Accrochage de modes; Suppression de modes; Sélection de modes [7]
- 5/068 • • Stabilisation des paramètres de sortie du laser (H01S 5/0625 a priorité) [7]
- 5/0683 • • • en surveillant les paramètres optiques de sortie [7]
- 5/0687 • • • • Stabilisation de la fréquence du laser [7]
- 5/10 • Structure ou forme du résonateur optique [7]
- 5/12 • • le résonateur ayant une structure périodique, p.ex. dans des lasers à rétroaction répartie (lasers DFB) (H01S 5/18 a priorité) [7]
- 5/125 • • • Lasers à réflecteurs de Bragg répartis (lasers DBR) [7]
- 5/14 • • Lasers à cavité externe (H01S 5/18 a priorité; accrochage de modes H01S 5/065) [7]
- 5/16 • • Lasers du type à fenêtre, c.à d. avec une région en un matériau non absorbant entre la région active et la surface réfléchissante (H01S 5/14 a priorité) [7]
- 5/18 • • Lasers à émission de surface (lasers SE) [7]
- 5/183 • • • ayant une cavité verticale (lasers VCSE) [7]
- 5/187 • • • utilisant un réflecteur de Bragg réparti (lasers SE-DBR) (H01S 5/183 a priorité) [7]
- 5/20 • Structure ou forme du corps semi-conducteur pour guider l'onde optique [7]
- 5/22 • • ayant une structure à nervures ou à bandes [7]
- 5/223 • • • Structure à bande enterrée (H01S 5/227 a priorité) [7]
- 5/227 • • • Structure mesa enterrée [7]
- 5/24 • • ayant une structure rainurée, p.ex. à rainures en V [7]
- 5/30 • Structure ou forme de la région active; Matériaux pour la région active [7]
- 5/32 • • comprenant des jonctions PN, p.ex. hétérostructures ou doubles hétérostructures (H01S 5/34, H01S 5/36 ont priorité) [7]
- 5/323 • • • dans des composés A_mB_n , p.ex. laser AlGaAs [7]
- 5/327 • • • dans des composés A_nB_m , p.ex. laser ZnCdSe [7]

- 5/34 • • comprenant des structures à puits quantiques ou à superréseaux, p.ex. lasers à puits quantique unique (lasers SQW), lasers à plusieurs puits quantiques (lasers MQW), lasers à hétérostructure de confinement séparée ayant un indice progressif (lasers GRINSCH) (H01S 5/36 a priorité) [7]
- 5/343 • • • dans des composés A_{III}B_V, p.ex. laser AlGaAs [7]
- 5/347 • • • dans des composés A_{II}B_{VI}, p.ex. laser ZnCdSe [7]
- 5/36 • • comportant des matériaux organiques [2006.01]
- 5/40 • Agencement de plusieurs lasers à semi-conducteurs, non prévu dans les groupes H01S 5/02-H01S 5/30 (H01S 5/50 a priorité) [7]
- 5/42 • • Réseaux de lasers à émission de surface [7]
- 5/50 • Structures amplificatrices non prévues dans les groupes H01S 5/02-H01S 5/30 [7]

H01T ÉCLATEURS; LIMITEURS DE SURTENSION UTILISANT DES ÉCLATEURS; BOUGIES D'ALLUMAGE; DISPOSITIFS À EFFET CORONA; PRODUCTION D'IONS À INTRODUIRE DANS DES GAZ À L'ÉTAT LIBRE (usinage du métal par action d'une forte concentration de courant électrique B23H; soudage, p.ex. soudage à l'arc, soudage par faisceau d'électrons ou soudage électrolytique, B23K; tubes à décharge en atmosphère gazeuse à cathode solide H01J 17/00; lampes à arc électrique H05B 31/00)

Note(s)

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "éclateur" signifie un dispositif à décharge, clos ou non clos, ayant des électrodes froides et utilisé exclusivement pour décharger une quantité d'énergie électrique dans un petit intervalle de temps.

Schéma général

ÉCLATEURS	
Tournants.....	7/00
Comportant des moyens de déclenchement auxiliaires.....	2/00
Adaptations spéciales: pour oscillations; pour redressement.....	9/00, 11/00
Limiteurs de surtension; parafoudres à cornes.....	4/00
Autres éclateurs.....	14/00
Détails.....	1/00
BOUGIES D'ALLUMAGE.....	13/00
CIRCUITS.....	15/00
DISPOSITIFS À DÉCHARGE CORONA.....	19/00
FABRICATION, ENTRETIEN.....	21/00
APPAREILS POUR LA PRODUCTION D'IONS.....	23/00

- | | |
|---|--|
| <p>1/00 Détails des éclateurs</p> <p>1/02 • Moyens d'extinction d'arc</p> <p>1/04 • • utilisant le soufflage magnétique</p> <p>1/06 • • • avec aimant permanent</p> <p>1/08 • • utilisant un courant de fluide extincteur d'arc</p> <p>1/10 • • • avec un fluide extincteur dégagé par un matériau solide sous l'effet de la chaleur de l'arc</p> <p>1/12 • Moyens associés structurellement avec un éclateur pour enregistrer son fonctionnement</p> <p>1/14 • Moyens associés structurellement avec un éclateur pour le protéger contre la surcharge ou pour le déconnecter en cas de défaut (H01T 1/15, H01T 1/16, H01T 1/18 ont priorité) [4]</p> <p>1/15 • pour la protection contre la pression excessive [4]</p> <p>1/16 • Résistances en série associées par construction avec l'éclateur</p> <p>1/18 • Dispositif électrolytique associé par construction avec l'éclateur</p> <p>1/20 • Moyens pour amorcer l'arc ou pour faciliter l'allumage de l'éclateur [3]</p> <p>1/22 • • par la forme ou la composition des électrodes [4]</p> <p>1/24 • Emploi de matériaux particuliers pour les électrodes (H01T 1/22 a priorité) [4]</p> <p>2/00 Eclateurs comportant des moyens de déclenchement auxiliaires (circuits de déclenchement H01T 15/00) [4]</p> | <p>2/02 • comportant une électrode de déclenchement ou un éclateur auxiliaire [4]</p> <p>4/00 Limiteurs de surtension utilisant des éclateurs (H01T 2/00 a priorité; circuits de protection contre les surtensions utilisant des éclateurs H02H 9/06) [4]</p> <p>4/02 • Détails (d'éclateurs H01T 1/00) [4]</p> <p>4/04 • Enveloppes (H01T 4/06 a priorité) [4]</p> <p>4/06 • Dispositions pour le montage de plusieurs limiteurs de surtension [4]</p> <p>4/08 • associés structurellement avec un appareil protégé (avec des interrupteurs H01H 9/14; avec des fusibles H01H 85/44) [4]</p> <p>4/10 • ayant un intervalle simple ou plusieurs intervalles disposés en parallèle (bougies d'allumage H01T 13/00) [4]</p> <p>4/12 • • scellés hermétiquement [4]</p> <p>4/14 • • Parafoudres à cornes (associés avec des isolateurs H01B 17/46) [4]</p> <p>4/16 • ayant plusieurs intervalles disposés en série [4]</p> <p>4/18 • • Dispositions pour réduire la hauteur d'éclateurs empilés [4]</p> <p>4/20 • • Dispositions pour améliorer la répartition de potentiel [4]</p> <p>7/00 Eclateurs tournants, c. à d. dispositifs à une ou plusieurs électrodes tournantes</p> |
|---|--|

9/00	Eclateurs spécialement adaptés pour produire des oscillations	13/41	• • avec des écrans ou des moyens de suppression des parasites [4]
11/00	Eclateurs spécialement adaptés comme redresseurs	13/42	• • avec générateurs magnétiques d'étincelles
13/00	Bougies d'allumage	13/44	• • avec transformateurs, p.ex. pour allumage en haute fréquence
13/02	• Détails	13/46	• à plusieurs éclateurs
13/04	• • Moyens assurant la connexion électrique aux bougies (connexions électriques en général H01R)	13/48	• avec des moyens pour rendre les étincelles visibles
13/05	• • • combinés avec des écrans ou des moyens de suppression des parasites [4]	13/50	• munies de moyens pour ioniser l'intervalle (H01T 13/52 a priorité) [4]
13/06	• • Capuchons faisant partie de la bougie et la protégeant contre les perturbations environnantes	13/52	• caractérisées par la décharge le long d'une surface
13/08	• • Montage, fixation ou étanchéité de bougies d'allumage, p.ex. dans les chambres à combustion	13/54	• avec des électrodes arrangées dans une chambre d'allumage partiellement close
13/10	• • • par raccordement du type à baïonnette	13/56	• caractérisées par des éléments constitutifs aisément assemblés ou désassemblés
13/12	• • Moyens sur les bougies d'allumage pour faciliter leur engagement avec un outil ou à la main	13/58	• Essai (essai des caractéristiques de l'étincelle d'allumage dans les moteurs à combustion interne F02P 17/12) [2011.01]
13/14	• • Moyens de nettoyage automatique	13/60	• • des propriétés électriques [2011.01]
13/16	• • Moyens de dissipation de la chaleur	14/00	Eclateurs non prévus dans les groupes H01T 2/00-H01T 13/00 (dispositifs prévus pour la décharge corona H01T 19/00) [4]
13/18	• • Moyens de chauffage, p.ex. pour sécher	15/00	Circuits spécialement adaptés aux éclateurs, p.ex. circuits d'allumage (circuits d'allumage pour moteurs à combustion interne F02P; allumage par étincelle électrique pour appareil de combustion F23Q; circuits de protection utilisant des éclateurs H02H 9/06) [4]
13/20	• caractérisées par les particularités des électrodes ou de l'isolement	19/00	Dispositifs prévus pour la décharge corona (pour charger des éléments électrographiques G03G 15/02) [4]
13/22	• • avec deux électrodes ou plus enrobées dans l'isolant (pour deux éclateurs ou plus H01T 13/46)	19/02	• Anneaux anticorona
13/24	• • avec des électrodes mobiles (H01T 13/28 a priorité)	19/04	• munis d'électrodes pointues
13/26	• • • pour ajuster l'intervalle autrement que par courbure de l'électrode	21/00	Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication ou l'entretien des éclateurs ou des bougies d'allumage
13/28	• • avec des électrodes de forme sphérique, p.ex. en forme de boule	21/02	• de bougies d'allumage
13/30	• • • montées en vue de permettre un mouvement libre	21/04	• • Nettoyage (moyens de nettoyage automatique H01T 13/54; dispositifs de traitement au jet abrasif pour nettoyer les bougies d'allumage B24C 3/34)
13/32	• caractérisées par les particularités de l'électrode de masse	21/06	• Ajustage des éclateurs (bougies d'allumage munies d'électrodes mobiles pour ajuster l'intervalle H01T 13/26) [4]
13/34	• • caractérisées par le montage des électrodes dans l'isolant, p.ex. par enrobage	23/00	Appareils pour la production d'ions destinés à être introduits dans des gaz à l'état libre, p.ex. dans l'atmosphère (tubes à décharge pourvus de dispositions pour l'émergence des ions de l'enceinte H01J 33/00; production du plasma H05H) [4]
13/36	• • caractérisées par la jonction entre isolement et corps, p.ex. avec du ciment		
13/38	• • Emploi de matériaux particuliers pour l'isolement (en général H01B 3/00)		
13/39	• • Emploi de matériaux particuliers pour les électrodes [4]		
13/40	• combinées structuralement avec d'autres dispositifs (combinées ou associées avec des injecteurs de combustible F02M 57/06; combinées structuralement avec d'autres parties de moteurs à combustion interne F02P 13/00)		